This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 436280

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

TRAVAUX

D'INSTITUTEURS FRANÇAIS

EN VENTE :

Devoirs d'écoliers américains recueillis à l'Exposition de Philadelphie (1876), par M. Buisson. 1 vol..... 4 fr.

Devoirs d'écoliers étrangers recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878). 1 vol..... 3 fr. 50

Devoirs d'écoliers français recueillis à l'Exposition universelle de Paris (1878). 1 vol..... 3 fr. 50

RIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

16.1-90

TRAVAUX

D'INSTITUTEURS FRANÇAIS

RECUEILLIS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

(1878)

ET MIS EN ORDRE PAR

MM. DE BAGNAUX, BERGER, BROUARD,
BUISSON ET DEFODON

Bagnaux, J. de.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Tous droits réservés.

L
835
.P2
B153

PRÉFACE

Aux devoirs d'élèves que nous avions recueillis dans les diverses sections étrangères et françaises de l'Exposition universelle, ce petit volume ajoute un complément qui a son prix pour quiconque cherche à se rendre compte de l'état de l'instruction primaire en France. Ici ce ne sont plus les élèves, ce sont les maîtres qui parlent. Nous verrons dans ce volume quelles idées leur tiennent à cœur, quelles sont leurs méthodes préférées, comment et dans quel esprit ils préparent leurs classes, quelles matières enfin peuvent alimenter leurs entretiens et leurs discussions au sein des conférences pédagogiques.

Ce n'est pas sans intérêt qu'on entre dans l'intimité de notre personnel enseignant, non plus tel qu'il est sorti de l'École normale, mais tel que le font la pratique de la vie et l'expérience professionnelle. Ce petit volume, qu'il n'eût tenu qu'à nous de faire incomparablement plus gros, suffira, nous le croyons, à donner de nos instituteurs, de nos institutrices une idée plus juste que ne pourraient faire bien des phrases consacrées à leur éloge.

Assurément ce n'est pas un recueil de chefs-d'œuvre que nous présentons au public; c'est, ici comme dans nos trois volumes de *Devoirs d'écoliers*, un aperçu de la *valeur moyenne* des études, de l'état le plus ordinaire des choses et des esprits, tel qu'il résultait pour nous de la lecture d'innombrables ca-

Declassed

hiers, tel qu'il résulterait pour un inspecteur général non pas de l'examen de quelques écoles d'élite, mais d'une visite à quelques centaines de classes.

Nous n'avons pas cherché à faire un classement rigoureux de ces mémoires ou fragments de mémoires. On trouvera successivement représentées par quelques spécimens les diverses parties d'un cours de pédagogie théorique et pratique : d'abord diverses considérations sur l'éducation en général ; puis les principaux chapitres de l'enseignement proprement dit, inégalement développés : la *morale*, que nous aurions souhaité de trouver plus souvent étudiée dans les mémoires des instituteurs, et complétée par un petit cours d'*instruction civique*, la *lecture* et la *récitation ;* la *grammaire*, que décidément tout le monde essaie enfin de rendre plus facile, plus simple, plus concrète ; la *composition*, qu'on s'efforce aujourd'hui de faire commencer par des exercices oraux et écrits dès la première année d'école ; l'*arithmétique*, qui est en général une des matières du programme le mieux enseignées ; l'*histoire*, avec le caractère familier et populaire qui lui convient à l'école ; la *géographie*, débutant non plus par des définitions cosmographiques, mais par le plan de la classe et de la cour d'école ; le *dessin*, qui sans doute n'est pas encore enseigné aussi couramment que l'écriture, comme l'espèrent quelques esprits peut-être trop confiants, mais qui tout au moins a pris et prendra, dans les études primaires, une place de plus en plus importante ; l'*enseignement agricole*, justement cher à tous, aux instituteurs aussi bien qu'aux populations, et auquel une loi récente vient de donner la plus heureuse extension.

Le développement que les instituteurs ont spontanément donné à quelques sujets accessoires est significatif et de bon augure : plusieurs, on le verra dans ce volume, s'exercent non seulement à faire, mais à préparer, pour la classe ou pour la promenade, de solides *leçons de choses :* s'ils présument quelquefois trop de cet utile exercice, s'ils vont jusqu'à l'appliquer à la description des appareils de physique les plus compliqués, 't un tort dont nul ne s'offusquera et que l'expérience suffira

bien à corriger : l'important est d'avoir saisi, comme ils l'ont fait, la nécessité pour notre enseignement primaire de parler beaucoup plus aux yeux et un peu moins à la mémoire. C'est au même résultat que concourent diverses institutions qui ont donné lieu dans ce volume à d'intéressantes études et qui, sans être absolument neuves, sont l'objet d'une faveur toute nouvelle de la part du corps enseignant; citons surtout les *musées scolaires*, dont les bienfaits se feront encore mieux sentir quand on s'occupera moins d'avoir un beau musée que de le *faire*.

Nous n'avons pas oublié, dans nos recherches à travers cette humble littérature, la part à faire aux institutrices; quelques-uns des morceaux qu'on lira sûrement avec le plus de plaisir leur sont dus : on y trouvera de judicieuses remarques sur l'éducation de la jeune fille, des vues toutes pratiques, toutes naturelles et toutes pleines de sens sur le rôle de la femme dans le ménage et même dans la ferme, et d'aimables causeries sur un enseignement féminin par excellence, qui n'est, en aucun pays, plus général, ni mieux entendu que dans nos écoles de filles, l'enseignement de la couture et des travaux d'aiguille.

Une impression restera, nous le croyons, à qui aura parcouru ce volume, malgré ce qu'il a de sévère et de technique : c'est qu'il y a dans l'enseignement primaire, comme il se donne et doit se donner aujourd'hui, une ampleur, une variété, une richesse d'intérêt que beaucoup ne soupçonnent pas.

Comme ces simples notes prises au hasard dans le portefeuille de nos instituteurs nous transportent loin de l'ancien maître d'école, étroitement asservi à une tâche ingrate, mécanique et fastidieuse! Que de choses, au contraire, et que de vie dans cet enseignement populaire d'aujourd'hui! Que de questions, que de problèmes, que de nobles soucis se disputent le temps et les pensées de l'instituteur ou de l'institutrice! Et comme cette recherche infatigable du mieux, ce retour sans cesse nécessaire aux études pédagogiques doit élever forcément le niveau intellectuel et moral non seulement des élèves, mais du personnel enseignant! Ajoutez-y, ce qui n'est pas une simple coïncidence, ce goût qui se développe aujourd'hui chez un

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

TRAVAUX

D'INSTITUTEURS FRANÇAIS

De si beaux sentiments vous concilieront l'estime et la vénération universelles; la bonne humeur assaisonnera des leçons données avec intérêt, reçues avec plaisir ; vos avis seront des oracles ; une parole suffira pour encourager les bons et contenir les autres dans le devoir ; vous vous plairez avec les enfants, ils se montreront heureux de vous avoir pour maître ; les heures passeront fructueuses et rapides ; votre école sera l'image de la famille, le foyer qui éclaire l'intelligence, l'asile des plus austères vertus ; tranquille, l'esprit en paix, la conscience satisfaite, vous pourrez suivre jusqu'à la dernière limite le cours de votre carrière, et un trésor d'affections couronnera votre vieillesse.

Ce n'est pas assez, mon ami, de payer à l'enfance une dette affectueuse de dévouement ; vous ne rempliriez qu'imparfaitement le vœu des familles et de la société si vous ne possédiez cette autre qualité non moins essentielle : *Le respect de vous-même.*

On a dit avec raison que si la dignité extérieure n'est pas encore la vertu, elle en est presque toujours la marque et comme l'expression. Que votre tenue soit décente et témoigne du prix que vous attachez à la propreté ; qu'elle offre aux regards l'aspect, non d'une recherche affectée, mais d'un arrangement sévère, en harmonie avec votre modeste condition ; que par son extrême simplicité, elle soit une continuelle protestation contre cette tendance au luxe qui tourmente notre époque : manie déplorable, imprudente, dangereuse, qui substitue la gêne à l'aisance, quand elle n'engendre pas la ruine. Qu'à l'école surtout, elle soit irréprochable ; si votre extérieur est négligé, si votre maintien annonce l'incurie, de quel droit viendrez-vous imposer à vos élèves un devoir que vous enfreignez sans souci pour votre autorité, sans considération pour l'exemple, qui est pour vous de rigueur ?

Loin de vous donc ce manque de vigilance dans les soins du corps, ce laisser-aller qui frise la paresse et blesse les égards dus à l'enfance. Également éloignée d'une vanité offensante et d'une indigence que rien ne saurait justifier, votre mise présentera toujours le caractère sérieux qui convient à la gravité de vos fonctions ; c'est le seul moyen de vous assurer la bonne opinion des parents, le respect des enfants, l'estime de vos semblables.

Dans vos relations avec le public, que vos manières soient polies, votre démarche naturelle, votre conversation simple,

correcte, sans apprêt; votre air réservé, exempt de ce pédantisme ridicule, qui révèle la sottise et dont le moindre effet serait de prévenir en votre défaveur. Soyez sobre de paroles, ne vous permettez jamais de révélations indiscrètes; dès l'instant où vos confidences sortent du cercle de vos devoirs, elles deviennent illicites ; ce sont des propos irréfléchis que vous débitez sans nécessité comme sans convenance, c'est du commérage. Vous ne devez de communications que dans le cas où elles vous seraient demandées sous le sceau du secret et dans l'intérêt des familles. Ici surtout que la sincérité préside à vos entretiens ; pas un mot de hasardé ; franc, précis, mesuré, tel doit être votre langage. Aller au delà, initier les étrangers aux faits et gestes de votre école, c'est plus que de la légèreté, c'est une imprudence, une espèce de délation qui ne peut que vous nuire. Je vous conseillerai la même tenue à l'égard des enfants qui ne sont plus soumis à votre direction ; ne parlez d'eux qu'en bien, et si vous ne le pouvez sans blesser la vérité, gardez le silence : médire est toujours mal ; médire d'anciens élèves, c'est indigne.

Au village, il est plus d'une fête de famille où vous serez convié. C'est là une politesse, une marque d'intérêt à laquelle il ne vous est point interdit de répondre. L'esprit, comme le corps, a besoin de délassement, et je ne vois pas de plus agréable distraction, de diversion plus utile à vos rudes labeurs que ces réunions où d'ordinaire pétille une joie innocente, où l'âme s'épanche au sein d'une douce intimité. Mais alors que rien ne vienne en troubler la sérénité. Ne vous écartez jamais des lois de la tempérance ; ne vous permettez aucun discours qui puisse choquer la bienséance ; observez envers tout le monde la plus stricte civilité. Soyez insensible à ce dicton populaire qu'on aime à invoquer comme pour couvrir d'un prétexte le relâchement de sa conduite : *il faut agir comme les autres*, dira-t-on, et ne pas vous distinguer par des façons individuelles, originales. Vous n'êtes point dans la position de ceux dont les actes ne tirent pas à conséquence ; vous avez charge d'âmes, et votre moralité ne doit être suspecte pour personne : il faut que partout on trouve en vous un modèle de gaieté honnête, de sage réserve ; que partout la prudence règle vos actions. Vous montrerez donc en toute circonstance une noble fermeté; vous ne vous laisserez ni entraîner par des provocations, ni intimider par de vaines plaisanteries ; ce serait abjurer votre indépendance, vous constituer l'esclave de dan-

gereuses subtilités, vous placer au-dessous de l'estime de vos concitoyens.

Vous avez trop de jugement, mon ami, pour vous oublier au point de fréquenter ces lieux de dissipation où des hommes, même respectables, abusent quelquefois de leurs loisirs. Là les idées s'exaltent ou s'affaissent, l'esprit se dissipe, le sens perd de sa droiture, la raison s'égare, et il est bien difficile que dans un tel milieu, la vertu ne s'altère point. Pourquoi alors y paraître, ne fût-ce même qu'une fois ? N'avez-vous pas dans votre bibliothèque de quoi charmer vos heures de liberté ? Ne pouvez-vous les passer dans la familiarité de quelque auteur de choix où, tout en vous instruisant, vous puiserez à une source de jouissances pures, mille fois préférables aux propos légers, aux discours frivoles, toutes choses qui ne laissent après elles que le vide et l'ennui ? Et en dehors de ces lectures, nécessaires, indispensables à l'entretien du fonds de votre savoir, que les années ne tarderaient pas à amoindrir, pourquoi ne rechercheriez-vous pas la société de personnes recommandables dont la conversation vous éclaire, dont les conseils tournent à votre avantage ? On ne peut que gagner au contact des gens de bien : le sentiment s'épure, la pensée s'élève, une secrète ardeur pour le bien s'empare de l'âme ; c'est une atmosphère délicieuse où l'on respire comme un parfum de vertu qui nous rend le devoir facile et doux. Comme des promeneurs qui gardent sur leurs vêtements l'odeur des fleurs et des arbrisseaux au milieu desquels ils ont passé, ainsi au contact des honnêtes gens nous retenons une partie de la grâce dont ils sont remplis.

Disons maintenant un mot de votre intérieur, de votre conduite privée. Vous ne vous montrerez digne d'élever la jeunesse qu'autant que votre vie intime, la vie de famille, sera la confirmation éclatante de vos enseignements. La divine Providence vous a conservé un bon père, une tendre mère, qui ont usé vingt ans de leur existence, qui ont engagé peut-être une partie de leur avoir pour vous créer un sort meilleur ; sachez vous souvenir. Que vos délicates attentions, que vos soins empressés, rendent serein le soir de leur vie. N'est-ce pas une grande et belle chose de travailler pour les siens et de leur témoigner combien leur dévouement est apprécié ? Ce devoir sacré, que la nature nous impose, fera, j'en suis certain, vos plus chères délices. L'ingratitude pourrait-elle trouver place dans un cœur bien né ?

Si vous deviez faire choix d'une compagne, mettez au premier rang les qualités morales ; recherchez avant tout cette sagesse de conduite, cette aménité de caractère, cette bonté de cœur qui assure la paix du ménage et orne le foyer. Sans doute les grâces extérieures ont aussi leur prix, les avantages matériels ne sont pas à dédaigner, mais ces considérations sont d'un ordre tout à fait secondaire ; des vues plus élevées doivent guider vos préférences. Il est de la plus haute importance que votre femme comprenne et accepte ce qu'il y a de particulier dans votre position ; que, raisonnable autant qu'aimante et dévouée, elle se résigne à une existence ennemie du luxe, passée loin du bruit de la foule ; qu'animée de cet esprit de prévoyance et d'économie qui se concilie si bien avec l'austère pratique de tous les devoirs, elle ait horreur de toutes les dépenses inutiles ; qu'elle s'étudie à diriger, dès le berceau, le naturel de ses enfants, afin de les soustraire à toutes les impressions mauvaises ; que de bonne heure elle les accoutume au travail, à la docilité, à toutes les vertus qui constituent la bonne éducation, bienfait inappréciable, œuvre patiente, laborieuse, qui réclame le cœur d'une mère, dont elle est l'une des plus belles prérogatives. Ces ressources précieuses, vous les trouverez dans une épouse nourrie des principes de religion, d'honnêteté, de modestie. Son influence contribuera puissamment à adoucir votre tâche, à la rendre plus attrayante, plus profitable. Ne négligez donc aucune précaution pour arriver à un résultat si désirable. A force de prévenances, d'affectueux encouragements, efforcez-vous de faire régner au sein de votre famille l'union la plus parfaite; la douce gaieté, inséparable du contentement du cœur, habitera sous votre toit. Étrangère aux querelles, aux discussions du dehors, votre paisible demeure ne laissera échapper rien de blessant pour personne; la douleur y trouvera des consolations, l'inexpérience, d'utiles conseils, et chacun, en visitant cet intérieur aussi simple qu'honorable, pourra se convaincre que le bonheur est loin d'être le partage exclusif de l'opulence.

En résumé, mon ami, la politesse, la propreté, les bonnes manières ne sont pas pour l'instituteur consciencieux des détails indifférents. Tout ce qui frappe les regards du public ou qui touche à sa vie privée a son influence. Par son exemple, il peut aider efficacement à entretenir, dans les relations sociales, ces bienveillances mutuelles, ces dehors aimables, cette urbanité qui en fait le charme. Attentif à veiller sur les

autres, il doit veiller non moins assidûment sur lui-même, afin de réprimer ses impatiences, d'améliorer sans cesse son caractère. Doux sans faiblesse, sévère sans dureté, se faisant pour ainsi dire petit avec les petits, le bon maître est également craint et aimé. Sa volonté calme et forte suffit pour maintenir dans sa classe l'ordre et la convenance. Aussi n'y entend-on jamais de vilains mots, d'expressions blessantes : tout y respire la modestie, la retenue, la sagesse. De sorte que les enfants, accoutumés à vivre dans ce milieu honnête, n'ont plus, pour pratiquer la vertu, qu'à copier leur maître.

Les développements que j'ai donnés à ce chapitre vous feront comprendre la haute importance des matières qu'il décrit. *L'amour des enfants et le respect de soi-même*, voilà la preuve non équivoque d'une vraie vocation. D'ailleurs, c'est parce que vous avez ressenti, pour la pratique de ces deux vertus, une disposition claire, évidente, que vous avez reconnu que Dieu vous appelait à élever les enfants. Ce n'est donc point vous qui, à la tête d'une école, vous contenteriez d'une bonne tenue matérielle, qui seriez satisfait d'un enseignement donné avec zèle, mais au hasard et sans suite. Vous vous croiriez coupable de traiter ainsi l'enfance à la légère en l'instruisant sans une préparation suffisante. Pénétré au contraire de toute l'étendue de vos obligations, vous préparerez chaque jour la mission de chaque jour; vous donnerez à tous l'exemple de l'activité et du travail, cette grande loi de la nature à laquelle il importe que l'homme se soumette dès ses premières années. Alors seulement vous pourrez marcher avec confiance vers le but que vous vous êtes proposé : le succès ne manquera pas à vos généreux efforts.

J. THIERY.

Extrait des *Principes de Pédagogie pour l'instruction primaire*, par J. Thiery, instituteur à Saint-Laurent (Meuse).

L'INSTITUTEUR, SA VOCATION, SES JOIES ET SES PEINES.

Écueils : satiété, faiblesse. l'isolement intellectuel et ses conséquences; remède.

« Allez en avant et la foi vous soutiendra. »
D'ALEMBERT.

Nous ne voulons pas sonder, cher lecteur, les motifs qui ont pu vous engager à entrer dans la carrière de l'enseignement; nous sommes de ceux qui sont persuadés que celui qui l'a préférée à toute autre, est un esprit au-dessus du vulgaire; non pas que nous admettions que des motifs humains aient été absolument pour rien dans sa détermination; car il est juste, il est sage et prudent de prendre soin d'établir sa vie et de songer à la fois à se procurer un certain bien-être et à assurer son avenir et celui des siens. Mais quelque respectables que puissent être ces considérations, nous croyons qu'elles n'ont pas été des motifs déterminants pour la grande majorité des instituteurs. Presque toujours la vocation d'instituteur, comme celle de prêtre, naît de l'enfance. Dans une école, l'instituteur a remarqué un élève intelligent, réservé, raisonnable, d'un jugement droit, d'habitudes et de goûts simples et paisibles; cet enfant, il l'a entouré de soins particuliers; des parents sages et vertueux ont joint leurs efforts aux siens pour l'encourager; peu à peu sa vocation a grandi, et un jour il a déclaré que son désir, sa seule pensée était de se faire instituteur.

L'école normale ou un bon maître a fait le reste, et notre jeune homme est devenu instituteur, et le plus souvent, dès le début, un bon instituteur. Plein d'ardeur et d'enthousiasme, prêt à tous les sacrifices et à tous les saints dévouements, rempli des espérances qu'excite encore en lui ce vague, cet inconnu gros de promesses dont son âme naïve ignore les douloureuses déceptions, notre jeune instituteur, si l'excès et l'indiscrétion de zèle ne l'ont pas porté à des exagérations imprudentes, a fait du bien, a obtenu des succès, et il s'est senti vraiment heureux.

Mais, hélas! au bout de quelques années, tout change. L'ardeur s'est éteinte, la tiédeur a succédé à l'activité, l'illusion a fait place à la réalité des choses, et l'indifférence et le doute sont venus, la force a molli devant les obstacles; la classe est

devenue fatigante, ennuyeuse; elle n'est plus qu'un joug impatiemment supporté; en un mot, toute la vocation a sombré, et l'instituteur, s'il n'a pas quitté la place pour se réfugier dans l'industrie, le commerce ou le bureau, n'est plus qu'une *machine à lire, à écrire, et à calculer*, il n'exerce plus qu'un cruel métier! D'où peuvent provenir un changement si complet, une chute si regrettable? Nous les avons entendu attribuer à la satiété et à la faiblesse. Par la *satiété*, dit-on, l'instituteur s'est habitué à toutes les jouissances que lui permettaient sa profession; il est persuadé qu'il les a toutes épuisées; dès lors, il les trouve insipides et n'en veut plus. — Par la *faiblesse*, il plie, il capitule sans combat, sans effort, devant des difficultés dont il se riait autrefois et qu'il bravait avec un courage héroïque. Il serait à la fois victime d'une erreur et d'une défaillance; il se serait amoindri par l'esprit et le cœur et ne serait plus à la hauteur de sa tâche. Puis, comparant sa profession à d'autres, il finirait par se persuader que toutes les difficultés appartiennent à la sienne, qu'il n'en existe pas ailleurs, ou du moins qu'elles y sont bien moins nombreuses.

Sans vouloir nier l'importance de ces diverses causes qui affectent tous les hommes et les portent à l'inconstance, nous croyons que le changement dont nous avons parlé a sa source ailleurs, et que la véritable pierre d'achoppement pour les instituteurs se trouve dans leur *isolement intellectuel*.

Isolés les uns des autres, les instituteurs ne peuvent ni se connaître ni s'apprécier, par conséquent ni s'éclairer, ni s'encourager ou se soutenir par un échange mutuel d'idées et de vues. Abandonnés à eux-mêmes, chacun fait comme il peut ou comme il l'entend, fait des essais plus ou moins heureux ou marche à tâtons et à l'aventure. Faut-il s'étonner alors si le découragement le saisit, si le doute et le dégoût l'assaillent et s'il se transforme en machine!

Et dans un autre ordre d'idées, ne peut-on pas affirmer que maint instituteur ne se serait pas laissé entraîner dans l'abîme s'il avait été conseillé par un ami dévoué, sincère et désintéressé! Mais où trouver cet ami si précieux, si ce n'est parmi ses confrères?

Le seul remède à ce mal est, à notre avis, le rétablissement général des conférences pédagogiques.

L'institution de ces réunions aurait pour but immédiat d'arracher les instituteurs à leur isolement intellectuel et de les initier aux meilleures méthodes d'enseignement. Les con-

férences sont aussi le seul moyen de créer parmi eux l'esprit de corps, cet esprit qui fait qu'on s'entend, se comprend, se devine de partout; qu'on n'a qu'une voix, qu'un cœur, qu'une volonté quand il s'agit de ce qui intéresse le corps ou un de ses membres; cet esprit qui fait qu'on se soutient intellectuellement, moralement et matériellement, et qui a pour devise : Tous pour chacun et chacun pour tous ; cet esprit qui réalise cette belle pensée de M. Villemain : « Ce qu'il importe, c'est de fortifier dans le maître ce point d'honneur de profession, cette solidarité des consciences qui fait d'un devoir partagé et surveillé par plusieurs, une obligation plus forte pour chacun; cet esprit qui se résume dans ce précepte du divin Maître : Aimez-vous les uns les autres ! »

Si notre voix est trop faible pour être entendue, écoutez celle d'un homme dont la compétence est incontestable et dont les écrits n'ont pas été sans exercer une grande influence sur la diffusion de l'enseignement primaire dans notre pays :

« Le plus grand nombre des instituteurs, dit M. Eugène Rendu, à leur début sont pleins de zèle et de volonté de bien faire... Bientôt, éloignés les uns des autres, ne pouvant se faire part réciproquement des difficultés qu'ils rencontrent ou des succès qu'ils obtiennent, déconcertés souvent par des tentatives infructueuses, ils cèdent insensiblement à l'influence du milieu qui les entoure. Le découragement éteint le zèle et la routine reprend son empire. Vous aviez un *instituteur;* au bout de quatre ou cinq ans, vous ne trouverez plus qu'une machine à *lire*, à *écrire* et à *chiffrer*. »

A ce mal, il n'est guère, croyons-nous, qu'un remède : c'est l'établissement des conférences pédagogiques.

STOLZ.

Extrait d'un mémoire intitulé : *Essai sur l'organisation matérielle d'une école*, par M. Stolz, inspecteur primaire à Cosne (Nièvre).

DES RAPPORTS DES MAÎTRES AVEC LES PARENTS.

Mon cher ami,

Il est aussi difficile que nécessaire de s'entendre complètement avec les parents, sur le but de l'éducation à donner à leurs enfants, et les moyens d'y atteindre.

Il y a en effet ceux qui ne portent pas leurs regards au delà de cette vie et ne rêvent pour leur fils qu'une instruction capable de leur procurer une place au soleil et de les mener à la fortune, si le hasard les favorise.

Il y a ceux qui voudraient supprimer pour leurs enfants toute instruction et toute pratique religieuses.

Il y a les catholiques tièdes qui acceptent une petite dose de religion, mais craignent un excès de vertu.

Il y a les catholiques convaincus qui tiennent à ce que leurs fils le soient aussi avant tout.

Il y a ceux qui désirent sincèrement que leurs enfants soient d'honnêtes gens, et il y a aussi ceux qui leur enseignent, dès le berceau, la ruse, la dissimulation, l'art de tromper et de prendre sans se laisser prendre ni tromper.

Il y a encore ceux qui ont des systèmes sur tout, qui voudraient remanier programmes et règlements selon leurs courtes visées, retrancher ici, ajouter là, qui ont même leurs petits procédés qu'ils vous soumettent en jurant, du ton le plus orgueilleusement modeste du monde, qu'ils n'y entendent absolument rien.

Il y a enfin ceux qui soutiennent que l'on peut toujours conduire les enfants par la force de la raison, et ceux qui, admettant la nécessité des pensums, n'en trouvent aucun qui soit de leur goût.

Je n'en finirais pas, si je voulais passer en revue toutes les différences que l'on rencontre en fait d'éducation, d'une famille à une autre, et, dans certaines familles, d'une année, d'un jour même à l'autre.

Où est le fil d'Ariane qui permettra au jeune maître de se diriger dans ce dédale? Je l'ignore; tout ce que je sais, c'est qu'il faut posséder à fond le règlement et s'y tenir quand même; c'est qu'on ne peut s'y tenir sans une grande fermeté de caractère et beaucoup de tact et d'affabilité. Toutes choses rares au début de la carrière, alors que, fort de ses bonnes intentions, on s'indigne si facilement de les voir méconnues.

Nous voudrions persuader aux jeunes maîtres surtout, qu'on peut tout dire aux gens, qu'il n'y a que le ton et l'intention qui les blessent. Par conséquent, qu'ils doivent s'exercer de bonne heure à se posséder, à n'être surpris de rien, — à se découvrir devant ceux qui les abordent le chapeau sur la tête; nous voudrions aussi faire comprendre aux femmes d'instituteurs qu'elles ne peuvent sans danger s'immiscer dans les rapports

avec les parents en ce qui concerne les élèves. Elles s'exposent, par là, à perdre beaucoup de temps, à gêner leurs maris, qui pourraient se trouver forcés ou de les contredire ou d'induire les parents en erreur. S'il n'est pas toujours facile au maître le plus expert de savoir au juste ce qu'il doit penser d'un enfant, ni s'il est expédient de s'en ouvrir aux parents, et dans quelle mesure il faut louer ou blâmer, en un mot ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, comment la femme le saurait-elle? Il y en aurait long à dire sur ce chapitre; mais je ne veux plus exposer ma voisine à faire la grimace en me lisant par-dessus l'épaule de son mari. Je passe donc à d'autres sujets.

J'ai dit qu'il faut connaître le règlement et s'y tenir, parce que c'est le meilleur moyen de couper court aux prétentions capricieuses de certains parents. J'avais un jour un enfant qui, sous un prétexte ou sous un autre, s'absentait de la messe chaque dimanche. On se levait tard ce jour-là, et l'enfant ne pouvait être prêt; je répondais au père que ma femme avait plus d'enfants à habiller que la sienne, et qu'elle savait en sortir. A bout d'arguments, le père me déclara qu'il était libre-penseur, et qu'il prétendait élever son fils comme il l'entendait. Ceci est votre affaire, lui dis-je, mais mon règlement ne prévoit pas ce cas-là; libre à vous d'en réclamer les modifications; mais tant qu'il existera, vous conviendrez que je n'ai qu'une chose à faire, c'est de l'observer. Et son fils fut exact à la messe à partir de ce moment-là.

Il y a un tour à donner aux meilleures raisons qui en double la valeur. A mon début ici, j'avais en classe deux frères, fort braves gens aujourd'hui, mais alors détestables écoliers, que le soleil de mai, les nids, les hannetons, les papillons m'enlevaient des mois entiers. A la fin, je refusai de les recevoir; c'était le seul moyen de faire réfléchir les parents, très-honnêtes, mais très-bornés. On vint me voir, me prier, me supplier, je fis semblant de demeurer inflexible; enfin on me députa une brave femme du hameau qui, *recordant* le catéchisme aux enfants du voisinage, se croyait aussi quelque peu *dame d'école*. Je la laissai patiemment égrener son chapelet de prières et d'arguments... et comme je n'en paraissais pas touché, elle s'écria : « — Mais, Monsieur, savez-vous bien que vous êtes sévère ! — Voudriez-vous bien me dire, lui répondis-je, à quoi vous vous occupez? — Je lessive — Fort bien! Et quand on vous donne du linge sale, vous le frottez tant qu'il n'y reste plus de souillure? — Oui, certainement — Eh

bien ! je fais comme vous. Voudriez-vous donc que je prisse moins soin de l'âme de ces enfants que vous de leurs chemises? » Elle partit en riant, et s'en fut convaincre les parents que ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de me prêter la main et de se montrer plus fermes avec leurs enfants.

Une autre fois, vers sept heures du soir, m'arrive un père qui redemande avec colère son fils retenu par un professeur. Je l'écoute avec un calme imperturbable, et le regarde d'un œil tranquille. Ce regard produit toujours un effet magique sur un homme en colère, il ne tarde pas à dissimuler les siens; le ton baisse, il bégaye, et souvent la première syllabe d'un mot vient mourir sur ses lèvres. « Est-ce tout? lui dis-je. » Il me regarde sans répondre. « Voyons, mon ami, continuai-je; vous êtes un homme, et il n'est pas besoin de vous fâcher pour vous expliquer avec moi; entre hommes, on s'entend. Dites-moi, que faites-vous tout le jour? — Je tisse. — Et pour qui? — Pour monsieur H... — Quand vous avez achevé de tisser une pièce d'étoffe, il vous paye? — Oui, sans doute. — Et alors vous en tissez une autre gratuitement pour lui rendre service? — Moi! vous plaisantez!... — Non, mon ami, je ne plaisante pas du tout. Comment! vous ne voulez rien faire gratuitement, vous, pour le patron qui vous fait gagner votre vie, et voici un professeur qui ne vous doit rien, qui n'attend rien de vous, qui n'est obligé qu'à six heures de classe, et peut disposer du temps qui lui reste pour donner des leçons ou tenir des écritures qui lui seraient bien payées; il renonce à cet argent qu'il pourrait gagner si légitimement, et s'enferme, tout fatigué qu'il est, dans sa classe avec votre enfant, pour lui apprendre à vous obéir et à vous aimer, pour lui faire étudier les leçons que vous auriez dû lui faire étudier chez vous, pour lui faire écrire les devoirs que vous auriez dû lui faire écrire chez vous, et vous n'avez pour lui que de la colère et des injures ! Allez le remercier, lui dis-je, en lui indiquant la porte du professeur — Vous avez raison, monsieur, » me répondit-il vivement; et il partit en tourmentant sa casquette. Il reparut bientôt, tout honteux, et en repassant rapidement, il me jeta cette excuse : « C'est ma femme qui m'a monté la tête. »

Ce brave homme avait, sans s'en douter, révélé un mal uni-
el. On peut affirmer, en effet, que, neuf fois sur dix au
is, quand un ouvrier, quand un père vient se plaindre,
que sa femme l'a poussé à bout.

ıcore un exemple pour finir. J'avais mis en retenue, un

dimanche, un bonhomme qui avait été marauder. Le père vint, vers une heure, le réclamer, assez mécontent. « Il a maraudé, hier, un tel jardin à telle heure, lui dis-je. — Mais, monsieur, il n'a pas quitté la maison. — Mes renseignements sont certains. — Il n'est pas possible que ma femme m'ait trompé. — Elle a pu se tromper. — Je vais m'en assurer » (c'était un voisin). Il sort, et revient parfaitement convaincu de l'innocence de son fils. J'appelle l'enfant. « N'as-tu pas été, hier, à telle heure, dans tel jardin, avec tel et tel, lui demandai-je? — Si fait, » me répondit-il sans hésiter. Le père me regarda, rougit et s'échappa.

. . . . . .

Vous avez beaucoup ri, m'écrivez-vous, de la déconvenue de Mlle Clotilde et Mme sa mère, que je vous ai racontée dans une de mes précédentes lettres, et je le comprends. Mais n'allez pas croire que ce soit là un fait isolé. Vous trouverez partout, plus ou moins, cette exagération de l'amour maternel, et elle sera pour vous, je vous en préviens, une source intarissable d'ennuis. Dans ma carrière déjà bien longue, je ne crois pas avoir rencontré un seul cœur de mère qui se résignât absolument à croire à la mort de son enfant à l'agonie; je n'en ai guère vu davantage admettant franchement, sincèrement que leurs fils ne méritaient aucun prix; il y en a même assez peu qui conviennent, sans arrière-pensée, que leurs enfants méritent moins de prix que ceux de leurs voisins. Leurs raisonnements sont curieux; telle mère tient d'un bambin de huit ans que son fils privé de prix ou à peu près, est bien plus instruit que son camarade chargé de couronnes; telle autre tient de son voisin (qui ne sait que lire) que son fils possède une magnifique écriture. Cette autre, dont le fils parle comme elle, à tort et à travers, l'estime bien plus capable que son heureux condisciple qui parle peu et s'exerce à réfléchir.

Et puis il en est qui se figurent qu'une distribution de prix doit s'étendre à tous les écoliers, comme la distribution des secours, au bureau de bienfaisance, s'étend à tous les nécessiteux quels qu'ils soient. Il en est aussi qui prétendent que, si les prix doivent récompenser les bons élèves, ils doivent encourager les autres, de même sans doute, pour continuer la comparaison, que les bureaux de bienfaisance donnent le pain aux forts et la potion aux malades. Il en est enfin, et ce sont les

plus aisés, dont la vanité ne veut pas comprendre ce qu'il peut y avoir de salutaire dans l'humiliation infligée à leurs enfants, et que révolte cette manifestation publique de la paresse ou du défaut d'intelligence de leurs fils ou de leurs filles.

Notez que je ne blâme pas, je constate et je déplore une faiblesse générale, funeste et pourtant naturelle. Puissiez-vous ne savoir jamais ce qu'il y a de poignant dans les angoisses qui s'emparent d'un cœur de mère et même de père, à certains moments de la vie de leurs enfants, où, malgré tous les soins, les défauts s'obstinent, grandissent même sans que paraisse le moindre germe des bonnes habitudes, des vertus dont on leur donne l'exemple et qu'on demande au ciel pour eux.

A côté de ce sentiment-là, il y en a d'autres qui valent moins. Tous les peuples, et surtout les Français, paraît-il, se payent volontiers de mots et d'apparences, et les hommes sont d'ordinaire plus attentifs à paraître ce qu'ils devraient être qu'à être en effet ce qu'ils veulent paraître. Ils finissent par se persuader qu'ils ont raison, et je ne serais pas loin de croire que plus d'un sans-culotte ne crût avoir inventé la liberté, parce qu'il avait écrit sur tous les murs : Liberté, Égalité, Fraternité, — ou la mort!

Nous tenons surtout à l'égalité; tous les Français sont égaux devant la loi, disait la Charte; mais je trouve que dans notre pays d'égalité, on est singulièrement friand d'un bout de privilège. Les uns veulent qu'on fasse parler les lois selon leurs intérêts; les autres ne croient pas que les règlements soient faits pour eux; d'autres se fâchent si les faveurs officielles ne pleuvent pas sur leurs électeurs et leurs protégés. Jean veut que le garde champêtre respecte ses poules qui s'égarent dans les blés de son voisin; Pierre me demande une discipline à part pour son fils, des voisins de classe choisis et des prix à foison; Madame X... boude le curé qui n'a point placé son fils en tête de son catéchisme. Bref, c'est une épidémie dont il faut souffrir et se préserver le plus qu'on peut. C'est le cas de faire de la médecine préventive, de se couvrir de vinaigre ou d'une moustiquaire.

Voici mon ordonnance; vous la connaissez déjà :

1° Des bulletins hebdomadaires, mensuels ou tout au moins trimestriels, qui empêcheront les parents de se faire illusion sur le travail et la valeur de leurs enfants; 2° des examens publics, qui atteindront encore plus sûrement le but; 3° expliquer dans vos visites aux familles, et dans votre premier discours,

le but des distributions de prix que l'on fait dans les écoles.

Voici quelques idées à développer : L'école doit donner à l'homme une santé robuste, une instruction conforme à ses besoins, des habitudes de propreté, de politesse, d'ordre, d'économie, de travail, avec un sincère amour de Dieu, de sa patrie, de ses parents et du prochain. Or, dit l'Écriture, l'homme est enclin au mal dès sa jeunesse ; et pour l'amener à faire le bien et à se détourner du mal, on ne peut, à cet âge surtout, compter sur la puissance de la raison qui ne fait que naître, ni sur celle du sentiment, qui, du moins dans la première enfance, réside parfois autant dans l'estomac que dans le cœur ; on aura beau bâtir des systèmes, on en reviendra toujours à ces deux termes : châtiment et récompense. Dieu lui-même n'agit pas autrement ; aux méchants il montre l'enfer, il ouvre le ciel aux justes. Cette loi s'étend même à la nature : il faut greffer, tailler, écheniller, il faut aussi cultiver et fumer.

Parmi les récompenses promises aux enfants, se placent, en première ligne, à leurs yeux et souvent aux yeux de leurs parents, les prix. Ce point de vue est exagéré et dangereux. Dites-leur souvent qu'ils doivent travailler à s'instruire, à devenir bons, tout d'abord parce que Dieu le veut, et quand ils n'auraient à attendre aucun prix ; dites-leur que ces récompenses leur sont offertes pour les exciter au travail, comme on tend une fraise à un enfant pour l'exciter à marcher ; dites-leur que ne travailler que pour des points et des prix, c'est imiter le chien et le cheval qui dansent pour un morceau de sucre ; dites-leur enfin que s'ils travaillent par amour du devoir, Dieu bénira leurs efforts, soutiendra leur zèle, éclairera leur intelligence, et qu'ils obtiendront de la sorte tout ce qu'ils peuvent désirer ici-bas, des bons points, des prix, l'affection de leurs parents et l'estime de leur maître.

Mais pour que les prix soutiennent le zèle et la bonne volonté, il ne faut pas les donner indiscrètement. Donner le prix à un paresseux, ce n'est point l'encourager au travail ; c'est lui prouver, au contraire, que le travail n'est pas indispensable pour réussir. J'ai eu longtemps cette faiblesse-là ; je m'en suis corrigé en voyant qu'elle allait, comme toutes les faiblesses, à l'encontre du but que je voulais atteindre.

Si vous ôtez un prix à un élève méritant pour le donner à son voisin paresseux ou malheureux, vous commettrez bel et bien une injustice. Vous m'objecterez, sans doute, qu'on voit tous les jours des ouvriers rangés, économes, payer des impôts

non-seulement pour donner du pain à leurs compagnons malheureux, mais encore à ceux que fascine le petit verre ou que fâche le soleil levant. Ce sont là des misères inséparables de toute société humaine, mais dont il faut garantir l'école, où l'on doit s'habituer à croire, ce qui est généralement vrai, que dans la vie on récolte ce que l'on sème.

Terminons : des hommes sérieux, frappés des inconvénients des distributions de prix, en ont provoqué la suppression. Je crois qu'ils ont tort. Les tempêtes qui s'élèvent à ce sujet, entre les rivaux, entre les familles, contre l'instituteur, ne durent que ce que durent les tempêtes, l'espace de quelques jours. Ce qui est le plus à craindre, c'est que des succès trop complets ne fassent tourner de jeunes têtes, et que des lutteurs sérieux, malheureux, ne doutent de la puissance du travail et de la persévérance. Il appartient au maître de prévenir, dans les derniers jours de classe, ces fâcheuses conséquences d'une excellente institution.

A. FAIDHERBE.

Extrait des *Lettres sur la pédagogie*, de M. Alexandre Faidherbe, instituteur à Roubaix (Nord).

DISCIPLINE DES ÉCOLES PRIMAIRES.

Première lettre.

Mon cher élève,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites l'honneur de me consulter sur la discipline qu'il convient d'introduire dans une école primaire. Vous me posez là une question bien ardue et en même temps digne de toute l'attention des personnes vouées à l'éducation de la jeunesse.

Je cède volontiers à votre louable désir ; mais n'attendez pas de moi un exposé philosophique sur la matière ; c'est de la pratique que je veux vous faire, c'est le fruit de ma vieille expérience que je vous donnerai à méditer.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une bonne discipline, et c'est peut-être la chose dans nos écoles qui laisse encore trop à désirer. Vous trouverez ma supposition sévère, juste même, soit : mais quand je vous aurai énuméré les qualités qui, à mon sens, doivent constituer une bonne disci-

pline, quand vous en aurez saisi le but et les conséquences, vous reconnaîtrez que je n'exagère pas. Sans doute, si nous prenons le mot dans toute la rigueur de sa signification, et si nous disons discipline scolaire comme nous dirions discipline militaire, nous aurons dans l'esprit un ensemble de règles, de commandements, de devoirs auxquels notre élève doit se soumettre de gré ou de force; mais tel ne peut être le caractère de la discipline scolaire, et cependant il faut qu'elle tende au même résultat : l'obéissance. L'obéissance, ce mot magique qui seul produit le bonheur ici-bas autant que le comporte la faible humanité, doit être, chez l'enfant, aimante et persuadée : du moment que votre élève obéit par affection, par la persuasion qu'il remplit un devoir, son éducation et son instruction sont assurées; c'est un honnête homme de plus dans la société. La discipline de l'école doit être constamment à la recherche de cette heureuse conséquence et elle la trouvera, sinon toujours, du moins très-souvent, si elle est douce, paternelle, affable, juste, complaisante, vigilante, persévérante, simple, facile à appliquer et à comprendre. Avec ces qualités, elle formera le cœur de l'enfant à la religion, au travail, à l'ordre, à la politesse, au respect de soi-même et des autres; elle le préparera aux grands et nombreux devoirs de la société par la pratique raisonnée des devoirs de l'école, société rudimentaire de la grande société où chacun de nous joue son rôle, bon ou mauvais, suivant que les impressions scolaires auront été bonnes ou mauvaises.

Méditez bien ces diverses considérations, mon cher élève, et préparez-vous à en faire l'expérience par les moyens éprouvés que je vous indiquerai dans la suite de nos entretiens.

Deuxième lettre.

Mon cher élève,

Parmi les objections que vous me faites sur la lecture de ma première lettre, quelques-unes sont sérieuses et réclament un instant d'examen.

L'école, dites-vous, serait le paradis terrestre, si la discipline, avec les qualités que je lui suppose, pouvait s'allier aux exigences de l'enseignement, aux habitudes locales, aux différents caractères des enfants; vous ajoutez : le temps manquera à une œuvre aussi étendue, car, dites-vous, il faut en-

seigner et non toujours surveiller; enfin vous craignez que les qualités d'une telle discipline n'engendrent les défauts contraires.

J'avoue que vos réflexions ont leur valeur si on s'arrête aux apparences; mais avec celui qui veut et qui peut, et on peut quand on veut, elles s'évanouiront en présence des faits.

Le temps manquera. Mais non, la discipline, c'est l'enseignement, ou plutôt l'enseignement et la discipline sont inséparables; tous les procédés d'enseignement sont ou doivent être des moyens disciplinaires qui concourent à l'éducation et à l'instruction : point d'école sans discipline, a-t-on répété sur toutes les variantes; et puisqu'il en faut une, choisissons celle qui laissera tout le temps légal à l'enseignement tout en contribuant à développer les facultés morales de l'élève. Les habitudes locales, le caractère des enfants peuvent bien quelquefois retarder les bons effets d'une excellente discipline, mais ce ne sont jamais des obstacles insurmontables quand la prudence du maître vient au secours de la persévérance. Reste alors votre crainte de voir les qualités de la discipline dégénérer en défauts contraires.

Vous avez assurément une valeur morale quelconque, et, si minime qu'elle soit, elle sera plus que suffisante pour que votre discipline reste douce sans faiblesse, paternelle sans gâterie, affable sans familiarité, juste sans récrimination, complaisante sans servitude, vigilante sans espionnage, persévérante sans routine, simple et facile sans exclusion. Pour qu'elle soit telle, soyez un commentaire vivant de ce que vous cherchez à mettre dans les habitudes de vos élèves, et vous aurez beaucoup plus à guider qu'à corriger; l'élève se pliera instinctivement à toutes vos volontés cachées sous les diverses formes disciplinaires, et au lieu de ne voir en vous qu'une autorité gênante, il trouvera un ami qui remplit scrupuleusement son devoir.

N. PIERRE.

Extrait d'un travail de M. Pierre, instituteur à Revigny (Meuse).

DE LA FEMME; SON INFLUENCE, SA FORMATION PAR L'ÉCOLE.

La femme par sa nature est un être faible, mais Dieu lui donne en compensation une grande force morale, et, en même temps, il lui permet quelquefois de se servir de sa faiblesse

même pour exercer une influence bonne ou mauvaise dans la société et dans la famille. Il est vrai que cette influence n'est pas toujours directe, mais elle n'existe pas moins. Nous avons de nombreux exemples dont je me bornerai à citer quelques-uns. Adam, trop faible pour résister à Ève, entraîne dans sa chute le genre humain; la reine de Saba attire Salomon dans l'idolâtrie; Esther supplie Assuérus et sauve de la mort le peuple juif; la mère des Macchabées sait trouver dans son cœur assez de force pour encourager ses fils à souffrir le martyre et confirme ses exhortations en mourant à son tour; Véturie, mère de Coriolan, se jette aux genoux de son fils et Rome est sauvée; n'est-ce pas aussi à sainte Monique que nous devons saint Augustin? Blanche de Castille n'a-t-elle pas formé saint Louis? et la France et l'Église ne doivent-elles pas saint Bernard à sa mère Alèthe? Qui ne connaît l'influence d'Isabeau de Bavière et de Catherine de Médicis?

Mais le rôle de la femme est presque toujours plus intime : c'est dans sa famille qu'elle l'exerce. N'est-ce pas elle qui soutient, conseille et fortifie son époux? Ne donne-t-elle pas à ses enfants les premières idées du beau, du bien, du vrai? Ne les prépare-t-elle pas à la destinée qu'ils doivent accomplir plus tard?

C'est encore la femme qui se dévoue pour élever les orphelins, soigner les malades, secourir les blessés. Ce n'est pas seulement comme épouse et comme mère qu'elle exerce son dévouement, elle le fait aussi comme fille, sœur, amie. Sa mission est magnifique, sublime même; elle se résume par ces mots : dévouement, abnégation, sacrifice.

Mais comment la préparer à cette grande destinée! Notre pouvoir à nous, institutrices, est bien petit, ce semble; cependant c'est à l'école que la jeune fille doit recevoir la semence des vertus et l'éducation qui feront d'elle, plus tard, une femme vraiment digne de ce nom.

La jeune fille doit-elle être instruite? Oui, certainement, et beaucoup. Ne faut-il pas qu'elle comprenne et aide son mari, qu'elle le retienne dans son intérieur par le plaisir qu'il y trouve; le pourra-t-elle si elle n'a pas une instruction complète? Elle doit initier ses enfants aux devoirs qu'ils auront à remplir, les prémunir contre les dangers qu'ils rencontreront; comment le fera-t-elle si elle les ignore? Nous pouvons la préparer, la former en quelque sorte par chacune des matières de l'enseignement.

L'instruction religieuse doit avoir le premier pas, car c'est par la religion bien comprise et bien pratiquée que la femme sait accomplir, sinon avec plaisir, au moins avec courage et dévouement, sa tâche souvent si difficile. En effet, l'histoire sainte, l'histoire de l'Église nous fournissent des exemples touchants qui excitent l'admiration et le désir de bien faire. La conduite des élèves nous procure aussi le moyen de former leur cœur : les actes de vertu, de générosité accomplis par quelques-unes d'entre elles, les fautes des autres sont autant de moyens en notre pouvoir pour les exciter à la pratique de la vertu et à la fuite des vices.

La langue française aussi est importante. Sa connaissance apprend à la jeune fille à exprimer ses idées, elle lui fait goûter la beauté de nos chefs-d'œuvre littéraires, elle la prépare à transmettre délicatement et avec choix le meilleur de ses pensées; ainsi elle peut faire du bien par sa simple correspondance où certainement c'est son cœur qui parle, mais d'une manière aimable et attachante. Les narrations, en la forçant à donner une forme à ses pensées, lui permettent de se servir des connaissances acquises dans les autres parties de l'enseignement. Elles exercent la jeune fille à communiquer aux autres ses impressions d'une manière correcte et délicate. Elles développent son goût par le choix intelligent de ses récits et par les épisodes qu'elle peut y glisser; elles l'habituent, pour ainsi dire, à ne donner aux autres que ce qu'il y a de meilleur dans chaque fait; elles la forment à la politesse et à la bonne société. Les narrations préparent la femme à faire elle-même sa correspondance et à pouvoir ainsi satisfaire aux besoins de son ménage, de son commerce et, en cas de nécessité, remplacer ou aider utilement son mari, son frère ou son père. Les dictées peuvent servir à lui faire connaître la manière de tenir une maison, une laiterie, les soins à donner à une basse-cour, à un jardin; elles lui apprennent certains procédés utiles soit sous le rapport hygiénique, soit sous le rapport économique. Elles peuvent aussi lui rappeler les actions héroïques des grands hommes, les actes de vertu, de dévouement d'autres personnages; les principales merveilles de l'industrie, de l'architecture et des beaux-arts; ainsi elles sont comme les aides ou le complément des autres études.

L'arithmétique l'initie à l'ordre et par cela même à l'économie, elle lui apprend à user de son intelligence, de ses talents, de manière à augmenter l'aisance commune en ne né-

gligeant pas cependant la charité et les bonnes œuvres qui nous obtiennent de la reconnaissance et de l'affection, intérêt qui a une bien grande valeur morale.

L'histoire de France lui fait connaître son pays, les victoires qu'il a remportées, les malheurs qui l'ont accablé, les rois qui l'ont gouverné, les grands hommes qui l'ont illustré. Elle peut ainsi aimer sa patrie, et sans faire de politique, elle saura, pour de nobles causes, exciter dans le cœur de ceux sur qui elle a quelque influence, le dévouement poussé quelquefois jusqu'à l'héroïsme.

La géographie est la compagne inséparable de l'histoire; elle fait connaître les endroits où se sont passés les faits historiques, les difficultés physiques qu'on avait à surmonter, les efforts nécessaires pour arriver à ce but. Cette science nous montre les bons rapports qui doivent exister entre les peuples puisqu'ils ont tous besoin les uns des autres, chaque pays ayant des productions particulières nécessaires à tous. Elle nous fait connaître aussi le résultat de l'esprit inventif de l'homme dans le creusement des canaux, le percement des montagnes et des isthmes et la création d'une multitude de chemins de fer. Elle nous porte ainsi à admirer et à aimer le Créateur, qui, en donnant à l'homme de nombreux besoins, l'a en même temps doué du génie, de la volonté et du pouvoir de faire tant de choses si utiles.

Les ouvrages manuels ont surtout une grande importance. Les ouvrages utiles doivent primer, car c'est par eux que la femme peut réellement se rendre nécessaire. La confection, le raccommodage, l'entretien des vêtements de la famille est une grande source d'économie en même temps qu'une occupation agréable, pour ne pas dire une cause de bonheur domestique. Si la fortune a favorisé la femme, elle peut alors, dans ses nombreux loisirs, s'occuper à confectionner des vêtements pour les pauvres, occupation qui chasse loin d'elle l'ennui et lui donne le contentement que procure toute bonne action. Les ouvrages d'agrément ne doivent pas être tout à fait négligés. Il plaît à toutes les jeunes filles d'orner leurs appartements, leur linge de ces jolis petits ouvrages qui se font pendant les moments libres. Les petits travaux donnés en présents sont presque exclusivement des ouvrages d'agrément.

Les récréations ont aussi leur part dans l'éducation. Elles doivent être prises avec discernement, et être la juste récompense du travail, le repos réparateur nécessaire à la santé.

Elles doivent surtout éveiller la gaieté dans les enfants, dilater leur cœur en même temps qu'elles développent leur corps. Point de recherche dans les plaisirs de l'enfance ; que la plus grande simplicité y règne et qu'une surveillance active s'y exerce. C'est dans les récréations que l'enfant se montre tel qu'il est, avec tous ses défauts, car il ne suppose point qu'il est observé ; la maîtresse ayant soin de ne pas gêner ses jeux par des observations inopportunes.

Elle sait profiter de ce précieux moment pour découvrir le mode d'encouragement ou de répression utile à l'une ou à l'autre de ses élèves. Cette étude lui fait connaître le caractère des enfants et en même temps les moyens de le perfectionner ou de le réformer. Les récréations sont un des principaux auxiliaires de l'éducation, que les institutrices ne doivent jamais négliger.

La lecture forme la jeune fille, pourvu que les livres qu'elle a entre les mains soient non-seulement chrétiens, mais que les exemples qu'elle y trouve soient propres à lui former le cœur, à lui inspirer de bonnes pensées, à la porter au bien, en un mot, à la préparer à sa mission sérieuse. Les livres instructifs ne sont pas exclus de sa bibliothèque ; la jeune fille ne doit point négliger les moyens d'augmenter les connaissances qu'elle a acquises à l'école. Ces livres sont goûtés et portent des fruits sérieux : la jeune fille les prenant ou les laissant à son gré, et tous, il faut bien l'avouer, nous aimons toujours ce que nous choisissons nous-mêmes. Quelques notions d'hygiène pratique, d'histoire naturelle, ne seraient pas au-dessus de sa portée et lui permettraient d'être souvent utile.

Mais le temps de la fréquentation des classes étant malheureusement trop court, nous devons nous contenter d'ébaucher, en quelque sorte, le cœur et l'intelligence des jeunes filles qui nous sont confiées, laissant aux mères de famille le soin d'achever l'œuvre qu'elles ne nous laissent pas le temps de compléter.

M. NIZART.

Travail rédigé par Mme Nizart, institutrice à Merville (Nord).

ÉDUCATION DES FILLES DE LA CAMPAGNE.

Est-il nécessaire et important que les filles de la campagne fréquentent l'école et y reçoivent une bonne éducation ?

1° L'éducation physique, intellectuelle et morale est nécessaire à la fille du laboureur.

2° L'éducation doit tendre à lui faire aimer la vie agricole à laquelle elle est appelée.

3° L'éducation doit surtout la préparer à remplir un jour les devoirs d'épouse et de mère.

1° *L'éducation physique, intellectuelle et morale est nécessaire à la fille du laboureur.*

L'éducation, c'est-à-dire la culture de l'esprit et du cœur, le développement sage et régulier de toutes les facultés, est un bien que tout être intelligent a le droit de réclamer. Il est reconnu depuis longtemps qu'elle est nécessaire à tous les sexes, à toutes les conditions sociales. On est convaincu dans les villes de la nécessité de donner aux jeunes filles une bonne éducation. En est-il de même dans tous nos villages ? Si les parents s'occupent un peu de leurs filles, s'ils les envoient quelque temps à l'école, n'est-ce point souvent pour obéir à la coutume, ou plutôt pour se décharger du soin de ces enfants qui, trop jeunes encore pour rendre des services, ne sont à la maison qu'un embarras ? Sont-ils persuadés de l'obligation morale où ils se trouvent de doter leurs filles du plus précieux héritage : une forte éducation ? Ne pourrait-on pas répéter aujourd'hui ce que Fénelon disait de son temps : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout. On suppose qu'il faut donner à ce sexe peu d'instruction.... Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes : la curiosité les rend vaines et précieuses. Il suffit qu'elles sachent gouverner un ménage et obéir à leur mari sans raisonner. » Qu'a-t-elle besoin de savoir, répète-t-on encore de nos jours, cette villageoise qui devra consumer toute sa vie dans les travaux les plus vulgaires? Qu'importent l'histoire et la géographie à celle dont chaque journée se résumera en ces mots : préparer les repas de la famille, travailler aux champs ou soigner l'étable? Voilà comment on excuse ou justifie l'ignorance des villa-

geoises. A cela je répondrai que l'éducation, dans son triple but, est nécessaire à la plus humble fille du village.

1° Il convient d'enseigner et de pratiquer à l'école les lois de l'hygiène. Soins superflus ! dira-t-on peut-être. L'air pur, la frugalité, les fatigues même de la vie champêtre suffisent pour assurer aux enfants de la campagne une santé vigoureuse, un tempérament robuste. Il est vrai que la vie des champs contribue beaucoup à fortifier la santé ; que de préjugés cependant sont encore à vaincre ! Combien ignorent et enfreignent les plus simples lois de l'hygiène. Il faut donc que la petite paysanne reçoive à l'école ces notions si importantes et si nécessaires ; il faut qu'elle y contracte les saines habitudes de propreté et de tempérance qu'elle gardera toujours. C'est à l'école qu'elle apprendra combien l'air pur est favorable à la santé, cet air que l'on respire aux champs et que souvent on ne veut pas laisser pénétrer dans la maison. C'est à l'école que la jeune fille apprendra combien il importe de changer souvent de linge, de tenir ses vêtements propres et soignés. Elle saura qu'elle ne doit pas craindre les fréquentes ablutions ni croire qu'on s'enrhume en se lavant. C'est à l'école enfin que la villageoise acquerra mille connaissances utiles relatives à l'économie de la santé, au choix de la nourriture et des vêtements, en un mot les principes généraux d'une science trop peu répandue : l'hygiène.

2° La fille du laboureur a grand besoin de cette éducation de l'esprit qui détruira en elle l'ignorance, principale source des mauvaises passions ; car, on l'a souvent répété, l'ignorance conduit à l'avilissement, à la démoralisation. Il faut que cette jeune personne cultive son esprit et sa mémoire si elle ne veut faire périr ses précieuses facultés. « Il n'est pas permis, dit saint Augustin, à aucune de celles à qui Dieu a confié la lumière de l'intelligence, de laisser imprudemment s'éteindre cette lampe qui doit d'abord l'éclairer elle-même et plus tard d'autres qu'elles, ne fût-ce que son mari et ses enfants. » Sans parler de la lecture et de l'écriture, connaissances dont il est honteux aujourd'hui d'être dépourvu, la fille des champs sera-t-elle trop instruite si elle ajoute à ces éléments les autres branches de notre programme actuel ? Que lui importent, dit-on, la géographie et l'histoire ? Eh ! n'appartient-elle pas à la grande famille humaine, et surtout à cette famille plus intime et plus chère qui s'appelle la patrie ? Ne faut-il pas qu'elle connaisse un peu cette terre de France dont elle

cultive une portion, cette mère-patrie dont elle est l'enfant ? C'est à l'école qu'elle apprendra l'histoire de notre pays, de ses gloires et de ses malheurs. Elle y connaîtra le nom des grands hommes et des femmes illustres qui l'ont servi de quelque manière : les bons exemples touchent plus que les meilleurs préceptes. L'histoire lui apprendra comment vivaient nos pères, comment s'est formée notre société actuelle, notre civilisation. Ne pas connaître l'histoire, c'est être en quelque sorte en dehors de la société, c'est ressembler à la brute qui s'inquiète peu de ses ancêtres et n'a point souci de sa prospérité.

Venons à la géographie. Il ne suffit pas de posséder quelques notions sur l'histoire de la patrie ; il faut bien aussi connaître un peu cette patrie elle-même : sa physionomie, ses richesses, ses grandes villes, ses arts, son industrie et son commerce. Il n'est plus permis aujourd'hui de croire que Paris est à quelques lieues de Marseille ou de Bordeaux. Si la jeune fille est destinée à ne jamais quitter le foyer domestique, c'est une raison pour ne point y enfermer son esprit, mais le faire voyager vers les autres régions dont les habitants sont nos frères, parlent notre langue et sont protégés par les mêmes lois auxquelles nous obéissons. A cette connaissance de notre pays, il n'est point superflu d'ajouter quelques notions de géographie générale. Aujourd'hui mille relations unissent tous les peuples du monde. Nos chemins de fer, nos bateaux à vapeur, en rendant les communications si promptes et si faciles, ont invité tous les hommes à l'accomplissement du précepte évangélique : « Aimez-vous les uns les autres ! » Ne convient-il pas de connaître au moins le nom et la position de ces peuples, les divers produits qu'ils échangent. N'est-il pas honteux d'ignorer d'où viennent le sucre, le café, les épices et les autres denrées exotiques dont nous usons chaque jour ?

3° Enfin il est nécessaire d'étouffer en la jeune villageoise les germes du mal qui se manifeste chez tout être raisonnable, d'arracher de son cœur la mauvaise herbe des inclinations vicieuses et d'y cultiver les sentiments généreux et les vertus qui devront en faire une femme, suivant l'expression de l'Écriture. C'est précisément parce que cette fille, vivant dans un milieu obscur, est occupée de soins vulgaires, qu'il faut la relever et lui montrer, au-dessus des grossiers intérêts, les nobles jouissances que procure une bonne éducation. Dans les

campagnes et par la force même des choses, les individus sont trop attachés à la terre. Ils ne connaissent que le bonheur d'entasser leurs gains, d'ajouter un champ à un autre. Dieu me garde de critiquer l'économie, source de la richesse publique, et de trouver mauvais qu'un ménage rural tire le meilleur parti du coin de terre qu'il exploite. Ce que je crains, c'est que cette économie ne dégénère en avarice, c'est que l'amour de l'argent ne remplisse ces cœurs et n'y laisse plus de place aux sentiments généreux. Hélas! on a pu voir, dans ces derniers temps, tout patriotisme expirer en face d'une pièce d'or! Si, comme on l'a très-bien dit, l'instruction n'est qu'une méthode d'éducation, si l'on ne peut orner l'intelligence et la mémoire sans développer en même temps le sens moral, c'est à l'école encore que la fille des champs viendra puiser cette instruction si propre à l'élever au niveau des femmes intelligentes qui sont la joie en même temps que l'honneur des familles et de la société tout entière.

C'est l'école aussi qui éveillera dans la jeune fille l'esprit de société, si naturel à l'homme qu'un philosophe l'a défini : « un être fait pour vivre en société.» La réunion d'enfants du même âge et du même sexe forme les caractères, excite les bons sentiments d'amitié, de charité, de bienfaisance, car l'école, c'est la société en miniature avec ses bons et ses mauvais côtés. Comme les fragments de rochers qu'entraîne le cours d'eau s'arrondissent à la longue en se frottant les uns contre les autres, ainsi, à l'école, les manières se polissent par le contact permanent des élèves : c'est encore un avantage de l'éducation publique. La jeune villageoise qui en profite sera au sortir de l'école non pas une demoiselle élégante capable de figurer avec succès dans le monde, mais une fille bien élevée dans toute la sincérité de l'expression, une personne aimant à rendre service, supportant avec patience les défauts des autres, tout en s'appliquant à ne point les incommoder par ses propres travers. Elle ne connaîtra point sans doute les formules d'une politesse étudiée, mais elle observera cette bienséance naturelle dictée surtout par le cœur, elle sera parée de cette grâce naïve qui plaît à tout le monde, aux gens ordinaires comme à ceux de la meilleure compagnie.

2° *L'éducation donnée à la jeune fille du village doit tendre à lui faire aimer la vie agricole à laquelle elle est appelée.*

On s'est plu à dire que si l'on répand l'instruction dans les

campagnes, on les fera déserter, que la jeune fille, douée de quelque savoir, ne veut plus habiter parmi les gnorants, et qu'elle préfère à la vie fortifiante de la campagne l'existence fiévreuse des villes. D'où vient le danger? N'est-ce point que jusqu'alors la fille instruite était une exception au village? Depuis quelques années, un grand mouvement s'est opéré dans nos écoles; bon nombre d'élèves, surtout dans les Vosges, ont obtenu le certificat d'études, et cette utile institution a excité dans les familles une louable émulation. Que faudrait-il pour que le but fût atteint? Il faudrait que les diplomés ne fissent plus exception, et que l'on vît s'éclaircir chaque jour le nombre des ignorants. « Dans un village, dit un éminent écrivain, au milieu de ses camarades ignorants, un enfant qui a quelque instruction se croit un personnage; il quitte la charrue et prétend à une place de bureau. En Amérique, tout le monde sait lire et écrire, et nul ne songe à quitter la charrue parmi les savants de l'école primaire. » Telle jeune fille, munie du certificat d'études, sera vaine et prétentieuse ; elle se trouvera déclassée parmi ses compagnes ; quand les filles instruites cesseront d'être une rareté, toute vanité n'aura plus raison d'être, et nulle ne sera tentée de s'enorgueillir d'un mérite commun à toutes les autres. Voilà donc un des motifs de la désertion de nos campagnes : le petit nombre des gens éclairés.

Un autre motif non moins sérieux, c'est le peu d'estime que les villageois ont de leur métier, et par suite le dégoût qu'ils y éprouvent, s'imaginant qu'il suffit d'être installé à la ville pour être heureux et faire rapidement sa fortune. Qu'en résulte-t-il? De cruelles déceptions, des regrets amers, des châteaux renversés. On a quitté des joies saines et pures pour un bonheur factice; on a trouvé, au lieu du calme foyer, une vie toute d'agitations, des plaisirs qui ruinent la moralité et la santé en même temps que la bourse. Cette jeune fille, jadis très vigoureuse et très robuste, s'étiole et languit à la ville. Oiseau imprudent, elle a préféré les barreaux d'une cage à la liberté des champs et des forêts! Elle a cherché à Paris ou ailleurs le bien-être et la fortune ; elle n'a trouvé que l'ennui, la souffrance, la misère et peut-être la honte !

L'institutrice doit lutter avec énergie contre cette tendance funeste : le mépris et la crainte des travaux champêtres. Le premier, et je dirai peut-être l'unique moyen, c'est d'imprimer fortement dans l'esprit des jeunes filles l'amour de la vie

agricole et ce culte de la nature si propre à élever les âmes et les intelligences. Elle leur montrera combien il serait funeste à leur santé et à leur moralité de respirer l'air vicié des villes. Elle leur fera sentir et comprendre les beautés qui s'offrent constamment à leurs yeux ; elle les fera lire dans le grand livre de la nature, le plus beau des livres, livre inépuisable, infini, dont on ne connaîtra jamais la dernière page ni les derniers secrets. Elles pourront alors regarder les campagnes autrement que les ignorants ; elles s'habitueront à en admirer les sublimes grandeurs et les merveilles sans nombre; elles verront jusque dans la petite fleur du sentier un sourire ou une pensée de Dieu.

La jeune fille ainsi éprise d'un vif amour de la nature s'attachera fort à cette vie agricole, à ces travaux pénibles, mais sains et fortifiants. Elle saura se créer une existence agréable, et, se comparant aux jeunes filles des villes, elle verra qu'elle est plus heureuse, car elle a pour partage ce qu'il y a de meilleur au monde : la santé et le bonheur que donnent les goûts simples d'une vie sans ambition. Les instructions, les lectures, les devoirs tendront souvent à ce but ; et si l'école est dotée d'une bibliothèque, il est important que la jeune fille y trouve des livres spéciaux, malheureusement trop rares, qui la fortifient dans l'amour de son foyer et l'instruisent du parti qu'elle peut tirer, pour son bien-être, des ressources de la campagne.

3° *L'éducation doit préparer la jeune fille à remplir un jour les devoirs d'épouse et de mère.*

L'institutrice ne doit point l'oublier, cette jeune enfant qu'elle élève aujourd'hui sera placée un jour à la tête d'un ménage ; elle devra s'acquitter de certains devoirs qui sont, dit Fénelon, le fondement de toute la vie humaine. Elle unira son sort et sa vie à un homme plus ou moins instruit et bien élevé. Si le mari est grossier, ne convient-il pas qu'une femme éclairée l'élève peu à peu au niveau qu'il n'a pu atteindre, qu'elle soit le rayon bienfaisant qui porte la lumière dans son intelligence obscurcie, afin que la vie matérielle ne l'absorbe pas tout entier et ne le livre pas aux passions dont l'ignorance est la funeste source. Si, au contraire, le mari a fréquenté l'école dans son enfance, s'il a profité des enseignements reçus, il se plaira dans la société d'une femme instruite, sur laquelle il pourra compter pour la bonne gestion de ses

affaires et la comptabilité du ménage, et qui saura le reposer de ses fatigues et de ses soucis par une conversation agréable et sensée.

Mais combien plus nécessaire encore est l'éducation à la mère de famille, chargée de la grande et difficile mission d'élever des enfants. Si cette jeune mère a été elle-même bien élevée, si elle est imbue des principes religieux et moraux qui sont la base de toute éducation, les enfants recevront intact le patrimoine de la famille, ils pourront le transmettre eux-mêmes à la génération suivante, et notre vieil adage : « Telle mère, telle fille; tels parents, tels enfants, » sera toujours vrai. Une femme fort instruite et bien élevée à qui son mari demandait un jour à quoi sert l'esprit à une femme, lui répondait : « A le transmettre avec son sang. » Elle avait raison. Ce n'est pas, en effet, pour briller, pour occuper les hauts emplois du gouvernement, qu'une femme a besoin d'instruction, mais pour bien élever ses enfants. « Ce ne sont pas les femmes qui ont inventé l'algèbre ni les télescopes, mais, dit Xavier de Maistre, c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme. » On dira peut-être que la piété supplée à l'éducation, qu'une mère, pourvu qu'elle soit pieuse, est en état d'élever convenablement sa famille. Mais quelle peut-être la piété jointe à l'ignorance? Une piété de routine, ordinairement réduite à des formules que la bouche prononce et que la conduite désavoue. « La piété elle-même, dit un illustre évêque, la piété toute seule ne suffit pas à de tels devoirs ; ou plutôt la piété, sans un solide fonds de connaissances, n'est qu'une piété amoindrie et superficielle, faible ou fausse, incapable par conséquent de donner la vigueur et l'énergie nécessaires : c'est la piété agissante, la piété sage et éclairée qui seule peut être d'un secours efficace pour tous les devoirs sérieux de la vie. »

La mère est la première institutrice de l'enfant. Cela est plus vrai encore dans les familles rurales où le père, absorbé par les soins de la culture, s'occupe très peu de l'éducation de ses enfants et en laisse à la mère toute la responsabilité. Il s'agit de préparer pour l'avenir ces femmes fortes si rares de nos jours, parce que la première éducation leur a manqué.

Napoléon Ier, s'adressant un jour à Mme Campan, lui dit : « Les anciens modes d'éducation ne valent rien. Que manque-t-il, en France, aux jeunes personnes pour être bien élevées ?

— Des mères ! » répond la célèbre institutrice. L'empereur, frappé de cette réponse, lui répondit : « Voilà, madame, tout un système d'éducation ! » En effet, c'est assurer l'avenir que de préparer de bonnes mères, car, on l'a dit avec raison : si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs.

Comment l'institutrice devra-t-elle disposer la jeune fille à ce rôle de mère qui l'attend? C'est en imprimant profondément dans son âme les principes de la plus saine morale, en lui inspirant l'amour du devoir, en l'attachant aux vertus de son sexe : la modestie, la docilité, le dévouement, la douceur et l'amour du travail. Il faut aussi qu'elle ennoblisse l'esprit de cette fille par une solide instruction, qu'elle lui mette sous les yeux les grands exemples des femmes qui, soit dans l'antiquité, soit dans les siècles plus rapprochés, sont restées célèbres par leur haute sagesse et leurs rares vertus. Il serait à désirer que la mère fût assez instruite pour se charger au besoin de toute l'éducation de ses enfants; du moins elle doit pouvoir diriger leur travail, encourager leurs efforts et applaudir à leurs progrès. C'est par l'ascendant d'une vertu solide et d'une véritable instruction que la mère conservera sur ses enfants cette salutaire influence qui a toujours tant de force pour les retenir sur la pente du mal aux jours orageux de la jeunesse.

Il faut que la mère de famille surveille avec soin les compagnies et surtout les lectures de ses enfants ; qu'elle sache discerner leurs aptitudes lorsqu'il s'agit d'embrasser une carrière, et, lorsque ses fils sont appelés à payer à la patrie l'impôt du sang, il faut qu'elle les suive encore par ses leçons et ses conseils comme elle les suit par sa maternelle tendresse.

Et c'est à l'institutrice qu'incombe la charge difficile de préparer cette mère bonne et sage ; mais là ne se borne point sa mission. N'est-ce point encore à l'école que la jeune fille est formée aux travaux manuels si importants pour la mère. Elle y apprend l'art de confectionner et surtout de réparer les vêtements de la famille, afin d'en prolonger l'usage. Elle y contracte les bonnes habitudes d'ordre et de propreté qu'elle portera dans sa maison, où elle fera régner un certain bien-être lors même que la pauvreté serait son partage. Parce qu'elle aura puisé à l'école l'amour du beau, elle saura disposer avec grâce son mobilier, tout humble qu'il soit ; elle y établira cette harmonie des choses qui plaît tant aux regards ; elle aura le secret d'en rendre le séjour plus agréable à son mari et

à ses enfants. Elle saura leur procurer d'honnêtes distractions ; elle leur ôtera l'envie de chercher ailleurs des plaisirs dangereux ; elle conservera cet esprit de famille, malheureusement disparu de beaucoup de foyers, et qu'il importe de ranimer dans l'intérêt même de la société tout entière.

Résumé. — L'éducation est nécessaire à la fille du laboureur. Il convient d'assurer le développement de ses forces, d'orner son esprit et sa mémoire des diverses connaissances dans le programme actuel de nos écoles, et de la former aux bonnes mœurs. L'éducation doit tendre à lui faire aimer la vie des champs afin de l'y attacher. L'éducation enfin doit la préparer à remplir les sérieux devoirs d'épouse et de mère. Tel est le but que l'institutrice doit s'efforcer d'atteindre et pour lequel elle doit déployer toutes les ressources de son dévouement, de sa raison, de son intelligence et de son patriotisme.

10 janvier 1878. L. MILLOT.

Travail rédigé par Mlle L. Millot, institutrice à Dogneville, canton d'Epinal (Vosges).

ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT.

Monsieur l'Inspecteur,

.....

Vous m'avez chargé de vous tracer le plan de la méthode dont vous avez bien voulu approuver les résultats.....

Aussitôt l'entrée de l'enfant à l'école, à quatre ans, par exemple, je prends mon élève, je le fais causer sur ce qui peut l'intéresser. Je lui adresse une question comme celle-ci : Votre maison ressemble-t-elle à l'école ? qu'y a-t-il chez vous ? Il nomme tous les objets... Et ici ? Je l'aide. A quel usage peuvent servir ceux qui se trouvent chez vous ? *idem* ceux qu'il voit dans l'école.

Je lui demande son nom, celui de son père, de sa mère, etc.

Ce premier entretien semble déjà détruire l'idée que les familles ont le grand tort d'inspirer à leurs enfants, à savoir que l'instituteur est un croquemitaine, qu'il met au cachot les enfants, etc.

Il sera heureux de raconter à sa mère en rentrant que M. X*** n'est pas méchant, qu'il l'a caressé et qu'il a causé avec lui.

Le lendemain nouvel entretien. Je lui parlerai de ses voisins (définition de ce mot), je les lui ferai nommer, etc. Je lui demanderai qui il a rencontré en venant à la classe, le facteur, par exemple, un voyageur à pied, en voiture, un marchand (en nommer plusieurs), le boulanger, l'épicier, le boucher, le charbonnier, etc.

Puis, le jour suivant, je lui montre un bonbon (nommer les couleurs, la forme, les usages); *idem* pour une clef, un bâton, une montre, une bougie, une carafe, une lampe, des rideaux, etc.

Un autre jour ce sont des monnaies, une glace, un marteau, une brosse, un livre, des plumes, des cahiers, une corde, un porte-monnaie, une canne, un verre, une bouteille.

La classe suivante, c'est un parapluie, un chandelier (une bougie ne suffirait-elle pas, pourquoi ?) un cordon, une médaille, une pendule, une horloge, une montre (différence), une couverture de livre, un panier, des souliers.

Je continue en indiquant la table, des clous, une bûche (pourquoi la scier et la fendre), un arrosoir, une chaise, un tonneau, une pierre.

Même exercice avec la paille, le blé, la farine, le pain, le son, l'herbe, le foin, le beurre, le fromage, un fusil, le plomb, la poudre, la capsule, les cartouches, le carnier, les chiens, le gibier, les plumes, les peaux.

L'idée de la chasse que je viens d'éveiller, visait les plus grands élèves, aussi je leur montre par des exemples, hélas ! trop nombreux, que tous les enfants qui, en cachette, ont voulu s'amuser avec des armes ont toujours été victimes de leur imprudence et de leur étourderie.

Ces exercices sont écrits au tableau noir, puis copiés sur l'ardoise par les élèves de deuxième année de la classe préparatoire. Ils doivent mettre *le*, *la* ou *les* devant les noms suivant le genre et le nombre de ces derniers. En même temps qu'ils servent pour rappeler ce qui a déjà été dit sur le nom, le genre et le nombre, ils les préparent aux éléments de la grammaire.

Mes leçons de choses, vous avez pu le remarquer, Monsieur l'inspecteur, consistent à mettre un objet, soit sous sa forme

unique, soit, quand il y a lieu, dans ses différents états, sous les yeux des élèves, à leur en expliquer, dans nos entretiens familiers, autant que possible en les faisant intervenir eux-mêmes, la nature, le nom, la transformation, l'usage, la valeur, etc.

J'ai réuni dans le même but des collections des produits du sol et de l'industrie du pays, minéraux, végétaux, animaux. J'en ai fait trois grandes divisions correspondant à trois compartiments : 1° végétaux et tout ce qui sert à l'alimentation; 2° minéraux; 3° vêtements et tout ce qui a rapport aux divers besoins du ménage. Ces objets sont placés dans une boîte de leçons de choses, c'est une sorte de musée local.

Nos causeries intéressent nos petits enfants, ils sont moins timides ou, suivant l'expression consacrée, moins honteux, moins sauvages. Ils commencent à reconnaître que l'instituteur n'est pas méchant, qu'il les aime et les amuse, qu'il ne s'éloigne pas d'eux et qu'il a souvent un regard, un sourire pour eux; que s'ils remuent ce ne sont ni grands yeux, ni reproches durs qu'ils ont à craindre, c'est un rappel tout bienveillant et tout paternel.

Je passe ensuite à un autre ordre d'exercices. M'adressant à Louis, je lui demande à qui ou à quoi pensez-vous? il me répond à papa ou à maman, à mon grand frère, à ma sœur, à Félix, notre domestique, etc. Puis me retournant vers Paul, Léon, Adrien, Charles, le premier répond : je pense au fromage que j'ai mangé; le second : au gendarme que j'ai rencontré; l'autre : au ramoneur qui m'a fait peur, et enfin le dernier : au petit Jésus qui est né dans une étable.

Ces épreuves sont bien suffisantes pour la durée de la leçon. Nous développons ensemble la pensée de chacun. Nous nous aidons toujours du tableau noir.

Dans l'entretien suivant, je demande à Frédéric : Connaissez-vous un gilet, une cravate, un buffet, une bûche, une bretelle, une écurie, une brouette, une balle, un fouet, des gants, etc. Il me répond oui. Chacun de ces noms éveille en lui des idées qu'il est heureux d'avoir comprises; aussi s'empresse-t-il de raconter avec assurance tout ce qu'il sait sur la forme, la couleur, l'usage, etc., des objets qu'il a vus ou dont il reconnaît la figure sur le tableau.

Je multiplie ces questions qui me fournissent des leçons pour une semaine; je les intervertis avec les premières et ne passe à d'autres que lorsque j'ai l'assurance qu'elles sont comprises.

Je me résume dans une autre leçon, je dis à ma petite classe : Tous les objets, toutes les choses que vous avez vus, toutes les personnes dont nous avons parlé ont des noms, n'est-il pas vrai, autrement nous ne pourrions les distinguer. Un gant et un bas ne sont pas la même chose, un chat et un veau non plus, Auguste ne peut être Amédée, et Adeline n'est pas Fanny.

J'interroge Clovis, je lui fais nommer les personnes, les animaux, les objets ou choses qu'il connaît. Il est heureux de me parler de tout ce qu'il voit chez son père; par exemple : de Virginie, sa maman, de Charles, son papa, de sa sœur Sophie, d'Albert, son grand frère, d'Armand, leur domestique; de leur cheval, de leur âne, de leur vache, des lapins, des poules, de l'horloge, de la montre de son frère, de l'armoire, du lit, des chaises, etc.

Mes petits élèves n'ont pas de grands efforts à faire pour comprendre que si chaque personne, chaque animal ou chaque objet n'avait son nom particulier, il ne serait pas possible de s'entendre, tout deviendrait confusion.

Je termine cette leçon en plaçant la chose elle-même sous les yeux des enfants. Je prends une enveloppe de lettre dans mon bureau, je demande d'abord ce qu'on peut mettre dans cette enveloppe. Qu'est-ce qu'une lettre? puis je pose cette question : Si le facteur avait dans son sac beaucoup de lettres comme celle que je tiens, à qui les remettrait-il? Tous me répondent qu'il manque les noms. En effet, la lettre attendue par Gustave peut-elle convenir à Edmond? la nouvelle qui intéresse Auguste intéresse-t-elle Émile? les demandes qui s'adressent à Désiré sont sans intérêt pour François.

Parlant ensuite aux plus grands, je leur demande si les instructions du chef de service de l'administration des chemins vicinaux peuvent s'adresser à l'instituteur; celle du trésorier payeur, à M. le curé, ou au receveur des postes; celles de Monseigneur l'évêque aux employés des contributions indirectes.

De toute nécessité il faut une suscription sur la lettre. C'est un moyen pour amener la définition du nom.

Je ménage ce sujet pour plusieurs leçons. Dans les suivantes, je parlerai de l'administration des postes, service bien pénible, ce qui n'empêche pas la plus grande exactitude : facteurs, voitures, chemins de fer, le service des bâtiments à vapeur sur les mers, etc.

Avec les plus grands, je compare notre époque à celle des grands rois François Ier, Henri IV, Louis XIV. Je montre aux élèves le bien-être qui profite à la nation. Je leur parle des efforts faits pour obtenir ces résultats.

Dans une autre leçon, c'est un journal, un prospectus, etc., qui feront l'objet de l'entretien. Définition du premier. Qu'est-ce qu'on en peut faire? où se fait-il? que veut-on dire en parlant de quelqu'un qu'on appelle véritable journal? De même pour le prospectus, usages.

Le jour suivant je fais raconter aux enfants pourquoi ils désirent être grands? Il y a des réponses qu'il faut encourager, d'autres qui doivent être laissées de côté.

Il ne faudra pas s'étonner si chacun veut parler, veut avoir raison. Le maître en profite pour montrer qu'on ne peut arriver à s'entendre lorsque tous parlent; il placera heureusement quelques mots de civilité qui l'amèneront à conclure que c'est une qualité de savoir attendre son tour. Il engagera ses élèves à la conserver pour le moment où ils seront devenus hommes; autrement ils s'exposeraient à être malhonnêtes et délaissés.

Un autre jour je prends la troisième division avec la classe préparatoire; je demande à Léontine, âgée de huit ans, que fait un enfant depuis l'époque de sa naissance jusqu'à l'âge de trois ans? de trois à six ans; de six à dix, de dix à douze, de douze à quinze? Peut-il être agréable à ses parents lorsqu'il est petit encore? Que faut-il pour cela?

Pourquoi ne laisse-t-on pas faire aux enfants tout ce qu'ils veulent?

Cet entretien éveille bien des demandes et des réponses dont plusieurs recevront des félicitations, les autres feront l'objet d'un blâme ou d'une morale.

Je continue en adressant des questions comme celles-ci : Quel est votre nom, vos prénoms, ceux de votre père, de votre mère, leur âge, leur profession, leur domicile; où êtes-vous né, quel jour, quelle année, dans quelle commune, canton, arrondissement, département? Êtes-vous l'aîné? Qu'est-ce qu'un orphelin, un enfant mineur en bas-âge, des enfants de deux lits, etc.? Quel état désirez-vous apprendre? Comment appelez-vous le père de votre père, sa mère, son frère, sa sœur, leurs enfants, ceux qui ont répondu pour vous au baptême, les personnes qui habitent près de vous, qui jouent avec vous, etc.?

La leçon suivante, je parlerai du foyer domestique. Qu'est-ce que les objets de ménage, *idem* les objets de fantaisie dans le ménage? Je ferai nommer tout ce qu'on connaît dans une maison, dans une cave, le grenier, l'écurie, la grange, etc.

Dans une autre leçon je dessine une borne au tableau noir, un jalon, j'en demande la nature et l'usage; morale.

Quelle idée m'inspire la vue d'un grand nombre de meules de blé à l'entrée d'un village?

Qu'est-ce que le bétail dans une ferme?

Qu'indique le retour des hirondelles, celui des corbeaux.

Qu'est-ce que le jus de la vigne, comment appelle-t-on son fruit; *idem* celui du pommier, son jus?

A la leçon suivante je demande : A quoi pensez-vous à la vue d'une canne, de gants, d'un fouet, d'un parapluie, d'un chapeau? *idem* si nous voyons le facteur chez nous, si nous voyons un morceau de viande à la porte d'une maison, quel nom donne-t-on à celui qui l'habite? *idem* pour un pain, une botte, une bouteille, des verres, un savon, une bougie, un pain de sucre, un fusil et un carnier, une lumière dans le lointain?

Quel signe indique la demeure du maréchal, celle du charron, du peintre, du barbier, ferblantier? Je multiplie ces questions, et je dessine ou fais dessiner les objets dont nous avons parlé.

Dans une autre leçon j'appelle l'attention sur une forêt, son aspect, les idées qu'elle inspire, ses divers usages dans les temps primitifs.

J'amène la classe à me faire connaître ce que l'on peut faire avec l'arbre qui vient d'être abattu (feu, meubles, charpentes, ponts, etc., poteaux pour le télégraphe, traverses pour les chemins de fer, tonneaux, caisses, etc.); *idem* avec la pierre sortie de la carrière (monuments, maisons, bâtiments, murs, usines, ponts, routes, etc.); *idem* le fer sorti du creuset (expliquer ce mot; machines, outils, etc.); *idem* la terre cuite (poterie, briques, tuiles, objets de cuisine et de table); *idem* le verre (vitreries, lunettes, glaces, bouteilles, instruments d'optique, etc.); *idem* l'eau, son état, sa couleur, son goût, l'eau de pluie, de fontaine, usages. — Pourrait-on s'en passer; remèdes pour les maladies, etc. Termes géographiques; leçon avec le globe.

Je continue par des questions comme la suivante : Quelle conduite doit tenir un petit enfant qui accompagne sa maman chez un marchand? Que voit-on dans le magasin; divers usages de la marchandise; sa composition, origine de la matière première, etc., etc.

Puis dans un autre entretien, je parle des gendarmes, je provoque les réponses.

Leçons de choses sur les routes, composition, travaux, circulation, etc.

Idem sur les monnaies, composition; où trouve-t-on la matière première; fabrication, usages; nom des personnes qui en ont beaucoup, *idem* qui en ont peu. Faut-il en prendre? si on en trouve, que doit-on faire? etc.

Le cours Rapet, la gymnastique Pélissier, Premières connaissances Soulice, les exercices Bentz, etc., les leçons de Mme Pape-Carpantier, celles de Rousselot, Dupuis, Bruno, le *Manuel général*, le *Journal des Instituteurs*, les *Questionnaires* de beaucoup de livres de lecture, fournissent suffisamment de sujets pour l'enseignement par l'aspect.

Les leçons de choses ne peuvent être portées sur aucun programme d'instruction primaire; elles comprennent, en effet, et elles dépassent tous les programmes; c'est une sorte d'enseignement général, introduction et complément.

Lhomond disait, il y a quatre-vingts ans, que la voix du maître est le meilleur livre élémentaire; il varie ses leçons et la manière de les présenter selon les besoins de ceux à qui il parle.

Mais les mots qui représentent les idées du maître peuvent n'être pas entendus de la même manière par les enfants; voilà pourquoi il faut parler leur langage, et, quand c'est possible, leur montrer la chose ou son image. Qui n'a vu le petit enfant conduire sa mère à l'objet qu'il désire?

L'enseignement par l'aspect avec les plus petits enfants ne pouvait comprendre que la leçon de choses par les choses elles-mêmes ou leur image, et le développement de leur intelligence au moyen d'entretiens qui excitent leur mémoire, etc.

Lorsqu'ils sont plus familiers avec la conversation, et de plus aidés par les connaissances acquises, j'entre dans un nouveau plan dont le but est de faire servir la lecture, l'écriture, le calcul, le système métrique, le dessin, la géographie, l'histoire même à la méthode d'investigation et à la méthode mo-

rale qui se combinent heureusement avec la méthode intuitive.

. . . . . .

20 octobre 1877. Victor SUCHER.

Extrait d'un *Mémoire sur la méthode de l'enseignement par l'aspect.*, par V. Sucher, instituteur à Colligis (Aisne).

DE L'UTILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES.

L'instituteur qui a déjà passé quelque temps au milieu de la jeunesse n'ignore pas combien est précieuse pour elle une collection de bons livres propres à féconder ou à augmenter les connaissances enseignées ou acquises, à lui inspirer et à entretenir chez elle les bons sentiments, à lui faire aimer le travail et à la rendre meilleure. Aussi me semble-t-il que tous les efforts de ce Maître de l'enfance doivent naturellement tendre à faire doter son école d'un certain nombre de ces sages et utiles conseillers et à les faire connaître et aimer de tous ses élèves. Essayons d'indiquer sommairement les moyens qu'il peut employer pour obtenir ce double résultat.

1° *Moyens pratiques les plus propres à inspirer aux enfants le goût de la lecture.* — Pour inspirer aux enfants le goût de la lecture, il faut en premier lieu les mettre à même d'en comprendre au plus tôt le sens et la portée. A cet effet, l'instituteur choisit, au moins une fois par semaine, dans un ouvrage intéressant et instructif, quelques beaux passages à leur portée qu'il a soin de préparer le mieux possible ainsi que tous les détails et les développements qu'ils comportent, et en fait lui-même la lecture à haute voix à tous ses élèves. — Une fois que la lecture en est faite, il les explique, les commente, revient sur les points principaux, afin d'en bien faire saisir le sens et la portée, s'assure ensuite par des questions bien dirigées et préparées à dessein, s'il a été bien compris de tous ses auditeurs, puis les invite à reproduire de vive voix ou par écrit les idées principales de la lecture.

Les lectures faites en famille pendant les longues soirées d'hiver, contribuent puissamment aussi à inspirer à ceux qui les font et qui les écoutent l'amour de la lecture, car outre le

mérite de les distraire et de les égayer, elles en ont un autre infiniment plus précieux, celui de piquer leur curiosité et de faire naître chez eux le désir de la satisfaire. L'instituteur doit donc profiter des bonnes inspirations que ces lectures font naître dans l'esprit des jeunes gens, pour en introduire l'usage dans les familles qui lui ont confié l'instruction de leurs enfants. — Un autre moyen de faire naître chez ces derniers le goût de la lecture consiste à ne mettre entre leurs mains que des livres à leur portée, des livres en rapport avec leur âge et leur intelligence. Un ouvrage renfermant à la fois des préceptes de morale, des récits amusants, des fables, des notions élémentaires exposées simplement et à l'aide de gravures, est le meilleur à introduire dans une bibliothèque pour obtenir le résultat à atteindre.

2° *Genres d'ouvrages préférés des élèves.* — Généralement les élèves de nos écoles primaires aiment les livres de contes et d'amusements, entre autres les contes du chanoine Schmid, les récits de voyages et d'aventures, les récits émouvants et tragiques. Ils ont un peu moins de goût pour l'histoire; cependant ils lisent avec beaucoup de plaisir et d'intérêt la vie de nos personnages illustres : Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Du Guesclin, Bayard, Napoléon Ier. Les bons romans, composés par nos bons auteurs, sont encore assez recherchés par eux. Aussi ces genres d'ouvrages, tels que Robinson Crusoé, Robinson Suisse, etc., sont déjà connus d'un grand nombre. Si les bibliothèques ne devaient servir qu'aux élèves de nos écoles, on pourrait borner son choix à ce genre d'ouvrages; mais comme une bibliothèque doit répondre aux besoins de tous, il faut que chacun y trouve des choses en rapport avec ses goûts et ses besoins. Les ouvrages d'imagination de nos bons romanciers, les romans sérieux et moraux, s'entend, les traités spéciaux sur les diverses branches de l'industrie, sont fort goûtés des ouvriers, et nous ajouterons même que dans les livres ayant rapport à leur condition et à leur état, ils sont très-heureux de pouvoir y puiser de quoi féconder leur travail.

3° *Effets que produit la lecture chez les enfants de la campagne au point de vue du langage, de la rédaction et du développement de leur esprit.* — Les lectures faites à l'école ou en famille ont pour but de placer les enfants de la campagne, ces pauvres déshérités des bonnes conversations, qui ne peuvent

exprimer un besoin ou un désir qu'à l'aide d'un idiome à peine compréhensible, dans un milieu où ils ont l'avantage de n'entendre que des mots bien employés, des expressions choisies, en un mot, où ils n'entendent que du français et du bon français. — Les explications ou les comptes rendus auxquels ces leçons peuvent donner lieu les amènent naturellement aussi à réfléchir sur le sens de chaque mot et de chaque expression, à se rendre compte par eux-mêmes de leur emploi et des pensées qu'ils expriment, et les préparent de la manière la plus attrayante aux exercices si pénibles pour eux de la rédaction

Sous le point de vue du développement de l'esprit des enfants, ces lectures ne sont pas moins avantageuses : elles développent les facultés de leur intelligence, élargissent progressivement le cercle de leurs idées et de leurs connaissances, exercent leur mémoire et la meublent d'une foule de notions utiles. Enfin les conséquences que l'instituteur peut tirer de ces lectures, sous le triple point de vue de la morale, de la justice et de l'humanité, tourneront au profit du cœur, du caractère et des mœurs de ceux auxquels elles seront faites.

17 janvier 1878. RENAUD.

Extrait d'un Mémoire rédigé par M. Renaud, instituteur à Saint-Loup-sur-Sémouse (Haute-Saône).

PRÉPARATION DES CLASSES, AVANTAGES.

Les progrès d'une école ne dépendent généralement ni de la capacité, ni du zèle de l'instituteur, mais le plus souvent de la manière dont il fait ses classes, et par suite du soin qu'il apporte à leur préparation.

Les connaissances que possèdent un grand nombre d'instituteurs sont presque toujours plus que suffisantes pour enseigner les élèves de nos campagnes; ce qui leur manque quelquefois ce sont les procédés à employer pour réussir à bien les faire travailler tous en même temps.

Il n'est pas aussi toujours aisé de leur communiquer faci-

lement ce qu'on leur enseigne, et de le leur exposer avec assez de clarté, de manière à les faire comprendre sans qu'ils aient besoin de faire de grands efforts; aussi est-il nécessaire de prévoir toutes ces difficultés avant d'entrer en classe, et de n'arriver devant ses élèves qu'après avoir sérieusement songé à ce qui doit être l'objet des leçons du jour, sans quoi, avec la meilleure volonté du monde, l'instituteur même le plus capable ne réussira que très difficilement; à moins qu'une longue expérience ne le dispense de prendre de telles précautions.

Si l'on entre dans la salle de classe sans avoir pensé à ce que l'on enseignera, il n'est guère possible de trouver, sans réfléchir un instant, de quoi occuper en même temps tous les élèves, et en admettant qu'on y réussisse, le travail qu'on leur donnera serait-il bien celui qu'on devrait leur donner? sera-t-on méthodique dans la manière d'enseigner? procédera-t-on par ordre comme si l'on arrive à l'école bien préparé et ayant un plan bien conçu de ce que doit faire chaque division? Dans le premier cas, si l'on marche, ce n'est qu'en tâtonnant; dans le second on va droit au but qu'on se propose d'atteindre. On serait tenté de croire qu'il n'est pas nécessaire, ou du moins pas indispensable, de préparer les classes, surtout quand on n'a que de jeunes enfants très peu avancés; on comprend en effet qu'il n'est pas nécessaire de passer beaucoup de temps à des choses qu'on répète tous les jours; néanmoins, pour peu qu'on réfléchisse, on voit aisément qu'on doit ou qu'on devrait les préparer tout aussi bien que si l'on avait à faire à des élèves plus capables, qui pourraient par leur intelligence suppléer à la clarté d'une démonstration. On comprend plus facilement à seize ou à dix-huit ans un théorème de géométrie un peu compliqué qu'on ne comprendrait à sept ou huit ans que deux et deux font quatre; et il est nécessaire que l'instituteur vienne, par de petits moyens qu'on ne saurait trouver sans y avoir songé, au secours de ces jeunes intelligences que le temps développera.

La préparation des classes a des avantages incontestables au point de vue de l'instituteur, de la discipline et du progrès des élèves. Un instituteur de campagne qui n'aurait à enseigner que des jeunes élèves peu avancés, s'il ne prépare point ses classes et qu'il s'abandonne à une quiétude coupable, aura bientôt oublié ce qu'il a pu savoir, car ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'en fait de science on ne reste jamais sta-

en fait de sciences, car ils ne sont pas destinés à des savants. Il ne faut pas toujours se laisser tenter par le bon marché, on risquerait de manquer le but qu'on se propose.

C.-J. FION.

Extrait d'un *Rapport sur l'établissement des bibliothèques scolaires*, par M. C.-J. Fion, instituteur à Foameix, arrondissement de Verdun (Meuse.)

DEUXIÈME PARTIE

PÉDAGOGIE SPÉCIALE

I

MORALE.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

. . . . . .

C'est assez dire que par instruction morale on doit entendre une éducation chrétienne basée sur les besoins et les lois de la nature humaine, une éducation qui apprendra aux enfants leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie et envers la société; qui formera pour la société des membres ayant l'amour du travail et de l'économie, source du bien-être, l'amour de la patrie, source de l'esprit de dévouement, en un mot l'amour du vrai, du bien et du beau.

M. Jules Simon, dans l'exposé des motifs de projet de loi qu'il a présenté à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1871, a indiqué en quelques mots sous quelle forme l'instruction morale doit être donnée à l'école primaire. « Quant à la morale qui doit être l'objet suprême de nos efforts, dit-il, nous ne chargerons pas nos instituteurs de l'enseigner dans des cours réguliers; nos enfants ne seraient pas en état de les comprendre et bien peu d'instituteurs seraient bien préparés à les faire. Il n'y aura pas dans les écoles d'enseignement dog-

en fait de sciences, car ils ne sont pas destinés à des savants. Il ne faut pas toujours se laisser tenter par le bon marché, on risquerait de manquer le but qu'on se propose.

C.-J. FION.

Extrait d'un *Rapport sur l'établissement des bibliothèques scolaires*, par M. C.-J. Fion, instituteur à Foameix, arrondissement de Verdun (Meuse.)

DEUXIÈME PARTIE

PÉDAGOGIE SPÉCIALE

I

MORALE.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

. . . . . .

C'est assez dire que par instruction morale on doit entendre une éducation chrétienne basée sur les besoins et les lois de la nature humaine, une éducation qui apprendra aux enfants leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie et envers la société; qui formera pour la société des membres ayant l'amour du travail et de l'économie, source du bien-être, l'amour de la patrie, source de l'esprit de dévouement, en un mot l'amour du vrai, du bien et du beau.

M. Jules Simon, dans l'exposé des motifs de projet de loi qu'il a présenté à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1871, a indiqué en quelques mots sous quelle forme l'instruction morale doit être donnée à l'école primaire. « Quant à la morale qui doit être l'objet suprême de nos efforts, dit-il, nous ne chargerons pas nos instituteurs de l'enseigner dans des cours réguliers; nos enfants ne seraient pas en état de les comprendre et bien peu d'instituteurs seraient bien préparés à les faire. Il n'y aura pas dans les écoles d'enseignement dog-

donner une petite leçon de morale soit à propos d'un fait historique, d'une anecdote, soit par suite de toute autre circonstance, il aura soin de leur faire appliquer le précepte à l'exemple, la morale à l'action faite ou exprimée.

Nous ne croyons pas sortir du cadre qui nous est tracé en indiquant sommairement comment l'instituteur peut, dans toutes les branches de l'enseignement, donner ces leçons de morale qui ont tant de prix, les greffer pour ainsi dire sur toutes les leçons.

Lecture. — Depuis que la routine a disparu du champ de l'enseignement, la lecture ne consiste plus seulement à assembler des lettres et des syllabes, à prononcer des mots vides de sens, à lire des phrases incomprises. Cet exercice si pénible alors et si rebutant est devenu le plus agréable et le plus profitable de l'école aussitôt qu'on a compris qu'il pouvait être un puissant moyen de développement intellectuel et moral. En choisissant des livres de lecture bien écrits, ne renfermant que des choses faciles à comprendre, le maître a considérablement simplifié sa tâche. Car si les faits qui y sont exposés sont courts, à la portée de l'intelligence des enfants, l'explication en est très-facile; ils saisissent avec plaisir et sans difficulté le sens des phrases; ils suivent avec bonheur le fil de l'histoire, et de suite ils la comprennent. C'est lorsque nos petits élèves sont encore impressionnés par une lecture intéressante qu'ils ont bien comprise, dont ils peuvent rendre compte aisément, que leur cœur est le mieux préparé pour recevoir la bonne semence. Alors il faut leur montrer ce qu'il y a de noble, de beau dans le trait qu'ils viennent de lire, leur faire admirer la vertu, parler à leurs jeunes cœurs, attendrir leurs âmes, les amener à désirer de pratiquer eux-mêmes, dans l'occasion, la vertu qui a inspiré l'acte qu'ils ont admiré. Si le trait rapporté est une mauvaise action, s'il met à nu quelque défaut, quelque vice, il faut leur en montrer la laideur, éveiller chez eux les bons sentiments, leur inspirer l'horreur du mal et l'amour du bien et du beau, leur faire sentir la douce satisfaction qu'on goûte après avoir accompli une action louable, le bonheur qu'on éprouve de jouir de l'estime des gens sensés et honnêtes, et enfin la tranquillité de l'âme devant la mort lorsque la vie n'a eu pour but que l'accomplissement du devoir, la pratique du bien, l'exercice de charité, la plus belle sans contredit de toutes les vertus,

car à elle seule elle renferme tous les devoirs de l'homme. On mettra en contraste ce qui vient d'être dit avec l'agitation fébrile, le remords de l'homme qui a fait une action condamnable, le mépris public et la honte qui en résultent s'il s'agit d'un fait connu, les reproches de la conscience, le dégoût de soi-même, l'ennui continuel et accablant de l'auteur d'une mauvaise action même cachée, la crainte qu'elle ne soit découverte, et enfin les appréhensions et les inquiétudes terribles qu'il doit éprouver en face de la mort qui est impitoyable et qui frappe souvent au moment où on s'y attend le moins.

Écriture. — L'enseignement de l'écriture se prête aussi très-bien et d'une manière bien simple à un enseignement pratique de la morale. Tous les instituteurs ont pu, comme nous, être frappés de la facilité avec laquelle les enfants apprennent de mémoire leurs modèles d'écriture. Laissez-leur ces modèles trois ou quatre jours entre les mains, et bientôt ils les reproduiront sur les cahiers sans les regarder. C'est de cette heureuse disposition des enfants qu'il faut profiter en ne leur mettant sous les yeux que des modèles d'écriture convenables. Les maîtres qui écrivent leurs leçons d'écriture au tableau noir, doivent choisir de préférence des phrases courtes et concises, offrant un trait frappant de l'histoire sainte ou de l'histoire nationale, un souvenir de la dernière guerre, un fait d'éclat, une éphéméride, un précepte de morale, de religion, une idée, une pensée patriotique, etc., etc. Ils pourraient faire réciter ces petites leçons tous les samedis et par tous les élèves de l'école, en les accompagnant d'explications appropriées à leur intelligence, à leurs besoins, d'exemples tirés de la vie pratique ou pris sur un bon livre de lecture.

Ces leçons morales, ces lectures du samedi ne seraient pas sans charmes et profiteraient beaucoup aux enfants à qui on les donnerait comme récompense.

Le règlement des écoles du département des Vosges consacre tous les jours une demi-heure aux leçons de choses. N'en seraient-ce pas d'excellentes, et n'y aurait-il pas là matière à de précieux enseignements aussi nombreux que variés.

Calcul. — Tous les problèmes d'arithmétique comportent aussi leur enseignement moral sous des points de vue diffé-

rents. En effet, les questions de calcul, qui ont pour but plus apparent de mettre l'enfant à même de faire honorablement ses comptes lorsqu'il sera devenu un homme, sont, indirectement si l'on veut, un levier moral, parce qu'il est constant que l'ordre, l'économie, la bonne gestion des affaires, l'aisance, sont l'élément préféré de la moralité. Or, par le choix de ses problèmes, le maître peut facilement montrer à ses élèves que la misère, les privations, les souffrances morales et physiques, les crimes même, tiennent en grande partie à des erreurs, à des préjugés qu'on ne cherche pas assez à éviter, surtout dans les campagnes, à des coutumes ridicules, à des habitudes et à des vices qu'il ne tient qu'à nous de ne pas contracter. Il est aisé de les convaincre, par l'évidence des chiffres, que ces mauvaises habitudes, ces préjugés, ces erreurs et ces vices amènent infailliblement des pertes, puis la gêne, puis la ruine et la misère, souvent même l'inconduite et le déshonneur.

A côté de ces funestes conséquences de la superstition, de l'immoralité et de la débauche, il est convenable de faire valoir, toujours par le calcul, les avantages matériels des bonnes habitudes, de la bonne conduite, de la sobriété, de l'économie, du travail et de l'obéissance aux lois. Que de sujets féconds ! Que de bonnes et profitables leçons de morale à tirer des tristes suites de l'ivrognerie, cette lèpre de notre siècle, de l'esprit de chicane, cause incessante de ruines et de misères, de chômage du lundi, de l'abus du tabac, etc.

Langue française. — L'étude bien entendue de la langue peut donner lieu à une foule d'applications morales. On peut dire que cette étude n'aboutirait qu'à des résultats négatifs si elle n'était pas dirigée vers ce but.

En effet, quel est le but de cet enseignement? C'est d'apprendre aux enfants à penser, à sentir juste et à pouvoir exprimer correctement leurs pensées; c'est aussi de former leur cœur et de diriger leur volonté. Mais pour agir sur ces enfants, pour éveiller leur intelligence, le maître est obligé de recourir à la parole; il faut qu'il formule sa pensée en propositions, en phrases, qu'il la décompose, qu'il la leur fasse comprendre pour qu'ils se l'approprient facilement. Toutes les idées morales étant susceptibles d'être exprimées ar le langage, il n'y a pas une de ces idées qui ne puisse onner lieu à un exercice intellectuel quelconque. C'est sur-

tout en leur faisant exprimer leurs opinions sur les idées qu'on leur soumet, en redressant leur appréciation quand elle est mauvaise, en l'approuvant lorsqu'elle est bonne, qu'ils apprennent à distinguer la nature de ces idées, et, par suite, à découvrir ce qui est bien et ce qui est mal.

Ainsi donc, en choisissant avec soin les idées sur lesquelles il exerce ces élèves, en ne leur présentant que ce qui est digne de l'être, en négligeant ces phrases insignifiantes et toutes les idées au-dessus de leur portée, le maître aura trouvé dans l'enseignement élémentaire de la langue maternelle une précieuse ressource pour le développement moral. Par le choix sensé des dictées, des sujets de rédactions, et de récitations expressives, il continuera cet enseignement de la langue qui sera alors comme la base de développement intellectuel et moral de l'enfance.

Géographie et histoire.— Au point de vue moral, la géographie présenterait sans doute peu d'avantage si elle ne se complétait par l'histoire, de même qu'au point de vue de l'enseignement, l'histoire ne peut se passer du concours de la géographie. L'histoire, en faisant passer sous les yeux des élèves une foule de faits de tous genres dont elle leur orne la mémoire, contribue puissamment à développer le sens moral de la jeunesse. Mais pour cela, il faut que l'enseignement en soit essentiellement moral et anecdotique. L'étude de nos grands faits historiques ne doit être, à l'école primaire, ni une étude philosophique ni une étude politique. Nous ne pouvons qu'effleurer ce qui a rapport aux mœurs, aux coutumes de nos ancêtres ; il ne nous est guère possible non plus de juger les évènements passés ni d'en tirer la morale qui s'en dégage, car ces faits sont pour la plupart dans des régions inaccessibles aux enfants. Ce que nous devons chercher par-dessus tout, dans l'enseignement de l'histoire, c'est d'inspirer aux élèves l'amour sacré de la patrie et le respect de nos traditions nationales ; d'éveiller et de fortifier en eux l'amour du bien général, le sentiment du devoir, la reconnaissance envers ceux qui ont bien mérité de leur pays et le désir de les imiter.

Nous ne parlerons pas de l'histoire sainte, qui fait partie de l'enseignement religieux. Les enfants aiment surtout ces simples et touchants récits de la Bible, desquels il est si facile de tirer des leçons de morale. Par exemple, Caïn et Abel, Joseph et ses frères, nous fournissent l'occasion de montrer les

affreux ravages de la jalousie dans le cœur de l'homme et d'exhorter nos jeunes auditeurs à l'amour fraternel, au pardon des injures. Il n'est pas une page de l'histoire sainte qui ne se prête ainsi à de nombreux enseignements moraux : le maître n'a que l'embarras du choix.

L'enseignement de la géographie est aussi d'une grande utilité pour l'éducation ; il est plus propre qu'on se l'imagine à l'introduction dans les leçons des idées morales et religieuses. Cette science est comme une vaste encyclopédie dans laquelle on peut faire entrer l'histoire du monde, de l'homme et des grands phénomènes de la nature : les neiges éternelles, les volcans, les sources thermales, les mines, etc., etc. La description, le spectacle de toutes ces merveilles est bien digne d'élever le cœur des enfants vers l'auteur de toutes choses, de faire apprécier sa puissance et sa grandeur, et par suite de l'admirer et de l'aimer.

Le chant. — Il est une branche importante de l'enseignement, malheureusement trop négligée, qui peut rendre de grands services au point de vue de l'éducation morale et patriotique. Nous voulons parler du chant. Rien, en effet, n'élève l'âme, ne la ravit et la transporte comme un chant bien exécuté, un concert de voix harmonieuses. En Suisse et en Allemagne, il tient une place importante dans les programmes. Dans ce dernier pays on s'en sert comme d'une arme contre la France ; le chant, comme le reste de l'enseignement, est destiné à inoculer à la jeunesse, à entretenir parmi le peuple ce feu de haine qu'on appelle au delà du Rhin le patriotisme. En France aussi, nous avons besoin de réveiller le saint amour de la patrie, que nous ne confondrons jamais avec la haine patriotique des Teutons, d'épurer le sentiment, les mœurs populaires, d'élever le cœur des jeunes gens et de l'ouvrir au culte de Dieu et de la patrie. Pour cela, les chants patriotiques nous viendront d'un puissant secours, ils seront aussi une source de moralité pour les jeunes gens qui, au lieu de s'exercer à des chansons obscènes, répèteront de préférence les chants récréatifs de leur enfance.

La musique vocale présente des difficultés assez sérieuses ; mais avec de la bonne volonté et une méthode simple et facile que l'administration ferait bien de leur désigner, les instituteurs seraient bientôt à même de l'enseigner. L'Etat, de son côté, devrait s'occuper de la composition d'un recueil de chants

moraux, patriotiques, religieux même, dont l'introduction dans les écoles primaires serait obligatoire.

Un dernier mot.

En ces temps de déchirements intérieurs, de divisions criminelles, nous croyons qu'il est du devoir de tout instituteur d'insister particulièrement, dans ses leçons pratiques de morale, sur les devoirs que nous avons à remplir envers notre pays et ceux qui le gouvernent. Nous voudrions voir gravés sur le fronton de toutes les maisons d'école ces beaux vers de Gresset :

Le temps, les biens, la vie,
Rien ne nous appartient, tout est à la patrie.

Patrie! mot sacré qui nous rappelle ce qu'il y a de beau, de grand, de sublime, qui résume à lui seul nos gloires et nos malheurs. La patrie, c'est notre première mère ; c'est le berceau de nos ancêtres, c'est le nôtre, c'est ce que nous devons aimer, chérir et défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang. C'est pour elle que nous devons travailler ; sa grandeur, sa gloire, sa liberté, sa richesse doivent être notre unique ambition. Cette mère commune a reçu un coup terrible : elle est épuisée, malade, abattue. Elle a perdu le meilleur de son sang, des infâmes l'ont mutilée, démembrée, affaiblie. Et ses enfants n'uniraient pas leurs efforts, ils ne sacrifieraient pas quelques faibles intérêts personnels pour lui porter secours et l'aider à se relever de sa chute ! Mais ce serait de l'indignité, de l'ingratitude et la plus impardonnable des défaillances.

Dans une famille, chaque membre doit concourir au bien-être de tous. Nous y concourrons utilement en accomplissant loyalement tous les devoirs qui nous sont imposés envers l'État et ses gouvernants.

C'est à faire connaître ces devoirs, à les faire aimer des enfants, que doivent tendre nos efforts.

Mais, nous dira-t-on, vous craignez de faire à l'école primaire un cours de morale, et voilà que vous y introduisez l'économie politique.

Nous ne songeons pas plus à faire un cours suivi d'économie politique qu'à faire un cours suivi de morale. Cette première science est une branche très-importante de la morale, et, comme telle, doit être enseignée à l'école, d'après les principes que nous avons énoncés précédemment. Il est trop bien et trop malheu-

en fait de sciences, car ils ne sont pas destinés à des savants. Il ne faut pas toujours se laisser tenter par le bon marché, on risquerait de manquer le but qu'on se propose.

C.-J. FION.

Extrait d'un *Rapport sur l'établissement des bibliothèques scolaires*, par M. C.-J. Fion, instituteur à Foameix, arrondissement de Verdun (Meuse.)

DEUXIÈME PARTIE

PÉDAGOGIE SPÉCIALE

I

MORALE.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

. . . . . .

C'est assez dire que par instruction morale on doit entendre une éducation chrétienne basée sur les besoins et les lois de la nature humaine, une éducation qui apprendra aux enfants leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie et envers la société; qui formera pour la société des membres ayant l'amour du travail et de l'économie, source du bien-être, l'amour de la patrie, source de l'esprit de dévouement, en un mot l'amour du vrai, du bien et du beau.

M. Jules Simon, dans l'exposé des motifs de projet de loi qu'il a présenté à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1871, a indiqué en quelques mots sous quelle forme l'instruction morale doit être donnée à l'école primaire. « Quant à la morale qui doit être l'objet suprême de nos efforts, dit-il, nous ne chargerons pas nos instituteurs de l'enseigner dans des cours réguliers; nos enfants ne seraient pas en état de les comprendre et bien peu d'instituteurs seraient bien préparés à les faire. Il n'y aura pas dans les écoles d'enseignement dog-

surtout le cœur des enfants; c'est au moyen des leçons de lecture bien faites et bien comprises qu'on parvient sûrement à enseigner la plupart des autres matières.

Autrefois, on faisait de la lecture un exercice purement mécanique. Assis sur son estrade, le signal à la main, le brave magister s'appliquait uniquement à *recorder* ses élèves, sans que l'idée lui vînt de faire tourner la leçon au profit de leur intelligence. Le sommeil gagnait quelquefois les chers petits; il venait aussi surprendre le vieux maître dans son rude labeur. C'était fastidieux. L'enfant arrivait bien à lire imperturbablement dans les livres imprimés et manuscrits, mais il se trouvait dans l'impossibilité de donner les explications qui rendent la lecture profitable.

Aujourd'hui, rien n'est plus intéressant qu'une leçon de lecture. Un mot, une phrase, et enfin le sujet tout entier donnent lieu aux explications les plus variées. On commence par l'exercice mécanique : le maître donne le ton et corrige les défauts de prononciation. Puis, c'est entre lui et les élèves un feu roulant de questions et de réponses qui animent, vivifient la classe et élèvent le niveau intellectuel.

Premier cours.

Lorsqu'il arrive à l'école pour la première fois, le petit moutard a soin d'examiner le local et d'étudier son futur maître que des parents maladroits lui ont peut-être représenté comme un croquemitaine. La première impression, surtout chez l'enfant, est la plus forte et la plus durable. Si l'école est proprement tenue, ornée de cartes et de tableaux symétriquement disposés, le séjour lui en paraît agréable; si le maître est affable, l'élève l'aime et lui accorde volontiers sa confiance. Il importe donc, dès le premier jour, de l'intéresser par des questions en rapport avec son intelligence et le milieu dans lequel il vit.

Le mettre sur un tableau ou sur un livre pendant des heures entières, le forcer à répéter sa leçon avec cette monotonie qui fait naître le sommeil, c'est l'ennuyer, c'est le décourager, c'est l'abrutir.

La mission de l'instituteur vise plus haut.

Le maître se place à côté du tableau de lecture et montre

les premières lettres de l'alphabet qu'il fait réciter collectivement, puis individuellement, pendant dix minutes au plus. Il prend ensuite la craie, et il recommence l'exercice sur le tableau noir, avec cette différence qu'il fait servir la leçon à l'enseignement de l'écriture. Enfin, tous les élèves de la division sont tenus de former simultanément, avec le doigt, les lettres qu'ils ont apprises. Ces différents exercices jettent de la variété dans le travail, et récréent les pauvres petits. Instruire en amusant : tel est le secret du maître. L'art d'enseigner s'acquiert surtout par la pratique; mais celui-là seul le possède qui a un grand amour des enfants et un sentiment profond du devoir.

Deuxième cours.

Dès que l'enfant peut lire les petites phrases graduées de sa méthode, le maître saisit toutes les occasions pour développer sa jeune intelligence et lui apprendre sa langue. La leçon de lecture renferme trois exercices bien distincts : le premier consiste à faire lire collectivement, aux enfants d'une division, les phrases qu'ils devront, l'instant d'après, disséquer, expliquer, analyser; le second comprend la lecture individuelle des mêmes phrases, au cours de laquelle ils rendent compte du sens des mots, appliquent les règles grammaticales les plus simples, et s'initient à la connaissance de l'orthographe usuelle; le troisième est relatif à la *leçon de choses*. La leçon de choses est le vaste champ où maîtres et élèves se livrent à une gymnastique intellectuelle des plus profitables. Débarrassée des mots techniques qui font peur aux enfants, la *science* se présente sous un aspect moins aride, et la leçon, devenue attrayante à force de simplicité, se grave plus facilement dans leur mémoire. A leur tour, ils racontent ce qu'ils ont appris à l'école, et par ce moyen le goût de l'instruction se généralise et se répand dans les familles.

Disons en passant qu'on ne peut attacher trop d'importance au choix des livres de lecture. Le résultat final dépend certainement de leur qualité. J'ai adopté, pour les commençants, le deuxième livret de la méthode Néel. Je m'inspire des conseils de l'auteur, que je trouve excellents et dont je recommande l'application à mes adjoints.

Troisième cours.

J'ai dit ailleurs le parti qu'on peut tirer de la lecture au point de vue de l'enseignement de la langue française. Je ne reviendrai pas sur ce sujet que, du reste, j'ai traité avec les développements nécessaires. Je veux maintenant montrer, en quelques mots, les résultats qu'on obtient, par le même procédé, dans les autres branches de l'instruction.

Dès qu'ils savent lire couramment, les élèves se nourrissent d'un bon ouvrage sur l'histoire et la géographie, et d'un livre sur les sciences.

Le maître désigne la leçon du jour, qui doit, en général, faire suite à la leçon de la veille. « Il lit lui-même et fait lire par les élèves, d'une voix claire et nette, sans trop de lenteur ni de précipitation, et autant que possible sur le ton de la conversation, le sujet qu'il veut expliquer, de manière que tous le saisissent bien dans son ensemble et dans ses détails; » il s'assure, par des questions habilement posées, qu'ils possèdent le sens des mots, celui de quelques expressions figurées et de certains gallicismes; enfin il résume et fait résumer après lui les principaux passages de la lecture, ceux qui, par exemple, peuvent servir pour la composition du lendemain. Les élèves apprennent ainsi, sans trop de peine, l'histoire, la géographie, les sciences usuelles et beaucoup d'autres choses que le maître n'aurait pas le temps d'enseigner dans des cours particuliers.

Conclusion. — On peut hardiment avancer que le *bon maître* est celui qui sait tirer le meilleur parti de la leçon de lecture ; que la *bonne méthode* est celle qui consiste à donner l'instruction par ce procédé.

Pour me résumer, je dirai que la lecture est le plus puissant levier qui soit mis entre les mains de l'instituteur. S'il sait s'en servir, il formera des générations intelligentes, capables de se perfectionner dans les lettres et dans les sciences; il procurera à la jeunesse des moyens d'agrément et de passe-temps bien préférables aux jouissances grossières du cabaret.

3 juillet 1874. Godart.

Extrait d'un *Mémoire sur l'enseignement de la lecture*, par M. Godart, instituteur (Vosges).

EXPLICATION D'UNE LECTURE.

L'Écolier.

Un tout petit enfant s'en allait à l'école.
On avait dit : Allez ! Il tâchait d'obéir ;
Mais son livre était lourd ; il ne pouvait courir :
Il pleure et suit des yeux une abeille qui vole.
« Abeille, lui dit-il, voulez-vous me parler ?
Moi, je vais à l'école ; il faut apprendre à lire.
Mais le maître est tout noir et je n'ose pas rire !
Voulez-vous rire, abeille, et m'apprendre à voler ?
— Non, dit-elle, j'arrive et je suis très pressée.
J'avais froid ; l'aquilon m'a longtemps oppressée.
Enfin j'ai vu les fleurs ; je redescends du ciel,
Et je vais commencer mon doux rayon de miel.
Voyez ! j'en ai déjà puisé dans quatre roses ;
Avant une heure encor nous en aurons d'écloses.
Vite, vite à la ruche ; on ne rit pas toujours !
C'est pour faire le miel qu'on nous rend les beaux jours. »
Elle fuit, et se perd sur la route embaumée.
Le frais lilas sortait d'un vieux mur entr'ouvert ;
Il saluait l'aurore, et l'aurore charmée
Se montrait sans nuage et riait de l'hiver.
Une hirondelle passe : elle effleure la joue
Du petit nonchalant qui s'attriste et qui joue ;
Et, dans l'air suspendue, en redoublant sa voix,
Fait tressaillir l'écho qui dort au fond des bois.
« Oh ! bonjour ! dit l'enfant qui se souvenait d'elle.
Je t'ai vue à l'automne ; oh ! bonjour, hirondelle !
Viens ! tu portais bonheur à ma maison, et moi
Je voudrais du bonheur. Veux-tu m'en donner, toi ?
Jouons. — Je le voudrais, répond la voyageuse,
Car je respire à peine, et je me sens joyeuse.
Mais j'ai beaucoup d'amis qui doutent du printemps ;
Ils rêveraient ma mort si je tardais longtemps.
Non, je ne puis jouer. Pour finir leur souffrance,
J'emporte un brin de mousse en signe d'espérance.
Nous allons relever nos palais dégarnis :
L'herbe croît, c'est l'instant des amours et des nids.
J'ai tout vu. Maintenant, fidèle messagère,

Je vais chercher mes sœurs là-bas sur le chemin.
Ainsi que nous, enfant, la vie est passagère,
Il en faut profiter. Je me sauve ; à demain ! »
L'enfant reste muet, et, la tête baissée,
Rêve et compte ses pas pour tromper son ennui,
Quand le livre importun, dont sa main est lassée,
Rompt ses fragiles nœuds et tombe auprès de lui.
Un dogue l'observait du seuil de sa demeure.
Stentor, gardien sévère et prudent à la fois,
De peur de l'effrayer retient sa grosse voix.
Hélas ! peut-on crier contre un enfant qui pleure ?
« Bon dogue, voulez-vous que je m'approche un peu ?
Dit l'écolier plaintif ; je n'aime pas mon livre.
Voyez, ma main est rouge ; il en est cause. Au jeu
Rien ne fatigue, on rit, et moi je voudrais vivre
Sans aller à l'école, où l'on tremble toujours.
Je m'en plains tous les soirs, et j'y vais tous les jours ;
J'en suis très mécontent. Je n'aime aucune affaire.
Le sort d'un chien me plaît, car il n'a rien à faire,
— Écolier, voyez-vous ce laboureur aux champs ?
Eh bien ! ce laboureur, dit Stentor, c'est mon maître.
Il est très vigilant ; je le suis plus peut-être :
Il dort la nuit, et moi j'écarte les méchants.
J'éveille aussi ce bœuf qui, d'un pied lent, mais ferme,
Va creuser les sillons quand je garde la ferme.
Pour vous-même on travaille, et, grâce à nos brebis,
Votre mère, en chantant, vous file des habits.
Par le travail tout plaît, tout s'unit, tout s'arrange.
Allez donc à l'école, allez, mon petit ange !
Les chiens ne lisent pas, mais la chaîne est pour eux :
L'ignorance toujours mène à la servitude.
L'homme est fin, l'homme est sage : il nous défend l'étude.
Enfant, vous serez homme, et vous serez heureux ;
Les chiens vous serviront. » L'enfant l'écouta dire,
Et même il le baisa. Son livre était moins lourd.
Et quittant le bon dogue, il pense, il marche, il court ;
L'espoir d'être homme un jour lui ramène un sourire.
A l'école, un peu tard, il arriva gaîment,
Et dans le mois des fruits il lisait couramment.

Mme DESBORDES-VALMORE.

EXPLICATIONS DONNÉES AU SUJET DE CETTE FABLE.

Maître. — Que venez-vous de lire?

Élève. — Le récit des aventures d'un enfant paresseux qui voudrait ne pas aller à l'école.

Maître. — Ces aventures sont-elles vraies ou imaginées par l'auteur?

Élève. — C'est l'auteur qui les a imaginées.

Maître. — Comment nomme-t-on le récit d'un fait imaginaire?

Élève. — Conte.

Maître. — Oui, mais le conte prend dans certains cas un autre nom. Dans quel but l'écrivain nous raconte-t-il l'histoire d'un écolier paresseux?

Élève. — C'est pour nous instruire, nous donner une leçon de morale et surtout pour nous démontrer l'importance de l'étude.

Maître. — Ne pouvait-il pas nous dire directement que l'étude est importante, sans nous le faire dire par une abeille, un oiseau et un chien?

Élève. — Oui, sans doute.

Maître. — Mais alors, examinons pourquoi il en a agi autrement. Vos parents et vos maîtres ne vous donnent-ils pas tous les jours de bons conseils? Ne vous recommandent-ils pas incessamment de vous acquitter de vos devoirs?

Élève. — Oui.

Maître. — Écoutez-vous leurs sages recommandations? Non, vous les oubliez bientôt, et pourquoi cela?

Élève. — Parce que leurs recommandations nous sont adressées d'une manière trop succincte et qu'elles ne renferment rien qui nous intéresse, rien qui soit digne de remarque pour d'aussi jeunes intelligences.

Maître. — Croyez-vous que leurs avis vous frapperaient davantage s'ils vous étaient présentés sous la forme d'un conte?

Élève. — Évidemment.

Maître. — C'est donc pour faire mieux pénétrer sa leçon dans notre esprit que l'écrivain nous la présente ainsi. En nous représentant successivement une abeille, une hirondelle, un chien, il pique notre curiosité, et nous sommes, par cela même,

plus attentifs. La fable du lion et du rat ne vous a-t-elle pas enseigné qu'il faut obliger tout le monde, bien mieux que si l'auteur avait dit sèchement : « Obligez tout le monde. »

Élève. — Oui.

Maître. — Vous avez dit que l'*Écolier* était un récit ; ce nom peut-il s'appliquer à toutes les parties du morceau ?

Élève. — Non; car l'enfant parle successivement à l'abeille, à l'hirondelle, au chien, qui lui répondent.

Maître. — Comment appelle-t-on une conversation entre plusieurs personnes ?

Élève. — C'est un dialogue.

Maître. — Oui; les pièces où l'on emploie le dialogue sont surtout les pièces de théâtre, que l'on désigne encore sous le nom de drame quand l'écrivain fait agir et parler des personnes. Mais dans cette fable, *l'Écolier*, peut-on considérer l'abeille, l'hirondelle et le chien comme des personnes ?

Élève. — Non.

Maître. — Cependant vous voyez qu'ils parlent comme des personnes ?

Élève. — C'est l'auteur qui leur prête la parole comme si c'étaient véritablement des personnes, mais les animaux ne parlent pas.

Maître. — C'est ce qui distingue la fable du conte et du drame. Nous pouvons seulement les appeler des personnages. Examinons le caractère de chacun de ces personnages ; commençons par l'écolier. Quel est le caractère de l'écolier ?

Élève. — Celui d'un enfant paresseux, qui ne veut pas aller à l'école, parce qu'il n'ose pas y rire. Il essaye alors de lier conversation avec une abeille.

Maître. — N'est-ce pas l'habitude des élèves paresseux de regarder voler les mouches en classe, et même quelquefois de s'amuser à les prendre. Que répond l'abeille ?

Élève. — Qu'elle n'a pas le temps, qu'elle est très-pressée d'aller récolter du miel sur les fleurs.

Maître. — Que signifie le mot *tout*, dans le premier vers ?

Élève. — Il signifie tout à fait.

Maître. — Il est donc l'équivalent d'un adverbe, et vous pourriez ajouter qu'il remplace le signe du superlatif *très*. Nous trouvons ensuite : *Il tâchait d'obéir*. Que signifie cette expression ?

Élève. — Elle nous montre que l'écolier n'obéissait pas de bon cœur, et qu'il avait besoin de faire des efforts pour vaincre

la répugnance qu'il éprouvait de se rendre en classe ; il allait parce qu'on lui avait dit : Allez.

Maître. — D'où vient *tâcher?*

Élève. — Ce verbe vient du nom *tâche*. Une tâche est un travail qui nous est imposé et que nous devons faire dans un temps limité. Tâcher, c'est donc s'efforcer d'accomplir sa tâche.

Maître. — Mais son livre était lourd; il ne pouvait marcher. Pourquoi l'auteur, à propos d'un tout petit enfant, a-t-il employé cette expression : son livre était trop lourd ?

Élève. — Par ironie et pour nous faire voir la difficulté qu'éprouvait l'enfant pour se rendre en classe. Le livre d'un tout petit enfant n'est pas lourd, au contraire, il est très-léger.

Maître. — Il suit des yeux une abeille qui vole. Abeille, voulez-vous me parler ? Comment *abeille* est-il employé ?

Élève. — Il est mis en apostrophe.

Maître. — Un mot mis en apostrophe est donc un mot dont on se sert pour interpeller quelqu'un. Connaissez-vous l'abeille ?

Élève. — C'est une espèce de mouche qui produit le miel.

Maître. — N'y a-t-il pas un autre nom qui désigne toutes les mouches et beaucoup d'autres bêtes ?

Élève. — Oui, c'est le mot insecte.

Maître. — Qu'est-ce qu'un insecte ?

Élève. — C'est un animal ailé, à six pieds, dont le ventre ou abdomen est comme découpé en anneaux qui rentrent les uns dans les autres. Les hannetons, les guêpes, les mouches, les papillons sont donc des insectes.

L'abeille est un insecte à quatre ailes transparentes et muni d'une trompe. Elle récolte la poussière des fleurs ou pollen. Elle puise le miel avec sa trompe pour le dégorger ensuite dans une cellule.

Maître. — Très-bien. Vous avez tous vu un rayon ou gâteau de cire ?

Élève. — Oui.

Maître. — Le gâteau a l'aspect d'une grosse gaufre percée sur les deux côtés de trous hexagonaux, c'est-à-dire à six pans, et qu'on nomme cellules. La cire est-elle recueillie sur les plantes ?

Élève. — Oui.

Maître. — C'est une grave erreur. La cire est sécrétée par le corps de l'animal. Elle se forme entre les anneaux d'où la

mouche la retire avec les crochets de ses pattes. Que veut dire cette expression : Le maître est tout noir ?

Élève. — Qu'il est entièrement vêtu de noir. Cet habillement lui donne un air grave, et l'enfant n'ose pas rire.

Maître. — L'aquilon m'a longtemps oppressée. L'aquilon est le vent froid du nord. Ce mot ne s'emploie ordinairement qu'en poésie. Que veut dire le mot *oppressée?*

Élève. — Il veut dire, dans ce cas, gêner la respiration.

Maître. — Et le mot *redescendre,* que veut-il dire ?

Élève. — Il est formé de deux parties : de la particule *re*, qui veut dire de nouveau, et du verbe *descendre;* d'où l'on voit que redescendre veut dire descendre de nouveau.

Maître. — Ne retrouve-t-on pas cette particule *re* ailleurs ?

Élève. — On la retrouve dans plusieurs verbes, comme refaire, redire, recommencer, remonter.

Maître. — J'en ai déjà puisé dans quatre roses. Que veut dire le mot *puiser?*

Élève. — Puiser veut dire tirer l'eau d'un puits, extraire, retirer.

Maître. — Oui, mais pour tirer l'eau du puits il faut faire un mouvement de bas en haut; donc puiser marque ce mouvement. L'abeille s'écrie : Vite, vite à la ruche !

Élève. — Le mot *vite*, répété, marque l'empressement de l'abeille; ce mot est donc employé adverbialement.

Maître. — C'est cela; le verbe de cette proposition est aussi sous-entendu pour le même motif. Les auteurs suppriment souvent un mot grammaticalement nécessaire, ou en ajoutent un grammaticalement inutile pour donner au sens plus de vivacité, plus de force. Comment appelle-t-on la suppression d'un mot ?

Élève. — On l'appelle ellipse.

Maître. — Et l'addition d'un mot ?

Élève. — On l'appelle pléonasme.

Maître. — Que veut dire cette phrase : C'est pour faire le miel qu'on nous rend les beaux jours ?

Élève. — L'abeille veut dire que les beaux jours nous sont donnés pour travailler, pour amasser de quoi subsister pendant les mauvais jours.

Maître. — Aussi, voyez-vous, l'abeille fuit, elle se perd sur la route embaumée; ce n'est pas la peur qui la fait fuir, ni pour échapper à un péril, mais pour nous montrer son ardeur

pour le travail. Nous lisons après : *et se perd;* le terme est-il propre?

Élève. — Non, mais l'auteur veut faire entendre qu'elle disparaît si rapidement aux yeux de l'écolier qu'elle est pour lui comme pour ainsi dire perdue.

Maître. — *Le frais lilas... et riait de l'hiver.* Comment peut-on dire que le lilas saluait l'aurore?

Élève. — C'est que l'auteur prête du sentiment aux plantes comme aux personnes.

Maître. — Oui, et de plus, l'auteur personnifie l'aurore. Les anciens en avaient fait une divinité, et le poète imite les anciens lorsqu'il nous montre l'aurore qui riait de l'hiver. Qu'est-ce que l'aurore ?

Élève. — L'aurore est le point ou la naissance du jour.

Maître. — D'après le discours de l'abeille, pourriez-vous me dire quel est son caractère ?

Élève. — Elle a le caractère d'un insecte laborieux, qui ne veut pas perdre une minute à bavarder.

Maître. — Oui, mes enfants, les abeilles, comme les fourmis, sont très-actives. On les voit, pendant les beaux jours, voler de fleur en fleur y puiser le miel, rentrer à la ruche, y déposer leur récolte pour en ressortir et retourner au travail. Aussi, vous voyez qu'elle ne s'amuse pas avec le fainéant. Bien loin de là. L'abeille partie, l'enfant va-t-il à l'école?

Élève. — Non; il cherche un autre amusement, il court après une hirondelle.

Maître. — N'est-ce pas la conduite d'un grand nombre d'enfants qui préfèrent aller à la recherche des oiseaux, des nids, plutôt que de se rendre en classe. L'enfant, heureux de la revoir, l'invite à jouer avec lui. Comment reçoit-elle les propositions du paresseux?

Élève. — Moins durement que l'abeille.

Maître. — Oui, comme une mère de famille qui sait ce que c'est que l'enfance. Elle ferait une petite partie avec lui si elle en avait le temps. Mais elle ne peut s'arrêter, et pourquoi?

Élève. — Parce qu'elle veut aller informer ses sœurs du retour du printemps. Comme ses compagnes, elle se dispose à reconstruire son nid pour élever sa couvée.

Maître. — Comment est l'hirondelle?

Élève. — L'hirondelle est noire et de petite taille. Elle quitte nos climats au commencement d'octobre pour revenir dans les premiers jours de mars ou avril.

Maître. — Où va-t-elle ?

Élève. — Elle passe en Afrique ou dans un autre pays chaud pour y chercher les insectes qu'elle ne trouverait plus chez nous.

Maître. — Elle effleure la joue du petit nonchalant. Que signifie effleurer ?

Élève. — C'est toucher légèrement.

Maître. — D'où vient ce mot ?

Élève. — De *fleur*, que l'on emploie aussi dans les locutions : à fleur d'eau, à fleur de terre. Au figuré, il veut dire ne pas approfondir, comme : effleurer un sujet.

Maître. — Que veut dire le mot *nonchalance ?*

Élève. — Négligence, manque de soin, d'ardeur ; mollesse.

Maître. — Le mot *tressaillir* veut dire émotion subite que l'on éprouve, agitation vive et passagère. Que savez-vous sur le mot *écho?*

Élève. — L'écho, c'est la répétition distincte du son renvoyé par un corps dur. On appelle encore écho l'endroit où se produit cette répétition, ou une personne qui répète ce qu'une autre a dit.

Maître. — Très-bien. Lorsque le son, en traversant l'air, rencontre un obstacle, une colline, un mur, etc., il revient au point de départ où il est entendu de nouveau. Pour les anciens, qui personnifiaient tout, l'écho était une nymphe, fille de l'air et de la terre, ou divinité champêtre, habitant les bois et les rochers et s'amusant à redire les paroles qu'elle entendait. Comment l'écho peut-il dormir ?

Élève.— Tant que l'oiseau ne pousse pas de cris assez forts, il n'y a pas de résonnance, et alors on peut dire que l'écho, par son silence, est comme endormi ; mais quand l'oiseau élève sa voix, l'écho s'agite et se met à parler.

Maître. — La joie de l'enfant est-elle bien grande quand il aperçoit l'hirondelle ?

Élève. — Oui ; et ce qui le prouve, ce sont les exclamations qu'il fait entendre à sa vue.

Maître. — Que veut-il dire par ces paroles : Tu portais bonheur à ma maison ?

Élève. — C'est qu'à la campagne on croit que l'hirondelle porte bonheur à la maison où elle niche.

Maître. — Cette croyance des habitants de la campagne a-t-elle sa raison d'être ?

Élève. — Non. Un oiseau ne peut porter ni bonheur ni

malheur à une maison. Les biens et les maux de cette vie nous viennent de Dieu seul et non de ses créatures.

Maître. — Très-bien. Cependant je puis vous dire que vous êtes quelque peu dans l'erreur à ce sujet. L'hirondelle ne rend-elle pas de grands services en détruisant les insectes, en préservant par suite les hommes de leurs piqûres et les plantes de leurs dégâts ?

Élève. — Oui.

Maître. — C'est donc avec justice, et je dirai même reconnaissance, que ces bons campagnards respectent la vie de cet oiseau. Nous lisons plus bas : Je respire à peine. Que veut dire cette expression ?

Élève. — Qu'elle était fatiguée et qu'elle respirait avec peine.

Maître. — Ils rêveraient ma mort, etc. Que signifie le verbe *rêver*, dans cette expression ?

Élève. — Il veut dire supposer, songer; ils supposeraient que je suis morte.

Maître. — Oui, mais le verbe rêver veut dire songer, or c'est pendant la nuit que l'on songe, et alors ce songe troublerait le sommeil de ses amis. Voilà quelle est son idée. *Maintenant, fidèle messagère, je vais chercher*, etc. Qu'est-ce qu'une messagère ?

Élève. — Celle qui porte les commissions d'une ville à une autre.

Maître. — Ce mot a-t-il ce sens dans cette lecture ?

Élève. — Non, il signifie avant-coureur, c'est-à-dire qui marche en avant pour retourner ensuite le dire.

Maître. — Dites-moi la différence qu'il y a entre passant et passager ?

Élève. — Passager veut dire de peu de durée, qui ne s'arrête point; exemple : les harengs sont des poissons passagers, fleurs passagères. Passant veut dire qui est très-fréquenté, qui passe souvent.

Maître. — La vie passagère veut donc dire de peu de durée. L'enfant rêve et compte ses pas pour tromper son ennui. Que veut dire le mot *tromper?*

Élève. — Induire en erreur.

Maître. — C'est une signification du mot, mais ce n'est pas celle employée ici. L'auteur suppose que l'ennui le suit partout, alors l'écolier cherche à échapper à sa vigilance. Tromper veut donc dire échapper à sa vigilance. L'enfant compte ses

pas; est-ce un travail utile que celui que s'impose cet enfant?

Élève. — Non.

Maître. — Que vous montre donc ceci?

Élève. — Que le paresseux est obligé de s'imposer une tâche pour se préserver de l'ennui.

Maître. — Nous lisons plus bas : *Quand le livre importun... rompt ses fragiles nœuds.* Le livre à ce discours paraît comme attaché entre ses mains. Le langage de l'oiseau indique-t-il un caractère semblable à celui de l'abeille?

Élève. — Il aime le travail autant que l'insecte, mais il paraît moins intéressé.

Maître. — Comment le reconnaissez-vous?

Élève. — A ce que l'abeille ne pense qu'à soi, tandis que l'oiseau pense à ses camarades, ses frères; c'est pour leur rendre service qu'il est parti en éclaireur; c'est pour s'assurer et les informer du retour du printemps.

Maître. — L'hirondelle n'a-t-elle en vue que le travail?

Élève. — A l'amour du travail, elle joint encore un sentiment de charité.

Maître. — Que nous enseigne ceci?

Élève. — Qu'il faut travailler non-seulement pour nous, mais encore pour le prochain.

Maître. — Nous venons de voir que l'écolier s'était d'abord adressé à l'abeille croyant pouvoir la captiver plus facilement, et qu'ensuite il s'était adressé à un oiseau, et que celui-ci, par des paroles un peu plus douces, ne faisait que l'inviter au travail. Que va-t-il faire après?

Élève. — Il va s'adresser à un chien. Comme il sait que ces animaux prennent quelquefois plaisir à caresser leur maître, il pense qu'il en sera de même pour lui.

Maître. — Que fait l'enfant?

Élève. — Il commence par l'intéresser à son sort en lui racontant ses misères, il lui fait voir même sa main rougie par la fatigue qu'elle a ressentie en portant son livre et va jusqu'à envier le sort de l'animal.

Maître. — Que remarquez-vous dans la conduite de l'écolier à son approche du bon Stentor?

Élève. — Il a une conduite modeste et polie.

Maître. — Oui, il a ce défaut d'être modeste avec les forts et insolent avec les faibles. Que se figure-t-il?

Élève. — Il se figure que les chiens vivent en rentiers.

Maître. — A-t-il raison?

Élève. — Non ; le chien de chasse, le chien de berger, le chien du rémouleur, le chien de l'aveugle, etc., sont des chiens très-laborieux et qui ne demandent pour tout salaire qu'un morceau de pain et une caresse.

Maître. — A quel chien s'adresse l'enfant ?

Élève. — A un boule-dogue.

Maître. — Ce mot vient de l'anglais, et signifie chien-bœuf, un chien dont la tête ressemble à celle d'un bœuf. Pourquoi l'auteur a-t-il nommé notre dogue Stentor ?

Élève. — Je ne sais pourquoi.

Maître. — Il est d'usage de donner aux chiens les noms des divinités païennes, des personnages fabuleux et même historiques. Ainsi quelques-uns de ces animaux s'appellent Diane, Castor, etc.

Élève. — Oui, le nôtre porte ce nom de Diane.

Maître. — Stentor est le nom d'un des héros grecs qui assiégèrent Troie, environ mille ans avant J.-C.; sa voix était si perçante qu'on l'entendait distinctement au milieu du bruit confus de la mêlée.— *Hélas ! peut-on crier contre un enfant qui pleure?* — L'auteur a-t-il l'intention de nous interroger ?

Élève. — Oui, puisqu'il y a un point d'interrogation.

Maître. — Vous vous trompez. Ne voyez-vous pas que l'auteur affirme qu'on ne peut crier contre un enfant qui pleure... *Et moi... sans aller à l'école où l'on tremble toujours.* — Est-ce qu'on tremble à l'école ?

Élève. — Oui, quand on commet des fautes.

Maître. — Il n'y a donc que les élèves paresseux et indociles qui tremblent. Ils craignent toujours les justes reproches que méritent leurs défauts. Le verbe *craindre* n'irait-il pas mieux ici ?

Élève. — Trembler marque une crainte plus vive.

Maître. — *Le sort des chiens me plaît, car ils n'ont rien à faire.* — Que répond le chien à notre paresseux ?

Élève. — Il lui dit que tout le monde travaille ; son maître cultive la terre, et lui veille jour et nuit pour écarter les voleurs.

Maître. — L'abeille parle de la nécessité de travailler pour soi, comme vous le voyez ; l'hirondelle trouve naturel que l'on travaille pour soi et pour les autres, et enfin, le dogue nous enseigne que chacun est soumis à la loi du travail, et que, loin d'être un ennui, le travail est un plaisir. Vous voyez qu'à mesure que nous nous élevons dans la série des animaux,

la leçon se complète de plus en plus. L'heure approche ; à demain.

MARTIN.

Extrait d'un *Mémoire sur la lecture courante*, par M. Martin, instituteur communal à Saint-Jean-Chevelu (Seine-Inférieure).

LA RÉCITATION.

La récitation ayant pour but de développer la mémoire et de l'enrichir de ce que l'on apprend dans la lecture des livres classiques, il importe beaucoup que le maître sache comment il doit s'y prendre pour cultiver cette précieuse faculté chez ses élèves. Une bonne mémoire est très-avantageuse dans tous les états et dans toutes les conditions ; sans elle on ne peut faire de progrès dans les sciences ni dans les arts, car on apprend inutilement ce qu'on ne retient pas. Aussi le soin avec lequel il faut tâcher de retenir ce qu'on a appris, lu, ou entendu d'instructif, peut être comparé à celui qu'un homme rangé met à conserver les provisions, les habits et tous les objets dont il a besoin.

Pour exercer la mémoire des élèves avec succès, il faut que le maître fasse bien comprendre ce qu'il enseigne, qu'il explique ce qui doit être récité, et que par une bonne préparation de la classe il rende toutes ses leçons claires et intéressantes, car les élèves apprennent difficilement ce qu'ils ne comprennent pas, ne retiennent que ce qu'ils ont appris avec goût, ce qui leur a plu et ce qui a frappé leur imagination ou leur vue. Il faut donc rendre sensibles les choses qu'on veut leur faire apprendre par des démonstrations au tableau. Le maître peut aussi exercer la mémoire des élèves en éveillant leur attention sur ce qu'ils ont vu, sur ce qui les entoure, en les questionnant souvent sur ce qu'ils ont récité, lu ou entendu et en leur faisant raconter oralement ou par écrit de petites histoires faciles.

Pour éveiller l'attention des élèves et les porter à être observateurs, à réfléchir sur ce qu'ils voient, le maître peut leur recommander d'examiner, par exemple, une maison désignée, un instrument, un arbre, un dessin ou un objet quelconque, et leur demander ensuite ce qu'ils y ont remarqué, quelles en les parties, quelle en est la couleur, l'usage, etc. Ces

exercices ont de grands avantages s'ils sont faits d'une manière intelligente.

Pour que les leçons restent bien gravées dans la mémoire des élèves, il faut que le maître tâche de mettre dans chaque matière de son enseignement le plus d'ordre et de liaisons possible, afin que tout ce qui a du rapport ensemble soit bien lié et s'enchaîne, et que pour se rappeler une chose, on puisse facilement monter ou redescendre aux autres. Cependant comme l'attention que les enfants apportent aux leçons est toujours bien légère et que par suite ils oublient facilement, le maître doit les faire revenir souvent sur les matières vues par des répétitions partielles chaque semaine et générales tous les mois. Ce sont les répétitions nombreuses et bien faites qui gravent les leçons dans la mémoire et produisent d'heureux résultats.

Le maître doit faire en sorte que les leçons de mémoire ne soient pas un trop lourd fardeau pour les élèves, car s'ils ont les leçons en dégoût, non-seulement ils oublient bien vite ce qu'ils apprennent par contrainte et par manière d'acquit, mais ils ont en haine l'instruction, le maître et la classe. Pour éviter cet inconvénient, celui-ci doit se montrer indulgent pour les élèves qui ont la mémoire lente, il doit les encourager beaucoup et leur faire comprendre que plus ils ont de difficultés pour apprendre, mieux ils retiendront ce qu'ils auront appris. En donnant des leçons courtes, peu nombreuses et bien expliquées, le maître peut exiger qu'elles soient sues et bien récitées, et il obtiendra de meilleurs résultats qu'en voulant trop embrasser.

Le maître doit veiller à ce que les élèves récitent posément, prononcent et parlent distinctement, sans hésitation, avec intelligence et sur un ton de voix naturel. Pour obtenir cela, le maître doit, s'il est nécessaire, réciter ou lire lui-même les leçons en présence des élèves pour leur montrer comment ils doivent réciter ; il faut aussi qu'il leur apprenne comment ils doivent étudier, en leur recommandant de ne pas lire la leçon chaque fois d'un bout à l'autre, mais de n'apprendre d'abord que d'une virgule à une autre, ou d'un point à un autre, en répétant de temps en temps ce qui précède, et de se surveiller en étudiant de manière à ne penser qu'à ce qu'ils lisent, afin de l'apprendre plus vite et de le mieux retenir. Le matin est le meilleur moment de la journée pour l'étude, parce que l'esprit est plus reposé.

Il suffit que les élèves, grands et avancés, récitent textuellement les définitions principales, le catéchisme, et les morceaux de littérature en prose ou en vers, appris en vue d'orner l'esprit ou de former au style et à la déclamation; pour les autres leçons, on peut se contenter qu'ils racontent, s'ils peuvent le faire, d'une manière convenable. Quant aux petits élèves et aux moyens, il convient qu'ils récitent toutes les leçons textuellement, parce que la plupart sont incapables de rendre le sens par d'autres expressions; d'ailleurs ils s'approprient par ce moyen les expressions de l'auteur. Dans tous les cas, le maître doit s'assurer que les élèves comprennent ce qu'ils récitent; car la mémoire des mots ne doit être exercée seule que pour certaines prières en latin en usage dans l'Église et qu'il est bon de faire apprendre aux enfants.

Le commencement de la classe doit être le moment le plus favorable à la récitation; d'abord parce que les élèves doivent avoir étudié chez eux ou avant d'entrer, et aussi parce qu'ils ont l'esprit plus reposé et la mémoire plus fraîche. On peut leur donner quelques moments pour relire leurs leçons, mais le temps de la classe ne doit pas être employé à les étudier généralement. Au moment de la correction du devoir, on peut faire réciter à quelques élèves les règles de grammaire ou d'arithmétique qui s'y rapportent; d'ailleurs il convient de faire coïncider les leçons avec les devoirs du jour, afin que l'un explique et rappelle l'autre.

Comme la récitation des leçons n'est en réalité qu'un contrôle et qu'on n'y apprend rien de nouveau, il faut y consacrer le moins de temps possible; pour cela on a recours à différentes méthodes qu'on peut employer alternativement. D'abord il serait préférable que le maître fît réciter lui-même tous les élèves; dans ce cas, il peut faire lever cinq ou six élèves à la fois, pas toujours les mêmes ni dans le même ordre. Le premier désigné commence la récitation, le suivant continue au signal convenu, au premier arrêt ou à la première faute de celui qui récite, et ainsi de suite; à défaut du second c'est le troisième, le quatrième qui continue. Ce procédé abrège la récitation et peut être adopté ou du moins on peut s'en rapprocher dans toutes les classes. Pendant la récitation, le maître ne doit ni parler, ni expliquer, il aide tout au plus à trouver un mot ou une idée suivant que la récitation se fait textuellement ou non. Les élèves non interrogés doivent suivre

la récitation en silence, et les livres renfermant cette leçon doivent être tous fermés. La récitation finie, le maître fixe la leçon suivante après qu'elle a été lue et expliquée. Lorsque les élèves sont nombreux, le maître peut en faire réciter un certain nombre des plus avancés et des plus fidèles; puis il les charge de faire réciter les autres sous sa surveillance; il exerce alors une surveillance bien active et s'assure qu'on ne trompe pas en faisant réciter de nouveau quelques-uns de ceux qu'il soupçonne avoir mal récité. L'élève qui fait réciter dit à celui qui récite la note qu'il veut lui donner, une fois la récitation finie; le maître marque les notes, et si un élève croit avoir des réclamations à faire, il demande à réciter, et le maître se montre facile ou sévère suivant que l'élève paraît le mériter. Seulement quand ce sont les élèves qui font réciter, la récitation doit se faire textuellement autant que possible, sans quoi ils ne pourraient apprécier si elle a été bien ou mal faite.

La récitation peut se faire quelquefois par les élèves entre eux, surtout les jours de répétition ; alors le premier de chaque division fait réciter le second, celui-ci fait réciter le troisième et ainsi de suite, le premier récite au dernier. Ce moyen est le plus expéditif, mais il ne faut pas l'employer habituellement, car il faut que le maître se rende compte souvent de la manière dont les leçons sont sues, récitées et comprises.

Enfin, comme la mémoire des choses est beaucoup plus importante, plus utile et surtout plus facile à retenir que celle des mots, le maître doit l'exercer parmi ses élèves autant qu'il pourra; pour cela il doit leur parler souvent et les faire parler en leur adressant beaucoup de questions, et en les obligeant à y répondre soit verbalement, soit par écrit. Inutile de dire que ces questions doivent être préparées avec soin.

Année 1876. A. ROUSTIT.

Travail présenté aux conférences pédagogiques de l'arrondissement de Saint-Affrique, par M. Roustit, instituteur à Saint-Sernin (Aveyron).

III

GRAMMAIRE ET COMPOSITION.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE.

DIVISION ÉLÉMENTAIRE.

(Élèves de six à neuf ans.)

L'enseignement pratique de la langue maternelle commence avant l'école. Le nom de langue maternelle fait assez voir quel est le premier maître, le premier initiateur de l'enfant; c'est sur les genoux, dans les bras et même sur le sein de sa mère, que l'enfant a appris à en bégayer les premiers éléments. C'est en leur apprenant à aimer sa *maman*, son *papa*, puis le bon Dieu, que la mère lui a fait essayer ses premiers sons, ses premiers mots, les premiers noms.

Il a donc commencé par des noms, mais ces noms ne sont pas restés longtemps isolés. Ce n'a pas été une mince joie pour la mère quand elle a pu faire balbutier à son cher bébé ces mots si pleins de tendresse : *bonne* maman, *gentil* papa, *bon* Dieu.

C'est de près que l'adjectif suit le nom.

Voilà à quelle époque, je crois, nous devons puiser les éléments d'une méthode d'enseignement pratique de la langue française.

Premières notions de la grammaire par l'enseignement oral.

L'enfant qui arrive à l'école sait qu'il a un *nom*, il peut *nommer* tous les objets qu'on lui montre. On peut lui faire nommer les principales parties de son corps, de son vêtement, les objets scolaires.

Tous les enfants de la division étant réunis en groupe, le maître a soin de fixer, autant que possible, ces petites têtes encore si légères, plus légères cependant en apparence qu'en réalité.

Il y parviendra en s'adressant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans suivre aucun ordre de rang.

Il peut même (et cela leur apprendra à compter), il peut

même, dis-je, avant de commencer la leçon, faire prendre à chacun un numéro de rang : ainsi, le premier se nomme Un, le second Deux, et ainsi de suite. — Cela fait, il s'adresse à un enfant du groupe, par exemple à Trois : « Dites-moi, mon enfant, comment se *nomme* la *chose* que je tiens.

— Un livre, monsieur.

— Et vous, Six ?

— Oui, monsieur, c'est un livre.

— Huit, ce que je tiens a donc un nom ?

— Oui, cela se nomme un livre.

— Et cet objet-ci ?

— On le nomme un encrier, monsieur..... etc.

— Tous les objets ont donc un nom ?

— Oui, monsieur.

— Ainsi, qu'est-ce que c'est donc, un *nom ?*

— C'est ce qui sert à *nommer* les objets.

— Savez-vous, Sept, si les personnes ont aussi des noms?

— Oui, monsieur, j'ai un nom, je me nomme Charles, et mon papa s'appelle *papa*, et ma maman s'appelle *maman*.

— Très bien, mon enfant, seulement ne dites pas s'*appelle*, dites se *nomme*.

— Je me rappellerai bien ; ainsi je dirai papa se nomme papa, et maman se nomme maman.

— Vous voyez donc que le nom sert à nommer non-seulement les choses, mais aussi les personnes. De même pour les animaux. Le *nom* sert donc à *nommer* les personnes, les animaux et les choses. »

Il faut se servir toujours des mots *nom* et *nommer*. — On doit bannir, pour le moment du moins, les mots *qui désigne*, *qui s'appelle*, *substantif*, etc.

Je le répète, le *nom* c'est ce qui *nomme :* cela dit tout, donc cela suffit.

Pour mettre un peu de variété, car il en faut dans l'enseignement et surtout dans l'enseignement des petits enfants, puisque

L'ennui naquit un jour de l'uniformité,

on dit à un élève :

« Dites un mot qui nomme un arbre ? — Le pommier.

— Un animal ? — Le chat.

— Un insecte ? — Je ne sais pas, monsieur.

— Et vous, Deux ? — Une abeille, monsieur.

— Les aimez-vous, les abeilles ? — Non, elles piquent.

— Et vous, Cinq? — Moi, je les aime, parce que maman dit qu'elles donnent le miel.

— C'est vrai, mon enfant, mais elles ne piquent que quand on leur fait du mal. Ainsi, rappelez-vous, mes petits amis, que, si nous ne voulons pas qu'on nous fasse du mal, il faut d'abord que nous n'en fassions pas aux autres. »

On peut de temps en temps terminer ainsi par une petite leçon de morale; c'est toujours de l'éducation.

Pas n'est besoin d'ajouter que le maître doit faire nommer, de temps à autre, un nom sur lequel il fera une petite leçon de choses, comme, par exemple, le *chanvre*, le *blé*, le *fer*, etc.

Il ne faut pas attacher une grande importance à ce qu'un enfant confonde la table avec le mot *table*, c'est-à-dire la chose avec le mot qui la nomme. Ainsi quand on lui dit : Nommez des noms? Il répondra souvent : Le *banc*, la *fenêtre*, le *plafond*, pour le mot banc, le mot fenêtre, le mot plafond. Je le répète, cela a, je crois, peu d'importance; cette petite confusion se dissipera d'elle-même un peu plus tard. Il ne faut pas vouloir faire tout à la fois, et se rappeler ce proverbe : Qui trop embrasse mal étreint.

On peut sans inconvénient, comme sans difficulté, passer à la distinction du nom commun et du nom propre.

En s'adressant à un élève, il suffit de lui dire :

« Ne vous nommez-vous pas un enfant?

— Oui, monsieur.

— Et votre voisin?

— Il se nomme aussi un enfant.

— Combien êtes-vous qui vous nommez des enfants?

— Tous, monsieur; on nous nomme aussi des garçons, des élèves.

— Ces mots *enfants*, *garçons*, *élèves* sont donc des...?

— Des noms, monsieur, puisqu'ils nomment des personnes.

— Ces noms, qui sont communs à tous, s'appellent précisément des *noms communs*. Mais vous, mon ami, n'avez-vous pas aussi un autre nom?

— Oui, moi je me nomme aussi Charles, mais c'est mon nom à *moi*, puisqu'il n'est pas à mon camarade qui se nomme Henri.

— Charles est donc votre nom particulier, votre nom à vous, votre nom propre? Eh bien, le nom particulier de quelqu'un s'appelle *nom propre*. »

Je n'insiste pas davantage. Je me suis peut-être trop étendu; mais j'ai cru utile de faire connaître, non pas la méthode, mais le procédé, qui consiste, en grande partie, à faire dériver le précepte de l'exemple.

Aussitôt que le petit élève sait facilement nommer des noms, désigner des objets qu'il ne voit pas comme ceux qu'il voit, on peut, on doit même lui faire joindre des qualités aux noms.

Il suffit pour cela de lui montrer un objet, et lui dire, par exemple :

— Comment se nomme cela?

— Une table, monsieur.

— Quand vous dites *une table*, vous nommez un objet, le mot *table* est donc...

— Un nom, monsieur.

— Oui, mon enfant, mais si vous vouliez dire que cette table est longue ou courte, propre ou malpropre, neuve ou vieille, vous seriez obligé d'ajouter, au nom table, un autre mot, ainsi vous diriez?...

— Je dirais une table longue, une table courte.

— Les mots longue, courte, qui marquent des qualités de la table, sont des adjectifs. Les adjectifs sont donc des mots qui donnent des qualités aux noms, ou qui en font connaître les défauts.

— Ainsi, monsieur, quand on dit : Un enfant sage, sage est un adjectif, puisqu'il donne une qualité à enfant; si je dis : un enfant méchant, méchant est aussi un adjectif, puisqu'il marque un défaut de l'enfant.

— Très-bien, mon petit ami, vous aurez un bon point pour votre excellente réponse.

Puis viennent des exercices dont je vais donner un type.

Un cahier soigné.

L'élève trouvera le nom et l'adjectif.

Le papier. . . . . .

Trouver un adjectif qui convienne au nom.

. . . . . *profond.*

Trouver un nom.

Je n'ai pas besoin de dire que ces petits exercices oraux durent des semaines, des mois.

Les deux connaissances du nom et de l'adjectif étant acquises, il est temps, mais il est *seulement temps* de s'occuper du genre et du nombre.

Je dis seulement; en effet, il n'en est pas de la langue maternelle comme d'une langue étrangère; si, dans celle-ci, on ne connaît le genre qu'en cherchant dans le dictionnaire, dans la langue maternelle, au contraire, le petit enfant sait à peu près le genre de tous les noms composant son petit langage enfantin. Il sait qu'on dit un pantalon blanc, de la toile blanche. Ce qu'il ne connaît pas, c'est le sens des mots masculin, féminin, singulier, pluriel; et comme il ne s'agit pour le moment que d'enseignement oral, il ne faut étudier ces quatre mots que sur le nom joint à l'adjectif; d'abord les enfants verront plus facilement la corrélation de ces deux mots; de plus, il est quelquefois difficile pour les élèves dont nous nous occupons en ce moment, de trouver le genre de quelques noms quand ils sont isolés, par exemple, l'*homme*. La difficulté est levée si on pose la question de cette façon : dit-on un homme bon ou un homme bonne?

Je croirais abuser du temps des personnes condamnées à me lire, si je m'arrêtais aux procédés à employer pour initier nos petits enfants à cette étude. La connaissance superficielle du verbe doit venir tout de suite après, puisqu'on ne peut faire la moindre phrase sans cela.

Qu'est-ce que le verbe? Quelle est la meilleure définition du verbe? Voici la réponse à ces questions :

« Mon linge est propre, mon linge a été propre, mon linge sera propre. »

Je m'adresse à un élève du groupe :

« Dites-moi, Ernest, qu'est-ce que c'est que *mon linge?*

— C'est un nom masculin singulier.

— Qu'est-ce que c'est que le mot *propre*, Joseph?

— C'est un adjectif masculin singulier, parce qu'il donne une qualité à linge.

— Savez-vous, Henri, ce que c'est que les mots *est*, *a été*, *sera?*

— Non, monsieur.

— Cela s'appelle le *verbe être*, et il est seul de son espèce. Le verbe être exprime donc *qu'une chose est*, *qu'elle a été* ou *qu'elle sera.* »

Même travail pour le verbe *avoir*.

Puis ajoutez ceci : « En deux mots, mes enfants, je suis sage, tu es gentil, il est bon; voilà le verbe *être;* j'ai soif, tu as chaud, il a froid; voilà le verbe *avoir*.

« Mais si je disais : Charles écrit une lettre; Charles a écrit

une lettre, Charles écrira une lettre: dans chacune de ces phrases il y a un mot que vous ne connaissez pas encore, mes enfants, c'est *écrit*, *a écrit*, *écrira*, et vous voyez que ces mots indiquent que Charles fait, a fait ou fera quelque chose. Ces mots s'appellent aussi verbes. Le verbe est donc un mot qui exprime que *quelqu'un fait quelque chose.* » Toute autre définition n'est que subtilité et ne saurait trouver sa place ici.

Il est bon de dire aux enfants qu'ils reconnaîtront toujours le verbe par ce moyen : les verbes sont *les mots qu'on peut mettre entre* ne *et* pas.

Puis ne parler que de trois temps que nous appellerons le *présent*, le *passé* et l'*avenir*.

Alors arrive la conjugaison de ces trois temps seulement.

Mais avant d'y procéder, il est nécessaire de donner aux enfants une idée du pronom personnel.

Rien au monde de plus simple. Il suffit de s'adresser à un élève et de lui dire :

« Mon enfant, vous vous nommez Charles, mais diriez-vous, si vous mangiez : Charles mange?

— Non, monsieur, je dirais : je mange.

— *Je* remplace donc votre nom?

— Oui, le mot *je* remplace mon nom Charles.

— Si vous vouliez me dire que votre camarade Henri mange, comment vous y prendriez-vous sans employer son nom? réfléchissez bien!...

— Je dirais : il mange. »

On fait de même pour la seconde personne ainsi que pour le pluriel.

« Eh bien, ces mots qui remplacent des noms se nomment des *pronoms*.

— Oh! monsieur, je me rappellerai très-bien cela : les mots *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils* sont des pronoms, parce qu'ils remplacent des noms. »

Les exercices de conjugaison orale viennent immédiatement.

Mais ces exercices doivent se borner, pour le moment, aux trois temps principaux : *présent*, *passé*, *futur*. Et à propos de conjugaison, il n'est pas inutile de faire remarquer qu'il faut, dès le début, pratiquer ce genre d'exercice en ajoutant un complément d'abord, comme *je chéris mes parents*, *tu chéris tes maîtres;* puis un complément avec un adjectif, par exemple :

Je ferai un joli travail.

Tu feras un devoir soigné.

Il fera une bonne prière, etc.

Ces exercices sur la conjugaison comportent naturellement une petite analyse grammaticale.

Supposons qu'un enfant vienne de dire cette phrase :

« Nous mangeons des pommes mûres. »

On en fait faire l'analyse verbale de la manière suivante :

Nous, pronom, parce qu'il représente les personnes qui mangent ;

Mangeons, verbe, parce qu'il indique que l'on fait quelque chose ;

Pommes, nom commun féminin pluriel ;

Mûres, adjectif féminin pluriel, parce qu'il donne une qualité à pommes.

Nous ne parlerons pas de *des*, parce que nous ne connaissons pas encore cette espèce de mots.

Seulement c'est ici le cas de s'y arrêter une minute, mais sans définir. Il est inutile d'entrer dans aucun détail, il suffit de dire aux petits enfants : ces mots *le*, *la*, *les* que vous connaissez pour les avoir vus, nous les nommerons dorénavant *articles*.

Un peu plus tard on y ajoute les articles contractés.

Le genre de travail que je viens de décrire peut occuper les élèves pas mal de temps, et le moment est venu de compléter, sans théorie, bien entendu, les trois temps principaux dont nous avons parlé, par les cinq autres temps du mode indicatif.

Les autres modes seront ajoutés successivement.

Emploi du tableau noir.

La connaissance de la lecture et celle de l'écriture, acquises simultanément, permettent l'emploi du tableau noir qui nous servira à faire par écrit les exercices oraux développés précédemment.

La seule différence, c'est que notre travail oral va alterner avec le travail écrit.

Comme on le voit, jusqu'à présent nous n'avons pas fait l'affaire des auteurs d'abrégés de grammaire, et nous ne serons pas aussi l'ami des libraires. Mais si ces derniers nous

en faisaient le reproche, nous leur répondrions que nos moyens ne nous ont pas permis de prendre des *actions* de la librairie, que nous n'avons que des *obligations* envers les enfants, les parents et la société.

Ce n'est pas à dire que nous ne ferons pas de devoirs écrits sur le papier; notre petit livre de lecture suffira pour cela.

Nous demanderons un jour d'écrire sur le cahier tous les noms communs que contient tel paragraphe indiqué dans notre livre de lecture; un autre jour tous les adjectifs, ou tous les noms masculins, ou tous les noms féminins; un autre jour les noms du pluriel en y ajoutant un adjectif, une autre fois tous les verbes. Ce genre de travail, très-profitable certainement, peut se multiplier à l'infini.

Premières dictées. Leur rôle dans l'éducation de l'enfant.

Le moment est venu de commencer les dictées. Quel choix faut-il faire? Quelles dictées faut-il donner à ces petits enfants? Mon Dieu, je ferai comme tout le monde.

Comme tout le monde! Cela me rappelle qu'un jour une personne avait été invitée à un dîner où il y avait à observer un certain cérémonial. Elle se trouvait dans un grand embarras, mais enfin elle se dit : Je ferai comme tout le monde. Comment t'en es-tu tirée? lui demanda-t-on après le repas. J'ai fait comme tout le monde, répondit-elle : d'abord pour le potage, j'ai pris ma cuillère d'une main et ma fourchette de l'autre. Puis on a servi des œufs frais. Après avoir mangé le mien, j'ai, etc., etc. Or, il arriva qu'elle n'avait précisément fait comme personne.

Mais pour en revenir au sujet qui nous occupe, si je donne des dictées relativement de peu d'étendue, renfermant des phrases simples, courtes mais complètes, ne contenant rien que de vrai, bon, utile et moral : comme un précepte à suivre, une chose mauvaise à éviter; un conseil sur la tenue dans le lieu saint, dans la rue, le respect envers les vieillards, quelque chose d'intéressant, même d'amusant (car, comme l'a dit un pédagogue, il n'est pas nécessaire d'ennuyer pour instruire), on y trouvera tout aussi bien l'application de nos petits éléments de grammaire, et, si je ne suis pas un peu trop présomptueux, j'aurai, je crois, dans ce cas, fait comme tout le monde.

Ces divers travaux nous occuperont plus facilement jusqu'au moment où nous arriverons à la classe intermédiaire comprenant, en général, les enfants de neuf à douze ans.

Du patois et des moyens de le corriger.

M. l'inspecteur d'académie, dans le programme qu'il a bien voulu nous donner pour faciliter notre travail, nous parle du patois et des moyens de le corriger. Mon incompétence en cette matière est encore plus grande qu'en toute autre, car j'ai quitté mon village natal à dix-huit mois, je n'ai jamais parlé patois et n'ai jamais exercé mes fonctions qu'à Montbéliard où les enfants ne parlent que français.

Mais, a-t-on dit, le patois est le costume local du langage, comme tel vêtement est le signe distinctif des habitants de telle province. N'est-ce pas dommage d'y toucher?

La question paraît controversable; cependant si un Alsacien allait à Paris pour y apprendre le français et qu'il y fût journellement en rapport avec des compatriotes qui parlassent la langue allemande, au bout de quelques années ne pourrait-on pas dire de lui, et avec raison, qu'il a l'accent parisien comme un Strasbourgeois? Pour se familiariser avec une langue, il faut la pratiquer le plus possible. C'est un axiome. Pour que les enfants de la campagne se familiarisent avec le français, il faut donc qu'ils le parlent beaucoup, et par conséquent peu ou mieux point le patois.

Mais comment faire pour arriver à ce résultat?

Avant l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, la langue populaire, il faut bien le dire, était l'allemand, quoique le cœur fût très français; il était admis, dans beaucoup d'écoles que je connaissais, qu'un élève payât une amende de cinq centimes chaque fois qu'il prononçait un mot allemand en classe, et cette amende était versée dans une caisse de l'école. Tous les ans, le montant de ce petit tribut était employé à couvrir les frais d'une promenade sous la direction de l'instituteur.

Dans quelques autres établissements scolaires, chaque élève qui violait cette règle rendait un bon point.

Dans d'autres, enfin, l'instituteur cherchait à répandre l'usage de la langue française à l'exclusion de tout idiome, par son influence sur les enfants et sur les parents. Ces trois moyens me paraissent bons et pourraient être employés si-

multanément, tout au moins les deux derniers. Si l'on employait aussi les deux premiers, on pourrait laisser à l'enfant qui a péché le choix de rendre un point ou de payer l'amende. On trouverait quelquefois des élèves bien doués qui aimeraient mieux puiser dans leur porte-monnaie que dans leur portefeuille.

DIVISION INTERMÉDIAIRE.

(Élèves de neuf à douze ans.)

Ici commence l'enseignement théorique de la grammaire. Mais il faut se garder de prendre ce mot dans son sens absolu; en fait d'enseignement primaire, j'entends toujours ce mot *théorique* dans son sens le plus adouci.

L'usage d'une grammaire devient à peu près indispensable; seulement il faut choisir un ouvrage très-sobre en fait de règles, mais renfermant de nombreux exercices.

Il est évident que l'étude de la grammaire, au point où nous en sommes, comprend tout d'abord la récapitulation des petites connaissances acquises; mais il s'agit aussi de combler les lacunes faites dans la division préparatoire.

Ainsi nous avons à compléter ce qui reste à dire sur la forme irrégulière du pluriel des noms, du féminin des adjectifs, des différentes sortes d'adjectifs et de pronoms.

Pour tout ce travail, le maître ne doit pas perdre de vue qu'il n'est pas astreint à suivre de point en point l'ordre qu'a suivi l'auteur de l'ouvrage remis entre les mains des élèves, c'est-à-dire, à l'instituteur de choisir quel est l'ordre des matières qui convient le mieux à sa classe. Mais, quel que soit cet ordre, il doit se rappeler que l'exemple doit toujours précéder le précepte : le maître trouve l'exemple, et l'élève en déduit la règle.

Je vais expliquer ma pensée, et je ne reviendrai plus sur cet objet.

Je suppose que je suis dans un groupe d'élèves et que j'ai à expliquer ces deux phrases :

« Il faut écouter la leçon. »

« Il faut écouter *attentivement* la leçon. »

Et je pose à un élève cette question : « Le verbe *écouter* a-t-il véritablement le même sens dans ces deux phrases?

— Évidemment non, me répond l'élève interrogé : le mot

attentivement, ajouté au second, en change beaucoup la signification, il le *modifie* d'une manière sensible.

— C'est là le caractère, le rôle de l'adverbe, c'est à ce signe que vous le reconnaîtrez. Comment le définirez-vous, alors?

— L'adverbe est le mot qui modifie le verbe. »

Il faut s'y prendre de la même manière pour faire voir que l'adverbe modifie non-seulement le verbe, mais qu'il peut modifier aussi l'adjectif et même un autre adverbe. Cela fait, il n'y a plus qu'à demander à un élève de *faire* la définition générale de l'adverbe, et il répondra imperturbablement, sans avoir jamais ouvert sa grammaire : l'adverbe est le mot qui, etc...

— Le distinguez-vous bien de l'adjectif?

— Parfaitement, l'adjectif est le modificatif du *nom* seulement, tandis que l'adverbe est le modificatif du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe.

Voilà comment je comprends que le précepte doit se déduire de l'exemple.

Puis faire trouver aux élèves du groupe des phrases renfermant les différents cas de l'adverbe.

C'est après cela seulement que le maître doit exiger l'étude du livre; ce ne sera plus qu'un jeu pour l'élève.

Dans cette division intermédiaire, l'enseignement grammatical doit comprendre, bien entendu, les parties les plus essentielles de la syntaxe, sans s'arrêter aux subtilités; car il ne faut pas perdre de vue que le but à atteindre est d'amener les élèves à écrire correctement leur langue; il faut se tenir en garde contre la tendance qu'on pourrait avoir à leur faire perdre le temps à des vétilleries de grammaire sans aucun profit pour leur instruction.

Exercices de jugement.

Dans le modeste travail que nous avons fait l'année dernière sur l'éducation, en parlant de la lecture, nous avons eu l'intention d'indiquer le parti qu'on pouvait en tirer pour former le cœur des enfants. Mais c'est une mine inépuisable que la lecture; de combien de travaux ne peut-elle pas être la source? Et pour cela, que faut-il? Rien qu'un peu de bonne volonté.

Il n'y a pour ainsi dire pas de phrases dont on ne puisse dire à l'élève : Comment auriez-vous dit cela? Et en lui aidant un peu : N'auriez-vous pas pu dire de telle manière? Laquelle est la meilleure? Par quel verbe pourriez-vous remplacer celui-ci sans changer le sens? etc. Cela n'en finirait pas. On voit donc qu'on peut tirer un grand profit de la lecture au point de vue du développement du jugement. Et au point de vue de l'orthographe d'usage? J'ai connu quelques jeunes gens qui connaissaient à peine les plus importantes règles de la grammaire, qui faisaient peu de fautes d'orthographe dite grammaticale, et très-peu, pour ne pas dire du tout, de fautes d'orthographe d'usage, et cela tout simplement parce qu'ils avaient beaucoup lu. Mon Dieu! c'est absolument comme la jeunesse de bonnes maisons qui, sans avoir jamais lu un code de politesse, n'est jamais embarrassée dans le monde, tandis que les personnes qui n'ont pas été élevées dans ce milieu, n'y sont jamais à leur aise. Il en est de même pour l'orthographe usuelle; les bonnes lectures sont le milieu où il faut placer les enfants pour leur apprendre à en vaincre toutes les difficultés, en appelant leur attention sur certains mots, en les leur faisant épeler, en leur faisant trouver les mots de même famille, par conséquent ayant la même racine; les verbes composés étant donnés, les verbes simples et réciproquement; faire trouver et épeler les homonymes d'un mot de la phrase qu'on vient de lire; chercher et épeler les synonymes d'un autre.

Du choix des dictées.

Quant aux dictées, le plus grand soin doit présider à leur choix. Je ne répèterai pas ce que j'en ai dit au point de vue de l'éducation dans la première partie de ce travail: j'ajouterai seulement qu'elles doivent être généralement en style suivi, et non en phrases détachées; qu'elles doivent le plus ordinairement servir d'application immédiate aux dernières règles étudiées; qu'il faut de temps en temps ajouter quelques mots pour l'orthographe usuelle, et tous les deux ou trois jours prendre dans un ouvrage classique une dictée ne renfermant pas telle difficulté plutôt que telle autre, comme les dictées qu'on donne dans les examens.

L'étude de l'orthographe demande des soins et du temps; je ne fais corriger que le lendemain la dictée de la veille,

afin que les élèves puissent l'étudier en leur particulier. Cette correction se fait par l'épellation, en faisant rendre compte, à chaque enfant désigné, de la raison pour laquelle il a écrit de telle manière et non pas de telle autre.

La copie des dictées correctes est aussi un excellent moyen qui sert tout à la fois d'exercice pour l'écriture expédiée et qui appelle de nouveau l'attention de l'élève sur les mots qu'il avait mal orthographiés.

Il faut continuer la conjugaison des verbes réguliers, puis celle des verbes irréguliers, dans cette partie du cours de l'enseignement primaire, mais surtout, mais presque uniquement, la conjugaison orale, car je me demande à quoi cela peut servir de barbouiller du papier à cet effet.

Dans cette conjugaison orale, il faut quelquefois supprimer l'épellation, afin de briser plus vite les enfants à toutes ces formes si multiples, si compliquées en apparence, quoique moins en réalité.

Pour cela, il faut faire conjuguer des verbes de toutes les espèces, en y ajoutant successivement tout ce que l'on voudra, en demandant tel mode de l'un, tel autre mode de l'autre; une fois tous les temps simples, une autre fois tous les temps composés. On ne ferait pas mal de faire distinguer les temps primitifs et les temps dérivés avec les règles de la formation des temps; mais ce qui est encore plus urgent, c'est que les élèves connaissent bien la signification des verbes qu'ils conjuguent.

Quoi de plus drôle, pour ne pas dire autrement, que d'entendre des enfants conjuguer, par exemple, le verbe *mouvoir* et ne pas en connaître le sens. Avant qu'ils en commencent la conjugaison, il faut leur donner l'explication du mot et de ceux de la même famille : mouvement, moteur, locomotive, locomobile. C'est une très bonne occasion d'accroître leur petite somme de connaissances; il n'en faut négliger aucune.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les analyses grammaticales écrites, telles qu'on le faisait autrefois, ne sont pas d'une utilité assez pratique.

Il faut analyser, sans doute, et ne pas craindre de le faire, mais ce doit être un travail presque exclusivement oral et qui ne doit porter que sur les choses importantes, sur les difficultés réelles, sur les choses utiles enfin.

Les analyses écrites ne deviennent sérieuses, n'ont un but réellement utile, que si le travail est demandé pour une certaine catégorie de mots : par exemple l'analyse des verbes

actifs d'une dictée ; une autre fois, des adverbes de temps ou des pronoms personnels, des verbes à tel ou tel mode, etc.; ou bien encore l'analyse de tous les sujets ou de tous les compléments directs. Quant à analyser tous les mots de quelques phrases, tels que *la*, art. simple fém. sing., ou *de*, préposition, et cela jusqu'à satiété, c'est un travail que je ne veux pas qualifier.

Je ne puis quitter ce sujet sans rappeler ce qu'un de nos professeurs nous disait à ce propos :

« Nous ajouterons, à propos de l'économie du temps, une observation qui nous semble intéresser beaucoup les succès des enfants dans la grammaire. C'est que les instituteurs, du moins un certain nombre, s'appesantissent trop longuement sur l'analyse grammaticale, soit qu'ils ignorent la mesure de son utilité, soit qu'ils y trouvent un genre de devoirs plus approprié à leur instruction, ou plus commode à leur indolence. Pour nous, nous dirons aux instituteurs : Apprenez à vos élèves l'analyse grammaticale jusqu'à ce qu'ils soient en état de distinguer les parties du discours et d'appliquer les différentes règles qu'elles comportent.

« Tout ce qui est en dehors de cette limite, n'en déplaise à bien du monde, rentre dans la pure théorie, et ne vaut ni le temps qu'on y consacre, ni les connaissances qu'on néglige pour elle. » (COULOT).

Premières notions de style.

L'enseignement de la langue française, dans cette division, comprend les premières notions de style. Cela se conçoit; c'est beaucoup, sans doute, de pouvoir s'exprimer un peu clairement de vive voix, mais c'est très-bien et ce n'est pas moins utile de pouvoir le faire par écrit.

Je suis un exemple frappant que ce n'est pas une mince difficulté pour les personnes qui n'ont pas fait d'études classiques. C'est une raison de plus pour y exercer les enfants de bonne heure.

Par quels exercices faut-il commencer.

Généralement dans les commencements les élèves croient que l'on ne peut écrire que ce que l'on a appris par cœur ; il faut pour ainsi dire les surprendre pour les faire revenir de

cette erreur. Pour cela, que faut-il faire ? Une chose bien simple, leur raconter gentiment, simplement, une petite histoire vraie, prise par exemple dans les *Annales de l'instruction primaire*, un acte de dévouement d'un enfant de leur âge. (Nous sommes heureusement encore riches de faits de ce genre.) Très-naturellement ils sont tout oreilles et tout fiers de répondre : oui, quand on leur demande s'ils pourront la redire à leurs parents à leur sortie de classe. On en interroge quelques-uns ; alors chacun, à tour de rôle, dit à sa manière. « Eh bien, mes enfants, leur dira le maître, vous faites très bien ce petit récit, et cependant aucun de vous ne s'est astreint à retenir ni les mots dont je me suis servi, ni ceux de son voisin ; je vais vous dire à quoi cela tient : c'est que vous avez bien compris ce dont il s'agit, vous avez bien retenu le fait en question, vous l'avez simplement raconté comme vous l'avez compris, vous avez fait des phrases courtes, bien claires. C'est très-bien. A présent, vous allez retourner à vos places, et mettre sur le papier ce que chacun de vous racontera ce soir à son papa et à sa maman. » Cela fait, ils sont tout étonnés de voir que l'on peut écrire quelque chose sans avoir appris les mots par cœur.

Alors il n'y a plus qu'à les convaincre que ce qui constitue la qualité de leur travail, *c'est la possession de leur sujet*, la *netteté*, la *simplicité*, la *concision*, la *brièveté* et la *disposition naturelle de leurs phrases*.

Après ce genre de travail vient celui qu'on peut tirer de la lecture. Quel auxiliaire précieux ! Mais je m'aperçois que je le redis à satiété.

Faire souvent des résumés de lecture est un très bon moyen pour habituer les enfants à exprimer leurs idées. Mais pour ce cas il faut que les lectures ne soient pas longues, il faut les faire un peu disséquer, je veux dire les expliquer et les faire expliquer, ensuite les faire résumer de vive voix par plusieurs élèves, puis vient le résumé par écrit.

L'étude de l'histoire fournit des sujets précieux et presque quotidiens de résumés, car, en règle générale, c'est un résumé écrit qui doit terminer toute leçon d'histoire ; cela force les enfants à arrêter leur attention sur les points principaux, sur les faits qu'ils veulent faire ressortir, qu'ils doivent mettre en relief ; ils les font ainsi entrer plus profondément dans leur esprit.

Récitation, lecture et explication des auteurs français.

Nous terminerons cette seconde partie de notre travail en insistant sur l'utilité de faire apprendre par cœur, aux enfants, des morceaux soit en prose, soit en vers, choisis dans les excellents recueils publiés pour cet âge. Comme il y a un choix à faire, il vaut mieux, je crois, donner en dictées les fables et les morceaux préférés. Il est bien entendu que l'instituteur doit en faire, non pas l'analyse littéraire (c'est bien au-dessus des moyens d'un maître de l'enfance), mais en faire ressortir les beautés, le choix des expressions, le mot bien approprié à la situation, la moralité, etc. Puis, quand arrive la récitation, exiger que le débit, le ton, soit en rapport avec le sens; pour cela, il faut prêcher d'exemple.

Ce genre de devoirs, quand il est un peu encouragé, plaît généralement aux enfants et les familiarise un peu avec le beau et le bien.

DIVISION SUPÉRIEURE.

(Élèves de douze à quinze ans.)

Grammaire complète.

Arrivés à ce point de l'enseignement primaire, les enfants, suffisamment préparés, peuvent et doivent recevoir une instruction plus développée, plus complète.

Un auteur qui s'est occupé de la matière, qui a beaucoup écrit sur l'enseignement primaire, a dit, à propos de l'étude de la langue française, qu'aux élèves plus avancés, il est bon, il est nécessaire même, de leur remettre une grammaire qui leur rappelle, qui leur mette sous les yeux au moment voulu, suivant le besoin qu'ils en éprouvent, même quand ils seront sortis de l'école, des règles qui leur auraient échappé, qu'ils auraient oubliées.

Est-il jamais venu à la pensée d'un maître de l'enfance de remettre entre les mains de son tout jeune élève un petit traité d'arithmétique, lorsqu'il a voulu lui apprendre les premières notions sur les nombres, les premiers éléments du calcul? A quoi cela pourrait-il servir? Je me le demande. Il en est ainsi de la grammaire, certainement, et il me paraît inutile d'insister sur ce point, car cela tombe sous les sens.

Il faut donc aux élèves de la catégorie dont nous nous occupons en ce moment, une grammaire, cela va sans dire, mais une grammaire ni peu ni trop étendue. Elles sont nombreuses,

on n'est embarrassé que pour le choix. Je n'en prescris aucune, et quelle que soit celle que l'on a adoptée, il y a toujours des simplifications, des amplifications et des modifications à y faire.

Il faut certainement donner aux enfants des règles précises autant que possible, mais il faut aussi, et le moment est venu pour cela, leur faire voir comment une règle peut se modifier suivant le cas; comment il se fait qu'il est permis dans tel ou tel cas d'écrire de telle manière ou de telle autre; que cela dépend uniquement de la pensée, de la manière de voir de celui qui parle ou écrit. Par exemple que, suivant le degré de certitude ou d'incertitude, on pourra dire : « *C'est le seul danger que je pourrais craindre*, ou *c'est le seul danger que je puisse craindre*. Je ne crois pas *qu'il le fera* et je ne crois pas *qu'il le fasse*. » Leur faire voir par des exemples que telle règle est trop générale ou trop absolue. Cela les mettra à même de ne pas condamner certaines manières d'écrire, très bonnes, quoique contraires à la règle qui leur est donnée par leur auteur, et les empêcher plus tard de taxer d'ignorance les personnes qui écrivent beaucoup mieux qu'eux et moi ne le ferons jamais.

Ce sera aussi le moment de leur faire voir que telle chose, telle tournure, quoique conforme à la raison ou justifiée par l'analyse, n'est cependant pas française; que telle autre, bien que conforme au raisonnement, ne vaut cependant rien, tout simplement parce que ce n'est pas l'usage ; que la logique n'a pas présidé à la formation du langage; que les tours, les constructions, les figures d'une langue n'ont point été proposés, discutés et adoptés dans des assemblées de philologues et de logiciens, mais que l'usage est un tyran auquel il faut se soumettre.

Sans avoir étudié les langues mortes, dont la plupart de nos mots sont formés, il est bon et utile de leur parler un peu de la dérivation. L'âge de ces enfants leur permettra de comprendre que bien des choses qui paraissent bizarres au premier abord sont cependant très-conformes à l'étymologie : ainsi, par exemple, ils comprendront pourquoi *loup* s'écrit avec *p* et *temps* par *ps*. Les nombreux travaux que Larousse a publiés dans son ouvrage, l'*École normale*, travaux ayant pour titres : *Jardin des racines latines*, *Jardin des racines grecques*, serviront de matériaux à des leçons d'une véritable utilité pratique.

Je craindrais vraiment d'être long en m'arrêtant plus long-

temps sur cette partie de ce travail; je me bornerai à dire que ce que j'ai indiqué dans les deux premières parties servira de thème, de canevas à des leçons dans lesquelles on peut maintenant entrer dans les développements que comportent l'intelligence et l'instruction des élèves auxquels elles s'adressent. Seulement j'ajoute, une fois pour toutes, que l'instituteur ne doit jamais oublier, même pour les élèves les plus avancés, que son enseignement théorique ne doit pas être purement spéculatif, mais viser toujours le point de vue pratique.

Ponctuation.

Enseignez-vous la ponctuation en même temps que l'orthographe, ou bien ne commencez-vous cette étude que quand vos élèves sont déjà d'une certaine force en langue française? me demandait un jour un de mes collègues.

Je commence l'enseignement de la ponctuation au moyen de *la lecture*.

En effet, qu'est-ce que la ponctuation? Ou plutôt à quoi sert la ponctuation?

La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Puisque la ponctuation est aussi indispensable à la lecture qu'à l'écriture, et qu'elle sert tantôt à l'une, tantôt à l'autre, suivant qu'on écrit ou qu'on lit, n'en résulte-t-il pas qu'on peut aussi bien l'apprendre en lisant qu'en écrivant? Évidemment oui, selon moi. Et, puisqu'on lit plus qu'on n'écrit, qu'il faut beaucoup moins de temps pour lire que pour écrire, même tant soit peu, il me semble qu'il y a dans la lecture un excellent moyen, je dis plus, le meilleur moyen d'apprendre la ponctuation.

Il est bien entendu qu'on doit procéder graduellement, ne s'occuper que d'une règle à la fois, ne passer à la seconde que quand on réussit bien pour la première.

Ainsi, après avoir appris qu'on sépare par une virgule les attributs d'un même mot, je suppose qu'on arrive à cette phrase : « Les Prussiens se sont montrés cruels, pillards, gloutons. » — Je demanderai pourquoi on a employé la virgule après les mots cruels, pillards. Les élèves me répondront certainement : parce que les mots cruels, pillards, gloutons, sont des attributs de Prussiens. Et de même pour toutes les

autres règles. On n'a pas besoin de phrases *ad hoc* pour étudier la ponctuation.

Il est inutile de dire que quand les élèves ont acquis la connaissance pratique de plusieurs règles, on doit leur faire rendre compte tantôt de l'une, tantôt de l'autre : Pourquoi deux points ici ? Pourquoi point et virgule là, etc.

Si je suis dans le vrai, j'avais donc bien raison de dire que la lecture est une mine inépuisable. Je disais, l'année dernière, qu'il y a de tout dans la lecture, jusqu'à de *la lecture*. Je maintiens le mot.

Il est bien entendu que la lecture seule ne doit pas servir à cet enseignement de la ponctuation. Les dictées doivent être utilisées également, mais en employant les mêmes procédés que ci-dessus. Les moyens sont identiques, seulement ils sont appliqués sur une autre matière. Aussi, en donnant la dictée, on indiquera toute la ponctuation, à l'exception de celle qui sera l'application des règles dont on doit s'occuper à la leçon.

Dictées sur les principales difficultés orthographiques.

Les dictées, je crois l'avoir dit précédemment, sont un devoir quotidien. Le choix à faire me paraît tout tracé par l'état d'instruction de nos élèves, qui ont vu les principales difficultés de la syntaxe. Elles doivent comprendre, sans aucun ordre, l'application de toutes nos connaissances grammaticales et servir en même temps de modèles de style. Les *Dictées* dites *de l'Hôtel de Ville*, éditées chez madame veuve Maire-Nyon ; — *Les nouvelles dictées d'orthographe*, par Jullien, chez Hachette ; — le *Recueil de dictées* de Choquet, chez Fourault, à Paris, remplissent toutes les conditions désirables. Il faut les remplacer, une fois par semaine, par des dictées semblables à celles qu'on donne pour le certificat d'études : c'est le modèle le plus parfait du genre.

Ce que j'ai dit sur le travail accessoire auquel elles doivent donner lieu, je le tiens ici pour répété.

J'ajouterai que le système de cacographie doit être absolument banni de l'école ; il est non-seulement inutile, mais dangereux. En effet, qui ne sait, par expérience, que les yeux jouent un grand rôle dans l'orthographe usuelle. Ce serait donc détruire cette ressource que de présenter aux yeux des enfants des mots écrits de cette manière : *paralèle* pour parallèle, *batau* pour bateau, etc.

Études sommaires des principes de l'art d'écrire.

L'enseignement de la langue française se complète, à l'école primaire, par l'étude sommaire des principes de l'art d'écrire. Cette étude consiste-t-elle, dans notre cas, à apprendre aux élèves ce que c'est, par exemple, que le syllogisme, le dilemme, l'antinomie, etc.? Je ne le pense pas. Pourvu que nos élèves arrivent à rendre convenablement leurs pensées, à rendre compte d'un fait, à écrire une lettre, à dresser un petit mémoire; voilà, je crois, notre point de mire.

Cette étude sommaire consistera à leur faire remarquer, lors de la correction de leurs travaux, que tel point est un peu obscur; que tel passage est trop étendu sans rien ajouter à la clarté; que tel élève a parlé de tout, excepté de ce qu'on lui demandait, etc., etc. Les conseils se donnant ainsi sur place n'en sont pas moins bons. Ce n'est pas précisément dans sa chambre que le maréchal enseigne à son apprenti la manière de travailler le fer, puisque « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ». C'est donc en écrivant qu'on apprend à écrire.

Exercices d'un genre simple : lettres, narrations, comptes rendus de lectures.

Nous avons déjà dit, dans la seconde partie de ce mémoire, quel profit on peut tirer de la lecture de l'histoire au point de vue de l'art d'écrire. Nous n'y reviendrons pas, et ce moyen est encore bon pour nos élèves les plus avancés. Seulement il faut compléter ces matériaux, et deux fois par semaine, les veilles de congé, c'est-à-dire les mercredis et les samedis, donner un sujet spécial à traiter : des lettres de famille ou d'affaires, comme M. Rapet en donne de nombreux titres et modèles dans son *Cours d'études primaires;* des narrations, mais dans les commencements il faut lire le sujet déjà traité par un auteur; plus tard on donne seulement le sujet avec un canevas, puis enfin, lorsque les élèves sont déjà un peu habitués à l'invention, on ne leur donne que le sujet.

A la correction de leur devoir, on en fait remarquer aux uns les imperfections, aux autres combien ils ont été près de bien faire, à tous, enfin, il faut donner des paroles d'encouragement; car cet exercice est celui qui demande le plus de bonne volonté de la part d'un élève, puisque tous les matériaux qu'il

emploie sortent de son esprit, de sa petite imagination; la principale ressource du maître, dans ce cas, est donc l'encouragement.

Pour terminer la leçon, l'instituteur lira le même sujet traité, et fera ressortir davantage et avec plus d'autorité la vérité des observations qu'il aura pu faire à la lecture du travail de chacun.

Du rôle du maître dans le choix et la composition des dictées.

Chez les enfants le principal écueil est le manque d'idées. Le rôle du maître est de leur en suggérer par des interrogations adroitement posées, de manière à les bien pénétrer du sujet qu'ils auront à traiter : pour cela, que faut-il? Qu'il en soit bien pénétré lui-même. Il ne doit donc pas se contenter de prendre le premier titre venu dans un recueil de narrations; il doit voir si le sujet est à la portée de ses élèves, et, lorsqu'il est fixé sur ce point, l'étudier lui-même pour se diriger dans les interrogations qui précèdent la rédaction par les enfants, et faire en sorte que les conseils qu'il leur donnera restent exactement dans la pensée de l'auteur, afin que la lecture du sujet traité corrobore toutes les idées que le maître aura émises.

De tout ce qui précède, il résulte que l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires est une des plus grandes tâches de l'instituteur; rien ne demande plus de soins de sa part et n'est plus difficile, si ce n'est d'en développer les procédés. Je n'ai jamais été moins convaincu de ce que Boileau appelle une vérité, et qu'il renferme dans ces deux vers :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
» Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

Montbéliard, le 15 juillet 1876.

DROZ aîné.

Mémoire rédigé par M. Droz aîné, instituteur à Montbéliard.

REMARQUES SUR L'ENSEIGNEMENT DU STYLE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Chaque fois qu'on parle de style dans nos écoles, c'est pour en relever la faiblesse et constater la lacune qui reste à combler dans l'enseignement de cette matière.

Je me propose, dans ces quelques pages, de rechercher les principales causes de cette faiblesse et d'étudier les moyens de les atténuer.

Il n'y a pas encore bien longtemps qu'on considérait l'étude du style, dans la plupart des écoles, sinon comme superflue, au moins comme n'étant pas appelée à faire partie de l'enseignement élémentaire; et cependant, par la plus étrange inconséquence, on se livrait à l'étude de la grammaire, étude d'autant plus stérile alors, qu'on n'étudie pas la grammaire pour elle-même, mais uniquement pour s'exercer à parler et à écrire convenablement sa langue. Le seul usage que les enfants faisaient alors des notions acquises en cette matière consistait invariablement dans la rédaction d'une lettre pour le jour de l'an, lettre que peu d'élèves rédigeaient seuls et que le plus grand nombre écrivait sous la dictée du maître. Cette pièce, unique en son genre, grâce à quelques modifications d'en-tête, était destinée à toute la hiérarchie sociale, et, quand elle était l'œuvre de l'élève seul, elle était émaillée d'expressions puisées dans un répertoire qui vit encore et commençait invariablement par ces mots : Je mets la main à la plume, ou : la plume à la main, pour finir par ceux-ci : Je me porte bien et je souhaite que la présente vous trouve de même à son arrivée. Je ne parle pas du corps de la lettre, dont la même idée répétée quatre ou cinq fois faisait tous les frais, et où les : *Je suit été* coudoyaient les *J'ai t'été*, les *peut à peu* et autres expressions de cette force.

Sommes-nous bien plus riches aujourd'hui dans nos écoles, et l'étude du style y est-elle bien réellement sortie des langes de l'enfance où je viens de la montrer? Sommes-nous bien en mesure de faire le procès de nos devanciers et d'étaler avec complaisance les succès que nous avons obtenus?

L'étude de la grammaire, il est vrai, est plus intelligente à présent qu'elle ne l'était au temps dont je parle, mais l'enseignement du style y a-t-il beaucoup gagné ? On a réuni plus de matériaux, on a apporté plus de soin dans leur choix, mais

la plupart du temps on s'en est tenu là, on ne les a pas employés, on n'a rien édifié ; je veux dire qu'on n'a pas utilisé, dans des exercices fréquents, ce que les enfants possédaient en grammaire ; aussi ne sont-ils pas pour la plupart sensiblement plus habiles que ceux d'autrefois.

Et cependant, si le style était partout l'objet de soins aussi intelligents et d'exercices aussi nombreux que les autres branches d'enseignement, les progrès ne tarderaient pas à devenir plus sérieux, malgré les nombreuses difficultés attachées à cette étude. Mais en est-il ainsi ? Il suffit de voir ce qui se passe pour être pleinement édifié : ici on ne s'en occupe presque pas ; là on ne le fait qu'irrégulièrement, ou du moins sans plan conçu et arrêté d'avance. Est-il surprenant qu'on n'obtienne rien et que le découragement s'ensuive ? Ailleurs, par une sorte de préjugé et sous prétexte que l'enfant ne peut avant un certain âge se livrer utilement à ce genre de travail, on n'y exerce les élèves que fort tard, et seulement les meilleurs. On ajoute ainsi, s'il est possible, aux difficultés qu'offre cette étude, par l'incertitude, l'arbitraire, l'absence de méthode et les tâtonnements auxquels on se livre, et par le défaut quelquefois absolu de pratique ; le doute, l'hésitation, règnent presque partout, et les écoles où l'on donne à cette matière tous les soins qu'elle exige ne sont peut-être pas les plus nombreuses.

Mais à côté de l'énoncé impartial des faits, il convient de montrer les causes qui les expliquent si elles ne les justifient ; car ce serait faire injure à la plupart des instituteurs que de sembler méconnaître les efforts qu'ils font pour élever cette connaissance au niveau des autres branches de l'enseignement. Il est nécessaire de rechercher d'une manière spéciale les causes auxquelles tient le peu de succès obtenu jusqu'alors, afin de ne négliger aucun des moyens que l'on peut avoir d'y remédier.

Je n'hésite pas à mentionner en premier lieu, comme la plus grave, le défaut d'ouvrages vraiment pratiques offrant à l'instituteur une direction sûre. Les traités sur la matière existent en assez grand nombre, mais le maître n'a pas à sa disposition, comme pour les autres matières d'enseignement, des ouvrages à la portée de ses élèves et répondant à leurs besoins. Pendant que l'étude des autres branches d'enseignement est facilitée par une foule de livres qui rivalisent de clarté t de simplicité, celle-ci manque du nécessaire. Les auteurs

GENERAL LIBRARY University MICHIGAN

qui ont écrit sur ce sujet n'ont pas eu assez en vue les besoins de nos enfants, et ceux qui en ont tenu compte se sont bornés à quelques préceptes et à quelques exemples, comme s'ils avaient cru la tâche trop facile, ou comme s'ils avaient reculé devant les difficultés d'un travail complet; ils n'ont fait en quelque sorte qu'indiquer la voie, sans la jalonner d'une façon suffisante pour que ceux à qui incombe la charge d'y guider l'enfance puissent l'y diriger sûrement.

A cette première cause d'insuccès on doit en ajouter d'autres qui influent également dans des proportions diverses sur l'enseignement dont il s'agit :

1° Les enfants ne sont pas assez familiarisés à écrire comme ils parlent; autrement dit, on ne s'attache pas assez à leur faire remarquer l'intime relation qui existe entre la parole et l'écriture.

2° On n'attache pas assez d'importance à la rectitude du langage chez les enfants; on passe trop facilement sur des expressions incorrectes sans les rectifier, perdant trop de vue qu'une idée bien rendue contribue plus à former un bon style qu'une leçon entière dépourvue de remarques.

3° On oublie que l'enfant de la campagne, habitué à parler une langue qui n'est pas celle qu'il doit écrire, n'a que l'école pour s'y exercer, et que ce n'est qu'en le faisant parler qu'on l'y habituera sûrement. On comprend dès lors combien sont inintelligentes et stériles ces leçons dans lesquelles l'enfant ne répond que par monosyllabes.

4° On n'attache pas assez de prix aux comptes rendus oraux, et on n'exerce pas d'assez bonne heure les enfants à la connaissance des mots et à la valeur étymologique.

5° On néglige trop de cultiver chez eux le talent d'observation qui est la source des idées, et on n'exerce pas assez leur jugement.

6° Le goût de la lecture n'est pas assez cultivé, et on ne tire pas en général tout le parti possible de celles que font journellement les enfants.

7° On ne fait pas assez marcher de pair les exercices de style avec l'étude grammaticale ; on fait trop d'exercices purement théoriques et pas assez d'exercices pratiques ; on semble trop oublier que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Tout est consacré aux règles grammaticales et à leur application et on ne s'occupe qu'accidentellement du style, qui est cependant le but de la grammaire; on sacrifie tout à l'accessoire et on

néglige le principal; ne vaudrait-il pas mieux pour nos enfants faire quelques fautes d'orthographe de plus et acquérir un style moins défectueux? Que conservent-ils la plupart du temps des connaissances qu'ils ont acquises en grammaire? Souvent les plus habiles ne sont plus capables d'appliquer convenablement les principales règles d'accord un an ou deux après avoir quitté l'école. Je pense qu'il convient de modifier l'enseignement grammatical, de lui imprimer une autre direction et de faire une plus large place à l'étude du dictionnaire.

Quels sont les moyens d'atténuer les inconvénients que je viens d'énumérer?

Parmi les principaux, je n'hésite pas à placer en premier lieu les leçons de choses. Quand elles auront pris dans notre enseignement la place qu'elles doivent y occuper, nous serons franchement entrés dans la voie qui doit faciliter à nos enfants l'étude du style. Et en effet, dans ce genre d'exercices, ne leur apprenons-nous pas à observer, à réfléchir, à comparer, à juger? Ne meublons-nous pas leur mémoire d'une foule de notions qui constituent une sorte d'encyclopédie élémentaire, de notions qui leur permettront certainement de s'essayer à parler et à écrire sur le premier sujet venu dont on les aura entretenus; ils ne le feront pas en académiciens, cela se conçoit; mais qu'on les exerce, je ne dis pas quelquefois, mais tous les jours; que le maître ne recule pas devant la tâche de la correction, tantôt écrite pour les plus avancés, tantôt de vive voix pour les commençants, ce qui permettra de rectifier au profit de toute la division les expressions mal choisies de chaque élève, et des progrès sensibles ne se feront pas attendre. J'en ai fait l'expérience.

Une des grandes difficultés auxquelles se heurtent les enfants est celle qu'ils rencontrent généralement à embrasser un sujet même très-simple : leur esprit saisit mal, les idées leur échappent et les mots pour les rendre leur manquent; aussi bien leur arrive-t-il souvent de les émettre sans ordre, sans suite, et de commencer une nouvelle phrase avant d'avoir achevé la première. A quoi cela tient-il? Tout simplement à leur ignorance et au peu de développement de leur intelligence. En pareil cas, si l'on veut que la leçon porte ses fruits, il faut leur mâcher et leur remâcher le sujet jusqu'à ce qu'ils l'aient saisi dans son ensemble aussi bien que dans ses détails; autrement on n'aboutirait à rien. Le nier serait révoquer en doute les premières notions de pédagogie. Après les leçons de choses,

viennent la lecture et la récitation. Quel meilleur modèle de style y a-t-il qu'un livre bien écrit? Où puiser des expressions plus correctes que celles qu'il renferme ? Si nous avions soin de faire remarquer à nos élèves la manière dont les idées y sont rendues ; si nous leurs faisions, dans leurs résumés, comparer leurs expressions, leurs tournures, à celles de l'auteur, ne toucheraient-ils pas en quelque sorte du doigt ce qu'ils ont à réformer? Ne finiraient-ils pas par se corriger des expressions empruntées à un patois grossier, et ne s'approprieraient-ils pas à la longue les tournures qu'ils ont lues et sur lesquelles on a attiré leur attention ? C'est surtout par les résumés qu'on peut atteindre ce résultat ; si l'élève a seulement retenu le fond du sujet, et qu'il parvienne ou du moins qu'il s'essaye à en rendre compte en termes convenables, il fait l'exercice le plus fructueux et le plus profitable auquel on puisse l'occuper pour améliorer son langage et son style. Parallèlement à cet exercice, il n'y en a pas de plus profitable pour enrichir les idées et meubler la mémoire que la lecture d'ouvrages choisis; l'instituteur, en développant le goût de la lecture chez ses élèves, travaillera également à perfectionner chez eux le talent de la composition.

Outre la lecture, il est encore un autre moyen très pratique d'aider au développement du style : je veux parler de la rédaction.

Je n'entends pas seulement ici le récit de morceaux français tirés de nos bons auteurs ; j'ai en vue toutes les récitations qui occupent journellement les élèves.

La plupart de nos enfants, indépendamment d'une application qui laisse souvent à désirer, n'ont pas la mémoire fidèle et rendent compte de leurs leçons à leur manière. Faut-il toujours s'en plaindre et regretter le mot à mot ? Je ne le pense pas; car, en procédant ainsi, l'enfant s'essaye à parler et à composer, travail détestable s'il est abandonné à lui-même, mais qui devient très utile si le maître veille au récit, le rectifie et tient la main à ce qu'il n'ait pas lieu dans un langage impossible; aussi faut-il bien se garder de regretter et de considérer comme perdu le temps employé à rectifier les expressions incorrectes de ses élèves, car c'est le mieux employé. Et, en effet, personne ne conteste que les progrès chez les enfants ne sont pas en rapport avec ce qu'ils ont vu ou étudié, mais bien avec ce qu'ils ont retenu et compris.

Je n'ai pas eu la pensée, dans ces simples remarques, d'in-

diquer tous les moyens qui peuvent être employés pour favoriser les progrès du style chez nos élèves, et je suis loin d'avoir passé en revue tous ceux qui peuvent être employés; je me suis borné simplement à signaler les obstacles les plus apparents et à indiquer les moyens qui m'ont paru les plus propres à imprimer à cette branche de l'enseignement primaire une utile direction.....

Quoi que nous fassions, nous ne pouvons pas aspirer à des résultats au-dessus de nos moyens; mais je pense que quand nous serons parvenus à amener nos élèves à écrire passablement une lettre et à rendre compte d'une façon suffisamment intelligente d'un fait ou d'un événement dont ils auront été témoins, nous aurons obtenu toute la somme de résultat que nous puissions ambitionner. En y travaillant avec persévérance, nous ne devons pas désespérer d'y arriver.

MENNEGLIER.

Navenne, le 14 mars 1877.

Mémoire rédigé par M. Menneglier, instituteur à Navenne (Haute-Saône).

LA COMPOSITION FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

. . . . . .

Que l'on veuille bien ne pas nous accuser de présomption ou de sotte vanité si nous développons, par un exemple, comment nous agissons pour enseigner à nos enfants la *composition française*. Comme nous venons de le dire, nous prenons pour sujet, le plus souvent, le développement d'une pensée morale par un récit anecdotique. Je raconte à haute voix ceci à mes enfants :

« Deux hommes pauvres et chargés de famille étaient voisins. L'un se désolait continuellement, il se sentait vieux, et il pensait avec effroi que si une maladie venait à l'emporter, sa femme et ses enfants, tout petits encore, seraient réduits à la plus affreuse misère. L'autre père, au contraire, était plein de résignation, quoiqu'il fût dans la même situation que son voisin; il travaillait de toutes ses forces et un éternel espoir le soutenait, l'espoir en Dieu.

» Un jour le père, qui se désolait sans cesse, travaillait aux

champs. Dans un buisson, il voit deux nids placés côte à côte, et dans chacun de ces nids toute une couvée à peine sortie de l'œuf.

» A ce moment il aperçoit une des deux mères qui revenait apportant la becquée à ses petits, mais tout à coup un immense oiseau de proie apparaît dans le ciel, et, — jugez de l'horreur du pauvre homme! — cet oiseau de proie se précipite sur la pauvre mère, la saisit dans ses serres et l'emporte au loin pour la dévorer.

» Notre homme pense aussitôt à ses propres enfants, et se dit que lui aussi peut tout à coup être saisi par la mort, comme cette mère, et la vue des petits oiseaux, sans plumes encore, maintenant destinés à mourir certainement de faim, lui représente le sort des siens, quand il ne sera plus là. Vous comprenez combien, ce soir-là, plus tristes encore étaient ses pensées. Aussi le lendemain, jugez quel fut son étonnement et combien grande fut sa joie, en revenant aux champs et en regardant dans les nids, de voir tous les petits oiseaux bien portants, et n'ayant point l'air d'avoir pâti. Il se demande comment cela a pu se faire, puisque la mère n'est plus là. Il se cache pour observer, et il voit bientôt que la mère des petits oiseaux de l'autre nid donnait la becquée aux orphelins, comme aux siens.

» Il comprit alors que le bon Dieu lui envoyait ainsi une leçon. Il alla le soir même trouver son voisin, et il raconta ce qui lui était arrivé. Et cet homme lui dit : En effet, si vous mouriez, j'adopterais vos enfants; si je mourais, vous élèveriez les miens. Ayons donc toujours courage et espoir; car si même nous mourions tous deux, est-ce que le bon Dieu n'est pas le père des orphelins? »

Tous m'ont écouté attentivement, l'amour des récits est le propre de l'enfance. Je n'ai point permis de prendre de notes, ayant remarqué que les enfants ne notent jamais ainsi des idées, mais des mots; ils ont été assez intéressés pour ne jamais oublier le fond de l'histoire.

Je commence alors, par quelques interrogations, à préparer l'intelligence des élèves à la rédaction de ce récit. Toutes les divisions de la classe prennent part à cet exercice oral. Je m'adresse toujours d'abord aux plus petits de la troisième division, et c'est seulement quand aucun n'a pu répondre que j'interroge ceux du cours moyen, puis les plus âgés.

(J'ouvre ici une parenthèse pour faire remarquer que ce

langage paternel dont beaucoup d'auteurs font se servir le maître, nous semble mauvais. L'instituteur n'est le père de ses élèves que par une métaphore de complaisance, et il serait d'ailleurs fâcheux qu'il fût considéré par eux comme un père et non comme un maître, comme un maître indulgent et bon, plein d'amitié pour eux, il est vrai, mais comme un maître ne pouvant jamais céder à une caresse ou à un sourire, et devant, au contraire, comme la justice, comme le règlement, rester souvent inflexible et montrer à ses élèves, dès l'entrée de la vie, qu'il existe des supériorités sociales, matérielles, indiscutables, devant lesquelles toute volonté s'incline nécessairement. C'est pourquoi il nous semble convenable que l'instituteur, loin d'être familier et paternel, conserve une grande dignité dans sa conversation, et que son langage, pur, s'il se peut, presque jusqu'à l'affectation, ne craignant pas l'usage des subjonctifs, les liaisons faisant sentir les *s* finals, etc., soit comme un modèle prêt à être toujours consulté.)

J'interroge un enfant à la troisième division (huit ou neuf ans).

— Joseph, vous pleurez!... L'histoire que je viens de raconter a donc produit sur vous une forte impression de tristesse?

— Oui, monsieur. Je voyais ces pauvres petits oiseaux sans leur mère, mourant de faim et de froid, et cela me faisait de la peine...

— Cependant, il me semble me rappeler qu'au printemps dernier, Hector et vous vous aviez déniché un nid, que vous aviez apporté la couvée à l'école et que vous fûtes tous les deux punis pour ce fait. Ces petits oiseaux, privés de leur mère par votre cruauté, ne sont-ils pas morts de froid et de faim?

— Je me suis repenti de cette faute, monsieur, et me souvenant des paroles que vous me dîtes alors, je n'ai plus jamais recommencé depuis.

— Je vous crois. Et vous, Hector, est-ce aussi la pensée de ces oiseaux privés de leur mère qui a amené une larme dans vos yeux?

— Oui, monsieur.

— Seulement cela?

Aucun enfant de cette division n'ayant trouvé une réponse à me donner, je m'adresse à un élève du cours moyen (onze ou douze ans).

— Monsieur, dit l'un, le sort de ces petits oiseaux m'intéresse, il est vrai, mais tout mon intérêt se portait sur le pauvre père chargé de famille, et qui trouvait, avec raison, l'avenir bien sombre.

— C'est donc le père, à votre sens, le principal personnage du récit?

— Oui, monsieur, et je m'y intéresse d'autant plus que mon père est seul aussi pour nous faire vivre, mes trois petits frères et moi, que nous avons bien souffert l'année dernière quand la maladie l'empêcha de travailler, et que je comprends combien nous serions malheureux si le bon Dieu nous retirait notre soutien.

— Vous devez donc, mon enfant, le prier du fond du cœur de vous le laisser longtemps encore, et Dieu exaucera vos prières, je l'espère. Toutefois, comme il sait mieux que nous ce qu'il nous faut, s'il l'appelait à lui, souvenez-vous qu'on ne doit ni accuser sa justice, ni désespérer de sa providence. — Armand (1re division), ne vous rappelez-vous pas quelques vers donnés dernièrement en dictée et qui expriment éloquemment cette pensée?

— Si, monsieur, ces vers de la tragédie d'Athalie, par Racine. Un orphelin, Joas,

> Entre les bras de Dieu jeté dès sa naissance,

s'écrie :

> Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
> Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

— Fort bien... Je reprends ma question. Le principal personnage de l'action que nous venons de raconter est donc le père de famille si triste?

— Oui, monsieur.

— En effet, Hector et Joseph, vous vous trompiez en vous intéressant surtout aux petits oiseaux. Certes, il faut les plaindre; les animaux, selon l'expression d'un poète anglais, sont nos frères inférieurs, nous leur devons, j'ai souvent insisté sur ce point, nous leur devons pitié, je dirai plus, amitié; mais l'homme est le chef-d'œuvre de Dieu, en lui est une âme, émanation de la divinité elle-même, et nous devons d'abord réserver nos sympathies, notre amour pour nos sem-

blables, pour nos frères. Ce pauvre père doit donc surtout nous occuper; c'est, vous l'avez dit, le principal personnage de ce petit drame. Ce sera donc sur lui, — je m'adresse surtout à la division supérieure, — que vous devez surtout, dans votre narration, appeler l'intérêt, sur lui que vous chercherez à faire porter la sympathie du lecteur. Le moyen de parvenir à ce but est bien simple, je l'ai maintes fois répété déjà. Vous en souvenez-vous, Armand (1re division)?

— Oui, monsieur; tandis que je donnerai sur cet homme le plus de détails possible, en racontant ses pensées, ses émotions, ses angoisses; tandis que, dans toutes les circonstances du récit, je m'efforcerai de le tenir toujours devant les yeux du lecteur, et sous un jour favorable, je ne donnerai aux autres personnages qu'une importance secondaire, en ne disant d'eux que ce qui peut se rattacher à lui.

— Précisez votre pensée par un exemple.

— Ainsi, je ne me laisserai pas emporter à faire une longue description de la mort de la mère des petits oiseaux, je tâcherai de la raconter seulement en quelques mots expressifs, et je dirai immédiatement et moins brièvement l'impression qu'elle produit sur le père de famille.

Je me suis bien gardé d'apprendre à mes enfants qu'il y avait plusieurs sortes de style, le style sublime, le style tempéré, comique, poétique, etc., qu'il y avait le genre descriptif, le genre didactique, le genre narratif, etc.; mais, m'adressant à leur bon sens, et voulant un point d'appui matériel pour diriger leur jugement à leur goût, je demande :

— De tous les auteurs des livres que vous avez déjà lus à l'école, quel est celui qui, à votre avis, raconterait le mieux l'histoire que je vous ai dite? Pensez-vous, par exemple, que La Fontaine, dont vous connaissez les fables, serait bien l'homme qu'il faudrait? Car, à bien prendre, ce que je vous ai raconté n'est au fond qu'une fable.

— Oh non, monsieur, car, quoique ce que dit La Fontaine soit, en réfléchissant un peu, très-sérieux, il ne parle qu'en souriant, et l'histoire d'aujourd'hui est trop triste pour pouvoir être dite d'un ton léger.

— Alors M. Rendu, qui vous a raconté dans *les Français* la lamentable histoire de la mort de Jeanne d'Arc, vous paraît devoir plutôt être imité dans cette narration?

— Non, encore, monsieur. Le récit de la mort de Jeanne nous touche et nous fait pleurer, cela est vrai, mais

c'est le ait lui-même, c'est la catastrophe qui nous émeut par elle-même, et nous sentons bien, sans pouvoir nous rendre compte de cette sensation, que la sobriété et le manque d'ornements qui conviennent au récit de la mort de l'héroïne, rendraient pâle et sans intérêt celui des douleurs, en réalité, assez communes, et des angoisses un peu vulgaires du père de famille.

— Alors que voyez-vous?...

— Peut-être pourrions-nous nous rappeler un morceau que nous avons appris par cœur, après l'avoir fait en dictée, *Le petit Turco*, que vous nous avez dit faire partie d'un recueil de poésies intitulé : *Les chants du soldat.*

— Il y a, en effet, quelque analogie, non dans le sujet traité, mais dans le ton du récit, et, dans l'un et l'autre des deux morceaux, il a fallu le talent de l'auteur pour nous faire éprouver une émotion durable. Mais ne trouvez-vous pas cependant qu'il y a une différence capitale entre eux? Ne ressentez-vous pas un sentiment de tristesse plus sérieuse, plus grave, moins amère dans l'un, et peut-être un besoin plus vif de pleurer dans l'autre? Cherchons donc quelque chose qui nous puisse mieux inspirer encore... Vous, mon enfant, réfléchissez; rappelez-vous bien l'histoire de ce pauvre petit Turco, mort si jeune pour son pays, laissant la pauvre veuve, sa mère, toute seule désormais sur la terre. A quoi ce récit vous fait-il penser surtout?

— A la douleur de cette malheureuse mère...

— Et puis?

— Que le petit Turco est mort en brave, pour son pays, comme peut-être nous ferons un jour, quand nous serons grands.

— Et l'histoire d'aujourd'hui, à quoi vous fait-elle penser surtout?

— L'histoire d'aujourd'hui?...

— Allons.

— A Dieu, dont il nous faut sans cesse invoquer la providence.

— A Dieu! Remarquez donc qu'à côté de la tristesse toute physique qui existe dans les deux récits dont nous parlons, il y a dans celui d'aujourd'hui une pensée de consolation pieuse et d'amour divin, espoir sublime que ne peut renfermer l'autre. Or, ne voyez-vous pas un livre que vous lisez souvent, dont chaque page étincelle de ces rayons d'espoir, et dans

lequel, à côté de l'expression de la douleur, est toujours placé un mot de consolation.

— L'Évangile.

— Oui, l'Évangile! Aussi l'auteur de cet apologue a-t-il, dans son récit dont je vous donnerai plus tard le texte, cherché à imiter les tournures de phrases, les expressions, le style, en un mot, des Testaments, style particulier que pour cette raison on appelle style biblique.

. . . . . .

Je m'arrête dans ma trop longue citation : je pense avoir donné une idée de ce que je crois devoir être fait pour la préparation du devoir. Une semaine est donnée pour la rédaction de cette narration : les deux premières divisions seules sont tenues à me présenter un devoir écrit.

Pendant cette semaine, les dictées de chacune de ces deux divisions sont en majorité extraites de l'auteur où j'ai puisé le sujet à traiter, et, autant que possible, parlent de choses analogues. Ainsi, je donnai successivement le magnifique apologue du *Criminel*, qui ne peut se laver de la boue de son crime; *la Veuve et sa Fille*, poème si touchant de la résignation chrétienne, etc. Peu à peu, de cette sorte, insensiblement, l'intelligence de l'enfant s'imprégnait, pour ainsi dire, du parfum de l'auteur, par une sorte de continuelle cohabitation :

« *Je ne suis pas la rose, mais j'ai vécu près d'elle!* »

Le jour de la correction des devoirs, ce sont d'abord quelques élèves de la division inférieure qui doivent me raconter l'histoire de vive voix. Je veux peu de détails, les faits seulement, mais je tiens à ce que l'enfant parle réellement français. Un camarade, interpellé au hasard, remet le narrateur dans le droit chemin; s'il s'égare, un autre lui donne l'expression qui lui échappe, et je fais tous mes efforts pour empêcher les *heu, heu*, entre les mots, c'est-à-dire pour que je ne doive pas à un simple effort de mémoire la reproduction des termes et des expressions dont je me suis moi-même servi pour faire le récit d'abord.

La division moyenne a dû traiter par écrit le sujet, mais simplement, sans digression, sans efforts de style, tel, en un mot, que les plus petits l'ont raconté de vive voix. Chaque élève, si je puis, le plus grand nombre au moins, me lit à son tour ce qu'il a fait; je l'arrête pour blâmer un terme impropre, une phrase vicieuse ; je considère alors surtout, et presque exclusive-

ment, non l'élégance du style, mais seulement le parler français.

Plus exigeant pour la division supérieure, qui, depuis trois ans, fait des exercices semblables, je veux qu'un peu d'art relève le sujet. Sans le plus souvent dire moi-même ma pensée, je leur fais chercher le mot propre qui doit remplacer un à peu près, le synonyme exact, l'expression choisie; je leur montre patiemment la trivialité de telle phrase, ou la prétention exagérée de telle pensée, et, pour les persuader de la justesse de mes observations, je détache cette phrase critiquée de leur narration, je l'applique à un objet ordinaire de leur vie, et je leur prouve ainsi combien elle est grossière ou combien elle est prétentieuse.

Ainsi un élève, après avoir décrit la mort de la mère des oiseaux et fait connaître les pensées du père de famille à cette vue, mettait, *antiquo more*, cette apostrophe dans la bouche de celui-ci :

—Ah! pleurez, pleurez, petits passereaux infortunés! Votre mère n'est plus! Dites adieu à ces bonnes becquées qu'elle vous apportait, à cette douce chaleur de ses ailes qui vous faisait si bien dormir! »

— Mon ami, fis-je, ne pensez-vous pas que vous auriez une certaine idée des facultés mentales d'un de vos camarades, si vous l'entendiez ainsi provoquer à verser des larmes les petits poulets dont son père, avant d'aller au marché, vient de tuer la mère?

Un éclat de rire général lui montre le ridicule de son apostrophe.

— N'éprouveriez-vous pas aussi une sensation pénible, ajouté-je, si ce pauvre Henri, qui manque l'école depuis quelques jours parce qu'il a perdu sa mère, vous disait: « Oh! que je regrette maman, qui me faisait de si bonnes soupes, et qui me donnait toujours, à dîner, le plus gros morceau de lard du plat!... » Vous sentez bien que cela vous semblerait grossièrement bestial. Il faut donc, quand vous voulez parler d'un bonheur tout matériel, cacher sous la poésie des expressions ce que l'idée elle-même a de trop prosaïque. Si l'apostrophe en question ne devait pas être tout entière supprimée, il eût fallu l'exprimer en termes moins trivials; vous auriez pu, par exemple, dire à peu près ainsi : « Son amour veillait sans cesse à vos besoins; sous ses ailes, vous dormiez tranquilles et heureux, » etc., etc.

Lorsque chaque enfant a bien vu les fautes qu'il avait commises, et que j'ai non-seulement jugé moi-même le travail de chacun, mais fait prononcer à chacun, pour ainsi dire, un jugement juste sur son œuvre propre, je donne comme *dictée*, comme exercice d'orthographe, le morceau tout entier de l'auteur.

« Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une » femme et plusieurs petits enfants, et son seul travail pour » les faire vivre.

» Et l'un de ces hommes disait : « Si je meurs ou que je tombe » malade, que deviendront ma femme et mes enfants? »

» Et cette pensée ne le quittait point et rongeait son cœur, » comme un ver ronge le fruit où il est caché... »

(LAMENNAIS, *Paroles d'un croyant*, XVII.)

En épelant, pour la correction orthographique de cette dictée, je fais encore quelques observations que l'élève devra reproduire ensuite en quelques mots, en même temps que les remarques grammaticales dont alors cependant je l'entretiens plus particulièrement.

— Remarquez ce début : *Deux hommes étaient voisins.* L'auteur n'a pas dit : *Il y avait une fois deux hommes qui étaient voisins.* Cette entrée en matière, parfaite dans un conte enfantin, eût été déplacée ici. La phrase, alanguie par une proposition incidente, aurait perdu ce cachet de concision grave, ce ton bref d'autorité, affecté dans tout le récit par l'auteur, parlant avec une sorte de respect pour ses paroles, ainsi qu'il convient à un homme qui traite de la Providence. A ce propos, qu'entendez-vous par ce mot *Providence?*

— C'est Dieu, considéré dans sa sollicitude pour l'univers.

— Monsieur, vous nous avez souvent recommandé de nous servir le moins possible des conjonctions *et*, *puis*, etc. Vous nous avez fait observer qu'il valait mieux mettre en deux phrases ce que l'on veut dire que d'entasser plusieurs pensées dans une seule. Cependant l'auteur, dans ce morceau que vous nous donnez comme modèle, sépare presque chaque proposition par le mot *et*.

— Cela, mon ami, est un artifice de style, tout spécial d'ailleurs aux sujets bibliques et évangéliques. Chaque proposition ayant, pour ainsi dire, une grande valeur, comme sortant de la bouche d'un prophète ou d'un homme inspiré de Dieu,

cette répétition du *et* donne au morceau plus de force et d'énergie. Un petit exemple va vous faire mieux saisir l'intentention de l'auteur. Si je dis : « Votre père, votre mère, votre frère et vous m'avez tous trahi ! » ne m'exprimé-je pas avec moins d'énergie qu'en disant : « Et votre père, et votre mère, et votre frère et vous, tous vous m'avez trahi ! »

— Nous avons saisi la nuance.

— *Et l'un de ces hommes s'inquiétait en lui-même.* Édouard, votre devoir portait : « *Cet homme se tourmentait beaucoup.* » Ces deux expressions, *s'inquiéter*, *se tourmenter*, sont-elles donc semblables? Si non, laquelle, à votre sens, est la meilleure en ce passage?

— Monsieur, je sais qu'il n'y a, en aucune langue, deux mots exprimant exactement la même pensée ; mais ici j'ignore la différence qui existe, car j'entends chaque jour se servir indistinctement de l'un et de l'autre.

— C'est un tort, tort caractéristique des époques de décadence. Les auteurs de nos jours, surtout les médiocres, les romanciers (et ce sont, hélas! les plus lus), remplacent trop souvent par l'exagération de l'expression les idées qui leur manquent. Une personne n'est plus *belle*, *très-belle*, *admirable;* elle est d'une *beauté sublime ;* une action *singulière* est *ruisselante* d'*inouïsme*. Et, pour en revenir aux termes qui nous occupent, on se sert du mot *tourmenter* en bien des cas où le mot *inquiéter* suffirait. *Inquiéter* vient de deux mots latins : *in* privatif, et *quietus*, tranquille ; il signifie donc *priver de tranquillité*, *occuper péniblement l'esprit*. Et M. de Lamennais a justement employé ce terme pour exprimer l'état de son homme. *Tourmenter*, qui vient du mot latin *torquere*, *tordre*, et qui a formé également *torture*, eût été exagéré. Un exemple de Bossuet vous fera bien saisir cette nuance importante : « Dieu avait uni » à notre âme un corps immortel si bien assorti avec elle, » qu'elle n'était ni *inquiétée* par aucun besoin, ni *tourmentée* » par aucune douleur. »

— Remarquez ce participe présent *disant*, mis au lieu de *il disait*. C'est la tournure latine, qu'il vous faudra vous-mêmes éviter ordinairement, mais dont l'auteur, encore pour donner plus de gravité à ses paroles, affecte de se servir, et que vous rencontrez souvent dans les sujets religieux.

Il va sans dire que jamais je ne m'aviserais de jeter l'effroi dans le cœur de mes élèves en leur parlant de syllogisme, d'antiphrase, de l'ironie, de l'apostrophe, etc., ou, qui pis est

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

encore, de métonymie, de métabole, de métalepse, hypallage, hypotypose, catachrèse, antonomase, etc. Je me contente, en lisant, de leur indiquer les quelques figures de rhétorique passées dans le langage commun, hyperbole, métaphore, antithèse, sans jamais leur donner de ces termes une définition abstraite, mais en leur montrant ce que c'est par un exemple.

Jusqu'à présent nous avons paru ne guère nous adresser qu'aux élèves les plus avancés; cependant les trois divisions écoutaient la leçon. A mon sens, le cours de composition française est un de ceux dont la classe tout entière profite quand même. En effet, le plus grand nombre des écoles étant composées d'une seule classe, les élèves des divisions inférieures entendent forcément les observations adressées à la première, et, de même que pour les leçons d'histoire, il est matériellement impossible d'occuper sérieusement leur esprit à un autre travail pendant des explications que tous les enfants comprennent plus ou moins, mais qui leur plaisent. Puis, quelque peu que certains enfants puissent en retenir, tout ne peut être perdu dans des conseils répétés pendant les deux ou trois ans que les plus jeunes mettront pour arriver à la première division. Or, ayant déclaré l'importance attachée par nous à cette partie de l'enseignement, on comprendra la prodigalité, peut-être excessive, avec laquelle nous jetons les semences afin d'avoir au moins une médiocre récolte à la moisson.

Cependant nous ferons observer que nous ne prenons que de temps en temps nos textes de narrations dans des régions aussi élevées que les récits de Lamennais. Les *lettres*, le style épistolaire, dirais-je, si j'osais me servir de cette prétentieuse expression, sont le plus souvent le sujet de nos études, et alors les plus faibles de l'école peuvent y prendre une grande part.

J'ai lu attentivement de nombreux livres destinés à l'enseignement primaire et renfermant des modèles de lettres. Évidemment le hasard ne m'a point favorisé, car je n'ai guère trouvé dans les recueils qui me sont tombés entre les mains que des banalités ou des inepties pauvrement et prétentieusement exprimées. Aussi les ai-je délaissées, et ai-je dû chercher moi-même des modèles et des guides. De vieux *copies de lettres*, mis volontiers à ma disposition par quelques gros négociants retirés des affaires au village, m'ont fourni des modèles de lettres commerciales, modèles d'autant plus parfaits, à mon avis, qu'ils sont (que l'on me passe ce barbarisme familier aux littérateurs de nos jours), *qu'ils sont vécus*.

Un ou deux grands fermiers instruits, qui, comme les négociants, s'étaient servis du *copie de lettres* prescrit par la loi, m'ont donné de précieux spécimens de lettres d'affaires agricoles.

Pour toutes les choses de sentiment, de morale, d'affection, pour tous les récits d'impressions de voyages, j'ai les admirables lettres de Mme Swetchine, celles du P. Lacordaire à des jeunes gens, celles de Musset, de X. Marmier, la correspondance de B. Franklin, traduite par M. Laboulaye, etc., etc. Je n'avais qu'à prendre au hasard dans les maîtres contemporains. A notre époque de positivisme, peut-être va-t-on me trouver ridicule et m'accusera-t-on de sensiblerie si je déclare ma sympathie pour les *lettres de compliment*, pour ces *cahiers ornés*, présentés aux parents le jour de leur fête ou à la distribution des prix. Il y a, pensé-je, bien du temps gaspillé moins utilement; et je m'efforce de ramener la mode chez mes écoliers.

Je ne veux pas insister sur ce point, j'ai longuement développé cette idée dans une étude précédente. Je dirai que pour ces lettres, plus encore que pour tout autre sujet, je ne permets à aucun prix l'usage d'un *secrétaire*. Je désire aussi qu'au lieu de se borner à de vagues protestations d'amour, et de faire une sorte de lettre *passe-partout*, l'enfant s'appuie sur des faits particuliers et les rappelle dans sa lettre. Dans les campagnes, ou dans les petites villes, où tout le monde connaît les incidents de la vie des autres, il est facile au maître de diriger, de cette façon, l'imagination de l'enfant; dans les grandes villes, une conversation intelligente conduit au même résultat. Je donne un exemple.

Eugène, le fils de l'épicier de notre village, enfant de onze ans, veut souhaiter la fête de son père. Unique enfant de cet homme, il est très-aimé, très-soigné, un peu gâté. Le père est un très-honnête homme, possesseur d'une petite fortune, très-heureux. Aucun inconvénient n'a jamais troublé sa vie.

L'enfant m'apporte la lettre qu'il a composée :

« Mon cher père,

» C'est avec une grande joie que je saisis l'occasion de ta fête pour te renouveler l'expression des sentiments d'amour et de reconnaissance que je t'ai voués... » etc., etc.

« Mon enfant, lui dis-je, votre lettre exprime de fort bons

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

sentiments; mais si vous vouliez souhaiter la fête de votre oncle Jean, qui vous aime bien aussi, est-ce que cette lettre-là, à votre avis, ne pourrait pas très-bien lui convenir? Lisez-la.

— Si, monsieur.

— Et à votre parrain?

— Également, il est vrai... Je n'aurais qu'à changer le nom.

— Pensez-vous donc que votre père ne mérite pas d'avoir une lettre pour lui, rien que pour lui?

— Si, monsieur, mais je ne sais qu'une chose, lui dire que je l'aime, que je l'aime de tout mon cœur.

— Cela est fort bien : c'est le *poisson*, mais ne trouvez-vous pas que la *sauce* aussi ait quelque importance pour que le plat fasse plaisir? Voyons, cherchons ensemble quelque chose pour bien montrer à votre père que le plat présenté a été fait à son intention. Avez-vous remarqué qu'il se doutât que c'est aujourd'hui sa fête?

— Non, monsieur, il n'y pense pas certainement, car hier soir, en regardant les livres de la maison, il parlait à maman d'aller aujourd'hui à Paris pour voir un monsieur qui nous doit de l'argent. Maman lui a fait reculer son voyage, heureusement, car s'il était parti, il n'aurait pu être de retour pour le dîner ce soir.

— Eh bien, voilà précisément une circonstance dont vous pouvez tirer parti pour votre lettre. En la rappelant, vous montrerez que vous avez composé votre lettre bien spécialement pour votre père. Vous pouvez commencer par là.

— Oui, monsieur, mais je ne sais comment tourner çà.

— Mon enfant, un grand écrivain, La Bruyère, a dit que la meilleure manière d'écrire qu'il pleuvait était d'écrire : « Il pleut! » Écrivez donc tout bonnement le fait dont vous voulez parler.

— Voilà, monsieur. « Hier soir, j'ai eu, cher père, un mo-
» ment d'inquiétude quand tu disais ton intention d'aller en
» voyage. C'est en effet aujourd'hui ta fête et nous aurions
» été bien ennuyés que tu ne fusses point là... »

— *Dire ton intention* n'est pas très-correct; ne connaissez-vous pas une meilleure expression?

— *Manifester!... Quand tu manifestais ton intention...*

— *Nous aurions été bien ennuyés,* encore une expression impropre; de plus elle est triviale. N'est-ce donc qu'un ennui

que vous auriez éprouvé? il me semble que votre cœur eût ressenti une émotion plus pénible.

— Une douleur?

— Oh! c'est trop fort...

— L'absence de mon père nous eût causé, monsieur, une véritable peine.

— Voilà donc le mot qui rend bien votre pensée. Continuons. Votre père, à son retour, n'aurait-il pas éprouvé quelque peine, lui qui vous aime tant, en apprenant que son absence vous a fait perdre une occasion de lui dire combien vous l'aimez?

— Oh, si, monsieur; je suis sûr qu'il eût été plus que contrarié.

— Eh bien! pourquoi ne pas essayer d'exprimer cette pensée?

L'enfant met sa tête dans ses mains, et, dirigé quelque peu par le maître, ainsi que nous venons de l'indiquer, il arrive à produire cette petite lettre, très-faible assurément, mais dont il a le mérite d'être l'auteur :

« Mon cher père,

» Hier soir, j'ai eu un moment d'inquiétude et de tristesse » quand tu manifestas ton intention d'aller en voyage. C'est, » en effet, aujourd'hui le jour de ta fête, tu n'aurais pas été » là; et ton cœur, qui ne doute pas de notre amour pour toi, » comprendra quelle peine j'aurais éprouvé en perdant une » occasion solennelle de te dire : Je t'aime!

» Tout le long de l'année je te le dis, c'est vrai : je cherche » toujours à te prouver cet amour par mon respect, mon » obéissance, mon travail à l'école. Mais quoiqu'on doive » toujours chérir Dieu et le prier chaque soir, il a exigé que » le dimanche on manifestât solennellement ses sentiments. De » même, le jour de ta fête, je suis heureux de pouvoir pro- » clamer hautement mon amour pour toi.

» Je t'embrasse, mon bon père, du plus profond de mon » cœur.

. . . . . »

Nous avons dit, ci-dessus, que nous conduisions quelquefois nos meilleurs élèves, à titre de récompense, à Paris, et que nous leur demandions de nous rédiger les événements de notre voyage, les choses que nous avions vues, les impressions que nous avons ressenties, les conversations intéressantes même que

nous avons tenues. Nous avons maintes fois tenté d'étendre cela à tous les élèves de notre école, et d'organiser les promenades du jeudi; mais, jusqu'à présent, nous avons toujours échoué devant la mauvaise volonté des parents, plus désireux du gain que dans sa journée, en ramassant du fumier sur les routes, l'enfant peut rapporter, que du progrès que peut faire son intelligence. Les échecs que nous avons éprouvés nous sont très-pénibles, car, sans parler de bien d'autres résultats avantageux physiques et moraux, rien ne nous semble plus propre à préparer l'enfant à l'étude de la composition française que ces journées entières passées en pleine liberté avec un maître intelligent et bon.

On traverse le pays en marchant deux à deux, à peu près en silence; on arrive dans la campagne, on se débande. Le maître est au milieu de son joyeux troupeau; bientôt, sans qu'il paraisse le désirer, un groupe se forme autour de lui, avide de l'entendre; on cause. On va visiter une usine ou une fabrique des environs, dont le propriétaire a permis volontiers l'entrée.

L'instituteur, sans parler de détails techniques qui seront donnés bien mieux tout à l'heure par un ouvrier obligeant, présente quelques observations sur l'utilité et l'importance de cette industrie. On se rend dans une petite forêt; pour conserver sa vigueur pour le jeu de barres que l'on se promet là-bas, chacun écoute attentivement ce que monsieur raconte des forêts, soit au point de vue industriel, soit au point de vue du sentiment. On l'interroge, le respect arrête sur les lèvres les mots inconvenants ou trivials, on s'habitue à parler français. On s'arrête pour admirer un point de vue; chaque enfant, même le plus petit, veut y découvrir une beauté nouvelle. Comment le lendemain l'élève ne pourrait-il pas faire une bonne narration de l'agréable journée qu'il a passée la veille? Tœpffer n'a-t-il pas composé, avec ses élèves, ses amusants voyages en zigzag? Quel instituteur ne se sentirait jaloux de l'imiter dans ses séduisantes leçons? quel maître ne recueillerait avec joie d'admirables directions de ce livre charmant?

Dans ces sujets champêtres, dans ces scènes de la nature, dont nous demanderons le récit après une promenade, nous nous efforcerons de préserver nos enfants du lieu commun de l'enflure et de la banalité, auquel il est si facile de se laisser aller alors. Il est peu de livres, mis entre les mains des enfants des écoles primaires, où ne soit paraphrasé, avec un en-

thousiasme factice, le : *O rus! quando te aspiciam!* Et l'enfant de la campagne, pour qui toutes les splendeurs de la nature ne peuvent cacher les labeurs pénibles et les travaux grossiers que réclame la terre, et auxquels l'habitude de les voir rend indifférents tous ces charmes, ne peut guère reproduire que de mémoire, sans conviction, les descriptions de ces spectacles. Il puise dans des livres déjà faux des phrases lyriques, des périodes sonores, mais vides et souvent ridicules et absurdes. C'est pourquoi nous tâcherons surtout, non de leur faire sentir une vague poésie qu'ils ne sont point destinés à connaître, mais de la lui montrer par ses côtés sociaux, si je puis m'exprimer ainsi, pour leur faire aimer leur humble et laborieuse profession; nous leur montrerons le rôle qu'ils jouent en ce monde, eux qui sont chargés de la faire fructifier en l'arrosant de leurs sueurs; nous leur montrerons, enfin, Dieu dont la providence s'étend jusqu'au moindre brin d'herbe, Dieu dont seule la bénédiction peut la rendre féconde et belle.

Nous voulons terminer par une dernière observation que nous prions de vouloir bien pardonner à notre insuffisance. Nous n'avons pas bien compris les raisons qui ont fait prescrire, dans presque toutes les écoles, l'usage du cahier unique. Pour les devoirs de composition française, en particulier, vouloir qu'ils soient faits sur un cahier tenu proprement, bien écrit, c'est à mon sens demander que l'enfant ne fasse rien qui vaille. Que l'on excuse cette phrase prétentieuse : les combats avec la muse, quelque humble que soit celle-ci, entraînent forcément avec eux un certain désordre, des pâtés, des ratures, des surcharges, voire même des dessins faits à la plume, machinalement, sur le coin du papier. Fénelon, qui, d'un seul jet et sans ratures, dit-on, a écrit le *Télémaque*, aurait pu se soumettre à l'obligation du cahier unique; mais nous, qui n'avons pas cette facilité de génie, nous savons bien dans quel état est la feuille de papier sur laquelle nous avons tracé le brouillon d'une lettre sérieuse. C'est pourquoi, voulant obtempérer aux ordres de nos chefs, nous n'acceptons la narration que sur le cahier unique; mais nous sommes heureux de voir, sur de nombreuses feuilles volantes, que l'élève a suivi le conseil de Boileau :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage;
> Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Bien plus encore, que l'on nous permette de regretter le vieil usage des gros cahiers de net reliés, tenus avec tant de soin et de coquetterie. Pour ne parler que des devoirs de composition française, l'élève y transcrit la narration telle qu'il l'a présentée, et en regard, le texte que je lui dicte, et, comme nous l'avons dit, les quelques observations faites sur ce texte. Nous croyons qu'il résulterait de cet usage plusieurs résultats précieux. D'abord on peut y voir les progrès de l'élève en comparant les premiers devoirs de l'année avec les derniers; on met entre ses mains un excellent guide à consulter pour la préparation d'un nouveau devoir; enfin, cela forme peu à peu une sorte d'anthologie que, plus tard peut-être, il sera heureux de feuilleter. Dans son *Manuel des jardins d'enfants*, Jacob tire de poétiques conséquences de la conservation des objets dont on s'est servi à l'école : nous partageons quelque peu l'opinion du pédagogue allemand. « Et souvent, avons-nous dit quelque part, longtemps après sa sortie de l'école, quand l'enfant est devenu homme, relisant, en quelque jour d'ennui, son vieux cahier d'écolier, il y retrouve une leçon morale oubliée; il entend la voix de son vieux maître, mort depuis de longues années peut-être, et ce souvenir est une rosée bienfaisante à son cœur, quelquefois une voix du Ciel. »

Alexis CLERC.

Extrait du travail de M. Alexis Clerc, instituteur primaire au hameau de Mainville, commune de Draveil (Seine-et-Oise), ayant pour titre : *La Composition française dans les écoles primaires.*

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

(Fragment).

« Les leçons de langue étant, avec les leçons de lecture, celles qui se prêtent le mieux à l'exercice de toutes les facultés de l'intelligence, au développement du sens moral et à l'acquisition de connaissances de tout genre, les exercices ont pour objet de pourvoir à ces différentes exigences de l'enseignement. » (Rapet, *Cours d'études.*)

S'inspirant de ces paroles, l'instituteur en fait sa règle pour l'enseignement de la langue française.

Avant d'exposer ce qu'il convient de faire pour que cet enseignement donné à l'école produise les bons effets qu'on peut en attendre, tant au point de vue du langage qu'au point de vue de l'instruction et de l'éducation, parlons d'abord d'un obstacle que l'instituteur rencontre dans la plupart des communes rurales : le *patois*.

Généralement, le petit enfant qui arrive à l'école n'a encore guère entendu ni parlé que ce langage ; aussi, dans les premiers temps, il comprend très peu ce que le maître lui dit.

Même pour les élèves plus avancés, l'usage habituel du patois est très nuisible à leurs progrès. Quel embarras n'éprouvent-ils pas bien souvent pour exposer le fait le plus simple, pour donner une explication sur des choses que cependant ils connaissent et comprennent. Cet embarras n'est pas étonnant. Habitués seulement à ce langage imparfait, ils *pensent en patois*, si je puis dire ainsi, il faut qu'ils fassent ensuite une traduction pénible en cherchant les mots français qui ne leur sont point familiers.

L'instituteur s'applique à faire cesser cet abus. Il interdit rigoureusement le patois dans l'école; il s'efforce d'obtenir que les élèves parlent français entre eux au dehors; il encourage par de petites récompenses ceux qui sont les plus fidèles à suivre ses recommandations à cet égard.

Aux élèves plus avancés, il montre comment le patois est préjudiciable à leurs études; il fait comprendre que, si bien des personnes redoutent presque de se présenter devant des étrangers, dans une société où l'on parle français, s'y montrent timides à l'excès, je dirai même gauches, cela vient en partie de ce qu'elles n'ont pas l'habitude de parler français.

C'est par des moyens de ce genre, et par une surveillance attentive et persévérante, que le maître obtiendra ce qui peut être raisonnablement exigé.

Examinons maintenant ce que doit comprendre l'étude de la angue française dans chaque division principale de l'école, et comment il convient de donner cet enseignement.

Division élémentaire (élèves de six à neuf ans).

Ce qui doit être appris dans l'étude de la langue se résume par ces deux mots : *parler*, *écrire*, c'est-à-dire exprimer, en parlant ou en écrivant, les idées, les pensées, au moyen des mots, qui en sont les signes.

L'enfant qui commence à fréquenter l'école *parle*, exprime par des mots les idées qu'il a. Il faut d'abord lui apprendre à dire en français ce qu'il connaît.

On lui apprend à nommer les objets qu'il a sous les yeux. (Voici une table, une chaise, etc.), ceux qu'il voit chez lui ou au dehors, les principales qualités des objets, couleurs, formes, etc.; à nommer des personnes, ses parents, ses camarades, à énoncer ce qu'il les voit faire, ce qu'il fait lui-même. « Mon frère travaille... Je viens en classe... » Le maître prononce les mots et les fait répéter par un ou plusieurs enfants. Il a soin de les accoutumer à une bonne prononciation.

Après ces premiers exercices, qui ont pour objet d'apprendre aux enfants les mots et les phrases dont ils font le plus souvent usage, l'enseignement oral comprendra une série de leçons et d'exercices dont les sujets sont indiqués, sous le titre d'exercices d'intelligence et de langage, dans le *Cours d'études* de M. Rapet.

Prenant cet excellent ouvrage pour guide, le maître donne un enseignement aussi intéressant que fructueux.

Division du temps, jours, mois, saisons.

Parties du corps, droite, gauche.

Vêtements, personnes qui les vendent, matières avec lesquelles ils sont faits.

Professions diverses. Noms des végétaux, usages des végétaux. Animaux.

Objets qu'on voit en classe, dans tel autre lieu.

Objets dont on se sert dans telle profession.

Formes, dimensions des objets, etc.

Le maître revient sur les mêmes choses en donnant de nouveaux développements à mesure que l'enfant est à même de les comprendre.

Pendant que l'enfant acquiert, par ces exercices ou leçons de choses, une foule de connaissances utiles, et qu'il apprend à observer, à réfléchir, à raisonner et à s'exprimer correctement, il apprend aussi, par d'autres leçons et d'autres exercices, les éléments de la lecture et de l'écriture.

La lecture élémentaire, dans les tableaux, est mise à profit pour l'enseignement de la langue française. Dès qu'un enfant sait les lettres, les syllabes les plus simples, il lit des mots : *papa, table, canif;* des assemblages de mots : *une plume, la petite table;* de courtes phrases : *Jules ferme la porte.* On explique et on s'assure que le sens est compris par l'enfant,

lequel est ainsi amené à saisir le rapport qui existe entre le langage *parlé* et le langage *écrit*.

Lorsque l'enfant est parvenu à la lecture courante et qu'il peut écrire les mots, le moment est venu de lui faire commencer l'étude de l'orthographe des mots (*par l'épellation*) et la conjugaison des verbes.

Il n'est pas besoin de dire combien il importe de procéder avec ordre, de bien graduer les leçons ainsi que les devoirs à donner comme application, d'enseigner *peu* à la fois, mais *bien*.

Les mots essentiels de la langue, ceux qui doivent faire l'objet principal des exercices, sont les *noms*, les *adjectifs* et les *verbes*.

Par une série de leçons, on apprendra aux enfants à distinguer ces trois espèces de mots.

On donnera d'abord des noms, en faisant dire à l'enfant ceux qui désignent des personnes, des animaux, etc.

Il apprendra ainsi qu'on appelle *nom* tout mot qui désigne, qui *nomme* des personnes, des animaux, des choses.

On fait remarquer que le nom est souvent précédé des petits mots *le*, *la*, qu'on appelle *articles*, ou d'autres mots, comme *ce*, *mon*, *ton*, *votre*, etc., qui seront étudiés plus tard.

On donne ensuite des noms et des adjectifs : *Un homme grand*, *le cheval noir*, *une table ronde*, *ce petit garçon*. En expliquant chaque exemple, on apprend à l'enfant à définir l'adjectif, à le distinguer du nom. On fait aussi remarquer que l'adjectif se met tantôt avant, tantôt après le nom.

Par des exemples renfermant le nom et le verbe, on fait connaître ce que c'est que le verbe. *Le père laboure.* « Que fait le père? — Il laboure. » Le mot *laboure* indique ce que fait le père; ce mot est un verbe. Mêmes exercices sur des phrases comme : *Le cheval court*, *la pluie tombe*. On dira alors qu'on appelle *verbe* le mot qui indique ce que font les personnes, les animaux, les choses. (On se contentera, pour le moment, de cette définition.)

Une fois que les enfants sauront distinguer le nom, l'adjectif et le verbe, les leçons seront faites sur des phrases renfermant ces trois espèces de mots.

Pour les exercices d'épellation, on fera étudier les mots par

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

séries dont la graduation suit à peu près l'ordre dans lequel ont été étudiés les éléments de la lecture.

Noms de deux syllabes : *ami*, *papa*, *père*, *cave*.

Noms de trois ou quatre syllabes : *image*, *salade*, *gravure*, *promenade*.

Canif, *corde*, *porte*, *cercle*, *mur*, etc.

Mots renfermant les articulations *ch*, *gn*, *qu*, *gu* : *chose*, *phare*, *vigne*, *musique*.

La leçon n'aura pas seulement pour objet l'orthographe des mots, mais toujours aussi les idées qu'ils expriment.

On prononcera le mot, on en expliquera le sens, on écrira le mot au tableau noir ; l'élève épellera à vue du mot, puis sans voir, puis l'écrira lui-même.

On procède de la même manière dans des exercices où le nom est joint à l'adjectif, au verbe.

Tout en continuant ces exercices d'orthographe d'usage, on apprendra à l'enfant les deux nombres, singulier et pluriel, et par là il commençera déjà à apprendre l'orthographe de règles.

Successivement, orthographe des noms au pluriel suivant la règle générale ;

Noms terminés par *S*, *X*, *Z* ;

Noms en *au*, en *al* ;

Pluriel dans les adjectifs ;

Genre des noms : masculin, féminin ;

Féminin des adjectifs.

On fera voir que l'*e* du féminin indique souvent la finale du masculin : petit, petit-*e*, grand, grand-*e*.

Ce sera le point de départ pour apprendre aux enfants l'orthographe d'un grand nombre de mots par dérivation :

Mon*t* (monter, montagne). Ama*s* (amasser).

Après chaque leçon, un petit devoir est donné à écrire comme application de ce qui a été appris dans la leçon ou précédemment.

Ces devoirs ne sont pas choisis au point de vue purement grammatical. Fréquemment ils doivent mettre en jeu la réflexion, le jugement de l'enfant, laisser quelque chose à trouver, par exemple le verbe qu'il convient de joindre à tel nom : « L'oiseau... *vole;* le maréchal... *forge*, *ferre un cheval.* » Trouver de même l'adjectif qui peut être joint à tel nom, etc.

Cette observation s'applique aux leçons et aux exercices de conjugaison, dont il sera parlé ci-après.

Naturellement, les leçons de lecture donnent lieu aussi à des explications sur le sens des mots et des phrases, à des exercices d'épellation et à des devoirs en rapport avec le degré d'instruction de l'enfant.

Le verbe, à cause de son importance et de ses formes variées, fait l'objet spécial de la leçon deux jours par semaine (mardi et vendredi), non-seulement dans la division élémentaire, mais encore dans la division moyenne.

Quand l'enfant sait distinguer les noms et les verbes, on commence à lui faire apprendre les formes *orales* du verbe aux différentes personnes.

Par exemple, sur cette phrase : « Mon frère travaille, » on dit à l'enfant : « Si c'était vous qui faisiez cela, comment le diriez-vous? — Je travaille. — Et si vous parliez à votre camarade pour lui dire qu'il fait la même chose? — Tu travailles. » Ainsi pour les autres formes.

On dit alors aux enfants que ces petits mots, *je*, *tu*, etc., s'appellent *pronoms*, c'est-à-dire mots mis pour le nom ; que réciter un verbe, ou l'écrire en le faisant précéder des pronoms *je*, *tu*, *il* ou *elle*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*, s'appelle *conjuguer*.

On commence les exercices de conjugaison par l'indicatif présent et par des verbes de la première conjugaison. On énonce le verbe à l'infinitif, on le fait épeler, puis conjuguer par plusieurs élèves successivement.

On fait de même conjuguer plusieurs verbes, en y ajoutant le plus souvent un complément : *Je récite une leçon*, *il cause en classe*. L'enfant se pénètre mieux du sens du verbe, et on évite la monotonie et la routine.

Après quelques leçons, on explique, de la manière la plus claire possible, qu'on appelle *première personne*, celle qui parle, *deuxième personne* celle à qui l'on parle, etc. ; que lorsqu'il ne s'agit que d'une seule personne, le pronom et le verbe sont au singulier, que s'il y a plusieurs personnes ils sont au pluriel.

Lorsque l'enfant connaît les différentes personnes et les deux nombres, on lui apprend l'orthographe des terminaisons.

On exerce aussi les enfants à trouver eux-mêmes des compléments au verbe : « Aimer... Dieu ; réciter... une fable. »

On procède de la même manière ensuite pour faire conjuguer, toujours à l'indicatif présent, des verbes de la deuxième, puis de la troisième, de la quatrième conjugaison.

Même ordre pour la conjugaison des verbes à l'imparfait, au passé défini, au futur, puis au conditionnel présent et à l'impératif, le même temps du verbe occupant toujours un certain nombre de leçons.

On étudie de la même manière le verbe *avoir* et le verbe *être*, dont l'emploi est très fréquent, et qui servent à la formation des temps composés. Il est à propos aussi de faire conjuguer *oralement* les verbes irréguliers les plus usités, tels que *aller*, *envoyer*, *venir*, *s'asseoir*.

La conjugaison du verbe se complétera par l'étude du présent et de l'imparfait du subjonctif, et par celle des temps composés. Mais déjà les enfants étudieront la grammaire et passeront dans la division moyenne, où ils apprendront à conjuguer le verbe dans toute son étendue et dans l'ordre où chaque temps se trouve placé.

Bien que dans la division élémentaire on ait d'abord principalement en vue d'apprendre aux enfants les formes orales des verbes, on fait écrire néanmoins de petits devoirs, courts, variés, qui suivent autant que possible la progression de la conjugaison orale.

Le tableau noir, dont il a déjà été parlé, est en usage pour toutes les divisions de l'école, mais surtout pour celle des commençants. C'est au tableau que s'écrivent et s'expliquent les exercices et que sont tracés et corrigés les devoirs.

Dès que l'enfant sait suffisamment écrire et qu'il est un peu habitué à l'épellation des mots, on donne de petites dictées graduées.

Ainsi on peut dicter d'abord des noms, ensuite des phrases formées de noms et de verbes, puis, quand l'élève connaît le nom, le verbe et l'adjectif, les phrases données comprennent ces trois mots, etc.

Dans les premières dictées on donne souvent les mots ou les phrases qui ont été écrites au tableau, expliquées et épelées dans la leçon.

Un enfant écrit la dictée au tableau pendant que les autres l'écrivent sur leurs cahiers.

Les dictées sont choisies par le maître avec un soin tout particulier. Elles contiennent généralement des phrases ayant pour objet une connaissance utile, une maxime, un précepte de conduite, un petit trait édifiant.

Par là le texte en lui-même, les explications, les réflexions, qu'il suggère au maître ou qu'il fait trouver au moyen de questions, contribueront à former au bien les élèves.

. . . . . .

E. Paget.

Extrait d'un travail rédigé par M. Paget, instituteur communal à Guyans-Vennes (Doubs).

IV

ARITHMÉTIQUE.

FRACTIONS ORDINAIRES.

(Cours moyen.)

Donnons une idée exacte de la fraction ordinaire en partageant devant nos élèves une pomme, par exemple, en un certain nombre de parties égales, 8, je suppose, et disons que chaque partie est un huitième. Prenons 2 de ces morceaux et demandons quelle partie de la pomme cela fait, les élèves répondront 2 huitièmes, montrons la manière d'écrire 2/8. Au lieu de 2 morceaux prenons-en 5, et demandons encore quelle partie de la pomme nous avons ainsi, la réponse 5/8 ne se fera pas attendre. Écrivons 5/8, et expliquons que le nombre indiquant en combien de parties l'unité a été divisée s'appelle dénominateur, que le nombre indiquant combien on a pris de ces parties s'appelle numérateur, et montrons la manière d'écrire une fraction.

Rendons nos démonstrations aussi sensibles que possible. Ainsi quand nous parlerons de la simplification des fractions, après avoir partagé un objet en 16 parties, je suppose, prenons-en 8, nous aurons 8/16 ; nos élèves verront et comprendront aussitôt que cela fait la moitié de l'unité. Partageons, si nous voulons, un troisième et un quatrième objet semblable, l'un

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

en 4 et l'autre en 2 parties; prenons la fraction 2/4 et 1/2; nous aurons ainsi les quatre fractions 8/16, 4/8, 2/4, 1/2, évidemment égales pour nos élèves.

Alors si nous disons que la valeur d'une fraction ne change pas lorsqu'on divise ses deux termes par le même nombre; que, par exemple, la valeur de 8/16 reste la même si nous divisions ses deux termes par 2 ou par 4 ou par 8, nous serons compris à l'instant. En les aidant un peu, nos élèves trouveront d'ailleurs que, si dans la fraction 4/8 il y a deux fois moins de parties (4 au lieu de 8), ces parties sont deux fois plus grandes, puisque l'unité n'en vaut que 8 au lieu de 16.

Quant aux règles pratiques pour l'addition, la soustraction, la multiplication et la division des fractions, ne nous attachons pas tant à ce qu'elles soient sues par cœur qu'appliquées avec intelligence. Nous, qui écrivons ces lignes, nous savions à douze ans faire la multiplication et division des fractions; nous récitions avec un aplomb parfait que la division d'un nombre entier par une fraction se fait en multipliant le nombre entier par la fraction diviseur renversée. Or, un jour, que nous étions tout fiers de notre savoir, on nous propose le petit problème suivant : Un tisseur, qui avait à faire une pièce de 98 mètres, a fait la semaine dernière les 2/7 de sa pièce. Combien de mètres lui reste-t-il à faire? Voici le raisonnement que nous fîmes : « Il faut d'abord chercher combien le tisseur a fait de mètres. Pour avoir le 1/7 d'un nombre, on le divise par 7; pour en avoir les 2/7, il faut nécessairement le diviser par 2/7, ce qui se fera en multipliant le nombre 98 par la fraction diviseur renversée ou $\frac{98 \times 7}{2} = \frac{686}{2} = 343$ mètres. Nous trouvions ainsi que les 2/7 de 98 valent 343!... Nous avions beau relire le problème, le retourner dans tous les sens, nous retombions toujours dans le même raisonnement, et arrivions toujours au même résultat qui, bien entendu, nous paraissait aussi absurde qu'il l'est en effet.

N'eût-il pas mieux valu pour nous ignorer la règle que nous avons citée tout à l'heure, et connaître quelque peu la méthode de la réduction à l'unité?

Nous aurions d'abord cherché le 1/7 de 98, nous aurions trouvé 14 que nous aurions multiplié par 2 pour avoir les 2/7 cherchés. Nous n'aurions peut-être pas su que nous faisions ainsi une multiplication de fractions, mais, ce qui eût été préférable, le problème eût été résolu.

Prenons donc garde que nos élèves ne récitent des règles auxquelles ils ne comprennent rien. Les problèmes sur les fractions n'auront pour eux rien de plus difficile que ceux sur les nombres entiers si nous savons leur apprendre à raisonner juste, au lieu de les laisser se payer de mots. Évitons de faire des perroquets des enfants qui nous sont confiés.

Faisons apprendre ces règles pratiques, mais après que les élèves les auront trouvées et en quelque sorte énoncées eux-mêmes. Il n'y a là certes rien d'impossible.

Supposons qu'il s'agisse de trouver la règle de l'addition des fractions. Demandons, par exemple, combien font 2/6 + 3/6; il est certain que nos élèves répondront 5/6. Écrivons au tableau noir les fractions 2/6 et 3/6, et demandons ce qu'il y a à faire pour avoir le total 5/6; tous répondront encore qu'il suffit d'additionner les numérateurs 2 et 3 et de donner à la nouvelle fraction le même dénominateur qu'aux deux autres.

MINAUX.

Extrait d'un *Mémoire sur l'enseignement pratique de l'arithmétique*, par M. Minaux, instituteur à Caudry (Nord).

V

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

But.

Le but que j'ai essayé d'atteindre en enseignant l'histoire de France a été, comme toujours, d'aider l'enfant à devenir plus tard un homme utile à son pays.

Il m'aurait trop répugné de faire consister l'histoire en une aride nomenclature de dates et de faits, et, bien que l'examen du certificat d'études et d'autres préoccupations m'aient fait un peu dévier de mon chemin, j'ai sans cesse fait en sorte que les heures consacrées à l'histoire soient un jour utiles à l'enfant pour la vie.

J'ai voulu que l'enfant trouvât dans chaque leçon quelques

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

bons exemples à imiter, quelques preuves frappantes du mal qui arrive toujours au méchant ou à l'ambitieux.

J'ai voulu aussi qu'il aimât son pays, dont il étudiait l'histoire, et surtout ce peuple dont il descend et que je lui ai montré conquérant une à une ses libertés.

J'ai voulu enfin que l'histoire ne soit pas seulement un aliment pour sa mémoire, mais un exercice pour son intelligence, sa volonté et son cœur.

Difficultés.

Les difficultés furent nombreuses : parce que je n'étais pas préparé pour une semblable tâche ; parce que j'étais souvent obligé de me frayer un chemin difficile ; parce que les élèves n'avaient pas entre leurs mains un ouvrage qui répondait au but que je m'étais proposé.

Mais les entraves les plus grandes venaient surtout des examens que les élèves pouvaient être appelés à subir.

Pour être instituteur dévoué, on n'en est pas moins homme, et comme tel un peu jaloux de sa bonne renommée, et quand on entend poser, au certificat d'études, des questions qui sont d'un autre temps, questions de dates, de faits sans importance, d'évènements microscopiques, on est bien obligé de faire ses efforts pour parer aux chances d'un examen méticuleux.

Si M. l'Inspecteur venait demander à l'enfant : quels enseignements as-tu retirés de la défaite de Crécy ? que penses-tu de Vercingétorix se rendant à César ? pourquoi aimes-tu Jeanne d'Arc ? et autres questions analogues, ma tâche serait bien simplifiée.

Des difficultés ! Hélas ! soixante-trois élèves, deux sexes trois divisions, des sections de tout petits bambins, des élèves qui s'en vont en pleurant garder leurs oies et me laissent des bancs vides. Il y a là de quoi désoler plus d'un instituteur de bonne volonté. Mais bah ! il y a des retraites aussi glorieuses que des victoires.

Avec les petits.

J'ai laissé dans l'emploi du temps une demi-heure par semaine pour enseigner l'histoire de France aux petits, et comme sujets j'ai pris : Le Gui, — Vercingétorix, — Sainte Geneviève, — le Vase de Soissons...

Mon cours, ainsi qu'on le voit, n'a donc été qu'une suite d'histoires, histoires morales surtout, souvent développées et appliquées sur des images.

Par ces histoires, je veux non-seulement que l'enfant apprenne l'histoire de son pays, mais encore je veux développer son intelligence et sa mémoire, faire naître de bonnes résolutions dans son cœur et l'habituer à exprimer clairement ses pensées.

Pour atteindre ce but, je me suis tracé une sorte de programme brièvement développé que j'indiquerai ailleurs.

Après avoir raconté la leçon, j'en expliquais, autant que possible, chacun des mots, surtout au moyen de dessins faits au tableau ou des images de notre collection. Puis j'interrogeais l'enfant, je l'aidais à donner la réponse qu'il ne pouvait trouver. Il était surtout utile que l'enfant se familiarisât avec ces mots nouveaux pour lui ; à cet effet j'ai eu recours à de nombreux exercices qui devaient l'amener à se servir avec aisance des mots de l'histoire : c'étaient des phrases à former, des résumés à faire, des qualificatifs à ajouter, des verbes à conjuguer, etc.

Nous n'avons jamais terminé une leçon sans déduire de l'histoire une conclusion morale en rapport avec l'âge de l'enfant.

Une leçon.

Sainte Geneviève. — Les Huns.

Tournez-vous par ici ; asseyez-vous ; croisez les bras, et regardez-moi. Soyez bien sages ; ne m'obligez pas à vous reprendre ; ne remuez pas trop les pieds ; la leçon ne durera pas longtemps ; je ne vous demande que vingt minutes d'attention. Je donnerai des bons points à ceux qui m'écouteront le mieux.

Aujourd'hui je vais vous parler d'une jeune fille, bonne et pieuse, qu'on appelle sainte Geneviève, et d'un barbare appelé Attila.

J'écris ces mots au tableau ; retenez-les bien.

Un jour, il y a de cela bien longtemps, bien longtemps, alors que notre pays était encore habité par ces Gaulois que vous connaissez, il vint en Gaule un peuple sauvage appelé les Huns. Ils pillaient, brûlaient, tuaient ; ils ne se plaisaient qu'à faire le mal.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

Je suppose que ces hommes barbares soient venus à Laduz, ils auraient été chez vous, Clémence, dans votre maison ; ils auraient pris tout ce que vous avez, et, si vous fussiez restée là, ils vous auraient battue, peut-être tuée, et après ils auraient mis le feu à votre maison. Voilà ce que faisaient ces hommes.

Avez-vous entendu parler des Prussiens?

« Oui, Monsieur, moi je les ai vus, ils ont passé à Laduz. — *Un autre :* Il y en a un qui a été prendre ses fromages sur la porte de la mère Massé. » (Rire.)

— Eh oui, mes enfants, les Prussiens sont venus chez nous voler, piller, tuer ; ils étaient bien méchants n'est-ce pas ?

« Oh oui, Monsieur. »

— Et quand vous serez grands, si la France vous dit : Il faut aller défendre votre pays contre ces hommes cruels, vous partirez, mais ne soyez jamais cruels.

Eh bien ! les Huns, c'était un peuple pillard comme les Prussiens, plus barbare encore. Tenez, regardez la carte. Rigal va me montrer où était la Gaule. — Bien. — De quelle couleur est la Gaule, Jules ? — Rouge. — Voyez-vous, maintenant, ce grand pays en jaune, c'est l'Asie ; c'est de là que vinrent les Huns.

Ils traversèrent l'Europe avec leur chef Attila, et ils vinrent près de Paris.

Où est Paris ?

Qui a déjà été à Paris ?

Qui voudrait bien y aller ?

« Pas moi, Monsieur. »

Pourquoi donc mon ami ?

« Il y a trop de gendarmes. »

Trop de gendarmes ! mais les gendarmes te font donc peur ? Mon bon garçon, il n'y a que les méchants, les voleurs qui ont peur des gendarmes ; ceux qui sont honnêtes n'en ont pas peur, ils les respectent ; au contraire, ce serait plutôt s'il n'y avait pas de gendarmes qu'il ne faudrait pas aller à Paris.

Je continue : Paris n'était pas grand alors, c'était une petite ville comme Auxerre. — Qui a été à Auxerre ? — « Moi, moi. »

Et tout autour il y avait de l'eau, car Paris était dans une île, et de plus, il y avait de hautes murailles tout autour.

Pourquoi faire ces murailles, Augustin ?

« Monsieur, c'était pour que les ennemis n'entrent pas dans la ville. »

— Bien. — Les habitants de Paris voulaient se sauver, tant ils

avaient peur. Ils voulaient abandonner leurs maisons, leur fortune. Était-ce bien d'avoir peur?

« Non, Monsieur. »

— Te serais-tu sauvé, toi, Narcisse?

« Non, Monsieur, je me serais défendu. »

— Eh bien, dans la ville, il y avait une jeune fille dont je vous ai dit le nom. Qui le sait?

« Sainte Geneviève. »

— Oui, sainte Geneviève; elle dit aux Parisiens qu'il fallait qu'ils défendent leur pays, que le bon Dieu les aiderait; qu'Attila était pressé, que s'ils se défendaient avec courage, les Huns n'auraient pas le temps de prendre la ville; les hommes restèrent et la ville ne fut pas prise.

Plus tard les Huns furent battus par les peuples qui habitaient la Gaule, près de Châlons. — Montrez sur la carte.

Exercices.

« De qui ai-je parlé?

— Monsieur, vous avez parlé de sainte Geneviève et des Huns.

— Qui étaient ces Huns?

— Monsieur, c'étaient des hommes barbares qui venaient d l'Asie.

— Quel était leur chef, Clémence?

— Monsieur, leur chef s'appelait Attila. »

Etc.

— Chapillon, tu vas me raconter ce qui vient d'être dit, Clémence te reprendra lorsque tu te tromperas...

Mathilde, comment écrit-on Huns, Attila, Geneviève, barbare...

La leçon est finie : rappelez-vous sainte Geneviève, rappelez-vous aussi qu'il faut avoir du courage, et que souvent ce sont ceux qui ont le plus de courage qui s'évitent le plus de mal. Sachez bien aussi que nous devons à la patrie tout ce que nous sommes, et qu'à l'heure du danger il ne faudrait pas hésiter une minute à voler à son secours.

Avec les grands.

Maintenant les enfants ont un livre entre leurs mains; bien que ce livre ne nous agrée qu'imparfaitement, il pourra cepen-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

dant nous rendre de grands services; il rappellera à l'enfant les choses que nous avons expliquées; il importe que ce livre soit simple, court, plein de cartes et de gravures.

Toutefois, j'ai dû compléter ce que le livre pouvait avoir d'insuffisant par mes tableaux synoptiques. Dans ces tableaux, je n'ai parlé que des grands faits de notre histoire, je les ai classés dans un ordre rigoureux, j'ai partout indiqué les causes et les conséquences des faits importants de l'histoire de notre patrie. J'ai grossi à dessein les évènements les plus remarquables; j'ai d'ailleurs fait pour l'histoire de France ce que j'ai fait pour l'agriculture. C'est sur ces tableaux que j'expliquais les leçons du jour, et souvent j'en faisais copier une partie aux élèves. Toutes les fois qu'une carte était utile pour expliquer l'histoire d'un règne, j'en faisais faire une rapide esquisse sur le cahier. Cédant aux sollicitations des enfants, je laissais chaque élève se servir de différentes couleurs; les enfants aiment tant les couleurs! Au-dessous des noms historiques, l'élève indiquait en quelques mots les souvenirs que ce pays nous rappelait.

J'aimais aussi à faire un petit dessin pour les principales batailles, les principaux sièges, en représentant la place et la disposition des armées rivales, la marche des belligérants, etc. Chaque mois je faisais le résumé des grands faits dont j'indiquais l'importance par la grosseur de l'écriture en y ajoutant quelques dates. Je résumais de même les grands hommes, je faisais un tableau généalogique des rois, etc. Si nous avons tenu à connaître les faits célèbres de notre histoire, nous n'avons pas pour cela négligé l'étude de ce pauvre peuple duquel nous descendons. J'ai fait tout mon possible pour que mes élèves comprissent la marche lente mais sûre du progrès; j'ai parlé du commerce, de l'industrie, de la religion, des lettres, des mœurs aux diverses époques de notre histoire, etc.

Devoirs.

Chaque semaine, les élèves avaient un devoir d'histoire à faire à la maison; ces devoirs étaient de trois sortes: ou bien c'était tout simplement un fait à développer, un règne à abréger, ou bien c'étaient des questions qui s'adressaient surtout à l'intelligence et au cœur; ou bien encore c'étaient de petits devoirs de style et d'imagination comme un discours, une lettre, etc.

Lectures.

Ayant à ma disposition un assez grand nombre d'ouvrages traitant de l'histoire de la France, je faisais souvent la lecture de quelque belle page qui venait développer et expliquer la leçon du jour. Un excellent moyen auquel l'instituteur a trop peu souvent recours, c'est d'engager, de contraindre au besoin les enfants à faire seuls à la maison de nombreuses lectures. Quelle différence entre le récit des faits de notre histoire, tel qu'il est fait dans certains livres à l'usage de nos enfants, et les mêmes faits développés dans les ouvrages de Duruy, de Martin, etc.

Faisons lire les enfants, qu'ils en prennent l'habitude; nos bibliothèques n'ont que de trop rares lecteurs; les enfants sortis de l'école ne reviennent que trop rarement nous demander de bons ouvrages qui continuent dans la maison paternelle l'œuvre moralisatrice commencée sur les bancs de l'école.

N. THUILLIER.

Extrait d'un Mémoire de M. N. Thuillier, instituteur à Joigny (Yonne). — Année scolaire 1877-78.

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

Au temps où nous vivons, tout Français doit connaître les éléments de son histoire, car cette matière du programme de l'enseignement primaire se rattache à l'un des plus nobles sentiments : l'amour de la patrie. Ce sentiment, qui nous anime tous, est naturel à l'homme; néanmoins, il a souvent besoin d'être développé. L'enfant affectionne d'abord sa famille, la maison paternelle et les choses qui l'entourent. Plus tard, il s'attache au pays natal tout entier, et cela parce que les premières impressions qu'il a ressenties se sont gravées dans sa jeune et fraîche mémoire. En étudiant l'histoire de sa patrie, il apprend à la connaître; il se familiarise avec ses habitudes, ses mœurs et ses lois. Si on la lui fait envisager comme une grande famille dont il est membre, où règnent la vérité, la justice, la civilisation, le progrès social, il la prend en affection, et son patriotisme n'a rien d'étroit ni d'égoïste quand on a soin de le combiner avec l'amour de l'humanité au

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

lieu de chercher à le greffer sur la haine aveugle de l'étranger. C'est donc dans ce sens qu'il faut aborder l'enseignement de l'histoire. Et pour réussir, il est nécessaire que les enfants aiment cette étude, car sans cette condition, une fois sortis de l'école, ils prendront en haine histoire et historiens, et le but qu'on se proposait d'atteindre sera manqué.

Deux méthodes principales sont en usage pour enseigner cette matière. La première consiste dans *l'étude du mot à mot du livre*. Elle n'a qu'un seul avantage, celui de développer la mémoire, et ses inconvénients sont nombreux. Si l'on excepte quelques élèves doués de facilités extraordinaires, pour lesquels la récitation mécanique, sèche et aride de faits et de dates n'a rien de pénible, elle est pour tous les autres une pénitence, une véritable torture. Souvent l'école buissonnière n'a pas d'autre cause. Cependant, lorsque l'intelligence lui vient en aide, ce procédé ne doit pas être abandonné complètement.

La deuxième méthode consiste dans l'*exposé oral par le maître des grands faits historiques*. Elle a l'avantage d'intéresser les élèves, de fixer leur attention, de provoquer leur curiosité, d'exercer leur intelligence et de faciliter considérablement le rôle de la mémoire. Il n'y a à craindre que le trop peu d'initiative de la part des enfants, ce qui peut les rendre nonchalants et paresseux. Comme en matière d'enseignement toute méthode trop absolue ne vaut rien, ces procédés ne doivent être condamnés radicalement ni l'un ni l'autre. Puisque tous les deux ont des avantages, il faut les combiner pour s'emparer de ce qu'ils offrent de bon en abandonnant ce qu'ils ont de défectueux. D'ailleurs, la manière d'enseigner l'histoire, comme toute autre science, varie selon la force des élèves. Mais, dans tous les cas, il est inutile de s'arrêter à cette kyrielle de souverains inconnus ou insignifiants des premières races, dont la vie, si elle mérite d'être rappelée, n'a rien d'attrayant. On doit se hâter de faire connaître les Gaulois, Rome, Vercingétorix, les Francs, Clovis, Charles-Martel, pour arriver aux faits plus rapprochés de nos jours, après s'être étendu suffisamment sur Charlemagne, les croisades. De plus, les trois cours doivent être concentriques. Si pour les commençants on se contente d'un simple programme un peu commenté, en quittant la deuxième division on devra posséder un abrégé, mais complet, équivalent à Ansart, Magin, Pigeonneau, Le Bourgeois, et dans le troisième cours on aura des notions

plus étendues sur les guerres importantes, les biographies, les institutions, les découvertes, les actes de dévouement.

Les leçons de choses se prêtent on ne peut mieux au besoin naturel qu'ont les enfants de penser, de parler, de se mouvoir et de changer d'objet. Elles sont une continuation fidèle de l'éducation maternelle. L'enseignement de l'histoire ne doit pas être autre chose qu'une série de ces leçons pour les enfants de la division élémentaire. En profitant de leur curiosité naturelle, on peut toujours exercer sur leur cœur une influence salutaire par le récit de batailles, de créations utiles ou de vaillants faits d'armes.

Arrivés dans le cours intermédiaire, ils connaissent les passages les plus saillants de leur histoire; alors il n'y a plus autant à craindre de les décourager en exigeant qu'ils étudient un abrégé comme Ansart, par exemple, de manière à le posséder. Est-ce à dire pour cela qu'ils doivent réciter chaque paragraphe, chaque règne littéralement? Non. Voici ce que le maître peut faire d'abord et exiger ensuite. La veille du jour où elle sera récitée, la leçon devra être lue, expliquée bien clairement, en suivant l'ordre d'idées adopté par l'auteur. Préparée ainsi, elle sera comprise par les élèves, et comme on sait ce que l'on comprend, le lendemain, avec un peu de bonne volonté, ils n'éprouveront aucune difficulté pour l'apprendre de manière à pouvoir la réciter à peu près mot à mot.

D'après ce qui vient d'être dit, les élèves du premier cours connaissent l'abrégé de leur histoire. Répéter sèchement ce qu'ils ont acquis serait les condamner au supplice de l'immobilité sans les intéresser. Le moment est donc venu de remplacer les récitations textuelles par l'exposé oral des grands faits historiques. Si le maître sait nourrir son cours de faits suivis en ayant soin d'ajouter aux guerres importantes quelques biographies choisies à propos, cette étude, plus ou moins animée, deviendra intéressante, agréable. Il aurait même tort de ne pas entrer dans quelques détails, fussent-ils minutieux, quand ils intéressent les enfants, et d'hésiter à faire connaître les qualités de ces personnages illustres qui ont honoré leur pays en le défendant ou en l'enrichissant de leurs découvertes et de leurs écrits, tels que Duguesclin, Bayard, Turenne, d'Assas, Colbert, Vauban, Papin, Jacquart, Gutenberg, Parmentier, Bossuet. Enfin, tout en laissant dans l'ombre les fautes, les défauts et les vices, s'il résume ses récits par quel-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

ques bonnes pensées, il dépose peu à peu dans le cœur des enfants un véritable fonds de morale pratique.

Pour habituer les élèves à lier leurs idées et à parler, l'instituteur fait répéter, séance tenante, ses récits de vive voix; pour les exercer à écrire, il leur demande une courte rédaction, dans laquelle ne sont point oubliées surtout les observations auxquelles le sujet traité aura donné lieu. Cet exercice, tout en formant le style des enfants, les aide d'autant mieux à retenir la leçon qu'on n'a appuyée que sur les actions propres à frapper l'imagination, c'est-à-dire belles, grandes, nobles, généreuses.

Pour les dates on ne s'arrêtera qu'à quelques-unes, aux principales seulement, et qui serviront de jalons. Jamais non plus celui qui enseigne l'histoire ne doit sortir de la justice; il doit procéder avec bonne foi et simplicité, faire connaître le passé sans appréciations véhémentes et passionnées. Attaquer outre mesure le passé, faire des allusions malicieuses à tel ou tel personnage, à tel ou tel incident, serait sortir de la sphère de l'enseignement qui doit toujours être calme, paisible, et cependant digne et élevé.

L'instituteur qui se renfermera dans ces limites en enseignant l'histoire formera des hommes de cœur et, par suite, d'excellents patriotes. Il aura rempli sa tâche noblement.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE.

La géographie est l'œil de l'histoire. Elle lui fait naturellement cortège. Pour être certain de bien graver les faits historiques dans l'esprit des enfants, il faut recourir aux cartes ou se servir du tableau noir pour les remplacer. Veut-on parler de Charles-Martel à Poitiers, de Pépin en Septimanie, de Charlemagne en Espagne, de Robert l'Avisé en Italie et de Roger en Sicile, tous combattant les Sarrasins: nécessairement il faut au préalable parler de l'Arabie, pays originaire de ces barbares, dire quelque chose de l'isthme de Suez, du nord de l'Afrique, lieux qu'ils ont parcourus avant de traverser la Méditerranée pour se rendre successivement dans les différentes parties de l'Europe que nous venons d'indiquer. La leçon d'histoire alors n'a plus rien d'obscur, et des élèves même assez peu développés saisissent le récit qu'on leur fait, parce qu'ils sont fixés sur les peuples qui sont en lutte et sur les causes de chaque guerre.

D'ailleurs ces deux matières se prêtent naturellement un concours indispensable, car l'histoire donne un vrai charme à la géographie, laquelle n'offrirait sans cela qu'une suite de noms et de nomenclatures.

Dans cette étude on trouve la description de tout ce qu'il y a de merveilleux sur la terre et dans son sein ; on remarque cet enchaînement que rien ne peut rompre, et qui constitue la géographie physique ou la base de la géographie tout entière. En effet, chaque nation s'arrête généralement à ses limites naturelles, et en divisant son territoire elle a égard à ce qu'il y a de permanent dans la configuration du sol. En France, n'a-t-on pas pris en considération les cours des fleuves, des rivières, et la position des côtes, pour la diviser en départements ? On peut même dire que la géographie politique, et même administrative, est un chef-d'œuvre de géographie physique. Si l'on veut favoriser le commerce intérieur en cherchant des ressources, en établissant des canaux, en construisant des routes, des chemins de fer, ne compte-t-on pas encore avec la géographie physique ? N'en est-il pas de même pour disposer une armée en bataille ? Elle résume donc à la fois la géographie politique et administrative, la géographie commerciale, industrielle, agricole et historique.

La géographie est donc autre chose qu'une sèche nomenclature de départements, de provinces, de chefs-lieux, de rivières, de fleuves, de mers. Les élèves doivent apprendre la géographie physique, c'est vrai, puisque tout est là. Mais l'apprendront-ils sur un livre ? Non, car un livre ne contenant que des mots, n'apprend que des mots, et les enfants se découragent, s'abrutissent, pour ainsi dire, devant cette suite de mots qui ne sont pour eux que du grec ou du latin, parce qu'ils ne disent rien à leur intelligence. Ce ne sont donc pas des livres qu'il faut étudier, ce sont de bonnes cartes, en relief s'il est possible d'en avoir, où l'on remarque la configuration du sol, les rentrants et les saillants des rivages, les courbes des fleuves, les mers, l'enchaînement des montagnes avec leurs ramifications, la place des provinces et des villes. Par ce moyen la mémoire des yeux se joint à celle de l'intelligence ; l'enseignement est intuitif, vivant, et chaque leçon porte ses fruits.

A tout prix donc il faut obliger l'enfant à étudier la carte ; mais doit-on se contenter de mettre entre ses mains un atlas pour l'aider à préparer sa leçon ? Non, cela n'est pas suffisant. Sur une carte complète tout est représenté, et il y a à redouter

la confusion où souvent l'élève ne distingue rien. Faire copier ou calquer des cartes toutes faites est encore enseigner peu. Les cartes muettes ont l'inconvénient de décourager les élèves par suite de l'impossibilité où ils se trouvent d'arriver seuls à un résultat satisfaisant. Pour la copie, la préférence doit être donnée à l'atlas de M. Henry, où l'on trouve une série de cartes demi-muettes. Chaque département, chaque ville sont désignés par l'initiale de leur nom, suivie de traits parallèles entre lesquels ce nom doit être complété. L'initiale a l'avantage d'aiguillonner la mémoire de l'enfant, de l'obliger à réfléchir, et de provoquer chez lui un travail intellectuel.

Mais ces cartes ont encore l'inconvénient de donner les contours et la configuration des pays, le cours des fleuves, la division en versants et en bassins, et c'est là précisément ce qu'il importe le plus que les élèves un peu avancés sachent tracer tout seuls. Pour les intéresser, tout en leur donnant le goût de ces exercices de dessin géographique, exécutés de mémoire et à main levée, le maître est obligé de travailler avec eux. Ainsi il trace d'abord au tableau noir un plan très-simple de la commune. Séance tenante les élèves le copient sur leurs cahiers brouillons pour le remettre au net dans leurs familles. A la classe du lendemain, ils doivent être à même de le reproduire au tableau noir. De la commune on passe au canton, puis successivement à l'arrondissement, au département, à la province, au contour de la France, à la délimitation des bassins, au cours des fleuves et de leurs affluents, aux canaux, aux chemins de fer. On arrive ainsi à obtenir une carte complète que les élèves retiennent d'autant mieux de mémoire qu'on a soin de leur faire tracer en noir, par exemple, les cours d'eau, en rouge les canaux, en bleu les chemins de fer, en vert les limites des provinces, en jaune celles des départements.

Ce travail n'a rien de pénible pour le maître. Bientôt il a un certain nombre d'élèves qui sont à même de le remplacer au tableau noir, et qui s'acquittent aussi bien que lui de cette tâche, car la plupart des jeunes gens ont pour cette espèce de dessin des dispositions naturelles et de rares facilités.

Mais en faisant ce travail, se contentera-t-on d'un exercice purement mécanique? Non. Car en somme il resterait des traits plus ou moins habilement fixés sur le papier, et l'intelligence aurait peu acquis. Mais tout en traçant, jour par jour, un coin de la carte, on aura conversé, le maître aura fait une

vraie série de leçons de choses. Il aura parlé de politique, d'administration, de circonscriptions judiciaires, militaires, ecclésiastiques, universitaires. Les ressources de chaque pays, les grands centres d'industrie, les gisements de fer, de sel et de houille, les voies navigables ou ferrées lui auront permis de faire, sans même s'en douter, de la géographie à la fois agricole, industrielle et commerciale.

Pour donner à cet enseignement le charme de l'histoire, on évoque à propos les souvenirs du passé, soit en rappelant les guerres dont la terre de France a été le théâtre, soit en liant les noms des grands hommes à ceux des contrées où ils ont vécu. On dira, par exemple : ici Vercingétorix fut humilié par César ; là saint Louis rendit le dernier soupir ; dans cette ville Jeanne d'Arc a été victime de son patriotisme après s'être conduite héroïquement à Orléans, à Patay, à Reims, à Compiègne. Voilà Sparte et Athènes, ces foyers de civilisation ; voici la Rochelle, où se terminèrent nos guerres de religion ; à Marseille, l'évêque Belzunce s'illustra en 1720 par son dévouement. Enseignée de cette manière, la géographie a de l'attrait, les élèves sont avides de leçons et le maître est toujours certain de travailler avec succès. Dans les concours pour les certificats d'études primaires, on a constaté que les candidats capables de tracer avec assurance une carte à main levée sont non-seulement les plus forts en géographie, mais encore en histoire.

Voilà comment l'enseignement de la géographie doit être donné d'une manière générale, et il doit être gradué suivant l'âge et le degré d'avancement des enfants. Dans le cours élémentaire on s'occupera de la commune, du canton, de l'arrondissement, du département, de la province, et de tout ce qu'on y trouvera aux différents points de vue de la configuration, de la production, du commerce, de la flore et de la faune, et par suite du climat ; puis on parlera un peu de la France.

Dans la division intermédiaire, après avoir revu avec plus de détails les matières déjà enseignées, on y ajoutera la géographie politique, administrative, économique et historique de la France avec quelques notions de géographie générale, de cosmographie. Puis pour le premier cours on sortira des frontières de son pays pour jeter un coup d'œil sur les nations qui nous avoisinent et sur celles avec lesquelles nous sommes en relation pour notre commerce ; on parlera alors de navigation, d'exportation, d'importation, de libre échange, et l'on fera

connaître les matières, cuivre, coton, etc., que notre industrie emploie et que notre sol ne produit pas. Les leçons de géographie seront encore rendues plus intéressantes si l'on a un globe et des cartes découpées en provinces ou départements à sa disposition et que l'on sache en tirer parti, principalement avec les commençants.

En parlant de cartes, il a déjà été question des exercices pratiques auxquels on peut astreindre les élèves pour étudier avec fruit la géographie. Si chaque leçon est encore rédigée sur un cahier spécial, tout enfant laborieux possèdera en sortant de l'école les éléments nécessaires pour s'en tirer honorablement dans les diverses circonstances de la vie. Les sujets de géographie consistant en descriptions d'évènements de voyages et de lieux, intéressent beaucoup les enfants et se prêtent très-bien aux exercices de style. N'y a-t-il pas là encore ample matière à développer à l'avantage du progrès?

L'enseignement de la géographie par l'aspect du pays où l'on se trouve offre aussi de sérieux avantages. Dans une promenade, n'est-il pas facile de faire comprendre aux enfants ce que l'on entend par colline, montagne, vallée, vallon, source, ruisseau, rivière, fleuve, bassin, affluent, confluent, embouchure? En se dirigeant vers un étang, on trouve en même temps un lac, une mer, des caps, des golfes, des presqu'îles, des îles peut-être. Si l'on aperçoit un moulin ou une usine quelconque, on parle de commerce, d'industrie. Enfin, si le hasard permet que l'on découvre un vieux château avec ses tours et ses créneaux ou ses ruines, ou simplement la place qu'il occupait, on fait de l'histoire.

Comme on le voit, les procédés qu'il convient de suivre pour enseigner la géographie sont assez multipliés; mais le meilleur sera toujours celui qui mettra le maître en rapport direct avec les élèves, et il ne faut pas hésiter pour conclure qu'à cette condition seulement les leçons deviennent intéressantes et profitables.

Tout instituteur qui entrera dans cette voie pourra enseigner la géographie et obtiendra certainement des résultats. Il préparera des militaires connaissant leur patrie et disposés à la défendre; il formera des cultivateurs intelligents, qui ne seront embarrassés ni pour trouver des débouchés à leurs produits, ni pour se procurer des engrais; des industriels actifs qui sauront où s'adresser pour avoir des matières premières à des conditions avantageuses; d'habiles commerçants qui con-

naîtront la provenance de leurs marchandises et sauront rendre service à leurs concitoyens en se contentant d'honnêtes bénéfices.

Il aura, en un mot, contribué au bien-être de son pays, et méritera l'estime et la reconnaissance publiques.

DUCHANOY.

Extrait d'un Mémoire sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les écoles primaires, par M. Duchanoy, instituteur à Jussey (Haute-Saône).

ÉTUDE DE LA COMMUNE ET DU CANTON COMME POINT DE DÉPART DE L'ENSEIGNEMENT GÉOGRAPHIQUE.

Ce travail n'a pas pour but l'étude de la géographie complète de la commune et du canton, il faudrait pour cela les renseignements et le temps nécessaires. Il n'a d'autre objet que de montrer quelle est, à mon point de vue, la marche à suivre pour initier l'enfant à la connaissance de la géographie en général.

Le besoin des études géographiques s'est trop fait sentir dans ces dernières années pour qu'il soit nécessaire de s'appesantir sur ce sujet. Nos enfants doivent posséder suffisamment la géographie de leur département, de la France et des différentes parties du monde; mais pour arriver à ce résultat, quelle est la meilleure méthode à employer?

S'il est une science où l'on peut et l'on doit procéder du connu à l'inconnu, c'est sans contredit la géographie. Parler de la terre et de ses cinq parties, de l'océan, des mers, à de jeunes enfants qui ignorent souvent le chemin de la ville voisine, c'est trop présumer certainement de leur imagination; le maître risquerait fort de n'être pas compris, et de perdre son temps et ses peines.

L'enfant doit d'abord bien connaître le pays où il est né; à mesure que l'horizon de ses connaissances s'agrandira, il passera à la géographie du canton, de l'arrondissement, du département, de la France, etc. L'étude de la géographie doit commencer, à mon point de vue, par le dessin linéaire au tableau ou sur l'ardoise, dessin à grands traits, sans s'astreindre

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

à une trop rigoureuse fidélité. Que le maître fasse voir à l'enfant qu'on peut parfaitement représenter un objet sur le tableau ou le papier, dans des proportions plus petites, et pour cela qu'il le dessine lui-même et le fasse reproduire à l'élève, peu importe le degré de précision pour commencer. L'enfant, d'ailleurs, est tout disposé à dessiner; les bonshommes dont il enlumine en cachette les marges de ses cahiers ou les bouts de papier qu'il peut se procurer prouvent son goût pour le dessin.

Que de fois ne l'avons-nous pas surpris s'essayant à dessiner une maison, un cheval, un oiseau; mettons cette bonne volonté, cet instinct si l'on veut, à profit, et dessinons-lui au tableau noir une maison, puis ensuite le plan par terre de cette maison, celui de la classe, par exemple. Faisons-lui remarquer que la classe, quoique plus grande que le tableau, peut parfaitement être représentée dessus.

Mettons un mètre entre les mains d'un enfant, faisons lui mesurer un mur d'abord; prenons un centimètre ou un décimètre pour mètre, et traçons le mur sur le tableau en expliquant que chaque décimètre sur le tableau représente un mètre de longueur; traçons ensuite les trois autres murs de la classe. Faisons prendre par un autre élève la largeur des portes et des fenêtres, indiquons-les, ainsi que les tables, le bureau, les cartes, etc.

Nous aurons la figure fidèle de la classe, et l'enfant aura saisi parfaitement votre manière de procéder. Faisons indiquer aux enfants la porte d'entrée, leurs tables, leurs places respectives, la fenêtre voisine; faisons recommencer le plan par les plus intelligents.

Telle sera notre première leçon de géographie.

On pourra y ajouter l'explication et la définition des quatre points cardinaux qui seront reportés sur le plan à l'aide de deux lignes perpendiculaires passant par le centre de la classe. Le maître rattachera l'idée de chaque point à un repère pris sur le mur, soit par une marque particulière, soit par le coin d'une fenêtre, d'une carte, le tout par rapport au centre de la classe.

Les élèves le rapporteront sur le plan.

Il serait même bon que les points principaux de la rose des vents fussent indiqués sur le plafond de la classe.

Passons à la maison d'école. Le maître trace au tableau le plan, la carte si l'on veut de la classe. Il fera remarquer

aux enfants qu'ils doivent entrer d'abord dans la cour des récréations. Les dimensions de cette cour seront mesurées et reportées à l'échelle adaptée sur le tableau, avec l'indication de ce qui peut se trouver dans la cour, hangar, préau, lieux, etc. A la classe tiennent la salle à manger de l'instituteur et le corridor renfermant l'escalier, puis au corridor tient la cuisine. Le maître les fera figurer sur le plan avec leurs proportions relatives, en y relatant les ouvertures, portes et fenêtres qu'ils comportent. Il serait bon, afin de rendre le dessin plus sensible, d'y figurer les meubles qui garnissent les appartements, ainsi que le four, l'évier, etc.

Sur le côté de la classe se trouvent la cour du maître, le bûcher, le puits, le réservoir d'eau, les constructions.

Les teintes roses indiquent sur le papier tout ce qui appartient à la maison d'école; les teintes à l'encre ce qui appartient aux bâtiments voisins. Le maître fera remarquer cette différence sur le plan de la maison commune qui doit être affiché dans la classe.

Les élèves indiqueront à tour de rôle les différentes pièces du plan : cuisine, salle à manger, cour, etc. Chacun sera appelé à produire sur le papier ou l'ardoise le plan ainsi dessiné, en marquant les murs par une simple ligne. Le maître ne sera pas trop rigoureux sur le plus ou moins de précision. Il suffit que le principe de la construction soit compris.

Chaque élève inscrira sur son plan le nom des différentes pièces, et aura formé une carte écrite de la maison d'école.

Géographie du village.

De même qu'on peut représenter une maison, on peut en représenter dix, vingt,... le village tout entier.

Comme le village est beaucoup plus étendu que la maison d'école, le maître fera voir qu'on ne peut les représenter dans le même espace avec d'aussi grandes proportions. Il faudra prendre une échelle plus petite, un millimètre par mètre, par exemple.

Pour bien faire saisir cette différence, le maître dessinera la classe ou un objet quelconque au tableau à des échelles diverses, et fera remarquer que c'est toujours le même dessin plus grand ou plus petit.

Le plan du village étant déjà assez compliqué, le maître se bornera à montrer et à expliquer celui de la matrice cadas-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

trale. Il tracera au tableau les principales rues, places et les édifices les plus importants. Il indiquera la situation respective de quelques maisons d'élèves, de l'église, de la maison d'école, du presbytère, de la maison du maire, etc. Il inscrira le nom des rues, et pourra déjà faire opérer comme diversion quelques petits trajets sur cette carte improvisée, se rendre par exemple de l'école à l'église, de l'église au presbytère, faire le tour du village, aller chercher de l'eau à l'abreuvoir, etc.

Les élèves reproduiront le mieux possible les principales rues par deux lignes parallèles, et indiqueront le plan des principaux édifices, ainsi que les quatre points cardinaux.

Le maître fera remarquer en outre qu'il n'est guère possible de figurer les détails de chaque maison, portes, fenêtres, chambres, mais qu'on se borne à tracer le contour des constructions.

Géographie de la commune.

A la carte du village succèdera la carte de la commune et de son territoire.

Il est impossible pour les élèves d'aller mesurer toutes les lignes qui devront figurer les contours, chemins, routes. Mais le maître, en montrant le plan d'ensemble de la commune tracé sur la matrice cadastrale, leur fera connaître que ces mesures ont été prises par les hommes spéciaux, chargés autrefois de dresser le plan du territoire et des propriétés appartenant aux habitants.

Les enfants qui ont déjà accompagné leurs parents aux champs et parcouru le territoire, connaissent parfaitement les chemins et les retrouveront sur le plan. Partant de l'extrémité du village, ils indiqueront le chemin qui conduit à la commune voisine et les embranchements qui mènent à telle ou telle partie du territoire. Ici on traverse le chemin de fer ; voilà le chemin qui conduit au moulin à vent; la route de Reims. Le maître saisira cette occasion pour expliquer ce qu'on entend par chemins vicinaux, d'intérêt commun, route départementale, nationale. Ici nous traversons une rivière sur un pont. Expliquer alors ce qu'on entend par rivière, ruisseau, source, embouchure, confluent, affluent, rive droite, rive gauche, fleuve et mer. La rivière prend peut-être sa source dans un étang. Expliquer ce mot, ainsi que lac.

Le chemin de fer a nécessité des remblais, des déblais, peut-

être passe-t-il sous un tunnel, sur un viaduc; peut-être y a-t-il une gare, un passage à niveau. Autant d'expressions à définir. Il est bon aussi que le maître conduise ses élèves sur le terrain, leur en fasse remarquer les accidents et leur explique les termes par lesquels on les désigne. C'est là une leçon pratique par excellence. Le maître expliquera aussi la nature du sol : sableux, calcaire, argileux; la culture principale du sol; les débouchés pour les produits; fera connaître les animaux domestiques; les souvenirs historiques qui peuvent se rattacher à telle ou telle partie du territoire.

Géographie du canton.

Ce qu'on a fait pour la commune, on peut le faire pour toutes les autres. Si donc on dessine les cartes de toutes les communes qui nous entourent et qu'on les réunisse ensemble on a la figure exacte d'une certaine portion de notre territoire.

Toutes les communes dont les jeunes gens vont tirer au sort au même endroit, et qui sont soumises pour la justice au même juge de paix (expliquer ce terme), forment par leur réunion ce qu'on appelle un canton.

Le canton de Verzy comprend vingt-quatre communes (les nommer).

Les élèves en connaissent la plupart au moins de nom, et ils en ont visité quelques-unes.

En raison du grand nombre de détails, la carte du canton sera simplifiée; on indique les villages par un seul point. On peut se dispenser de tracer les contours des communes, les chemins ruraux, etc. Mettre sous les yeux des élèves la carte du canton faite par le maître, et qui doit être placée dans toutes les classes au même titre que celles du département et celle de la France. Y faire distinguer d'abord les communes, c'est ce que les enfants connaissent le mieux; ensuite les chemins vicinaux qui les unissent, les routes départementales et nationales indiquées en rouge, les rivières et canaux en bleu, les chemins de fer en noir, les bois en vert, les vignes en rouge orangé. Leur donner la définition des termes géographiques qui ne se sont pas rencontrés dans la carte de la commune : forêts, montagnes, altitude, etc.; faire exécuter ensuite la carte au trait en indiquant les principales lignes des routes, chemins de fer. Faire connaître les productions, le commerce, l'industrie, les grands hommes qui peuvent y être nés, les

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

faits historiques qui s'y sont accomplis, et tous les autres détails qui peuvent faire connaître aux enfants leur pays, car on aime d'autant plus son pays qu'on le connaît davantage.

Cette étude demandera un certain temps, mais il est nécessaire de ne pas l'abandonner que les enfants ne possèdent aussi complètement que possible la géographie de leur canton; car cette étude se rapprochant beaucoup de celle du département et de la France, sera le point de départ des études géographiques ultérieures.

La géographie ainsi présentée intéresse beaucoup les enfants, les instruit en les amusant, et devient une science tout à fait attrayante.

J'ajoute que le tracé des cartes au tableau noir, reproduit par les élèves, me semble un des moyens les plus fructueux d'enseigner la géographie.

Ici se termine ce travail qui n'a d'autre but que de montrer ce que doit être, à mon avis, l'enseignement de la géographie locale et la marche à suivre comme préparation à la géographie générale; car, pour la géographie de l'arrondissement et du département, les instituteurs de la Marne possèdent un ouvrage excellent.

Quant à la géographie de la France et des parties du monde, les cartes ne manquent pas.

Montbré, le 27 juin 1877. ROUM.

Travail rédigé par M. Roum, instituteur à Montbré (Marne).

TRACÉ DES CARTES MURALES.

Parmi toutes les innovations apportées depuis plusieurs années dans le matériel scolaire, il en est une qui se distingue entre toutes par sa grande utilité : c'est celle des cartes murales sur le papier noir connu dans le commerce sous le nom de papier d'emballage.

Ces cartes, qui ne datent que de quelques années et qui ne sont malheureusement pas assez répandues, ont déjà subi de nombreuses améliorations. En voici d'ailleurs l'origine.

Il y a cinq ou six ans, un instituteur adjoint de Lille, qui suivait les cours de la Faculté des sciences de cette ville, fut

frappé de la facilité avec laquelle le professeur se servait du papier d'emballage pour la représentation des formules et des figures qui faisaient l'objet de sa leçon.

Immédiatement, l'intelligent instituteur conçut la pensée de se servir de ce papier pour faire des cartes muettes, semi-muettes ou très-succinctes, destinées à remplacer dans sa classe ces cartes murales qui, presque toutes, ont non-seulement l'inconvénient de coûter fort cher, mais encore d'être fort embrouillées et de ne point assez frapper les yeux des enfants.

Les premiers essais furent encourageants.

Les cartes faites à la craie furent mieux comprises des enfants. Mais deux difficultés, plus grandes qu'elles ne le paraissaient d'abord, se présentèrent alors.

La lumière, tombant d'une certaine façon sur la carte, produisait dans l'œil la confusion du blanc de la craie et du brillant du papier goudronné. De plus, la craie s'effaçait au premier contact, la baguette indicatrice détériorait ces cartes et il était impossible de les épousseter.

Mais l'idée était lancée; plusieurs instituteurs se mirent à l'œuvre et arrivèrent à vaincre tous les obstacles.

On parvint à faire disparaître le reflet du goudron en appliquant sur le papier des couches successives d'encre soit à l'aide d'un petit tampon d'ouate, soit à l'aide d'un pinceau.

Pour empêcher la craie de s'effacer, on repassa sur les lettres avec du blanc d'argent, à l'aide d'un pinceau à dessin. Dès lors, la couleur blanche n'était plus exclusive. Une foule de procédés nouveaux pour l'enseignement de la géographie surgirent de cette nouvelle idée. Dans telle carte, on fit les fleuves en blanc, leurs affluents de droite en vert et ceux de gauche en bleu; dans une autre carte, la province fut écrite en blanc, l'initiale représentant le département en jaune, et celle représentant le chef-lieu en vert. Je n'en finirais pas, si je devais énumérer toutes les combinaisons imaginées.

On en vint ensuite à se servir directement de couleurs pour le tracé des lettres. C'est une manière de procéder qui est beaucoup plus rapide et qui donne un travail plus net; seulement, à cause de certaines propriétés de l'encre tendant à assombrir ces couleurs, il est bon de faire une première fois les lettres en blanc, puis de les repasser à la couleur qu'on veut leur donner.

J'ajouterai pour ceux des instituteurs qui voudraient s'essayer dans ce genre de travail, qu'il est essentiel de bien coller

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

les bandes de papier à la colle forte avant de les passer à l'encre, puis de bien étendre la carte sur un mur poli et sec.

Il n'est pas nécessaire d'employer des couleurs bien fines; ces petites tablettes que l'on vend partout 15 ou 20 centimes peuvent servir parfaitement. J'ai même quelquefois remplacé le *blanc d'argent* par du *blanc de zinc*, en y ajoutant un peu de gomme arabique délayée; cependant je crois que pour le blanc, la matière la plus convenable est le *blanc à gouache*. Pour le vert et le bleu, il vaut mieux se servir de *cendre verte* et de *cendre bleue;* on les rend un peu plus claires en y mêlant un peu de blanc à gouache.

J'ai vu plusieurs instituteurs qui, après avoir reconnu les avantages de ces cartes, se sont effrayés de la difficulté que présente le tracé des lettres. J'avoue que ce travail, pour être fait assez bien et assez rapidement, demande un peu d'exercice, mais je pense qu'il n'y a pas là de quoi faire reculer un homme ayant tant soit peu de bonne volonté.

Il suffit de bien observer la forme des caractères d'imprimerie et d'apporter beaucoup d'application dès le début. L'habitude une fois acquise, on fait ces cartes en très peu de temps. L'excellente école communale dirigée par M. Fockeu, à Lille, où cette innovation s'est produite, ne compte pas aujourd'hui moins de trente de ces cartes destinées à l'enseignement de la géographie et de l'histoire.

Le papier d'emballage qui sert ordinairement à faire des cartes, ne coûte guère plus de 12 centimes le mètre courant, et l'encre et les couleurs pouvant être de qualité très ordinaire, il s'ensuit qu'une carte murale mesurant dans les 6 mètres carrés de superficie ne revient pas à 2 francs. Ce bon marché est un avantage bien précieux.

Des instituteurs ont préféré faire servir le côté du papier qui n'était pas goudronné, ou bien encore ont fait usage d'un papier gris plus fort et plus large, mais plus coûteux. Avec un papier gris, au lieu d'un fond noir, on peut faire évidemment un fond blanc ou vert, si l'on veut; mais je crois que le fond noir rend les lettres plus voyantes.

Voici enfin un nouveau perfectionnement que je me suis appliqué à réaliser dernièrement.

Les cartes faites sur papier noir, même celles qui sont dessinées au pinceau, se détériorent vite. Le papier subit les variations hygrométriques du mur sur lequel il est appliqué, alors il se raccornit, et les feuilles assemblées par la colle se

séparent. De plus, les enfants trouent facilement le papier avec la baguette indicatrice.

Pour obvier à ce double inconvénient, j'ai essayé de remplacer le papier par la lustrine et le madapolam, et j'ai parfaitement réussi. Cependant la préparation est un peu plus difficile. Après avoir réuni deux largeurs par une couture soignée, j'ai tendu la toile avec des clous. J'ai alors appliqué plusieurs couches d'une encre contenant une bonne dose de gomme arabique. A chaque fois, j'avais la précaution de tendre de plus en plus la toile. J'ai achevé la préparation par une couche de colle blanche. La lustrine était de médiocre qualité, puisqu'elle ne m'avait coûté que 60 centimes le mètre; néanmoins je suis ainsi arrivé à obtenir une surface sur laquelle j'ai dessiné avec autant de facilité que sur le papier.

Je me suis ensuite servi de madapolam blanc. La carte coûte plus cher, mais elle acquiert une grande solidité, que l'on augmenterait encore si l'on appliquait sur les lettres une couche de vernis blanc.

Tous ces procédés sont très-simples. Qu'on prenne seulement la peine d'en faire l'essai, et le premier succès obtenu engagera à persévérer dans un travail qui produira les meilleurs résultats dans l'enseignement de la géographie et de l'histoire.

Masny, le 1er septembre 1877. J. SION.

Mémoire pédagogique présenté à l'Exposition universelle de 1878, par M. J. Sion, instituteur communal à Masny (Nord.)

VI

DESSIN.

ENSEIGNEMENT SIMULTANÉ DE L'ÉCRITURE ET DU DESSIN.

Si, de nos jours, toutes les écoles se sont affranchies du préjugé qui consiste à ne faire écrire les enfants que quand ils savent lire couramment, il n'en est pas de même pour l'enseignement simultané de l'écriture et du dessin. Que dis-je? On s'occupe même si peu de ce dernier dans nos classes pri-

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

maires, que son délaissement peut être considéré comme général. Une réserve discrète chez les uns, une prévention irréfléchie chez les autres font traiter le dessin en étranger, en proscrit. C'est un tort. Par les incontestables services qu'il rend chaque jour, il mérite plus d'égards, et nous croyons même qu'il doit prendre rang dans le programme de l'instruction primaire à l'égal des autres chefs d'enseignement.

En recherchant la cause de cette indifférence des maîtres pour le dessin, ne la trouverions-nous pas dans la manière dont on l'envisage généralement? Le mot *dessin* éveille chez beaucoup de gens l'idée d'un art qui doit avoir pour effet de flatter l'œil, et pour l'intelligence duquel une aptitude particulière est nécessaire, qui ne convient conséquemment qu'à ceux chez qui un penchant inné révèle une nature ou au moins des dispositions d'artiste.

Considéré à ce point de vue, le dessin ne serait véritablement accessible qu'à certaines natures d'élite, et on aurait raison de le bannir de l'enseignement primaire. Mais telle n'est point l'idée que nous devons nous en faire.

Le dessin est une écriture qui, par la combinaison de lignes droites et de lignes courbes, représente la forme des objets. Peu importe que ces lignes soient plus ou moins bien faites, si elles reproduisent fidèlement la pensée. Est-ce indispensable d'enluminer chaque feuille de dessin? Non, certes, et si le maître le permet quelquefois, que ce soit à titre d'encouragement plutôt que comme un but à atteindre. Arrière ces aquarelles, ces pastels multicolores qui n'accusent tout au plus que de l'habileté de main, et où l'intelligence n'a point part! Sans doute il nous arrivera parfois de rencontrer des élèves doués d'une aptitude spéciale, envers lesquels nous pourrons nous départir de notre ligne de conduite; mais, nous le répétons, ce seront là des exceptions qui ne devront jamais nous faire perdre de vue l'intérêt général.

Ce n'est donc pas sous le rapport artistique qu'il convient de considérer le dessin dans nos écoles primaires. Laissons ce soin aux écoles spéciales dont le talent des maîtres ne laisse rien à désirer, et qui ont les éléments voulus pour produire des œuvres d'art. Quant à nous, sachons nous renfermer dans un rôle plus modeste, où la fantaisie n'ait aucune part. Que sont nos élèves et que seront-ils en nous quittant? Des fils d'ouvriers, et demain ouvriers eux-mêmes. A quoi doivent tendre nos soins envers eux? A les amener à croquer rapide-

ment un objet et lire un dessin. Tenons-nous pour satisfaits d'obtenir ce résultat, et soyons certains de leur avoir rendu un service signalé.

L'utilité du dessin reconnue, revenons à notre point de départ. Nous disons qu'il est possible de mener de front l'écriture et le dessin. En effet, que fait un enfant qui cherche à imiter un modèle d'écriture, si ce n'est du dessin? Mettons donc à cet enfant, dès son entrée en classe, un crayon entre les doigts, et donnons-lui à copier des lignes droites d'abord, verticales, horizontales, obliques, parallèles, etc., tracées au tableau noir. Pour faciliter sa tâche, munissons-le de papier quadrillé, ce qui lui permettra de donner aussi plus de correction à sa copie. Au bout de quelques jours, il sera tout surpris de pouvoir tracer une croix, puis une échelle, une barrière, etc. Ces objets serviront aussi à lui faire comprendre qu'en dessin on ne représente que ce que l'on voit; que les barres transversales de la barrière, par exemple, se trouvant en partie cachées par les barres longitudinales, celles-ci sont représentées par des lignes continues, tandis qu'il n'en est pas de même des autres.

Quand la main aura acquis une certaine fermeté, passons à l'étude des courbes; agençons-les avec des droites de manière à produire un objet d'ensemble, comme une croix de Malte, une roue de voiture, etc. Faisons alterner ces exercices avec les leçons d'écriture, toujours en procédant du simple au composé, et nous serons étonnés que, sans difficulté aucune, l'enfant aura appris à écrire et à dessiner tout ensemble.

Quand je dis dessiner, entendons-nous. Il ne sait encore qu'ébaucher un dessin; mais, avec l'âge, il étudiera les effets d'ombre; il quittera l'estampe pour la bosse, et finalement saura reproduire, à l'aide de simples lignes, des outils, des appareils, toutes sortes d'objets, enfin, d'une forme et d'une dimension données.

Ce résultat est-il donc à dédaigner? Nous ne le pensons pas, et nous espérons que le temps n'est pas éloigné où les plus récalcitrants d'aujourd'hui à l'égard du dessin se joindront à nous pour réclamer en sa faveur droit de cité.

BRIDOUX.

Extrait de l'*Aperçu pédagogique* de M. Bridoux, instituteur à Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

LE DESSIN DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Considérations sur le dessin pratique. — Les services qu'il peut rendre. — Comment il doit être enseigné.

Idées générales.

L'enseignement du dessin dans les écoles primaires doit avant tout être pratique, c'est-à-dire que les enfants qui le reçoivent devront pouvoir l'appliquer plus tard avec fruit dans les diverses professions auxquelles ils se destinent.

Cependant, les derniers rapports sur les différentes expositions scolaires démontrent que l'enseignement du dessin est encore à transformer ou à organiser dans le plus grand nombre de nos écoles.

On a beaucoup écrit déjà sur ce sujet; de nombreuses et bonnes méthodes et des collections de modèles choisis ont été publiées, et, malgré cela, on est resté dans l'ornière de la routine.

Nous savons bien qu'il ne s'agit pas de faire de nos enfants des artistes de talent, et quelque bien doués que nous soyons nous-mêmes dans l'art de produire un dessin à effets par des moyens plus ou moins ingénieux, nous comprenons que tous ces travaux qui nous demandent tant de peine et de temps, ne servent absolument à rien, si ce n'est qu'à flatter l'orgueil des parents, à donner à l'enfant *une fausse idée de lui-même*, en un mot à le dévoyer, à le mettre dans le cas d'éprouver de *grandes déceptions*, lorsque plus tard il se trouvera aux prises avec les exigences de sa profession.

L'enfant aime les images; aussi se livre-t-il avec ardeur à la copie de toutes ces estampes coloriées qui le charment... et trop souvent les maîtres eux-mêmes mettent un certain orgueil à exposer ces productions! Aussi, qu'en résulte-t-il? une ignorance complète des choses les plus simples : l'enfant prendra quelquefois le plan, l'élévation et la coupe d'une même machine pour trois machines distinctes; il ignorera l'usage de l'objet ou appareil qu'il reproduit, et il en est peu, du reste, parmi ces jeunes artistes, qui, après plusieurs années d'études, soient capables de comprendre la relation de grandeur qui existe entre leur modèle et l'objet qu'il représente. Je le demande aux gens sensés, ce genre d'exercice est-il capable d'élever le goût ou de former l'esprit des enfants? Non, *tout ce*

clinquant va à l'encontre du vrai et du beau et est plus nuisible qu'utile.

Comment, en effet, un industriel habile, qu'il soit menuisier ou ajusteur, vous explique-t-il, dans la conversation, les projets, changements ou améliorations qu'il entend exécuter? Il prend son carnet, et à l'aide d'un simple crayon, il vous rend fidèlement, à l'aide de quelques traits, l'objet de sa pensée; se trouve-t-il sur un chemin? une pierre anguleuse ou sa canne lui servira de pointe à tracer.

Le commerçant, qui aura besoin, je suppose, de commander, dans une usine éloignée, un cent de bouteilles de formes variées, sentira la nécessité de représenter en marge de sa lettre de commerce, et par quelques simples traits à la plume, les objets demandés, et le fabricant lui-même sera bien aise de posséder des renseignements aussi précis.

Le cultivateur, qui voudra acheter ou modifier ses instruments agricoles, charrues, herses, etc., pourra utiliser les plus simples éléments du dessin pratique qui lui auront été enseignés à l'école communale.

Je ne saurais trop multiplier ces exemples, parce qu'ils me sont indispensables pour faire comprendre la *direction* qui, selon moi, *pourrait être facilement donnée à l'enseignement du dessin pratique*. J'ajouterai que cet art, tel qu'il doit être compris, sera utile dans *toutes les positions :* à la ménagère qui confectionne elle-même les vêtements de la famille, comme à la jeune personne qui brode ou qui tapisse.

EXPOSÉ D'UN COURS DE DESSIN A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES.

(Voir pages 162 et 163 le tableau résumant le programme du cours.)

L'étude du dessin pratique concorde éminemment avec l'étude des matières les plus élémentaires de l'enseignement primaire : la *lecture*, *l'écriture* et le *style* ou *composition;* l'ouvrier habile, en effet, qu'il soit maçon, charpentier, forgeron, a besoin de savoir *lire* les plans qui lui seront remis; bien plus, ces plans seront généralement réduits à une échelle donnée, et il lui faudra, pour l'exécution facile et correcte de son travail, les reproduire en grandeur d'exécution : *l'écriture* du dessin lui viendra en aide; et lorsque, plus tard, il sera devenu patron à son tour, il se trouvera dans la nécessité de *composer* les plans des projets dont l'exécution lui sera confiée.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

C'est donc sur ces trois points, la *lecture*, l'*écriture* et la *composition* ou invention du dessin, que je baserai mon cours pratique.

Division des élèves. — Partant de ce principe que le dessin doit plutôt s'adresser *à l'intelligence* qu'à l'habileté des enfants, je diviserai ceux-ci en classes formant trois degrés ou cours :

1° *Cours élémentaire ;*
2° *Cours moyen ;*
3° *Cours supérieur.*

Ces trois degrés seront établis d'après le classement ordinaire des élèves pour les autres matières du programme :

Le cours supérieur sera destiné aux élèves de la première classe et de la classe complémentaire.

Le cours moyen, aux élèves de la deuxième classe.

Le cours élémentaire aux élèves de la troisième classe et par extension à ceux des classes inférieures si l'âge et l'intelligence des enfants le permettent.

Du programme. — Chaque cours sera composé d'un programme spécial, établi comme je l'indiquerai plus loin, et le niveau en sera plus ou moins élevé suivant l'importance de la classe.

Division du programme. — Je diviserai ce programme en deux parties essentiellement distinctes :

1° *Le dessin à main levée ou croquis ;*
2° *Le dessin à l'aide des instruments ou épures.*

Par le dessin à main levée, l'enfant s'habituera, dès l'âge le plus tendre, à l'évaluation approximative des distances, des dimensions relatives, et, par l'étude des formes ou contours des objets qui lui seront soumis, il acquerra rapidement cette sûreté de main indispensable à l'artisan ; plus tard, de nombreux croquis, exécutés d'après nature, lui faciliteront l'étude des machines simples ou composées, par la description et la reproduction des détails.

La deuxième partie du programme comprendra la mise au net des épures géométriques et des croquis de détails ou d'ensemble relevés à une échelle donnée.

La réunion de ces deux genres d'exercices ne peut donner, comme me l'a prouvé du reste l'expérience, que d'excellents résultats, et concorde assurément avec tout ce qui se passe journellement dans nos grands ateliers de construction comme dans nos plus modestes établissements; en effet, auprès de l'ajusteur ou du modeleur qui confectionnent leurs pièces se trouvent quelques *croquis* annotés et cotés ou quelque dessin d'atelier qui ne comporte que le strict nécessaire : *cotes, traits de force et teintes conventionnelles, une légende explicative*, et voilà tout; ces croquis de détail sont eux-mêmes extraits d'un plan d'ensemble réduit et remarquable par une grande simplicité d'exécution.

Développement du programme de chaque cours.

Cours élémentaire. — Ce cours, destiné aux enfants les plus jeunes, comprendra les exercices les plus simples : lignes droites, horizontales et verticales, perpendiculaires et parallèles; combinaisons diverses de droites, etc.

Les figures seront d'abord tracées par le maître sur le tableau noir, et reproduites *à main levée* par les élèves à l'aide d'un crayon tendre de mine de plomb et sur *papier quadrillé*.

Emploi du papier quadrillé. — Ce papier sera utilement et *exclusivement* employé à diriger la main encore hésitante des plus jeunes enfants. Ce n'est qu'un moyen purement *mécanique*, et, pour cette raison, *devra-t-on s'en servir dans une juste limite*, car l'enfant s'habituerait vite à ce genre de canevas qui lui rendrait la besogne *trop* facile pour le tracé des droites parallèles ou perpendiculaires; je préfère voir l'élève abandonné à lui-même, après une préparation suffisante, et mis dans la nécessité de produire quelques efforts : un tracé médiocre, exécuté sur papier non préparé, aura toujours, selon moi, plus de mérite que tout dessin correct reproduit à l'aide du quadrillage, du pointage ou de tout autre moyen analogue.

Croquis d'après nature. — Pour rompre l'uniformité des exercices, le maître placera de temps en temps, sur son bureau ou sur une petite planchette disposée à cet effet et en vue de

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

tous les élèves, un objet bien connu, de formes simples et de grandeur suffisante : un vase, une bouteille, un soufflet, un chapeau; il en fera lui-même le croquis au tableau pour indiquer aux élèves la marche à suivre et leur donner une idée approchée de ce qu'ils devront exécuter; il leur fera comprendre l'utilité des points de repère, de la ligne du milieu ou axe, de la ligne de terre, etc.; il exercera surtout ses enfants à l'évaluation approximative des dimensions relatives de l'objet exposé, et *un simple trait légèrement esquissé suffira pour en représenter les contours et les détails.*

Les leçons de choses, d'un si grand profit, trouveront une application immédiate dans l'étude du dessin ainsi compris, surtout dans les deux cours supérieurs.

COURS MOYEN. — Aucun objet ne sera jamais représenté d'après nature sans que l'enfant en connaisse l'*usage*, les *dimensions*, et la *nature des matières* qui entrent dans sa composition; je me verrai donc dans la nécessité d'expliquer l'emploi indispensable des *légendes*, des *cotes* et des *teintes conventionnelles*, des différentes sortes de traits : *traits de lumière* et *traits de force*, pour distinguer les parties creuses des saillies.

Dessin géométrique. — L'étude approfondie des différents problèmes relatifs aux parallèles, perpendiculaires, angles, triangles, polygones réguliers, divisions des lignes et tangentes, me permettra de faire exécuter aux élèves les combinaisons de lignes les plus élémentaires comme les plus complexes du dessin au trait : constructions rectilignes, comme celles qui nécessitent la connaissance bien raisonnée du raccordement des lignes et la construction des principales courbes usuelles.

Raccordement des lignes. — *Courbes usuelles.* — Je m'appuierai surtout sur ces deux parties si importantes dans l'étude du dessin et qui sont malheureusement *trop négligées* dans les écoles où l'on s'occupe de dessin. Que voyons-nous en effet? des modèles de machines ou autres, au trait ou lavés, sont *copiés toute l'année;* les dimensions en sont prises une à une, à l'aide d'un compas, et quand il s'agit de raccorder deux droites par un arc, des tâtonnements longs et pénibles sont

attestés par les trous nombreux faits sur le modèle par l'instrument en recherche ! Une leçon d'une demi-heure suffirait cependant pour faire comprendre à l'enfant les deux principes essentiels du raccordement des lignes :

« 1° Que lorsqu'une circonférence est tangente à une droite, » cette dernière est perpendiculaire à l'extrémité du rayon.

» 2° Que lorsque deux circonférences sont tangentes, le point » de contact est situé sur la ligne des centres. »

Je tracerai simultanément, à cet effet, les quatre figures ci-dessous sur le tableau noir, puis, *effaçant avec précaution une grande partie de chacune de ces figures*, j'obtiendrai, suivant le cas, *des raccordements* ou *des jarrets* que l'élève distinguera facilement.

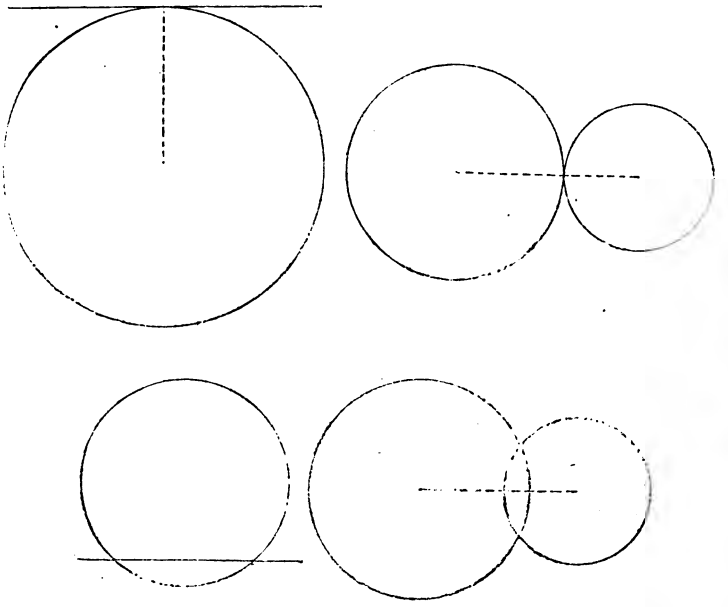

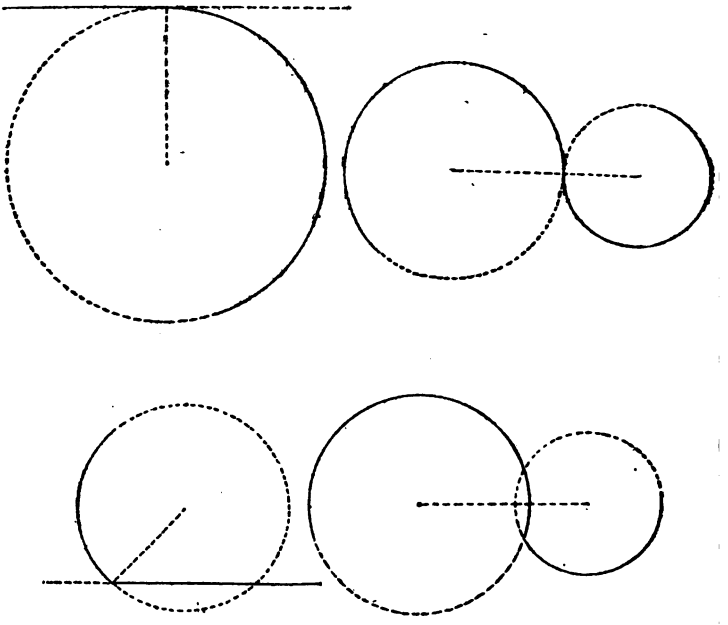

Échelles de proportion. — L'étude des échelles de proportion me fournira l'occasion d'instruire en les amusant les enfants du cours moyen et du cours supérieur : je leur ferai comprendre l'impossibilité de reproduire en grandeur naturelle, sur une simple feuille de papier, le dessin d'une façade, le plan d'une ville, la carte d'un département, d'une contrée, etc., si les dimensions n'en sont réduites dans une proportion suffisante. Ce sera cependant en petit la représentation fidèle de l'objet; je le leur prouverai en leur parlant des épreuves photographiques et des instruments d'optique qui augmentent ou diminuent l'aspect des corps sans en changer la forme.

Croquis d'après nature. — Les élèves mettront à profit les connaissances acquises dans le cours élémentaire en exécutant

d'après nature, et à main levée, les croquis d'objets familiers à contours rectilignes et d'une composition facile : boîtes, petits bancs, escabeaux, etc. Je leur ferai comprendre que la façade d'une maison n'en fait point connaître la profondeur ni la distribution, et que le maçon et le charpentier devront en posséder les différentes *coupes*, le *profil* et l'*élévation*, pour en exécuter fidèlement le projet.

Les *cotes* seront relevées et indiquées par le maître ; elles seront exprimées en millimètres et en nombres divisibles par 2, 4, 5, etc., suivant le cas, pour faciliter l'emploi des échelles simples. Les figures géométriques elles-mêmes seront reproduites à main levée sur le cahier de croquis, puis mises au net sous formes d'épures ainsi que tous les autres tracés.

Emploi des instruments. — Nous entrons alors dans la deuxième partie du programme, *le dessin à l'aide des instruments.*

Les enfants seront d'abord exercés à tracer des perpendiculaires et des parallèles à l'aide de la règle et de l'équerre, et à vérifier eux-mêmes ces deux instruments; tous les traits, exécutés d'abord au crayon dur (mine de plomb), seront passés à l'encre à l'aide du tire-ligne.

Emploi des modèles. — Les modèles gravés ou lithographiés pourront être employés mais *seulement pour donner aux élèves l'idée ou l'apparence d'un dessin bien exécuté.* Ces modèles ne pourront être reproduits qu'en augmentation ou en diminution.

Dessin d'imitation. — Comme dans le cours élémentaire, les élèves seront exercés à la reproduction à main levée d'objets usuels et de formes plus ou moins capricieuses : lampes, vases, objets de ménage, etc. ; le maître expliquera l'utilité des grandes lignes renfermant les détails et particulièrement la direction supposée des rayons lumineux suivant la diagonale à 45° d'un cube ou de la salle d'étude; les arêtes seront représentées par des traits de force et les parties éclairées par des fins; les lignes représentant les parties rondes seront toujours tracées légèrement.

Ces derniers exercices d'après nature porteront surtout sur l'*harmonie des formes et des détails*, et sur l'*observation aussi rigoureuse que possible des dimensions relatives.*

COURS SUPÉRIEUR. — *Dessin géométrique.* — Les problèmes géométriques déjà étudiés seront revus sans être remis au net. On étudiera l'emploi des échelles de proportion composées ou *de dixièmes*, et les premiers éléments des projections : la muraille et le plancher de la salle pourront servir au maître pour expliquer les différentes positions d'un solide dans l'espace, tel qu'un appareil à gaz ou tout autre objet, et ses projections sur les deux plans; un registre ouvert à angle droit d'abord, puis complètement, suffira pour démontrer la nécessité de représenter ou plutôt de supposer les deux plans sur une même feuille de papier. L'idée de *l'élévation et du plan* d'un solide sera la conséquence de ces explications.

Ces simples notions seront appliquées avec fruit dans la reproduction à main levée de différents appareils : outils ou machines simples, d'un usage journalier; bancs, pupitres, mesures de capacité, tableaux, chevalets, etc. Ces croquis, *cotés* et *annotés avec soin, sur un cahier spécial*, seront ensuite mis au net comme il a déjà été dit, et avec toutes les indications nécessaires, car s'il n'y a point de petites choses, c'est bien dans le dessin; aussi, les plans d'ensemble et de détail offriront-ils cette propreté, cette régularité et cette harmonie que l'on trouve toujours dans ce qui est vraiment beau.

Exercices d'invention. — Une composition mensuelle sera faite, en classe, par tous les élèves d'un même cours ; le cours moyen et le cours élémentaire auront à produire le croquis et la mise au net d'un objet exposé, et cela d'après les moyens déjà donnés.

La composition du cours supérieur consistera, si c'est possible, dans l'exécution, à une échelle donnée, d'une *reproduction d'objet désigné par le maître*, qui laissera aux élèves le choix des formes et des détails. Les principales dimensions seront données, le reste sera laissé à l'initiative de chaque enfant.

Ces exercices d'invention pourront être renouvelés à l'occasion d'une promenade et les jours de congé. Les enfants rapporteront les croquis des objets qui auront le plus attiré leur attention : façades, grilles, etc.

Quelques *notions de perspective* trouveraient ici une heureuse application; le maître fera bien d'expliquer à ses élèves

les premiers éléments de cette partie du dessin, qui reposent essentiellement sur quatre ou cinq problèmes faciles. Les élèves seront alors plus à même de produire des croquis d'ensemble dans de bonnes conditions.

Toutes les meilleures productions et compositions de l'année courante pouront être recueillies avec soin et classées dans des chemises portant les dates, le nom et la classe ou division de chaque élève, et formeront ainsi une réserve précieuse, qui permettra de soumettre aux parents et aux autorités compétentes *l'expression vraie des progrès des élèves.*

Il est vrai que pour en arriver là il y a beaucoup à faire; il faut d'abord détruire le mal dans sa racine en supprimant *ces expositions brillantes* sur lesquelles on se base trop souvent, hélas! pour juger la valeur d'un établissement. Un simple avis explicatif de l'autorité suffirait pour faire comprendre aux familles l'utilité de la mesure, *et les maîtres y gagneraient autant que les élèves.*

Je terminerai ces quelques lignes en déclarant que je n'ai pas eu la prétention de formuler une Méthode complète de dessin pratique : il m'eût fallu entrer dans des détails ou accessoires qu'on trouvera dans tous les ouvrages traitant de la matière; j'ai seulement voulu exprimer quelques-unes des idées que m'a suggérées l'expérience; en un mot, planter quelques jalons qui suffiront, je pense, à indiquer aux jeunes maîtres un moyen facile d'obtenir des résultats rapides et pratiques dans l'enseignement du dessin *mis à la portée de nos écoles primaires.*

N'oublions pas que les peuples voisins ont tellement bien compris l'importance des études graphiques au point de vue de leur industrie nationale, qu'ils font tous les efforts possibles pour élever, par le dessin, le goût et le sentiment du beau dans les classes les moins favorisées; il importe donc que nous ne restions pas stationnaires.

Puissé-je avoir concouru, dans ma modeste sphère, à faire développer dans le cœur de notre jeune génération, espoir de l'avenir, le goût du beau que notre nation a toujours possédé au plus haut degré.

Le Havre, 20 janvier 1878. J. FREGER.

Mémoire rédigé par M. J. Freger, instituteur adjoint et professeur de dessin à l'École industrielle du Havre.

TABLEAU SYNOPTIQUE

D'UN PROGRAMME POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN PRATIQUE A L'USAGE D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE COMPRENANT TROIS CLASSES AU MOINS, PAR M. J. FREGER, INSTITUTEUR AU HAVRE

COURS ÉLÉMENTAIRE 3e, 4e CLASSE.	NOMBRE ET DURÉE DES LEÇONS.	COURS MOYEN 2e CLASSE.	NOMBRE ET DURÉE DES LEÇONS.	COURS SUPÉRIEUR 1re CLASSE.	NOMBE ET DURÉE DES LEÇONS.
Dessin linéaire. *à main levée* sur papier quadrillé. Crayon mine de plomb n° 1.		**Dessin linéaire** *à main levée* sur papier non préparé Crayon mine de plomb n° 2.		**Dessin linéaire** *à main levée* au crayon n° 2 et à la plume.	
Lignes droites. — horizontales. — verticales. — parallèles. — perpendiculaires. Quadrilatères principaux : carrés, rectangles, parallélogrammes, losanges. Combinaisons de droites et diagonales. Représentation d'objets à contours rectilignes : petits bancs, tiroirs, échelles, boîtes, etc.	1 leçon de 1 h. 1/2 par semaine.	Problèmes divers sur les perpendiculaires, parallèles, angles, triangles et quadrilatères réguliers. Division des droites et de la circonférence. Polygones réguliers. Principaux problèmes relatifs aux tangentes. Raccordement des lignes. Courbes usuelles : ovale, ovoïde, spirale, anse de panier. Ovale du jardinier. Elévations, profils, coupes et plans. Moulures simples : filet, tore, talons, doucines. Dessins d'objets simples : pupitres, tables, etc. Relevé des cotes. Emploi des traits de force et des légendes.	2 Leçons de 1 h. 1/2 par semaine.	Révision des problèmes relatifs aux perpendiculaires, parallèles, etc., vus dans le Cours moyen. Courbes usuelles : Inscrire un ovale dans un rectangle, un losange. *Diverses constructions de l'ellipse.* Echelle de proportion de dixièmes. Projections : Idée des deux plans; projections d'un point, d'une ligne, d'un polygone, d'un cercle, etc. Projections des principaux polyèdres et des trois corps ronds. *Principales sections et pénétrations.— Développements.— Application de l'hélice à la construction des vis, escaliers, etc.* Plans, élévations, profils et coupes d'appareils usuels ou de machines simples. — Ensemble et détails à des échelles différentes. Augmentation ou diminution d'un dessin à l'aide de l'angle. N.-B. — Les matières indiquées en italiques ne sont que facultatives	3 leçons de 1 h. 1/2 par semaine.

Dessin d'imitation. Représentation d'après nature, à l'aide d'un simple trait, sur papier quadrillé et au crayon tendre n° 1, d'objets usuels d'une composition facile : flambeaux, burettes, objets de ménage, etc. Usage de la ligne d'axe, de la ligne de terre et des lignes de symétrie. Emploi de la mie de pain rassis.	1 leçon de 1/2 h. par semaine.	**Dessin géométrique** et épures à l'*aide des instruments*. Mise au net à l'encre de Chine des problèmes géométriques. Echelles de proportion au 1/2, au 1/4, au 1/5, etc. Mise au net, à l'échelle simple, des divers croquis relevés d'après nature. — Cotes à l'encre rouge. — Traits de force. — Usage des lettres romaines. **Dessin d'imitation.** Reproduction sur papier non préparé et au crayon tendre n° 1, d'objets familiers de formes plus ou moins capricieuses et ornés modérément : lampes, plâtres, vaisselle, etc. Observation des dimensions relatives et emploi des traits de force.	1 leçon de 1/2 h. à 3/4 d'h. par semaine.	**Dessin géométrique** et épures. (*Instruments.*) Mise au net des exercices ci-dessus. Emploi des teintes conventionnelles pour indiquer les coupes et la nature des corps. Le reste comme dans le Cours moyen. **Dessin d'imitation.** Étude d'après nature de corps plus ou moins réguliers : ornements en plâtre, végétaux : fleurs, feuilles et tiges (fruits). — Dimensions relatives. — Grandes lignes de contours, détails. — Les élèves pourront ombrer modérément à l'aide d'un crayon mine de plomb n° 1 ou 0 et d'une estompe papier. **Exercices d'invention.** Projets divers : cheminées, tombeaux, grilles, piliers, façades, etc. Distributions, tracés de jardins, etc.	1 leçon de 3/4 d'h. par semaine. Jours de composition ou de congé

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN AU POINT DE VUE DE LA VIE.

1° *But.*

La tâche la plus importante qui incombe à l'instituteur n'est pas seulement, ainsi qu'on paraît trop le croire, de rendre l'enfant habile à compter, à lire et à écrire, mais surtout de développer d'une manière harmonique les facultés de son intelligence et de son cœur, les forces et les organes de son corps. L'école ne doit pas perdre de vue que son enseignement doit être pratique, en raison des besoins que l'enfant pourra avoir un jour.

C'est en essayant d'atteindre ce but que j'ai institué mon enseignement.

Éducation des organes de la vue et du toucher. — Le dessin peut rendre de grands services à l'enfant en exerçant son œil et sa main. La main de l'homme est susceptible d'acquérir un degré d'habileté qu'on trouve rarement dans nos campagnes. Savoir voir et voir juste est aussi une qualité qui fait souvent défaut. Nous aurons donc enseigné pour la vie si nous parvenons à faire l'éducation de ces deux organes.

Profession. — Presque tous les enfants de ma classe me quittent pour devenir artisans ou cultivateurs; or le dessin bien enseigné pourra préparer pour l'avenir de bons maréchaux, de bons charrons, d'habiles menuisiers. Et le cultivateur n'a-t-il pas besoin de connaître un peu le dessin pour faire le plan d'une terre ou d'une écurie, pour faire au menuisier la description d'une porte?

Goût. — Le dessin peut encore développer d'une manière efficace le sentiment du beau chez l'enfant. On n'a pas assez de goût dans les campagnes; trop de choses malheureusement le révèlent, l'extérieur et l'intérieur des maisons dénotent un manque absolu d'ordre; le sentiment du beau fait défaut.

Attention. — Le dessin contribue aussi à exercer l'attention de l'enfant; il fait naître en lui l'esprit d'observation; il l'habitue à n'omettre aucun détail, à ne négliger aucune particurité.

Intelligence. — L'étude du dessin peut développer l'intelligence, à condition que cette étude ne soit pas machinale comme elle ne l'est que trop souvent; un dessin expliqué, raisonné, étudié, formera un excellent exercice pour l'esprit de l'enfant.

Imagination. — Le dessin exercera l'imagination de l'élève si on le laisse disposer les lignes selon sa propre volonté; on pourra même l'amener à inventer les choses les plus gracieuses, comme on pourra diriger l'essor de son imagination vers le beau et le bien.

Délassement. — Et le dessin, pour l'enfant, ne saurait-il pas devenir une étude agréable, un délassement après des heures de fatigue? Heureux le cultivateur qui saurait que le travail est la source de tout bonheur, que la vertu embellit l'existence, qui verrait et aimerait Dieu dans toute la nature, et qui trouverait quelque plaisir à lire le soir une belle page d'un de nos grands écrivains, ou à crayonner quelque dessin sur son album!

Assurément c'est un rêve ou plutôt un idéal. Mais je plains celui qui n'a pas devant les yeux, dans l'avenir, quelque grand et noble idéal qu'il s'efforce d'atteindre.

2° *Difficultés.*

Le maître. — Malheureusement, pour atteindre un tel but, je me heurte à des difficultés nombreuses, qu'avec la meilleure volonté je ne saurais surmonter. La première, c'est que je ne sais pas dessiner, c'est qu'on ne m'a pas montré, même à l'École normale, comment il fallait apprendre le dessin; si seulement j'avais quelque livre pour m'indiquer la marche qu'il convient de suivre, mais rien. Comment ne pas se plaindre alors que les instituteurs soient routiniers? Comment faire pour sortir d'une ornière si profondément creusée? Des livres! Des directions! Des conférences! Des bibliothèques pédagogiques! Des bulletins plus pédagogiques! Des journaux d'instruction qui contiennent moins d'annonces étrangères à l'enseignement! Que de choses à demander, et il faut tout cela, ou bien qu'on ne s'étonne pas si l'instruction primaire en France n'est pas à la hauteur de ce qu'elle est dans certains pays voisins.

L'emploi du temps. — Nouvelle difficulté ; dans l'emploi du temps qui est proposé pour les écoles, c'est à peine si on a laissé une petite place pour l'enseignement du dessin, et pourtant! J'ai cru devoir remplacer, pour la première division, trois leçons d'écriture par trois leçons de dessin, ce qui fait environ une heure et demie de dessin par semaine. Il n'y a pas là de quoi faire de grands prodiges. Pour les deux autres divisions, j'ai pensé que deux leçons pourraient suffire.

Classe.— 60 élèves, et deux sexes, offrent aussi des inconvénients bien graves. Réellement il faudrait deux cours de dessin différents, car l'école enseigne pour la vie, et les besoins d'un jeune homme ne seront pas ceux de la jeune fille. D'autres difficultés viennent d'un manque de préparation. C'est à peine s'il y a quelques mois que j'ai un programme sérieusement arrêté.

Matériel. — L'enseignement du dessin sera encore plus difficile à donner si l'élève n'a pas les instruments nécessaires, et c'est ici le cas. Impossible de demander que les parents achètent des compas, des tire-lignes, des pinceaux, des équerres, pour ne citer que les objets de première nécessité. Je ne veux pas non plus le demander à la commune, qui me refuse des choses bien plus importantes, et cependant je veux enseigner le dessin ; aussi nous ferons des équerres, tant bien que mal, avec une feuille de carton, un double-décimètre avec un fort ruban de papier, et ce sera là tout notre matériel.

L'enseignement serait plus facile si nous disposions de modèles, de plâtres, de volumes, mais l'école ne possède pas un seul modèle de dessin, et c'est à peine si j'en ai quelques-uns à demi déchirés qui ne forment nulle progression.

Milieu. — Dans les villes, le goût des enfants se forme naturellement à la vue des œuvres d'art qui les entourent. C'est un musée où le maître peut conduire ses élèves et peut, tout à son aise, leur faire admirer les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres ; c'est aux vitrines des libraires, des marchands d'images, que les enfants vont prendre des leçons de dessin, non pas toujours exemptes de dangers, ni même toujours morales, mais enfin, ces enfants auront infiniment plus d'imagination que nos petits paysans qui, en fait d'images, ne connaissent que les grossières caricatures de la Barbe-Bleue ou du Petit-Poucet.

Fréquentation. — Et enfin, difficulté plus grande que toutes les autres, les enfants ne viennent pas régulièrement à l'école. Tous les efforts du maître le plus zélé peuvent venir se briser contre ce seul obstacle.

C'est dans ces conditions que j'enseigne le dessin : si peu que j'obtienne, on me saura gré, je pense, de mes efforts, mais sans nul doute je ne voudrais pas concourir avec les classes urbaines où maîtres et élèves disposent d'infiniment plus de ressources que ceux de Laduz.

3° *Enseignement.*

J'ai trois divisions dans ma classe : les petits, les moyens, les grands. Je veux examiner rapidement les moyens que j'emploie pour enseigner le dessin dans ces trois divisions.

Avec les petits.

Les premiers exercices que j'ai faits avec ces enfants ont eu pour but de leur apprendre à tracer des points et des lignes. On ne saurait croire combien d'exercices variés peuvent être faits au tableau avec ces seuls éléments.

Il est de toute nécessité que l'enfant soit familiarisé avec les expressions que le maître est obligé d'employer dans son enseignement.

Ici, toute liberté doit être laissée à l'instituteur.

Je suppose que la première leçon roule sur l'emploi des points; le maître parlera du point, il en fera plusieurs au tableau, il essayera de faire comprendre à quoi ils peuvent servir, il en fera à droite, à gauche, en haut, en bas.

Il demandera ensuite aux enfants d'imiter ce qu'il fait, de redire ce qu'il a dit, il leur fera dire ce qu'il fait, etc. Il enverra un élève au tableau, il recommencera cent et cent fois les mêmes explications : là est le secret de l'enseignement.

Mêmes exercices pour les lignes, lignes qui devront être tracées tantôt à la main, tantôt avec une règle. Ces exercices seront utiles pour que maître et élèves s'entendent; ils seront utiles aussi pour exercer la main de l'enfant; l'œil pourra de même être habitué à partager ces lignes en plusieurs parties égales.

L'instituteur montrera ensuite aux enfants à faire le plan

d'un objet; il prendra un livre et en dessinera la forme au tableau, il fera de même pour un couteau, un encrier, etc.

C'est là un exercice de la plus haute importance : il faut que l'enfant comprenne ce qu'il fait, sinon l'enseignement ne donnerait que des résultats stériles.

On peut aussi faire un dessin au tableau en chargeant les élèves de l'imiter, soit sous la direction du maître, soit seuls. Mais il faut veiller partout à ce que l'enfant ne travaille pas en machine.

On peut de même demander à l'enfant de dessiner un objet qui lui est familier. Tous ces exercices, et beaucoup d'autres que je ne saurais indiquer, contribueront à rendre l'enfant habile et exerceront utilement son esprit d'observation et son intelligence.

On doit profiter de ces leçons pour en faire de petites leçons de choses. On dessine mieux ce que l'on a étudié, ce que l'on connaît bien.

Leçon donnée à la troisième division.

Bouteille à l'encre.

Tous, montrez-moi vos ardoises... votre crayon... votre main droite... votre main gauche.

Si vous voulez devenir savants, faire plaisir à tous ceux qui vous aiment, vous allez bien faire attention et rester sages. Nous allons faire le plan de cette bouteille que vous voyez.

Qui sait en quoi est faite cette bouteille ?

— Monsieur, elle est faite en terre.

— Bien, et qui l'a faite?

— Monsieur, c'est probablement un potier.

— A quoi sert-elle ?

— Monsieur, elle sert à contenir de l'encre.

— Et toi, Jules, à quoi sert l'encre?

— Monsieur, elle sert à écrire sur le papier.

Vous répondez très-bien; laissez-moi vous rappeler maintenant qu'il faut toujours prendre garde de tacher son cahier ou ses habits avec l'encre. Il y a aussi des petits garçons qui essuient leurs plumes avec leur bouche, fi ! que c'est sale !

Vous allez, par le milieu de votre ardoise, tracer une ligne verticale, comme je le fais au tableau.

— Qu'ai-je dit, Clémence?

— Monsieur, vous avez dit qu'il fallait tracer une ligne verticale par le milieu de notre ardoise.

Faites-le tous. — Levez la main, ceux qui ont fini. — Bien; baissez les mains.

Maintenant, faites comme moi, un point à droite et en haut de notre ligne; un point à gauche à la même distance. — Menez la ligne qui réunit ces deux points. Est-ce encore une ligne verticale?

— Non, Monsieur, c'est une ligne horizontale.

— A quoi le voyez-vous?

— Parce qu'elle suit la direction de l'horizon.

Au-dessous de ces deux points faites-en deux autres comme je le fais; rapprochez-les un tout petit peu de la verticale. — Menez les lignes qui réunissent ces points.

Qui a fini? levez les mains.

Eugène, montre-moi sur la bouteille la première ligne que nous avons tracée..., la deuxième..., etc.

Attention! Au-dessous encore, à droite et à gauche, mettez deux points plus éloignés de la verticale; faites les deux courbes comme je l'indique, et ne vous trompez pas.

Au-dessous de ces deux points, et plus bas, mettez-en deux autres, réunissez par des lignes.

— Qu'avez-vous fait?

— Monsieur, nous avons fait le plan de la bouteille à l'encre.

— Il manque quelque chose à notre bouteille: qui va me le dire?

— Moi, Monsieur, il n'y a pas de bouchon.

— C'est vrai; faites-le. En quoi donc sont faits les bouchons?

— Monsieur, les bouchons sont faits en liège.

— Qu'est-ce donc que le liège?

— Monsieur, c'est l'écorce d'un chêne qu'on trouve dans le Midi.

Vous vous rappelez bien nos leçons de choses; vous êtes de bons petits enfants.

Maintenant je vais donner des bons points à ceux qui ont le mieux réussi...

Attention! Effacez tout ce que vous avez fait, moi je vais effacer ce qu'il y a au tableau, et vous allez refaire seuls la bouteille que l'on vient de dessiner...

— Avez-vous fini?

— Oui, Monsieur.

Tous, les crayons sur la table... les ardoises dans les cases, sans bruit... croisez les bras... silence!

Avec les grands.

Je ne puis approuver la méthode de dessin qui consiste à faire copier de longs modèles qui demandent de l'enfant beaucoup de patience, de soin, d'application, et qui ont souvent le triste inconvénient de condamner l'élève à un travail machinal et inintelligent.

Des dessins courts et faciles sont préférables, pour l'enfant, à ceux qui exigent de longues journées de travail, d'ennui, de fatigue.

Je demande aussi de la variété, du changement dans les dessins, comme j'en demanderai dans toutes les branches d'enseignement : de même que pour bien connaître un objet il faut l'avoir étudié sous toutes ses faces, de même pour devenir fort dans une science, il ne faut pas l'envisager que sous un seul aspect.

J'ai classé les dessins que l'enfant pouvait faire à l'école primaire en cinq catégories :

1° Les dessins piqués comme exercices de trait, pour habituer l'enfant à imiter, et aussi pour lui donner quelques connaissances utiles.

2° Les dessins représentant des objets pris dans le milieu où vit l'enfant, pour l'exercer à représenter, de toutes les manières et sans peine, les différents objets qui l'entourent.

3° Les dessins copiés, sans aucun instrument, comme exercices pour la vue et la main.

4° Les dessins d'imagination où l'enfant est abandonné à sa propre initiative et laisse son imagination diriger sa main.

5° Des exercices de perspective sur les choses qui entourent l'enfant, etc.

1° *Dessins piqués.* — Le piquage était pour Frœbel un exercice fort important; on donnait à l'enfant un modèle, et, muni d'une épingle, il piquait le dessin sur une feuille blanche en suivant les différents traits qui s'y trouvaient. Le modèle enlevé, il n'avait plus qu'à suivre au crayon les points qui indiquaient les lignes du dessin.

Sans doute, un tel procédé est machinal, mais il convient surtout pour les petits enfants; il se recommande par sa sim-

plicité, sa facilité, sa rapidité, tout en réclamant néanmoins de l'enfant encore beaucoup d'attention.

Pour les grands, ce procédé a l'avantage d'être rapide et exact, je l'ai souvent employé :

En histoire naturelle pour les animaux, les plantes, les minéraux;

En géographie et en histoire pour les cartes;

En agriculture pour les instruments.

Il peut servir pour copier des ornements, des objets empruntés à la menuiserie, à la serrurerie, etc.; j'ai, dans ce but, recueilli quelques modèles.

Au lieu de piquage, on peut aussi se servir, pour représenter un modèle, d'un compas ou d'un double-décimètre, en augmentant ou en réduisant les dimensions.

Tous ces exercices ont été, autant que je l'ai pu, accompagnés de descriptions orales.

2° *Dessins d'après nature.* — C'est assurément le dessin qui doit occuper la place la plus importante à l'école primaire, parce qu'il est intuitif, parce qu'il est intelligent, parce qu'il se prête mieux que tout autre aux explications, et surtout parce qu'il est pour la vie.

Dans cette catégorie, je place les plans, coupes, vues des différents objets qui se trouvent autour de l'enfant. Il faut suivre ici un ordre méthodique, commencer par représenter des corps simples et réguliers pour continuer par des objets plus compliqués, comme le poêle, une fenêtre, une lampe, une maison.

Il faut aussi habituer l'élève à représenter ces objets à des échelles variées, d'abord en grandeur naturelle, puis à des échelles différentes selon la grandeur de la feuille et du dessin.

Pour ces exercices, il faut que les objets soient sous les yeux des élèves et que les mesures soient prises par les enfants. Quelquefois le maître pourra montrer au tableau la marche qu'il convient de suivre; d'autres fois il enverra un élève, ou bien encore il laissera les élèves abandonnés à leurs propres forces.

Les seuls instruments qui sont nécessaires pour de tels dessins sont, pour l'élève, une équerre et un double-décimètre; pour le maître, un morceau de craie et un mètre.

Rien de plus simple, de plus naturel, de plus intéressant,

de plus intuitif qu'un tel enseignement, et, cependant, dans combien de classes est-il enseigné? A l'École normale, ai-je dessiné une seule fois d'après nature?

Dans cette catégorie de dessins rentrent les cartes d'après le relief, les plans d'arpentage, les figures de géométrie, etc.

3° *Exercices.* — Il importe que l'œil et la main soient exercés d'une manière toute spéciale, et pour cela j'ai eu recours aux exercices suivants :

Imiter un dessin d'après la méthode des carreaux; les lignes facilitent le travail, aident l'enfant tout en exigeant déjà beaucoup d'attention et de soin.

Ensuite l'enfant imitera, sans secours étranger, soit le modèle que le maître fait au tableau, soit le plan d'une machine, soit toute autre chose qui pourra l'intéresser.

Le maître exercera aussi l'enfant, comme je l'ai dit déjà, en lui faisant partager des lignes ou par d'autres moyens qui peuvent conduire au même but.

4° *Imagination.* — J'attache une grande importance aux dessins qui ont pour but de développer l'imagination de l'enfant. J'aime à voir l'enfant marcher seul, exempt de toute entrave. Nos pauvres écoliers sont si souvent passifs, il est si rare qu'on fasse appel à leur propre initiative!

Tantôt on donnera aux élèves quelques conseils ou les éléments du dessin, ou bien on les laissera tout à fait libres. Ce sera, par exemple, un cadre, une fenêtre, un vase à orner, des lettres, des fleurs à entrelacer.

Le dessin d'un châle, d'un mouchoir, d'un parquet, d'un tapis.

5° *Perspective.* — Il n'y a guère que la perspective qui puisse donner une idée à peu près juste de l'ensemble d'un objet. Les lois élémentaires de la perspective ne sont pas si compliquées qu'un enfant de douze ans ne puisse les comprendre.

Nous avons donc fait la perspective des choses qui se trouvent autour de l'enfant.

Peut-être dirons-nous un mot de l'architecture, mais un mot seulement.

Plus tard... nous dessinerons au crayon Conté, nous ferons

des paysages, des figures, que sais-je ? Hélas ! dans six mois je n'aurai plus d'élèves !

J'allongerais bien mon travail en traitant du dessin avec les moyens. Je n'en vois pas l'utilité, n'ayant rien de nouveau à dire sur cette partie.

Narcisse THUILLIER.

Extrait de l'*Enseignement du dessin au point de vue de la vie*, par M. Narcisse Thuillier, instituteur à Laduz (Yonne).

VII

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

DE L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LES ÉCOLES RURALES.

On a pu voir dans les documents l'importance que le gouvernement attache à l'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles primaires et les espérances qu'il fonde sur les instituteurs à cet égard.

Or, les instituteurs sont-ils, pour le moment et en général, aptes à seconder efficacement les efforts de l'État ? ont-ils la volonté et la possibilité de le faire ?

C'est avec regret que nous sommes obligé de répondre négativement. Nous nous sommes nous-même rendu compte, sur une assez vaste échelle, de l'impression produite sur le corps enseignant par l'introduction de la science agricole dans les classes rurales ; nous avons vu un grand nombre d'instituteurs : tout en reconnaissant hautement la sérieuse portée du but qu'on se propose d'atteindre, ils nous ont répondu, les uns qu'ils étaient complètement incompétents dans la matière ; les autres, que les parents s'opposaient à ce que leurs enfants travaillassent pour l'instituteur ; d'autres encore, que leurs occupations ne leur permettaient pas ce surcroît de travail ; d'autres enfin qu'ils n'avaient ni jardin, ni champ d'expérimentation, et que les conseils municipaux n'en voteraient pas l'acquisition ou la location.

Voilà les principales objections qui nous ont été faites, et il faut avouer qu'il peut y en avoir beaucoup de fondées; mais il nous a semblé que ce qui arrêtait le plus les instituteurs, c'était le défaut d'émulation, le manque de savoir agricole et de direction. C'est qu'en effet on n'improvise pas tout d'un coup un agriculteur, un arboriculteur, un jardinier, etc., et que beaucoup de maîtres n'ont pu apprendre les notions qu'il est nécessaire de savoir; c'est qu'il faut des outils, des livres, des collections, et que la plupart du temps l'exiguïté des ressources des instituteurs ne leur permet pas d'imposer ces charges à leur modeste budget.

Comme on le voit, il y a beaucoup à faire de ce côté; mais, enfin, nous supposons qu'un instituteur soit placé à la tête d'une classe rurale et possède tous les éléments nécessaires : volonté, savoir, amour du travail, instruments, jardin, etc.; comment organisera-t-il son enseignement de manière qu'il puisse être goûté, suivi, productif?

Voilà où commence l'inconnu, voilà où est le danger, voilà où tant d'instituteurs qui veulent faire de la science manquent le but qu'ils se proposent; voilà, enfin, le danger que nous avons cherché à conjurer : et le succès ayant couronné certains efforts, c'est avec confiance que nous osons exposer ici notre méthode, méthode qui, d'ailleurs, est celle qu'ont suivie ceux qui ont obtenu d'heureux résultats.

L'instituteur fera-t-il un cours dans l'acception littérale du mot; fera-t-il de l'instruction agricole en procédant comme on le fait pour l'écriture, la grammaire, etc.?

Non, et voilà le secret pour réussir.

Tracer un programme des matières à enseigner était indispensable. S. Exc. M. Duruy l'a arrêté et fixé en décembre 1867.

Ainsi, non-seulement l'agriculture proprement dite, mais encore l'horticulture, la sylviculture, l'économie domestique, l'économie rurale, l'entomologie sont comprises dans ce programme et font partie du domaine de l'instituteur, qui doit rechercher la meilleure manière de les enseigner à ses élèves.

Bien avant que le programme officiel fût connu, un instituteur de Seine-et-Oise avait élaboré un système conçu à peu près de la même manière, et la Société impériale d'agriculture de ce département l'ayant approuvé, lui décerna une médaille d'argent. C'est ce système que nous avons voulu suivre. Mais ce programme, nécessaire pour l'enchaînement des matières,

ne renferme que les jalons principaux à l'aide desquels on reconnaît sa route; écoutons l'auteur expliquer lui-même la manière dont il démontre les matières.

« Nous ne faisons pas, dit-il, d'instruction agricole, mais plutôt de l'éducation agricole, nous adressant au cœur, aux yeux et à l'intelligence de nos élèves, plutôt qu'à leur mémoire.

» Nous commençons par expliquer un fait agricole quelconque, tel qu'il se trouve indiqué sur notre programme, mais en même temps nous mettons sous les yeux des élèves tout ce qui peut rendre l'explication claire, compréhensible, palpable. Si, par exemple, nous leur parlons du sol, de sa composition, nous leur faisons successivement voir et toucher les principaux éléments constitutifs de ce sol; nous les menons sur le terrain pour leur faire juger de ce qu'ils ont commencé à connaître à l'école. Si nous leur expliquons la greffe, la taille, la plantation des arbres, c'est le greffoir, la serpette, le sécateur, la bêche et la pelle à la main que nous faisons suivre la théorie de la pratique. Si nous leur parlons de la transformation du blé, de sa culture, des soins qu'il nécessite, des services qu'il rend, c'est la ferme voisine qui vient compléter nos explications. Si nous leur démontrons les principes les plus élémentaires de la culture des abeilles, c'est dans le rucher que nous avons créé dans le jardin de l'école que nous opérons en leur présence la taille des ruches, la cueillette des esaims, le culbutage, etc. Si nous leur parlons de plantes dont les propriétés sont ou nuisibles ou utiles, c'est d'abord dans l'école sur le tableau noir, dans les livres que nous les leur montrons; mais c'est ensuite dans les champs, les prés et les bois, aux promenades du jeudi, que nous leur apprenons à les reconnaître, à les recueillir, à les classer dans l'herbier de l'école, et ainsi pour toutes les parties du programme. Toutes ces opérations se font gaiement, en jouant et pour se délasser des autres travaux. C'est dans les récréations que le jardin, le champ d'expérimentation sont labourés, binés, ensemencés, récoltés, etc.

» Puis le jardin est pour le pays une véritable pépinière où chaque famille, chaque enfant puisent avec confiance, certains de n'être pas trompés.

» Nous aurions beaucoup à dire à ce sujet, mais il suffit que l'on sache que jamais les parents ne font de réclamations, bien au contraire, et que chaque enfant veut se créer

un petit jardin à lui. Quelle influence aura cet enseignement dans l'avenir? Le temps le dira. Pour nous, nous croyons que cette influence sera favorable et salutaire.

» Ainsi donc, s'écrie notre instituteur à ses confrères, si vous voulez faire un enseignement utile, si vous voulez réussir auprès des enfants et des parents, il faut nécessairement allier la pratique à la théorie, former un petit musée de tout ce que vous pouvez avoir à expliquer; ce que vous êtes dans l'impossibilité de posséder, vous le trouverez à votre porte pour peu que vous ayez de zèle.

» Vous nous direz, nous le savons bien, que pour faire un tel enseignement, il faut de l'instruction, du temps, de l'espace, des instruments, des livres, un auditoire.

» Ce serait vous faire injure que de supposer que vous ne possédez pas une intelligence suffisante, et que, d'ailleurs, vous ne pouvez pas vous éclairer vous-mêmes par les livres et les exemples. Vous êtes allés à l'école normale, et là on vous a enseigné bien plus que vous n'aurez à démontrer; il ne s'agit que de vouloir.

» Pour le temps, qui veut la fin veut les moyens; si, absolument, vos diverses fonctions ne vous laissent aucun instant de liberté, faites comme nous, levez-vous deux heures plus tôt chaque jour et vous vous en trouverez bien sous tous les rapports.

» L'espace, voilà un embarras plus grand, mais est-il insurmontable? Non: d'abord, sur 40 000 écoles primaires, près de 30 000 (27 000) sont pourvues d'un jardin, et, avant peu, elles le seront toutes; ensuite, est-il si difficile de trouver, même gratuitement, un lopin de terre pour vos expériences? Pour notre compte, jamais il ne nous a manqué. Les instruments, les livres, les collections, peu à peu, vous pouvez vous les procurer, et, d'ailleurs, c'est là le seul point sur lequel nous sollicitons l'appui matériel de l'administration qui pourra, qui devra même vous aider.

» L'auditoire, on vient de vous dire comment vous pouvez captiver son attention et vous l'attacher.

» Vous voyez donc bien, instituteurs, que les difficultés ne sont pas aussi insurmontables que vous le pensez, et que, avec votre zèle, votre courage et votre persévérance, vous réussirez.

» Le rôle de l'instituteur ne se borne pas à l'enseignement » enfants, il peut encore s'étendre avec utilité aux adultes,

et c'est en appliquant, mais d'une manière plus élevée, notre système aux élèves de l'école du soir, que nous avons là encore obtenu un plein succès.

» Que peut-on apprendre à ces derniers, objectera-t-on? Ah! que le champ est fécond pour qui sait l'exploiter ; sans faire de cours compliqués, scientifiques, ne peut-on parler de l'histoire naturelle, de la chimie agricole, de la géographie élémentaire, de la géométrie, et ces notions, expliquées à des gens qui en ont immédiatement besoin, n'ont-elles pas un caractère d'actualité et d'utilité qui les fait vivement rechercher et goûter?

» Mais ne croyez pas, instituteurs, que vos soins et vos peines ne seront point récompensés; des jouissances pures, de douces émotions seront attachées à vos travaux, en même temps qu'une rémunération matérielle viendra vous indemniser de vos travaux et de vos dépenses; car enfin, si par vos efforts, votre champ et votre jardin se couvrent de légumes, de fruits, de fleurs, si votre ruche se charge de miel et de cire, les bénéfices que vous retirerez de ces produits viendront s'ajouter à votre modeste traitement et augmenter votre bien-être.

» Enfin, vous vous attacherez davantage à la campagne, à vos humbles fonctions, vous vous concilierez la confiance des cultivateurs qui, trouvant l'éducation de leurs enfants en rapport avec leur futur état, ne les enverront pas dans les pensions des villes, et de cette manière tout sera profit pour vous, pour les vôtres, pour vos élèves et le pays.

» Enfin, point important, capital, vous fortifierez votre santé.

» Pour ce qui est des mesures administratives prises dans le but de concilier les travaux scolaires avec les travaux des champs et l'éducation agricole, nous ne pouvons qu'y applaudir; mais nous doutons que pour le moment beaucoup d'instituteurs y aient recours dans le but seul d'être utiles à l'enseignement agricole; cependant il est certain que ces mesures appliquées partout où il en serait besoin produiraient d'excellents résultats. »

C. PLISSON.

Extrait d'un travail sur l'enseignement agricole, par M. Plisson, instituteur communal à Janvry (Seine-et-Oise).

ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE.

. . . . . .

Promenades.

Depuis longtemps d'habiles pédagogues ont recommandé que dans les écoles primaires on se servît avec les enfants de procédés intuitifs. Je ne veux pas faire ici l'histoire de l'intuition, ni montrer jusqu'à quel point ses procédés sont en harmonie avec les besoins de l'élève; un tel sujet n'entre pas dans le cadre que je me suis tracé, et d'ailleurs il n'y a plus personne qui mette en doute la valeur d'un enseignement qui fait merveille par delà le Rhin ou le Jura.

Et s'il est une science, à l'école primaire, qui ait besoin pour être comprise d'études sur les choses réelles, c'est bien l'étude de ce sol que les élèves travailleront, de ces plantes dont les propriétés, la végétation sont encore si peu connues.

Pour rendre l'étude de l'agriculture aussi fructueuse que possible, j'ai eu recours à trois choses : aux promenades, au jardin et au musée.

J'esquisse à grands traits ce que j'entends par là.

Les promenades agricoles, dont on pourra trouver quelque compte rendu dans le cahier d'un de mes élèves, sont on ne peut plus faciles à organiser.

Je sais qu'il sera difficile d'amener les parents à comprendre que nous puissions aller étudier dans les champs; aussi sommes-nous obligés de dissimuler nos promenades sous un prétexte dont les parents puissent comprendre l'utilité : nous allons arpenter, et en effet nous partons munis de nos instruments d'arpentage. Quant aux enfants, ils ne demandent pas mieux que de venir courir avec nous quelques heures dans la soirée du jeudi, quand le temps le permet. Le but de nos promenades a été tantôt les jardins de Fleury avec excursion dans les carrières de la montagne, tantôt la ferme de Champagne avec visite au rucher de M. Durand, tantôt une recherche d'églantiers pour greffer des rosiers au bois de Chassaigne, etc. On peut, avec un peu de bonne volonté, trouver chaque semaine un but propre à intéresser les enfants.

Je n'ai pu admettre un grand nombre d'enfants dans nos promenades, parce que les explications deviennent difficiles à

donner, parce qu'il est plus difficile de maintenir l'ordre et l'attention.

Que de matières de telles promenades peuvent fournir à l'instituteur; que d'observations sur toutes choses; car tout n'est-il pas à étudier dans la nature? Ici c'est une terre sablonneuse, là argileuse ; là ce sont des labours en sillons, ailleurs des labours en planches; ici une herse, là une charrue. Ici un champ de blé, là une luzerne, etc. Ici on rencontre un pauvre en haillons qui vous tend la main; là une calèche passe dans un tourbillon de poussière; ici c'est un troupeau de moutons atteint de la gale ; là-bas ce sont des vaches grasses, etc. Que de leçons, et quelles belles leçons morales sur de tels sujets!

Nous ne rentrons jamais les mains vides à l'école; l'un rapporte une poignée de terre du chemin que nous avons parcouru, l'autre les fleurs que nous avons remarquées et qui seront classées dans l'herbier dans les récréations du lendemain. Celui-ci quelques insectes trouvés dans le gazon ou un papillon attrapé au vol. Le plus grand a conservé les dimensions du champ que nous avons arpenté, ce qui fera le sujet d'un devoir d'arithmétique, etc., etc.

Je regrette quelquefois de ne pas être à la hauteur de la tâche que je veux accomplir, mais entre les mains d'un instituteur habile, quelle influence n'exerceraient pas de semblables excursions !

Joignez à tout cela le plaisir de se sentir libre, le plaisir de voir et d'étudier les choses; comme il est facile de faire naître chez l'élève l'esprit d'attention et d'observation. J'avoue aussi que j'ai éprouvé de doux moments avec ces enfants que je voyais sauter libres et heureux, qui m'apportaient en vainqueurs une fleur qu'ils croyaient rare, une pierre qu'ils croyaient précieuse.

Musée.

Les enfants rapportant différentes choses de leurs promenades, j'ai cru devoir en faire un petit musée agricole et scolaire, me chargeant de l'enrichir de tout ce que je pourrais trouver d'intéressant.

Sans doute tout cela n'est encore qu'à l'état d'ébauche, mais je ne rencontre nulle part de difficultés sérieuses.

Rien de difficile à classer et à analyser quelques poignées

de terre ; à conserver un peu d'argile, de sable et de calcaire ; à réunir les principaux amendements employés, les principaux engrais commerciaux et autres.

On peut aussi facilement trouver des morceaux de différentes essences de bois du pays, avec une notice détaillée, les principales graines, blé, seigle, luzerne, etc.

Et ici, je place une observation : c'est que notre musée doit surtout se distinguer par l'abondance de chaque spécimen. Nous ne pouvons pas avoir de toutes les sortes de blé cultivées en France, que nous ayons seulement celles qui sont cultivées dans le pays et nous nous en contenterons fort bien ; mais je veux une grande poignée d'épis afin que les élèves en puissent prendre plusieurs dans leurs mains et que nous puissions en égréner sans avoir à regretter leur perte.

Les enfants formeront aussi, en s'amusant, un petit herbier, mais un herbier qui sera pour l'étude, pour la vie et non pour la parade ou pour un concours. Les plantes n'y seront peut-être pas artistement rangées ; plus d'une sera plus ou moins détériorée ; on n'y verra pas ces grands noms latins qui font les délices des savants, mais il sera plein d'indications utiles et sera connu des élèves.

Ce que nous voulons, ce n'est pas d'avoir tous les végétaux de la France ; peu nous importent ces plantes rares qui font la richesse d'une collection, mais nous voulons étudier et connaître les plantes qui se trouvent à chaque instant sous nos pas ; ces graminées qui peuplent nos prairies ; ces herbes parasites qui ruinent notre terre ; ces plantes salutaires qui peuvent adoucir nos souffrances, ou ces poisons dont nous devons nous défier.

Nous conserverons aussi quelques insectes parmi les plus connus et les plus remarquables ; quelques animaux que je pourrai empailler ; mais le premier de ma collection sera *une poule*, c'est dire quels seront les autres.

Jardin.

On ne saurait douter de l'influence que peut exercer dans les campagnes le goût du jardinage. Le paysan qui aimera à cultiver un petit coin de terre trouvera dans cette occupation mille jouissances à la fois matérielles et morales. Des fleurs, un berceau, de beaux espaliers, de l'ordre, de la propreté tout

autour d'une maison ne peuvent manquer d'exercer une action salutaire sur le caractère des habitants. Le jardin retiendra souvent le cultivateur et l'empêchera d'aller chercher ailleurs des plaisirs bien moins inoffensifs. J'ai souvent remarqué que dans les maisons mal tenues où l'extérieur offrait un mélange désagréable de plantes parasites, d'ordures, de débris de toutes sortes, on trouvait une famille à l'humeur triste et chagrine, tandis que je vois encore l'aspect enchanteur qu'offraient à mes yeux certains petits villages suisses des environs de Neuchâtel.

Les maisons étaient de charmants châlets noyés dans les fleurs; les murs peints étaient couverts de treilles et d'arbustes, mais aussi nulle part je n'ai trouvé plus de gaieté chez les habitants, plus de bienveillance, d'amabilité ; nulle part je n'ai rencontré des marques plus vraies d'une joie calme et sereine.

L'instituteur aura donc enseigné pour la vie s'il parvient à développer chez l'enfant l'amour du jardin, et il le pourra plus par le jardin qui tient à son école que par toutes les leçons qu'il pourrait donner.

Il faut qu'il occupe les enfants de temps à autre dans le jardin, qu'il les habitue à faire des allées bien droites, qu'il leur enseigne à se servir du râteau et de la bêche, qu'il leur donne quelquefois des plantes, des légumes ou des boutures de fleurs pour les planter dans un coin du jardin paternel ; premiers essais, premières tentatives, premiers germes que des circonstances favorables pourront peut-être développer quelque jour.

D'ailleurs, l'enseignement horticole doit être donné dans le jardin; que les enfants prennent note de l'époque et de la manière dont les cultures sont faites, ils pourront ainsi se faire un petit cours d'horticulture qui aura bien son mérite.

Mais alors le jardin de l'instituteur doit presque être un modèle, et qui empêche qu'il ne le soit? Comment voudrait-on que l'enfant écoute les leçons du maître, relativement à l'importance du jardinage, en présence d'un jardin inculte ou en désordre. Ne sera-t-il pas tenté de dire au maître : « Marchez vous-même. »

Derrière l'école se trouvait un coin de terre inculte que j'ai défriché; je l'ai consacré à établir une petite pépinière d'arbres fruitiers; il ne m'a pas été difficile de réunir quelques sauvageons, des églantiers, des merisiers, des pruniers, des bou-

tures de groseilliers et de chasselas. Il y a là de quoi exercer les enfants dans l'art de la greffe, et de plus, les sujets greffés pourront être donnés en récompense aux meilleurs élèves de la classe. L'enfant aimera, j'en suis sûr, le pêcher qu'il aura greffé à l'école, qu'on lui aura donné comme récompense, et le soignera avec amour.

Par ce moyen, un instituteur dévoué pourrait peut-être introduire dans le pays quelques bonnes variétés de prunes, de pêches qui seraient une source de plaisirs pour maintes familles malheureuses; combien de pauvres enfants, qui ne trouvent pas à la maison un seul arbre à fruits, en sont réduits à envier le dessert de quelque enfant mieux partagé! Tous les ans on a à se plaindre des ravages de petits vagabonds; un moyen pour empêcher ces déprédations, qui serait selon moi plus efficace que les punitions, serait de faire en sorte que l'enfant trouve toujours dans le jardin paternel les fruits qu'il envierait dans le champ du voisin.

Joigneaux dit quelque part : « Toutes les fois qu'il s'agit de choses qui ne nous regardent pas, nous sommes là. Nous mettons l'oreille aux portes et l'œil au trou de la serrure afin de savoir ce qui se passe chez le voisin. Une conversation s'engage à côté de nous entre gens qui ne nous intéressent pas, et sur des choses qui ne nous intéressent pas davantage, tout de suite la langue nous chatouille, et nous y mettons notre mot. Mais qu'il s'agisse de choses que nous devrions connaître, que nous devrions interroger tous les jours et ne jamais perdre de vue, la curiosité n'y est plus, nous restons indifférents. Ainsi, par exemple, voici des arbres et des herbes qui poussent dans nos champs et dans nos jardins, qui nous rendent des services, tantôt d'une sorte, tantôt d'une autre, qui sont parmi nous, à côté de nous, du matin au soir et leur vie durant. Les connaissons-nous seulement? Pas le moins du monde. A force de les voir, nous ne les apercevons même plus. Nous demandons-nous comment ces arbres et ces herbes vivent? Nullement. Le bon Dieu se charge de l'affaire, et nous nous en rapportons à lui. Cette indifférence nous paraît fâcheuse, secouons-la bien vite si nous voulons que les progrès agricoles se fassent.

» On va nous dire que nous prenons à tâche l'impossible, que nous ne réussirons pas à nous faire comprendre, que nous semons dans une terre qui n'a été ni labourée ni fumée et que nos graines ne lèveront pas. C'est ce que l'on verra... »

Et Joigneaux, afin d'instruire le paysan sur les plantes qui l'entourent, lui explique les phénomènes de la nature, « tout simplement, sans façon, sous forme de causerie familière ».

Sans doute, le but que veut atteindre cet habile agriculteur est excellent; mais suffira-t-il qu'il cause familièrement? J'en doute.

Voulant, moi aussi, faire connaître à l'enfant les fleurs des champs, j'ai employé un autre moyen. J'ai consacré une partie de mon jardin à la culture des plantes communes, vulgaires, qui croissent à l'état sauvage dans les champs et les bois, et aussi des plantes cultivées qui peuvent intéresser l'enfant. Près de chaque spécimen j'ai planté un bâton surmonté d'une petite planche sur laquelle j'ai inscrit son nom, sa famille et un numéro. Le numéro renvoie à un cahier où j'ai recueilli tout ce que la plante offre d'intéressant.

Narcisse THUILLIER.

Extrait d'un travail intitulé l'*Enseignement de l'agriculture*, par M. Narcisse Thuillier, instituteur à Laduz (Yonne).

DU RÔLE DE LA FEMME EN AGRICULTURE.

(*Extraits.*)

. . . . . .

CHAPITRE V. — DU RÔLE DE LA FEMME AU POINT DE VUE DES ARTS INDUSTRIELS QUI SE RATTACHENT A LA VIE RURALE.

Les arts industriels qui se rattachent à la vie rurale peuvent se diviser en trois classes, qui sont : 1° Ceux qui se rattachent à l'agriculture, comme la fabrication et la préparation immédiate des divers produits de l'exploitation : fromages, beurre, conserves, fruits, etc., l'élevage des volailles, presque exclusivement exercés par les femmes. 2° Ceux qui tirent leurs matières premières également de l'agriculture, mais qui nécessitent des capitaux plus considérables et des opérations plus compliquées, comme la fabrication du sucre, les distilleries, l'industrie à laquelle donnent lieu les plantes textiles, la fabrication des huiles, la production de la soie, la récolte du

miel, etc. Ces industries sont en général exercées par les hommes. 3° Enfin ceux qui se rattachent à la vie rurale, parce qu'ils peuvent être exercés dans la campagne en même temps que les travaux agricoles, et dont les principaux sont la couture, le blanchissage du linge, le repassage, le tissage du lin, du chanvre, du coton, le tricotage, la bonneterie, l'industrie des dentelles, du point d'Alençon, les fleurs artificielles, la taille des pierres vraies ou fausses, la bimbeloterie, etc. La seconde classe ne renfermant que des arts exercés par des hommes, nous la négligerons ici pour ne nous occuper que de la première et de la dernière.

Les industries qu'elles comprennent sont généralement confiées à des femmes; nous devons donc rechercher comment la femme peut et doit les exercer et de quelle manière elles peuvent influer sur l'agriculture, sur la prospérité particulière et générale. Tout le monde sait que pour le cultivateur la vente des produits de la vacherie, beurre, fromage, lait, veaux, forme l'un des produits les plus importants, d'autant plus que les femmes et les filles les préparent en même temps qu'elles vaquent aux soins du ménage et qu'ils ne nécessitent pas une grande dépense de temps.: il importe donc beaucoup que les femmes sachent en tirer le plus de profits possible, et pour cela il est nécessaire qu'elles se rendent bien compte de la valeur des choses, qu'elles connaissent et apprécient les meilleurs procédés de préparation, les époques auxquelles doivent se faire les ventes, les conserves, les achats, les saisons où il est plus avantageux d'élever des animaux pour la boucherie que de faire du beurre et du fromage, les cas où l'on doit vendre le lait, etc. Il importe aussi qu'elles sachent élever et engraisser les diverses espèces de volailles, poulets, dindons, oies, canards, et l'usage que l'on peut faire de leurs produits en œufs, en plumes, en viande; les espèces qu'il faut choisir de préférence selon la saison, le climat, la situation particulière de la maison, la nourriture, etc. Ainsi, la femme intelligente saura à quelle époque elle doit faire ses accouvages pour que les volailles soient bonnes à vendre en temps de cherté; elle saura aussi l'espèce qu'elle doit préférer et ne pas vouloir élever des poulets de la Bresse ou du Mans, quand la race de Houdan peut seule être productive.

Une chose à laquelle on doit aussi attacher une très grande importance et qui doit attirer l'attention de la ménagère, c'est préparation des aliments. Pas d'avoine, pas de cheval, dit

le proverbe : cela est vrai pour les hommes, comme pour les animaux, et une bonne nourriture bien préparée est le meilleur préservatif contre les maladies, le meilleur réparateur des forces et le remède le plus efficace pour dissiper la fatigue.

Mais il ne suffit pas toujours d'avoir les éléments d'une bonne cuisine : il faut surtout savoir la préparer, et la fermière doit à cet égard avoir des connaissances solides sur l'art culinaire, afin de pouvoir donner à sa famille et à ses ouvriers des mets sains, variés, nourrissants et peu dispendieux.

La nourriture est le point capital en économie domestique aussi bien qu'en économie agricole, et de même qu'une terre mal fumée donne de maigres récoltes, de même un ouvrier mal nourri donne un travail médiocre. Nous ne saurions donc trop recommander aux femmes l'étude et la pratique de l'art sur lequel repose la santé du personnel de la ferme, et qui est une garantie de travail, de force et de contentement. Nous n'avons pas l'intention d'indiquer ici la marche que doit suivre une ménagère dans l'alimentation de sa famille et de ses domestiques ; disons qu'elle doit faire pour l'hiver des provisions de fruits secs ou verts, de confitures aux groseilles, aux coings, aux prunes, aux cerises, de conserves de légumes, etc., et tenir le tout très propre et très sain ; c'est là une excellente méthode que bien peu de femmes pratiquent et qui pourtant offre de sérieux avantages comme économie et comme variété.

Comme on le voit par ce qui précède, il est bien nécessaire, il est même indispensable que la jeune femme qui entre en ménage ait quelques notions d'économie domestique et même d'économie rurale : mais, hélas ! au pensionnat l'on s'efforce bien plutôt de lui apprendre à danser, à chanter, à taper sur un piano que de lui enseigner les choses les plus élémentaires de la vie pratique.

Croyez bien qu'elle payera cher cette faute de ses institutrices. Voilà une partie de ce que devrait connaître la femme et de ce qu'elle devrait savoir mettre utilement en usage. Voyons maintenant la seconde moitié de son être matériel. Celle-là n'est pas moins nécessaire que la première et la femme n'y est pas mieux préparée.

Dans un ménage le rôle de l'homme consiste à gagner de l'argent et celui de la femme à le dépenser de la manière la plus utile et la plus profitable aux intérêts de la communauté. L'homme n'entend rien aux détails de l'intérieur, et, quand il rentre le soir après une journée de pénible travail, fatigué de

corps et d'esprit, il n'aspire qu'au repos et par conséquent il ne peut s'occuper des mille détails de l'alimentation et de l'entretien de la famille ; il importe donc que la femme soit apte à bien remplir un rôle sur lequel reposent en grande partie le bonheur et le bien-être de la famille.

L'économie consiste bien plutôt à épargner qu'à gagner, et il est bien rare qu'une maison où la femme ne possède pas des principes d'ordre et d'activité soit dans un état convenable de prospérité matérielle.

Ces principes vrais pour toutes les classes de la société le sont encore bien plus à l'égard de la classe agricole où la femme a une importance supérieure à celle de l'homme. Il importe donc que la femme du cultivateur non-seulement connaisse tout ce qui a rapport à l'alimentation de son personnel, mais qu'elle soit encore initiée à la pratique des arts industriels qui se rapportent à l'entretien de la famille, soit sous le rapport de la propreté, soit sous celui de l'habillement. Elle doit savoir coudre, filer, laver, repasser, raccommoder les vêtements et le linge afin de pouvoir, soit pratiquer ces arts par elle-même, soit au moins surveiller avec connaissance de cause celles qui sont chargées de les exercer sous ses yeux.

Il y a là de puissants motifs d'économie et de propreté.

Le linge que l'on entretient soi-même dure plus longtemps, est plus beau, plus net et coûte beaucoup moins. Nous recommandons donc instamment aux mères de ne pas négliger d'enseigner à leurs filles ces connaissances utiles à tant de points de vue.

Puis, il y a encore une autre considération qui milite en faveur de ces métiers lorsqu'ils sont exercés par la femme du cultivateur, c'est qu'en les pratiquant l'on apprend à aimer son intérieur et que l'on se passionne aussi facilement pour le bon et beau linge, pour les habits bien tenus que pour les toilettes et les plaisirs. Il est encore beaucoup d'autres arts industriels dont l'exercice, en même temps qu'il serait une ressource précieuse pour la famille, empêcherait bien souvent la désertion du foyer paternel : malheureusement, l'on se figure que ce n'est qu'à la ville que l'on peut faire de la dentelle, du tricot, des fleurs artificielles, tisser le coton et la soie, etc., etc. Jusqu'à ce jour telle ou telle industrie est restée pour ainsi dire localisée ; ainsi la dentelle se fait en Auvergne et en Normandie, la broderie et les chapeaux de paille en Lorraine, les gants dans l'Isère, la taille des pierres fines dans le Jura, la fabrique

des pièces d'horlogerie dans le Doubs, le tissage du coton en Alsace, le filage du lin dans la Bretagne, etc., etc. Le cultivateur gagnerait énormément à ce que ces industries soient vulgarisées et généralisées, ce qui serait très facile aujourd'hui vu la facilité des communications. La mère, quand ses autres travaux seraient terminés, pourrait ainsi contribuer au bien-être de la famille en gagnant quelques sous; ses filles apprendraient de bonne heure le travail honnête sous l'aile maternelle, et plus tard elles auraient un état qu'elles pourraient exercer sans sortir de leur village et qui les mettrait à l'abri du besoin. Voilà ce que tous les économistes ont compris et désirent avec nous; espérons que leurs vœux et les nôtres seront réalisés.

Mais, nous le répétons, il faut pour cela qu'une révolution complète s'opère dans l'éducation des filles et que l'on ne nous rende plus des pédantes, des précieuses et des ignorantes, quand l'agriculture a besoin de femmes instruites, laborieuses et simples qui ne rougissent pas d'avoir à s'occuper de leurs familles et de leur intérieur et soient convaincues avec Montaigne que « la plus utile et la plus honorable science à une femme c'est la science du ménage ».

Nous allons examiner maintenant si ce que nous demandons n'aurait pas en même temps une influence très grande sur les mœurs et sur la prospérité du pays.

. . . . . .

CHAPITRE VII. — DU RÔLE DE LA FEMME EN AGRICULTURE, AU POINT DE VUE DU RETOUR DANS LES CAMPAGNES DES NOMBREUSES POPULATIONS QU'EN A ÉLOIGNÉES L'ÉMIGRATION VERS LES VILLES.

Les étonnantes découvertes de la science, qui ont créé le progrès moderne et transformé la face de la terre et ont fait pénétrer au sein des populations les bienfaits de la civilisation, ont pour un temps créé un véritable danger social en détruisant l'équilibre, qui autrefois maintenait chacun dans sa sphère.

Il y a moins d'un demi-siècle, avant l'application des inventions modernes aux besoins matériels de la vie, chacun restait confiné dans la localité qui l'avait vu naître, et suivait les traditions paternelles en pratiquant l'état qui avait fait vivre ses ancêtres; les villes et surtout Paris, apparaissaient aux

imaginations dans un lointain mystérieux, comme ces pagodes indiennes interdites aux regards profanes, et personne n'osait s'aventurer jusqu'à y transporter ses pénates, soit crainte de l'inconnu, soit culte du foyer paternel, soit attachement au sol; on vivait et mourait laboureur et paysan, souvent sans avoir jamais vu Paris et certainement sans avoir goûté à ses joies éphémères, à ses plaisirs factices, à ses déceptions amères.

Les chemins de fer, l'électricité ont abrégé, supprimé les distances; les arts industriels ont fait pénétrer jusque dans les couches les plus infimes de la société leurs produits souvent corrupteurs, les mauvais livres ont jeté dans les imaginations l'ardente soif des plaisirs bruyants et souvent immoraux; l'instruction et l'éducation de la jeunesse dans une période de transition et de tâtonnements ont été souvent faussées ou négligées; les ambitions, les convoitises ont enflammé les cœurs d'un amour immodéré des richesses et des jouissances qu'elles procurent, et de toutes ces causes il est résulté un désir immense d'échapper à ce qu'on appelait la médiocrité de la vie champêtre; la jeunesse s'est élancée dans les villes, dans le tourbillon de la vie moderne, s'est corrompue au contact d'agents nouveaux pour elle, et les effets de cette folie n'ont pas tardé à se produire: une génération nouvelle, la nôtre, est sortie de ce trouble général, affaiblie au physique et au moral, moins vertueuse, moins honnête, moins robuste, moins religieuse que les précédentes, mais en proie à une exaltation fébrile qui, se prolongeant de proche en proche, a fait déserter les campagnes, mépriser leurs paisibles travaux, baisser considérablement le niveau du sens moral, et affaibli les pieuses traditions de la pratique des devoirs de fils et de père.

Nous le répétons donc, le progrès moderne a créé un danger social qui se fera sentir jusqu'à ce que l'équilibre soit établi par la généralisation d'une instruction et d'une éducation appropriées au besoin de chacun, par l'exemple donné par la mère de famille rendue, par les institutions en rapport avec le rôle qu'elle a à remplir, capable en tous points d'élever et de former les générations qui devront nous succéder.

Oui, les découvertes de la science, en favorisant l'extension des arts industriels et l'agglomération des populations dans les centres, ont porté un coup terrible à la famille et à l'agriculture; mais ce que la science a ébranlé, elle peut le consolider ou le réédifier, et pour cela elle doit choisir comme son agent supérieur et immédiat la femme.

Oui, la femme, ce génie bienfaisant de la famille, qui peut tout pour son bonheur physique, intellectuel et moral, possède encore le pouvoir de retenir au foyer paternel, d'attacher au sol, de maintenir dans le bien et la modération les fils et les filles qui naîtront d'elle ; mais pour cela il faut qu'elle soit suffisamment instruite, suffisamment façonnée au rôle qu'elle joue, préparée à la mission divine qui lui est confiée. Pour cela, il ne faut pas que son esprit et son cœur aient été faussés dès l'origine par une éducation de parade sans fond et sans principes, que son intelligence n'ait reçu qu'une culture imparfaite ou superficielle.

Non, pour que la femme puisse entreprendre avec succès une croisade efficace contre l'émigration vers les villes et réparer le mal fait par tant de causes diverses, il faut qu'elle soit armée de toutes pièces, cœur noble, âme pure, intelligence développée, esprit cultivé, corps robuste et volonté ferme.

Pour qu'une mère de famille arrive à prémunir ses enfants contre la tentation de l'émigration, il faut qu'elle-même soit bien convaincue que le bonheur se trouve au village aussi bien qu'à la ville, dans la médiocrité aussi bien que dans un faste souvent acquis au prix de l'honneur; il faut que, de bonne heure, elle s'ingénie à faire naître, croître et développer dans leur cœur l'amour de l'agriculture et de ses travaux, le respect du sol natal, et l'attachement au foyer paternel; il faut que de bonne heure elle leur apprenne à aimer et admirer la nature, les merveilles qu'elle enfante et auprès desquelles les œuvres humaines ont leur beauté et leur valeur sans doute, mais infiniment au-dessous de celles créées par le génie sublime du Maître de toutes choses. En même temps que la mère de famille fera valoir aux yeux et au cœur de ses élèves tous les mérites, toutes les garanties de bonheur de la vie champêtre, elle s'efforcera de leur démontrer que la vie des villes est pour l'ouvrier bien plus pénible, bien plus tourmentée que celle que l'on passe à la campagne.

Mes enfants, leur dira-t-elle souvent, c'est bien à tort que l'on aspire à quitter l'air pur, l'existence simple et régulière, les mœurs pures, la fraternité de notre village pour aller s'engouffrer dans les grandes villes où l'air est vicié, la vie agitée et ballottée comme par une tempête, la morale pervertie, où tous les hommes sont étrangers les uns aux autres, où trop souvent le vice, l'égoïsme, la misère règnent en maîtres.

Ne croyez pas que les salaires, surtout pour les femmes, soient relativement plus élevés dans les villes que dans la campagne : les aliments y sont plus chers, les loyers plus élevés, toutes les dépenses plus fortes, et savez-vous ce qu'une ouvrière gagne en moyenne par jour à Paris, pour quinze heures et plus d'un travail assidu, cruel, meurtrier ? 1 fr. 63.

1 fr. 63 pour se nourrir, se vêtir, se loger, se faire soigner en cas de maladie : n'est-ce pas là, mes enfants, la misère dans tout ce qu'elle a de plus affreux, et ne faut-il pas une vertu surhumaine pour résister aux séductions du vice qui s'offre à vous sous tant de formes diverses pour vous conduire fatalement au déshonneur, à la honte et à la réprobation ?

Et pour ce résultat, pour gagner 1 fr. 63 par jour, vous consentiriez à vous séparer de tous ceux qui vous chérissent, qui veillent sur vous et vous protègent, vous soignent dans vos maladies, partagent vos joies et vos peines, vos plaisirs et vos douleurs, vous aident de leurs conseils, de leur expérience, de leur bourse et de leur dévouement, pour aller vivre au milieu d'étrangers qui ne vous témoignent de l'intérêt que pour mieux vous faire tomber dans leurs pièges infâmes, pour aller vous enfermer dans d'étroits galetas, où l'on gèle en hiver, où l'on brûle en été, où la pluie tombe en toutes saisons, où l'air n'arrive que vicié, où l'on respire à pleins poumons les maladies, les fièvres, et à plein cœur le vice et les désordres, loin de vos mères si bonnes, loin de vos pères si tendres, de vos frères si dévoués !

Quoi ! vous abandonneriez pour de telles perspectives le toit qui vous a vu naître, l'église où vous avez reçu le baptême, où vous avez fait votre première communion, l'école où vous avez appris à lire et à écrire, les amis qui vous chérissent, les champs, les prés, les bois ou vous avez joué, le cimetière où reposent vos ancêtres, où reposeront vos proches !

Vous abandonneriez tant de pieux souvenirs, et pourquoi ? Pour la misère et souvent la honte, c'est-à-dire le désespoir de votre mère, la malédiction de votre père et la réprobation de tous. Non, vous ne ferez pas cela, ce serait folie : vous resterez comme vos parents à cultiver l'héritage paternel, à continuer les saines traditions du passé, à relever l'agriculture, cet état le plus noble et le plus utile, qui ne demande pour donner la paix et le bonheur que du travail, de l'ordre et de l'intelligence.

Voilà ce que la mère devrait répéter sans cesse à ses filles, et nous devons croire et penser que ses exemples et ses conseils porteraient d'heureux fruits. L'agriculture a besoin de bras intelligents qui la mettent au niveau des autres sciences, et aussi de têtes qui dirigent avec sagesse tous les détails d'intérieur : que les mères donnent donc à leurs enfants des notions claires, pratiques d'économie domestique, de comptabilité agricole ; qu'elles les initient aux travaux du ménage et leur enseignent les devoirs qu'elles auront plus tard à remplir comme maîtresses, comme épouses et comme mères ; qu'elles leur fassent aimer l'agriculture et mépriser la vie des villes, et nous devons croire que l'émigration combattue par de telles armes s'arrêtera dans sa marche et s'épuisera faute d'aliments.

La jeunesse restera au village pour tourner ses forces et son intelligence vers l'agriculture, et alors cette science primordiale reprendra dans notre beau pays le rang qui lui convient et qu'elle aurait toujours dû occuper pour le bien de la morale, de la religion, de la famille et de la société.

C. PLISSON.

Extrait d'un mémoire couronné en 1867 au concours de Montauban, et intitulé *Du rôle de la femme en agriculture*, par M. C. Plisson, instituteur à Janvry (Seine-et-Oise).

L'ART DE TENIR UNE MAISON OU LE ROLE DES FEMMES EN AGRICULTURE.

Formez une jeune fille à l'entrée de sa voie ; elle ne s'en éloignera point, même dans sa vieillesse.

Première dictée.

Mes chères petites filles,

J'ai l'intention de faire un recueil de dictées ; ce livre est dédié aux jeunes fermières, c'est-à-dire à vous, mes enfants. — Vous aimez l'intérieur d'un ménage, vous aidez déjà votre mère, vous allez au marché vendre le beurre, les fromages, les œufs ; c'est bien. Vous aimez par goût la vie champêtre, vous avez raison, mes jeunes filles ; restez toujours dans votre

campagne, vous y trouverez une vie paisible et heureuse. Je resterai avec vous, je m'efforcerai de vous donner de bons conseils, afin que vous soyez un jour de bonnes fermières, utiles à l'agriculture et à la société.

Je vous enseignerai tous les devoirs que vous aurez à remplir. Je ne négligerai rien, je passerai des veilles pour vous.

Vous trouverez dans mes dictées toutes les leçons qu'une institutrice peut donner à ses élèves pour qu'elles deviennent de bonnes femmes de ménage. Je souhaite que mes leçons portent fruit, c'est le seul bonheur que j'ambitionne ici-bas.

Deuxième dictée.

Devoirs de la fermière. — Une ferme est une exploitation rurale d'une certaine importance. Il faut savoir, mes enfants, que la prospérité ou la ruine d'une exploitation rurale dépend en partie de la direction de l'intérieur. Cette direction vous appartient; vous devez connaître l'économie agricole. Vous vous rendrez compte de la nourriture du personnel, de l'achat et de l'entretien du mobilier, du linge, de la vaisselle et de la dépense faite pour le bétail. Vous savez calculer, c'est à vous de tenir un registre et d'établir chaque mois les recettes et les dépenses. Une bonne direction inspire la confiance; vos serviteurs auront de l'ordre, du respect pour vous. Il existe, pour les jeunes gens, plusieurs écoles d'agriculture; l'État n'a pas encore créé d'école pour les jeunes fermières. Cette école serait utile, elle serait confiée à des maîtresses qui connaîtraient parfaitement la direction d'une ferme. C'est là qu'on vous ferait comprendre l'économie agricole. Vous pourriez y être admises après avoir fait vos études primaires à l'école de votre commune.

Troisième dictée.

Des qualités d'une bonne fermière. — La fermière doit avoir le sentiment religieux, l'esprit de justice et d'équité.

Les devoirs les plus importants d'une fermière sont les devoirs religieux. Elle doit les accomplir, les serviteurs suivront son exemple. La religion commande aux maîtres le zèle et le bon exemple, aux serviteurs l'obéissance, la fidélité et le travail.

La fermière doit exclure de sa maison les livres, les images

et les chansons contraires à la religion. Les bons livres instruisent, forment le cœur et retiennent les domestiques à la maison.

Une fermière doit avoir l'esprit de justice. Dieu veut que l'homme aime ses semblables. Pour les aimer, il faut les connaître et vivre avec eux; la société est donc la fraternité, c'est pour cela que nous ne devons avoir aucune préférence. Quand un domestique aura fait une faute, la fermière lui fera comprendre son tort, il réparera cette faute; quand elle sera contente d'un domestique, elle le récompensera. C'est ainsi qu'on doit reconnaître le mérite.

Quatrième dictée.

Suite. — Une bonne fermière, mes jeunes filles, doit être compatissante, libérale; elle emploie plusieurs femmes à la journée: si elle apprend qu'une de ces femmes est malade, elle va la voir. L'infortune a droit à toute notre sollicitude. Quand un domestique tombe malade, elle veille à ce qu'il soit soigné convenablement. En agissant ainsi, elle attachera à la ferme les domestiques qui auront pour elle du respect et de l'intérêt.

Soyez bienveillantes, mes enfants, mais évitez la familiarité; pour l'éviter, il faut garder toujours devant vos domestiques une certaine gravité. Soyez aussi indulgentes, mais il ne faut pas avoir une trop grande facilité à pardonner; les domestiques pourraient croire que vous êtes faibles. C'est à vous de voir, la raison vous guidera. Faites toujours votre devoir, afin de n'avoir jamais à vous reprocher les conséquences de vos actions. Si vous êtes intelligentes, vous connaîtrez le caractère de chaque personne. Vous étudiez en classe, vous travaillerez toujours quand vous serez appelées à tenir une ferme.

Cinquième dictée.

Religion de la fermière. — Vous remplissez exactement, quand vous êtes jeunes, vos devoirs religieux.

Conservez, je vous prie, mes chères enfants, quand vous serez femmes de ménage, cette bonne habitude.

La prière faite exactement par tous, le repos du dimanche religieusement observé, la messe pieusement entendue me

paraissent pour une ferme autant d'éléments de prospérité. Il ne faut pas oublier que le travail du dimanche est un véritable suicide en détruisant les forces de l'homme prématurément. Il ne faut pas oublier que Dieu fait tomber la rosée de ses bienfaits sur ceux qui le servent avec fidélité. L'homme plante et arrose, mais le Créateur seul donne l'accroissement. Et quand on a ensemencé ses champs suivant les meilleures méthodes, il semble qu'on n'ait plus rien à craindre. Qu'arrive-t-il cependant? Ce Dieu si follement compté pour rien se joue des desseins de celui qui l'outrage.

Sixième dictée.

Suite. — Un nuage passant sur ces terres si bien préparées laisse échapper de ses flancs une grêle meurtrière, un insecte se pose sur ces vignes dorées, des fleuves grossis par des pluies torrentielles descendent des montagnes et se répandent dans ces riches vallées, entraînant avec eux les récoltes les plus magnifiques. Et voilà l'effroi et la douleur entrant là où devaient régner l'abondance et la joie. C'est ainsi, c'est par ces désastres qu'aucune science humaine ne saurait conjurer, que Dieu se venge de son culte méconnu et de ses dimanches profanés. Le dimanche sauvegarde tous les intérêts du cultivateur, le bien-être matériel, l'intérêt moral, l'intérêt religieux. L observation de la loi de Dieu est de première nécessité dans une exploitation agricole à quelque point de vue qu'on se place.

Septième dictée.

Fermeté de la fermière. — Une fermière a besoin de fermeté et de persévérance, elle doit aimer l'ordre et la propreté. Vous aurez souvent, mes chères filles, des contrariétés : ne vous laissez jamais décourager, vous ferez votre devoir; ne vous inquiétez pas du reste.

Ayez de l'ordre dans vos affaires; donnez à chaque chose une place convenable et tâchez de distribuer d'une manière profitable le service de votre maison. Le secret du succès, c'est la persévérance. Si vous ne faites pas ainsi, vous perdrez votre temps, vous n'aurez jamais fini; l'ordre et la propreté ne régneront pas dans votre ferme. La propreté est le luxe de la fermière.

Je serai contente, mes enfants, de vous voir dans une ferme :

si vous avez oublié mes leçons, je vous ferai quelques reproches, et vous écouterez, n'est-ce-pas, les conseils de votre ancienne institutrice qui ne désire que votre bien.

Huitième dictée.

Conseils sur l'ordre et la propreté. — Je vous ai donné, mes jeunes filles, des dictées sur l'ordre et la propreté. Je pense que vous les avez comprises et que vous mettrez en pratique les leçons qu'elles vous enseignent. Instruisez-vous toujours, rien n'est incomparable (*sic*) à l'âme d'une femme bien instruite.

Tenez propre le devant de votre maison ; respirer un bon air est la première règle de l'hygiène. Ayez du goût pour votre ménage, les personnes qui vous visiteront seront enchantées de vous. Vous aimez, quand vous êtes jeunes filles, l'ordre et la propreté, conservez ces bonnes habitudes. On voit des villages remarquables par une rare propreté ; les femmes ne s'occupent que de l'intérieur de la maison, elles sont étrangères aux travaux des champs, elles sont des ménagères modèles. Je souhaite que vous ressembliez un jour à ces femmes de ménage. Instruisez-vous sur l'ordre et la propreté ; par là vous travaillerez à la civilisation des campagnes.

Neuvième dictée.

Économie d'une femme de ménage. — Je vous parlerai aujourd'hui de l'économie, mes jeunes filles. La femme de ménage qui sait pratiquer l'économie possède une précieuse qualité. Si vous savez tirer de vos produits un parti avantageux, si vous dirigez l'intérieur d'une ferme aux moindres frais sans que votre personnel soit mécontent, vous pratiquerez sagement l'économie.

Il ne faut pas croire qu'il y aurait économie en nourrissant mal vos domestiques, ceux-ci n'auraient plus de respect pour vous et ne travailleraient pas avec courage. Vous prendrez le nombre de domestiques nécessaire aux besoins du service.

Une femme de ménage qui a la passion de l'avarice ne peut remplir cette mission sublime ; elle sera le tourment de sa maison, elle n'aura aucune considération.

Je suis sûre, mes enfants, que vous ne vous conduirez pas

ainsi. L'art de dépenser utilement n'est pas moins difficile que l'art de bien travailler.

Quand vous dirigerez l'intérieur d'un ménage, puisez dans la religion les vertus nécessaires, et l'habitude de l'économie ne dégénérera pas chez vous en lésinerie.

Dixième dictée.

Femmes de service. — Les qualités à rechercher dans les domestiques, sont la bonne conduite, la probité, l'ordre et la propreté. Il est difficile de s'assurer si les domestiques possèdent ces qualités.

J'ai vu de mauvais domestiques devenir d'excellents serviteurs, mais ils étaient dans une exploitation bien dirigée, ils n'avaient que de bons exemples sous les yeux, tandis que de bons serviteurs se corrompent facilement dans un établissement mal tenu.

C'est à vous, mes jeunes filles, d'avoir de bons domestiques; vous les formerez vous-mêmes. Quand vous prendrez une domestique, vous débattrez les conditions de l'engagement. Vous payerez d'après les prix établis dans le pays. Agissez toujours loyalement. Il y a cinquante ans, la parole d'un homme était un acte; aujourd'hui, c'est différent, on demande si vous avez un écrit; la parole n'est plus rien. Dieu ne nous a pas donné le don de la parole pour mentir. Ce n'est pas ainsi qu'on civilise un pays. La parole d'un honnête homme est sacrée. Tenez toujours ce que vous avez promis et vous donnerez un exemple précieux à votre maison.

Onzième dictée.

Payement des gages. — Vous payerez exactement, mes enfants, les gages de vos domestiques et vous exécuterez scrupuleusement les conventions arrêtées avec eux. Vous les engagerez à placer leur argent; vous donnerez par là une habitude d'économie à vos serviteurs. Si vous avez leur confiance, ils suivront vos conseils, les domestiques resteront plus longtemps à votre service. Il n'est pas convenable de remplacer les domestiques à chaque terme; ce sont de nouvelles figures à voir, des caractères à étudier. Vous aurez soin, quand vous aurez de bons sujets, de les conserver. Le meilleur certificat qu'un domestique puisse avoir, c'est un livret de caisse d'épargne.

Douzième dictée.

Nouveaux domestiques. — Vous mettrez au courant des habitudes de la maison les nouveaux domestiques. Vous recommanderez l'ordre et la propreté. Vous présenterez les nouveaux aux anciens, vous engagerez ceux-ci à être bienveillants et à leur faire connaître le service de la ferme. Les anciens seront contents de cette confiance et un accord parfait règnera parmi vos serviteurs.

Vous vous montrerez polies, mes enfants, envers vos domestiques; vous exigerez que la tenue et le langage des femmes soient toujours convenables.

Si vous n'êtes pas contentes d'un domestique, vous le reprendrez doucement, plus sévèrement à la seconde infraction. Si ces réprimandes faites avec bonté ne donnaient aucun résultat, vous le feriez connaître au chef d'exploitation. Les domestiques qui seraient ainsi obstinés devront être renvoyés de la ferme. Un mauvais caractère ne donne pas un bon exemple à votre personnel.

Vous aurez des caractères violents à combattre, mes enfants; ayez du tact, une rare patience et vous aurez une ferme modèle.

Treizième dictée.

Domestiques. — Si vous désirez que vos domestiques travaillent avec courage, vous vous appuierez sur leur dévouement et leur intérêt, vous les attacherez à la prospérité de la ferme: un éloge fait à propos, un témoignage d'estime accordé dans le moment où il est mérité, voilà le moyen de faire redoubler d'activité et de zèle.

Il existe pour les domestiques quelques fêtes champêtres qui ne coûtent pas beaucoup et qui procurent des divertissements innocents : la fin de la moisson, les vendanges, la fête des Rois, le carnaval et d'autres circonstances qui peuvent avoir lieu dans l'année. Ne croyez pas, mes jeunes filles, que ces soins soient perdus. Les domestiques seraient ingrats s'ils ne répondaient pas par leurs bons services à la bienveillance de leurs maîtres. Quand un domestique soignera bien vos bêtes, vous le récompenserez; vous emploierez tous les moyens possibles pour attacher à votre ferme d'excellents serviteurs.

Quatorzième dictée.

Surveillance des domestiques. — Vous surveillerez vos domestiques, vous vous rendrez ainsi compte du travail et vous apprécierez les services et le mérite de chacun.

Cette surveillance ne dégénérera pas en tracasseries et en menaces, elle irriterait les bons caractères. Si vous aviez des domestiques qui seraient insensibles à vos procédés généreux et qui ne se montreraient nullement reconnaissants, vous les renverriez de votre ferme.

Vous laisserez aux domestiques toute leur liberté; l'homme ne produit tout ce qu'il peut produire que dans sa liberté. L'homme libre travaille mieux que l'homme abruti par l'esclavage.

Vous ferez, mes enfants, ce que votre devoir vous commandera pour obtenir une bonne surveillance des domestiques, et vous n'oublierez pas les conseils que je viens de vous donner.

Quinzième dictée.

Logement des domestiques. — Vous veillerez, mes enfants, à ce que les domestiques soient logés convenablement. Vous séparerez le logement des femmes des autres domestiques. Il est nécessaire d'avoir des logements vastes et bien aérés : les domestiques sont habitués à respirer à pleins poumons l'air pur des champs. Ils doivent réparer dans un sommeil bienfaisant les forces dépensées durant les travaux du jour. Il n'est pas sain de faire coucher les domestiques dans l'écurie; ils respirent un air corrompu et peu propre à refaire leurs forces. On peut construire dans l'angle de l'écurie une chambre; par le moyen d'un châssis vitré, ils peuvent voir les chevaux.

Le logement des domestiques demande une grande propreté. Vous renouvellerez souvent le linge et vous veillerez à ce que le linge sale ne reste pas dans les chambres.

Seizième dictée.

Nourriture des domestiques. — Les domestiques doivent être nourris convenablement, les aliments doivent être sains, nutritifs et abondants.

Vous veillerez, mes jeunes filles, à ce qu'il ne soit jamais

servi de viandes gâtées, que les légumes soient parfaitement assaisonnés. Il faut éviter que les mêmes mets ne reviennent trop souvent. C'est à vous de voir, mes enfants; une bonne fermière sait contenter son personnel.

Le fermier trouvera une certaine économie dans l'emploi des animaux. Il peut élever beaucoup de bestiaux, s'il consacre une partie de son exploitation aux plantes fourragères.

Vous ferez attention à ce que les domestiques mangent toujours sur une table propre. La propreté doit régner partout. La table des domestiques ne doit inspirer aucun dégoût, elle doit être aussi propre que celle du maître.

Dix-septième dictée.

Travail des domestiques. — Si les domestiques sont bien nourris et bien logés, ils travailleront avec goût et auront plus de courage. Il ne faut jamais excéder les forces des domestiques par des travaux pénibles; si l'ouvrage presse et est fatigant, le fermier augmente le nombre de personnes. Vous avez des mois de fatigues dans l'année agricole, comme il y a des mois de repos. Les domestiques doivent supporter les fatigues de l'été, de bons serviteurs se font un plaisir de se prêter aux circonstances.

Le fermier accompagne toujours ses serviteurs, il soutient leur courage par sa présence. Dans la moisson, la fermière a beaucoup à faire, elle se multiplie et se trouve partout. Les repas sont faits à l'heure indiquée afin de ne pas faire attendre les ouvriers.

Dix-huitième dictée.

Soins aux domestiques malades. — Quand un domestique sera malade, vous ne négligerez rien pour lui donner tous les soins qu'exige son état; vous le visiterez souvent et releverez son courage par des paroles de consolation.

Il est indispensable qu'une fermière possède quelques connaissances en médecine usuelle, et qu'elle ait toujours à la maison une petite provision de médicaments d'un emploi facile. A la campagne, dans le cas urgent, il est impossible de recourir immédiatement à des médecins.

Je vous ferai connaître, mes jeunes filles, quelques notions

de médecine qui vous seront nécessaires quand vous serez fermières. Si la fermière renvoyait les domestiques malades, elle montrerait de l'ingratitude, elle n'attacherait pas les serviteurs à la ferme. Notre plus belle gloire et nos plus belles richesses, c'est le bien que nous avons fait à nos semblables.

Dix-neuvième dictée.

Tenue d'un ménage. — Le ménage agricole comprend le ménage de la maison et la basse-cour.

On dispose toutes les parties d'un ménage de la manière la plus avantageuse.

Le succès d'une entreprise agricole dépend d'un ménage bien organisé et convenablement conduit. Avec une bonne organisation intérieure, chacun connaît ses occupations ; chaque chose a une place marquée. Dans la direction d'un ménage, la fermière n'oubliera pas l'économie, la propreté, l'ordre et l'hygiène. Il arrive parfois dans une ferme que les bâtiments ne sont pas bien distribués ; la fermière fera en sorte d'en tirer le meilleur parti possible. Habituez-vous, mes chères enfants, à être attentives et à réfléchir sur toutes choses. Un esprit attentif a plus de puissance que vingt esprits distraits.

Vingtième dictée.

Suite. — Il ne faut pas croire, mes enfants, que vous ne trouverez aucune difficulté dans votre plan d'organisation. Vous vous révolterez souvent contre les obstacles que vous rencontrerez. Ces obstacles devront être surmontés par votre patience, aucun sacrifice ne doit vous coûter pour obtenir une bonne distribution des bâtiments.

Le maître doit embrasser d'un coup d'œil le mouvement général de la ferme.

Le rez-de-chaussée, pour être sain, a besoin d'être élevé de quelques marches.

Il faut éviter auprès de votre ferme les eaux stagnantes, les fumiers et autres sortes d'infections contraires à la santé. Vous rendrez facile le service aux domestiques et la surveillance au chef d'exploitation.

Vingt et unième dictée.

Cuisine. — La cuisine doit être vaste. Dans une cuisine étroite, il est difficile d'entretenir une propreté convenable. Elle doit être bien éclairée; il est utile que les légumes soient épluchés au grand jour.

Vous avez d'autres occupations qui demandent une clarté complète. Vous laverez plusieurs fois par semaine le carrelage de la cuisine.

Les meubles d'une cuisine, le fourneau, la table, le billot, l'armoire à vaisselle et la batterie de cuisine doivent toujours être entretenus dans une grande propreté. La fermière préfèrera au cuivre la fonte et les autres métaux. La plus petite négligence dans le soin du cuivre peut occasionner la mort.

Vous êtes grandes, mes enfants, vous pouvez aider votre mère dans le travail de la cuisine; vous prendrez le goût de la propreté et vous conserverez plus tard cette bonne qualité.

Vingt-deuxième dictée.

Suite et fournil. — Il y a une chose que j'ai oublié de vous dire dans la précédente dictée. Vous voyez quelquefois dans une ferme des lits dans la cuisine, on se peigne au milieu des ustensiles qui servent à préparer le manger; c'est contraire à la propreté, mes enfants; vous bannirez ces abus de votre cuisine. Un cabinet à proximité de la cuisine est très-utile, c'est là où se font les ouvrages salissants. Un garde-manger est nécessaire, vous l'établirez dans votre cuisine.

Le fournil est un local particulier pour faire et cuire le pain. Une bonne ménagère apporte dans la fabrication du pain toute la propreté convenable; si la pâte est bien travaillée, il faudra moins de farine et le pain sera de meilleure qualité. Le levain ne doit pas être vieux; quand la pâte est bien levée, vous mettrez le pain au four. L'expérience vous apprendra à connaître le degré de chaleur nécessaire à la cuisson du pain.

Vingt-troisième dictée.

Provisions. — Une fermière tire ses provisions les unes du commerce, les autres de la ferme.

Vous achèterez, mes enfants, les provisions du commerce en gros ou en demi-gros, vous aurez des marchandises de bonne qualité et à bon marché ; la chandelle, le savon et l'huile acquièrent une certaine qualité en vieillissant. Toute richesse est le fruit de la prévoyance et de l'épargne. Là où vous voyez quelque richesse, grande ou petite, soyez sûres qu'il y a eu autrefois quelqu'un qui savait prévoir et épargner.

Les provisions provenant de la récolte de la ferme doivent être plus abondantes. Une ferme sera toujours approvisionnée de haricots et de pois secs.

La farine doit avoir au moins un mois avant d'être employée, elle demande trop de soins pour être conservée longtemps. Vous sécherez les fruits dans des caves sombres et fraîches. Vous éloignerez toutes vos provisions des lieux humides, car l'air, la chaleur et la lumière excitent et entretiennent la fermentation. Un peu de fermentation est indispensable aux denrées. Un excès de fermentation empêche la conservation.

Vingt-quatrième dictée.

Chambres à coucher. — Du linge. — Les chambres à coucher sont faites tous les matins, elles doivent être bien aérées. Vous ne coucherez jamais dans des chambres où il y aura des fleurs, c'est dangereux. Les fruits et les fleurs répandent de l'acide carbonique.

Une fermière doit avoir le linge nécessaire aux besoins de la maison, elle apporte tous ses soins à la confection et à la conservation du linge de son ménage.

Le linge sale sera conservé dans un grenier bien aéré, sur des cordes. C'est une mauvaise habitude de faire la lessive une ou deux fois par an. La crasse ronge le linge. Une bonne femme de ménage fait la lessive tous les trois mois. Le lessivage donne au linge sa propreté et sa blancheur. On obtient un bon coulage en disposant parfaitement le linge dans le cuvier. La lessive dissout la crasse et l'entraîne. Si le linge est bien coulé, il se nettoie mieux et on emploie moins de savon.

Mme BERGERON.

Travail rédigé par Mme Bergeron, institutrice à Cerbois (Cher).

LE JARDIN D'EXPÉRIMENTATION.

. . . . . .

. . . . . .

Étant donc maintenant donné un bon jardin, soumis à un assolement intelligent, bien enrichi par les engrais, nous n'avons plus qu'à en tirer parti. Il y a un ancien proverbe qui dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Ce proverbe, vrai en agriculture, ne l'est pas moins en horticulture. Plus nous cultiverons notre jardin, plus nous le labourerons, plus nous exposerons la terre à l'action vivifiante de l'air et de la chaleur, plus elle sera bonne.

En prenant soin d'extirper par des sarclages et des binages fréquents les mauvaises herbes qui affectionnent tant les potagers, nous conserverons la plus grande somme possible d'air, de chaleur, d'engrais pour nos légumes qui en profiteront. Tout être qui vit se nourrit; si donc les mauvaises herbes existent, ce ne peut être qu'aux dépens des bonnes plantes, qu'elles privent des sucs nutritifs qui leur sont destinés.

Est-il bien nécessaire d'ajouter que l'instituteur doit apporter le plus grand soin au choix des variétés de légumes qu'il se propose d'introduire dans son potager ? Quelque bien préparée que soit une terre, les graines qu'on lui confiera ne donneront jamais que des produits médiocres si elles proviennent d'espèces abâtardies ou si elles ont crû dans un terrain trop riche.

En général, tout en choisissant pour porte-graines les meilleurs pieds, il faut tâcher de les faire fructifier, sinon dans un terrain pauvre, du moins dans un terrain qui n'a pas reçu une fumure récente. D'ailleurs, quoiqu'il soit préférable de faire ses semences soi-même, il n'en est pas moins vrai que les graines se vendent à très-bas prix dans les grands magasins spéciaux, tels que ceux de Vilmorin, de Gressent, etc., et que ces maisons n'ont acquis l'immense confiance dont elles jouissent que par le bon choix et la qualité des variétés qu'elles mettent en vente. Il y aurait donc avantage à y recourir lors de la création d'un jardin.

Pour diminuer le prix de revient, les instituteurs voisins pourraient se réunir pour ne faire qu'une seule commande et pour n'avoir à payer que le port d'un seul colis.

Les bonnes variétés étant introduites dans nos jardins, pour

annuler autant que possible les conséquences inévitables de la dégénérescence, nous pourrions échanger nos semences; ce serait là un excellent moyen de conserver nos bonnes espèces potagères.

Disons maintenant quelques mots de l'arboriculture.

C'est un art qui, sans exiger beaucoup de temps ni d'argent, nous procure des revenus aussi agréables que précieux. Les murs de notre jardin, nous dirions volontiers ceux de notre classe, seront tapissés d'espaliers et de vignes.

Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter qu'il faut avoir soin de faire un choix sérieux des variétés que nous voulons cultiver, et surtout de les placer à l'exposition appropriée à chacune d'elles. Bien souvent des espaliers ne restent improductifs que parce qu'ils sont mal exposés.

Les municipalités ne se montrent pas toujours favorables à la plantation du jardin de l'instituteur; c'est triste, mais cela ne doit pas suffire pour nous décourager. Si l'on nous refuse des arbres, formons-en.

Les arbres sauvageons sont sans valeur, il nous suffira de les greffer pour les mettre à fruit. D'un pied de cognassier nous ferons bon nombre de boutures qui, écussonnées, nous procureront espaliers et quenouilles. Ce sera là une excellente occasion d'enseigner à nos élèves la greffe des arbres, et de les initier aux pratiques de l'arboriculture. Par ce moyen, il nous faudra plus longtemps pour arriver à un résultat, peut-être même ne profiterons-nous pas de nos peines, mais qu'importe, pourvu que nous ayons commencé un travail utile qu'un autre pourra continuer ?

Tirer d'un jardin le plus grand revenu possible, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez pour un instituteur. Il faut qu'il instruise dans son jardin comme dans sa classe. Là il trouvera le seul vrai moyen d'initier ses élèves aux soins pratiques de l'arboriculture et de l'horticulture, et surtout de leur en donner le goût. La plupart des jardins qui nous entourent sont mal conduits; les légumes ne sont pas cultivés d'une manière intelligente, on ne fait aucun choix des variétés, et l'on croit qu'il suffit de tirer d'un terrain une récolte par an, quitte à laisser la terre se couvrir, le reste du temps, de mauvaises herbes qui l'épuisent.

C'est en donnant à nos enfants le goût du jardinage que nous parviendrons à remédier à ce triste état de choses. Pour cela, faisons-leur l'explication des différentes opérations, et que sous

nos yeux ils répandent la graine que nous voulons confier à la terre. Pour peu que nous soyons fournis de graines et de plantes, distribuons-en à nos enfants qui se hâteront d'en faire usage dans leurs propres jardins.

Quant à l'arboriculture, rien ne saurait contribuer plus puissamment à en répandre le goût que de distribuer des arbres. Dès que la pépinière, dont nous parlions tout à l'heure, aura fourni pour nous-mêmes le contingent d'arbres nécessaires, elle pourra continuer de produire pour nos élèves. Un sauvageon, un cognassier ne nous coûtent guère, et il est évident que nos enfants devenus hommes s'appliqueront à soigner les arbres qu'ils auront dressés, greffés, avec lesquels ils auront crû eux-mêmes, et qui seront comme des souvenirs vivants de leurs jeunes années et du maître qui les a dirigés.

En résumé, nous ne craignons pas d'affirmer que le jardin de l'instituteur, bien soigné et bien conduit, lui donnera un produit d'une valeur réelle, et sera pour ses élèves une source féconde d'enseignements aussi moraux que pratiques.

1er octobre 1877. J. SION.

Extrait d'un travail sur le *Jardin d'expérimentation de l'école communale de Masny*, par M. Jules Sion, instituteur à Masny (Nord)

VIII

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET PROTECTRICES.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — SOCIÉTÉ PROTECTRICE. — INSECTOLOGIE AGRICOLE.

Un auteur (1), cher à la mémoire de tous les instituteurs du Doubs, a dit que l'enseignement primaire doit comprendre la somme des connaissances jugées nécessaires pour permettre à tout membre d'une nation, si humble qu'il soit, d'accomplir ses devoirs sociaux, religieux et *professionnels*.

(1) M. André, auteur de *Nos Maîtres hier*.

Avant lui, la Convention, d'après Condorcet, avait défini le programme de cet enseignement en ces termes nets et concis : « Enseigner aux enfants les connaissances qui sont nécessaires aux citoyens pour remplir leurs devoirs, exercer leurs droits et administrer leurs *affaires domestiques.* »

Les dernières parties de ces programmes nous montrent une part de l'enseignement populaire trop négligée jusqu'à ce jour; c'est à cet oubli que l'on impute, avec juste raison peut-être, l'émigration rapide des campagnes vers les villes : notre seul département perd par ce fait annuellement plus de cinq cents habitants, qui se jettent vers les centres, et privent ainsi nos campagnes de bras utiles à l'agriculture.

L'enquête agricole de 1866 a dit de notre département : « L'enseignement primaire n'y est pas dirigé dans un sens favorable à l'agriculture, » et, dans sa 161e réponse, la commission de notre enquête départementale signalait, parmi les mesures les plus propres à améliorer la condition de l'agriculture, la nécessité « de diriger l'enseignement primaire de manière à développer le goût et à donner des connaissances de l'agriculture ».

Dans un grand nombre de départements, les mêmes désirs furent exprimés, et il n'est point étonnant qu'on se soit préoccupé à un certain moment de rendre l'enseignement de l'agriculture obligatoire. Mais qu'est-il besoin de commander l'obligation lorsqu'elle s'impose d'elle-même? L'instituteur sait bien qu'il ne peut faire l'instruction des enfants des campagnes sans leur enseigner ce qui doit leur faire aimer la profession de leurs parents; si le maître ne sent pas la nécessité de cet enseignement, il n'est pas vraiment instituteur.

Aussi, l'enseignement agricole se fait-il généralement, mais, son programme devant varier avec les besoins de la population, il est essentiellement local, temporaire même, et ne peut être fixé. Ainsi, mon enseignement agricole de 1870, à Orsans, localité de la moyenne montagne, n'était point du tout celui que j'ai fait en 1877 à Deluz, et en 1878 à Baume-les-Dames, pays de la plaine et propres à la culture de la vigne, du maïs et du colza, qui ne peuvent réussir dans les contrées froides.

Pour ces dernières localités, mon programme d'enseignement agricole a été ainsi arrêté, quant à la marche :

Classe du jour. — Par le choix des lectures et des explications, des problèmes, des dictées et des rédactions, je m'efforce

de donner à mon enseignement une couleur d'agriculture locale; j'ajoute de temps en temps de petits exercices de comptabilité agricole qui sont d'une utilité incontestable.

A côté de cet enseignement théorique, se fondant entièrement avec chacune des autres branches du programme obligatoire, se place, comme complément nécessaire, l'enseignement intuitif qui se fait tout entier au milieu des terres et des plantes, au jardin de l'école et surtout pendant les promenades dans les champs, les prés et les bois. C'est là que les enfants suivent les divers travaux et voient fonctionner les instruments aratoires; c'est là encore qu'ils reconnaissent les gisements des amendements : marnes, argiles, gypse, calcaires à chaux; qu'ils sont frappés de leurs bienfaisantes actions; qu'ils constatent les ravages des animaux nuisibles aux récoltes; c'est là, enfin, qu'ils prennent plaisir à recueillir des échantillons minéraux, végétaux et animaux pour le musée scolaire. Voilà l'enseignement qui excite leur curiosité, développe leur jugement et donne du ressort à leur âme.

Cours d'adultes. — L'enseignement théorique fait au cours d'adultes a profité, en 1876, à 98 élèves, et à 112 en 1877; il était dirigé dans le même sens que celui qui se faisait aux enfants de l'école du jour, et était complété par des conférences sur l'horticulture et l'arboriculture.

Ces derniers cours, qui avaient lieu le dimanche, au jardin, devant la plate-bande et en face de l'arbre, réunissaient toujours une assistance nombreuse et intéressée.

Voilà comment j'ai compris et pratiqué l'enseignement agricole.

Quant au programme des matières, il était, à très peu de chose près, celui des écoles normales primaires et des écoles rurales, fixé par l'arrêté du 30 décembre 1867; selon l'esprit des instructions ministérielles, j'en avais conservé ce qui convient à la localité, et retranché ce qui ne touche qu'indirectement à ses intérêts.

Le programme de cet enseignement renferme une partie comprenant des conseils sur les services que nous rendent les animaux domestiques, et sur l'utilité des oiseaux insectivores. Or, sur ce point, les leçons du maître se complètent heureusement par l'organisation, entre les élèves de l'école, d'une Société protectrice; c'est pour cette raison que je donne ici quelques détails sur celles qui ont été organisées par mes soins.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE AGRICOLE.

Organisation.

La Société protectrice que j'ai organisée à Deluz, le 5 novembre 1871, existait déjà en 1869 à Orsans; elle avait été créée par mes soins, et dès 1871, les enfants, membres actifs, protégeaient 148 nids et détruisaient 50 kilogrammes de hannetons, soit environ 50 000 individus.

Les jeunes élèves, ainsi que les adultes aux cours du soir, recevaient des conseils sur l'utilité des oiseaux insectivores et sur la nécessité de détruire les espèces nuisibles à l'agriculture.

En 1871, sentant la nécessité d'une révision des articles primitifs de la Société, les statuts en furent définitivement arrêtés ainsi qu'il suit :

Statuts.

ARTICLE PREMIER. — Sous le titre de *Société protectrice agricole*, une association est formée entre tous les élèves de l'école des garçons de Deluz.

ART. 2. — La Société se propose de concourir à la protection des animaux utiles et à la destruction des animaux nuisibles.

ART. 3. — Chacun des membres de la Société prend l'engagement de pratiquer la douceur et la compassion à l'égard des animaux domestiques, oiseaux, insectes utiles, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la destruction des insectes nuisibles.

ART. 4. — La liste des sociétaires, revêtue de leurs signatures pour adhésion, sera affichée dans la salle d'école.

ART. 5. — Cette liste sera accompagnée d'un tableau des animaux à protéger et des animaux à détruire; chaque sociétaire en aura connaissance.

ART. 6. — Des prix, accordés par des personnes bienfaitrices de la Société, seront distribués aux membres méritants, le dernier dimanche de l'année scolaire, et un prix mensuel est donné par l'instituteur à l'élève qui, pendant le mois, s'est distingué dans la bonne observation du présent règlement.

ART. 7. — Tous les sociétaires qui auraient contrevenu aux engagements pris perdront tous droits aux récompenses annuelles.

Fait à Deluz, le 5 novembre 1871.

Annexes des statuts.

Nos amis.

Quadrupèdes : Les animaux domestiques, le hérisson, la musaraigne, la taupe, la chauve-souris et la belette.

Oiseaux : Alouette, bergeronnette, bouvreuil, bruant, buse, hibou, chouette, coucou, chardonneret, étourneau ou sansonnet, fauvette, grive, lavandière ou hochequeue, linot, martinet, merle, mésange, moineau, motteux ou cul-blanc, pinson, pivert ou pic, roitelet, rouge-gorge, tourterelle, verdier.

Reptiles : Les orvets, les couleuvres, les lézards, les salamandres, les crapauds et les grenouilles.

Insectes : L'abeille, le carabe doré ou jardinière, la coccinelle ou bête à bon Dieu, la cicindèle, le calosome sycophante, le staphylin ou diable, le silphe ou bouclier, le drile, le dytique, le gyrin, le grillon, les forficules ou perce-oreilles, la libellule ou demoiselle, le fourmi-lion, l'ichneumon, les nécrophores, les pilulaires, les bousiers, les cantharides, le bombyx du mûrier.

Nos ennemis.

Quadrupèdes : Le loup, le renard, le rat, le mulot, les souris, les loirs.

Oiseaux : Pie, pie-grièche, geai, épervier, martin-pêcheur.

Reptiles : La vipère.

Insectes et larves : Hannetons et vers blancs, chenilles, courtilière ou taupe-grillon, taupin, charançon ou calandre du blé, teignes des grains, bruches, alucite, sauterelles, etc.

Mollusques : Limaces, limaçons, colimaçons.

Insectologie agricole. — Enseignement.

L'organisation d'une semblable Société demande nécessairement certaines connaissances, surtout en insectologie ; j'ai dû introduire dans mon programme des exercices, des leçons très-simples, tout à fait pratiques, se rapportant à cette étude. Cet enseignement, se rattachant à celui de l'agriculture, a lieu chaque vendredi ; il se fait par la lecture expliquée, par les rédactions, les dictées et les problèmes choisis, mais il se fait d'une manière plus particulière encore pendant les récréations et dans les promenades que les élèves font en la compagnie du maître, environ deux fois par mois. Lorsqu'un enfant recueille un insecte, je lui dis : « Ceci est un carabe doré, un staphylin, etc., ne le tuez pas, il est utile. »

Si nous trouvons au bord du chemin une taupe morte, on la rapporte dans un coin du jardin, où l'on pourra étudier, dès le lendemain peut-être, les mœurs des nécrophores fossoyeurs. Les conseils et les leçons varient ainsi sans cesse et intéressent vivement.

Enfin, pour diriger les sociétaires dans leur chasse aux espèces nuisibles, chaque mois, une liste des insectes à détruire pendant la saison est placée sous leurs yeux. En voici un exemple :

Insectes à détruire en mai.

« Les derniers hannetons, toutes les chenilles et tous les papillons, les courtilières et leurs nids, les calaphes noirs de la luzerne, la gallérie des ruches, ennemie des abeilles; les taupins, les pucerons, les lucanes ou cerfs-volants, les sauterelles, mouches domestiques et cousins. »

Travaux de la Société. — Ses récompenses.

Comme on le voit, notre Société s'est proposé un double but : protéger ce qui est utile à l'agriculture, et détruire ce qui est préjudiciable à ses intérêts. A-t-elle réussi ? Les chiffres suivants seront ma réponse.

Pendant l'année scolaire 1872-73, les enfants de Deluz ont protégé 221 nids, et détruit 2 350 bourses de chenilles.

Les élèves ont fait à l'école 33 rédactions, 12 dictées et un

grand nombre de problèmes ayant trait au rôle des insectes dans l'agriculture, ou montrant l'utilité des oiseaux insectivores. Ils ont fait en moyenne une promenade par mois sous ma direction.

La Société a obtenu une médaille de deuxième classe et une prime au concours ouvert à Paris par la Société d'insectologie agricole.

En 1873-74, les sociétaires détruisaient 103 000 hannetons, soit environ 100 kilogrammes ; 37 000 bourses de chenilles ; 1150 papillons ; 1650 colimaçons, limaces, etc.

Ils protégeaient plus de 200 nids.

L'instituteur était honoré de la médaille de première classe de la Société d'apiculture et d'insectologie générale, et de la médaille de vermeil de la Société d'agriculture du Doubs.

Les élèves faisaient à l'école 41 dictées, 34 rédactions et plusieurs problèmes sur des sujets se rapportant aux buts que poursuit la Société.

Enfin, à la distribution des prix de fin d'année, deux carnets de caisse d'épargne de 5 francs et 12 prix étaient accordés aux élèves qui s'étaient distingués dans l'observation des statuts.

1874-75. Le 19 novembre, la Société est affiliée à la Société protectrice des animaux (Paris).

Les membres conservent leur protection aux oiseaux, et détruisent un grand nombre d'insectes appartenant aux espèces nuisibles, entre autres : chenilles, papillons, guêpes-mères, etc.

Trois élèves obtiennent la *mention honorable* de la Société protectrice des animaux. Un quatrième obtient un prix.

En 1875-76, la Société est dans un état prospère ; elle réunit un noyau de bibliothèque pour le développement des idées protectrices ; elle continue ses travaux.

L'instituteur reçoit le diplôme d'honneur de la Société d'agriculture du Doubs ; il obtient la grande médaille d'or au concours ouvert entre les instituteurs de France à l'Exposition insectologique ; huit élèves reçoivent des mentions pour leurs travaux.

La médaille de bronze de la Société protectrice des animaux est accordée à l'instituteur ; un de ses élèves est désigné pour un prix.

Douze prix et accessits sont accordés aux membres les plus zélés, lors de la distribution de prix de fin d'année.

En 1877, le hannetonnage s'est fait avec succès : les élèves ont rapporté 20 000 individus. Ils ont, de plus, détruit 1300 papillons et 1 240 bourses de chenilles.

A la suite de l'exposition scolaire de Besançon, l'instituteur obtient le *prix unique* pour son enseignement agricole et son organisation de Société protectrice.

Enfin, en 1878, cet enseignement se continue, et parmi ses 18 élèves qui obtiennent le certificat d'études avec mention de matières facultatives, 17 d'entre eux ont l'agriculture.

Voilà ce que notre Société a fait depuis sa création : si elle a la satisfaction d'avoir été honorée de diverses récompenses, elle a le plaisir bien plus doux encore de voir les oiseaux nicher sans crainte au milieu de nos vergers autrefois déserts, et de constater que ses peines et ses labeurs rentrent au grenier, au cellier et à la fruiterie d'amples récoltes qui font aimer le travail et chérir la vie des champs.

Baume-les-Dames, mai 1878. CLERC.

Travail rédigé par M. Clerc, instituteur à Baume-les-Dames (Doubs).

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES OISEAUX ET INSECTES UTILES.

Monsieur l'Inspecteur,

Le jour de votre passage dans la commune de Foreste, vous avez bien voulu vous intéresser particulièrement à la Société protectrice des animaux, oiseaux et insectes utiles, que j'ai fondée dans mon école le mois de mars dernier. Après avoir constaté les résultats obtenus, vous m'avez demandé un rapport sur les travaux qu'ont accomplis les élèves sociétaires depuis la fondation de la Société.

Je m'empresse, monsieur l'Inspecteur, de vous donner quelques détails sur ces travaux et sur la marche que j'ai suivie pour obtenir ces résultats.

Dès les premiers jours du printemps, les enfants de nos campagnes prennent leur essor vers les bois, courent le long des haies, fouillent les buissons et grimpent sur les arbres pour prendre les nids d'oiseaux; c'est un de leurs plus grands plaisirs. Lorsqu'ils découvrent une couvée, ces maraudeurs

sans pitié s'en emparent, et si les petits sont éclos, ils sont destinés à périr quelquefois dans les plus cruelles tortures. Ces actes de cruauté se renouvellent encore très-fréquemment dans nos contrées, malgré la vigilance des gendarmes et des gardes champêtres. Cela vient de l'ignorance dans laquelle nos enfants sont encore plongés. Ils ne savent pas le mal qu'ils font en détruisant les nids et en attrapant les oiseaux. Ils ont cet instinct de destruction et de pillage qui ne s'arrête devant rien; ils suivent aussi l'exemple que leur ont donné ceux qui les ont précédés, sans y voir autre chose qu'un plaisir à goûter, une passion à satisfaire. Ce que les gendarmes ni les gardes champêtres ne feront pas, parce qu'ils se heurtent contre l'ignorance, les Sociétés protectrices d'animaux, oiseaux et insectes utiles sont appelées à le faire par le zèle que les maîtres apporteront à faire comprendre aux enfants l'utilité de ces petits oiseaux qui détruisent les myriades d'insectes qui ravagent les arbres de nos forêts et de nos bois, nos moissons, nos légumes et nos fruits. En même temps qu'ils leur feront toucher du doigt les ravages de ces insectes, ils leur démontreront que contre cette armée de destructeurs l'homme est impuissant, mais que la Providence, pour parer à cette impuissance, lui a donné des alliés qui en sont les ennemis naturels; que ces utiles auxiliaires sont les oiseaux, sans lesquels nos cultures seraient infailliblement détruites, et qu'enfin les dégâts que l'on met toujours sur le compte du vent, de la pluie, du soleil, du brouillard, ce sont les insectes qui en sont souvent les auteurs. Les enfants sentiront alors l'immense avantage qu'il y a à protéger les petits oiseaux qui nous rendent tant de services; ils cesseront leurs cruelles dévastations et ils se feront un devoir, une joie, de s'intituler les protecteurs de tous ces petits êtres si gracieux et si variés.

Ce n'est qu'à ce prix qu'est assuré l'avenir de nos cultures.

Nous ne trouvons pas seulement des auxiliaires dans les oiseaux; quelques petits mammifères et quelques insectes que les enfants poursuivent avec non moins de fureur nous sont aussi d'une grande utilité.

Le but que je me suis donc proposé en fondant une Société protectrice d'animaux, oiseaux et insectes utiles, dans mon école, a été de démontrer, tant pour les animaux (petits mammifères) que pour les oiseaux et les insectes utiles, les ser-

vices particuliers qu'ils nous rendent chacun, et de signaler à l'attention de mes enfants ceux qui sont nuisibles à nos cultures, à nos arbres et à nos fruits, ainsi que les dégâts qu'ils font.

Avant de les entretenir des oiseaux, j'ai cherché à leur faire connaître les ennemis dont ils nous délivrent. J'ai profité des belles journées du printemps, de l'été et de l'automne pour faire quelques excursions dans les bois, le bord des chemins et le long des haies; j'ai lancé mes élèves à la recherche des insectes; mais, afin d'éviter toute confusion, je me suis occupé d'un ordre seulement, celui des coléoptères, le plus intéressant de tous, me réservant, l'année prochaine, de leur faire connaître les autres ordres dont je leur ai dit quelques mots cependant, lorsque l'occasion s'en est présentée. J'ai pu leur faire ainsi, en les intéressant, la description des insectes, leur tracer les différentes phases de leur vie, et finalement leur manière de vivre, qui nous font connaître s'ils sont nuisibles ou utiles.

Voici les principaux genres étudiés dans nos promenades. Nous avons d'abord rencontré de puissants auxiliaires dans la grande famille des coléoptères carnassiers; les cicindèles, dont la bouche est armée de mandibules en forme de faucilles aiguës et dentelées bien propres à déchirer les insectes nuisibles qui sont à leur portée, dévorant leur proie avec une avidité féroce; elles sont appelées par quelque auteur « les tigres des insectes ». Ces chasseurs bienfaisants concourent à la protection de nos forêts et de nos moissons. A l'état de larves, ils sont aussi féroces.

Les carabes, plus fortement armés encore que les cicindèles, courent dans les sentiers des bois, sur le gazon, entre les herbes, dans nos jardins, partout, enfin, où il y a une proie à saisir.

Un de nos plus grands carabes, le procruste, le plus redoutable de tous pour nos ennemis, détruit les limaces et les colimaçons. Les autres, moins volumineux, mais non moins carnassiers, se jettent sur leur proie avec une avidité aussi féroce que les cicindèles : ce sont les lions des insectes. Les plus communs de tous et aussi les moins respectés sont le carabe doré et le carabe à collier. Les jardiniers, qui devraient les recueillir dans les champs pour les apporter dans leurs jardins, ne manquent jamais de mettre le pied sur [illegible] que le hasard leur fait découvrir au milieu de leurs allées.

Un autre genre de carnassiers, les calosomes, grimpent sur les arbres, sur les chênes surtout, où ils détruisent une grande quantité de chenilles; je n'ai pu en rencontrer pour les faire connaître à mes jeunes auditeurs.

Nous avons encore trouvé dans cette famille les harpales, insectes plus petits qui détruisent les petites espèces que dédaignent les gros carabes; les féronies, qui sont aussi très-avides de proie; on les rencontre partout, dans les bois, sur les routes et dans les champs.

Par une singulière inversion, nous avons pris un insecte carnassier nuisible : c'est le zabre bossu, dont la larve ronge les racines des céréales; c'est assez surprenant de voir un carnassier herbivore.

Les eaux comme les terres sont habitées par des chasseurs aussi agiles, aussi voraces que les carnassiers terrestres, mais moins répandus. Après les dytiques viennent les acilies, espèce plus petite; les gyrins, plus petits encore, qui tournoient sans cesse sur la surface des eaux pour y chasser les insectes qui y vivent comme eux. Viennent ensuite les hydrophiles, moins carnassiers, qui se nourrissent même de végétaux; quelques-uns sont très-grands, ils figurent parmi les plus gros insectes de nos pays; les femelles sont très-industrieuses.

« Après les tigres et les lions des insectes, viennent les hyènes et les chacals, que leur odorat subtil amène vers les cadavres : » ce sont les nécrophores et les silphes, qui se nourrissent de matières animales en décomposition.

Ces insectes nous préservent ainsi des miasmes funestes que ces matières animales peuvent répandre autour de nous. Partout où il y a un cadavre de taupe, de mulot, ou de tout autre petit mammifère, arrive bientôt une troupe de nécrophores fossoyeurs qui se mettent à l'ouvrage et enterrent le cadavre. Les silphes n'enterrent pas, mais ils dépouillent promptement les chairs en décomposition et ne laissent que les os.

Un autre genre d'insectes, les staphylins, armés de fortes mandibules, caractérisés par des élytres très-courts qui ne recouvrent qu'une partie de l'abdomen, renferme un grand nombre de carnassiers; les autres se nourrissent de larves de diptères contenues dans le fumier, ou de matières excrémentitielles.

Enfin, d'autres carnassiers sont de véritables destructeurs; leurs larves mangent indifféremment les matières animales

sèches, les pelleteries, les plumes, les crins, les vessies, le lard, etc. : ce sont les dermestes.

Un groupe de coléoptères, que nous avons trouvé très-commun, les taupins, sont très-nuisibles à nos moissons. Leurs larves se nourrissent presque exclusivement de la racine du blé.

Les coléoptères à nourriture végétale ont particulièrement occupé les élèves; c'est à ceux-là surtout qu'ils ont fait la guerre.

En première ligne viennent les hannetons et leurs larves, véritable fléau dans notre contrée; il en a été détruit un grand nombre dans nos excursions.

A côté des hannetons se rangent les cétoines; les larves de quelques-unes ne sont pas rares dans les couches où elles sont nuisibles aux plantes qu'on y a semées; ces insectes vivent sur les fleurs dont ils sucent les nectaires ou rongent le cœur tendre. Viennent ensuite les trichies plus nuisibles encore, les oryctes nasicornes, dont les larves, plus grosses que les vers blancs, s'attaquent aux plantes ou aux débris ligneux des végétaux; ils sont très-communs dans le tan.

Nous avons ensuite rencontré les géotrupes, qui jouent un rôle important dans la nature en faisant disparaître une foule d'immondices qui, par leur accumulation, finiraient par infecter l'air.

Les caves et les celliers nous ont aussi fourni leurs hôtes : les blaps, qui se nourrissent de limaces ou de matières décomposées; d'autres habitent les boulangeries : ce sont les ténébrions, dont la larve séjourne dans la farine.

Les coléoptères vésicants nous ont offert un grand intérêt; ils possèdent tous cette singulière propriété utilisée en médecine, de déterminer sur la peau une inflammation : telles sont les cantharides et les méloés.

La cantharide dévore les feuilles des frênes, des troènes et des lilas, elle n'en respecte que la charpente la plus coriace; elle est un poison violent ainsi que la méloé.

Une myriade d'autres coléoptères vivent cachés dans les graines, les fruits et les tiges des végétaux; ils se rattachent plus ou moins à cette grande famille des charançons comptant bien de vingt à trente mille espèces. Ils sont très-voraces et causent des dégâts incalculables.

Chacun de nos légumes secs a son hôte : c'est la bruche du

pois, la bruche de la fève, la bruche de la lentille, de la vesce, le charançon de la noisette. Tous les végétaux sont rongés par une ou plusieurs espèces de ces coléoptères : les arbres fruitiers par la lisette, les rhynchites, les apions; le blé par le charançon appelé vulgairement calandre; le colza a aussi son charançon. D'autres vivent dans le bois; leurs larves attaquent les arbres, les creusent et les sillonnent entre l'écorce et l'aubier et finalement les font périr; ils sont un véritable fléau dans nos forêts : ce sont les scolytes et les bostriches.

La famille des longicornes renferme un certain nombre d'insectes nuisibles aux arbres. Leurs larves armées de fortes mandibules vivent dans le tronc, dans les branches des arbres ou dans les tiges des plantes herbacées où elles restent cachées. A l'état parfait, ils rongent tous les feuilles des arbres et visitent les fleurs; il en existe un grand nombre d'espèces; nous avons principalement capturé les saperdes, les lamudes, les leptures.

Enfin quelques autres insectes nous ont offert une étude très-intéressante : ce sont les coccinelles et les chrysomèles.

Les coccinelles nous rendent d'immenses services en détruisant les pucerons qui couvrent les plantes; les espèces en sont très-nombreuses.

Les chrysomélides, au contraire, s'attaquent au feuillage de tous les végétaux. Quelques-unes sont très nuisibles par les ravages qu'elles exercent dans les cultures surtout à l'état de larves : ce sont les cassides. Les feuilles de l'artichaut sont attaquées par la casside verte, les asperges par les criocères, et les arbres par les chrysomèles.

Tels sont, monsieur l'Inspecteur, les principaux genres qui ont été étudiés dans nos promenades. Les insectes récoltés ont été piqués et conservés, j'en ai formé la collection que vous avez examinée et à laquelle vous avez bien voulu porter tant d'intérêt lors de votre passage dans mon école. Cette collection, rangée par familles, genres et espèces, est placée dans l'armoire-bibliothèque, à la vue des élèves qui connaissent assez bien les noms et les mœurs des principaux types. Elle m'est d'une grande utilité pour mes leçons de choses. En parlant aux enfants des oiseaux et des petits mammifères, je leur mets sous les yeux les insectes dont ils se nourrissent, cela les intéresse beaucoup. Je suis le même système pour les insectes utiles.

Les leçons de choses concernant les oiseaux ont été faites aussi en plein air dans le cours de nos promenades. La vue d'un de ces hôtes des bois faisait la leçon du jour. Les enfants se rappellent parfaitement le lieu où tel oiseau a été étudié. Cette seule circonstance leur rappelle ce qui en a été dit.

Enfin, monsieur l'Inspecteur, ces différentes études nous ont entraînés à la botanique. Je n'ai pu prendre un insecte sur une plante sans faire remarquer aux élèves les dégâts qu'il commettait, et sans leur faire connaître en même temps le nom de la plante et ses propriétés.

Toutes ces leçons, monsieur l'Inspecteur, sont un délassement pour le maître, elles n'exigent aucun travail et cependant les résultats que l'on obtient sont immenses. Les enfants se lancent avec un entrain admirable à la recherche de nouvelles espèces; ils y goûtent plus de plaisir qu'à dénicher des nids; aussi ceux-ci ont-ils toujours été respectés. La récompense donnée aux plus méritants n'était plus bientôt que secondaire, ils prenaient plus d'intérêt à découvrir quelque chose de nouveau. Ces recherches rendent les enfants observateurs, et pendant qu'ils s'occupent ainsi, ils perdent peu à peu cet esprit de maraudage qui leur attire quelquefois de si fâcheux désagréments. Ils s'habituent à prendre des distractions utiles au sein de la nature, ce sont les plus saines et les plus douces; ils en conserveront toujours quelques traces dans l'âge mûr.

Il est arrivé assez souvent que les plus petits enfants m'apportaient des insectes utiles; ils ne trouvaient que les plus communs, des carabes ou des coccinelles; ils étaient alors lâchés sains et saufs dans le jardin de l'école. Les haricots ont été attaqués cette année par une légion de mollusques imperceptibles; les planches de notre jardin ont été peu ou point endommagées; je ne m'étonnerais pas que ces bienfaisants insectes que nous avons laissés libres y aient contribué en détruisant ces infimes dévastateurs. J'en ai fait du moins la remarque à plusieurs personnes.

Je crois devoir aussi, monsieur l'Inspecteur, vous signaler les élèves sociétaires les plus méritants; ceux qui se sont particulièrement distingués par la protection qu'ils ont accordée aux nids d'oiseaux, aux insectes utiles, aux petits mammifères, et par le zèle qu'ils ont montré dans la recherche des insectes nuisibles : ce sont les jeunes :

Degagny (Bénoni), âgé de onze ans; Lapostat (Léon), âgé de dix ans.

Viennent ensuite : Thévenin (Charles), âgé de douze ans; Bouton (Charles), âgé de douze ans.

Je vous signalerai aussi les jeunes Francelle (Camille), âgé de quinze ans, et Malezieux (Paul), âgé de quinze ans, qui ne fréquentent plus l'école, mais qui nous ont accompagnés dans nos excursions lorsque leurs loisirs le leur permettaient. Ils ont montré un zèle digne d'éloges.

Vous m'avez aussi demandé d'accompagner le présent rapport d'un spécimen de ma collection pour le faire figurer à l'Exposition universelle de 1878. Je vous adresse donc, monsieur l'Inspecteur, deux boîtes contenant, d'une part, quelques insectes utiles et, d'autre part des insectes nuisibles.

Vous trouverez le catalogue ci-après.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

31 décembre 1877. J. PUDEPIÈCE, instituteur.

Travail rédigé par M. Pudepièce, instituteur à Foreste (Aisne), actuellement instituteur à Montigny-Carotte, par Bohain (Aisne).

INSECTOLOGIE.

Ennemis et alliés du cultivateur.

Enfants,

L'année dernière, en suivant notre cours d'agriculture, nous nous sommes défendus contre les plantes nuisibles; cette année recommençons contre les insectes.

Les insectes utiles et que j'appellerai nos amis sont en fort petit nombre, nous les compterions sur nos doigts. Ainsi les abeilles et les vers à soie sont de ceux-là.

Les insectes nuisibles et qui sont les ennemis de nos travaux agricoles fourmillent autour de nous. L'agriculteur leur fait une guerre à outrance. Il y a beaucoup d'autres destructeurs que vous vous plaisez à détruire :

Ce sont les *petits oiseaux !!...*

Combien de fois je vous ai parlé à tous ici présents de leur grande utilité ! Que de fois je vous ai expliqué les grands dégâts que causaient les insectes ! Aujourd'hui je tiens essen-

tiellement à ce que vous sachiez pour quelle raison j'ai toujours empêché de détruire nos chers petits oiseaux.

Désormais je ne veux plus vous voir porter le titre de *dénicheurs*.

Je veux au contraire que vous soyez bienveillants envers ces petits êtres que le printemps ramène dans nos contrées. Tous remplissent à notre profit la mission que Dieu leur a donnée ; tous, je le répète, font une guerre incessante aux insectes qui exercent tant de ravages dans nos jardins, nos vignes, nos champs, nos plantations ; leur arrivée est un bienfait pour l'agriculture.

Donc à l'œuvre, mes chers enfants, et protégeons tous ces bons alliés que la Providence nous a donnés.

I. — *Guerre aux animaux nuisibles.*

Qui est-ce qui ne connaît pas le hanneton ?

La femelle de cet insecte gratte la terre à quelques centimètres, y pond vingt à trente œufs qui deviennent au bout de quelques semaines de petits vers blancs à têtes jaunâtres et qu'on appelle *mans*, *turcs*, *cottereaux*, selon les pays.

La première année ils vivent sans se séparer ; quand le froid arrive, les vers descendent en terre. La deuxième année ils se séparent, grossissent, montent vers la surface du sol et vivent des racines de nos arbres.

On a vu des jardins entièrement dévastés, des champs de luzerne détruits en partie ou en totalité, des prairies jaunir et rester sans produits, des pièces d'avoine blanchir et même des épis de blé tomber sous la main des moissonneurs avant d'être coupés.

La troisième année ces insectes grossissent encore et la quatrième année ils sont changés en hannetons, sortent de terre et s'envolent sur les arbres pour en grignoter les feuilles.

Quels sont leurs ennemis ? les *moineaux*.

Plusieurs naturalistes ont constaté que deux moineaux, quand ils ont leurs petits, leur apportent environ soixante hannetons par jour.

On peut supposer qu'ils en consomment quarante par jour pour leur propre nourriture, de sorte que pendant les douze jours qu'ils mettent à élever leur couvée, ils détruisent douze cents hannetons sans compter les pyrales, etc., etc.

Pour les faire avaler à leurs petits, ils arrachent la tête, les

ailes et le corselet, ils ne conservent que la partie molle du ventre.

Il est vrai qu'ils sont avides de cerises, de pois et autres légumes. Pour les détourner, il suffit de suspendre quelques chiffons, ou quelques brins de papier blanc à de petites baguettes flexibles fixées en terre, le moindre souffle d'air les met en mouvement et éloigne les pillards.

Pour les cerises un vieux chapeau sur l'arbre, une blouse au bout d'un bâton au milieu d'un champ, dans un carré de légumes, les empêche facilement d'occasionner leurs petits ravages.

Charançons. — Non-seulement les moineaux vivent de hannetons, mais encore font-ils une guerre acharnée aux *charançons*, insectes si nuisibles.

Si j'avais à choisir entre le charançon et le hanneton, je me trouverais dans l'embarras.

C'est par milliers d'espèces que l'on compte les charançons. Quant aux noms qu'on leur donne, c'est à ne plus s'y reconnaître. Nous avons: 1° le *charançon* du *blé*, nommé *calandre;* 2° le *charançon* des *noisettes*, nommé *balaninus;* 3° le *charançon de la vigne*, que l'on appelle *rhynchite*, etc.

Le charançon du blé produit de 70 à 90 œufs qui, déposés dans autant de grains de blé, s'y développent en larves qui en dévorent le contenu; c'est donc la valeur d'un épi au moins perdu par l'effet d'un seul de ces insectes.

Loin de faire ses ravages sur le blé engrangé, il continue au moment où le grain commence à se former.

C'est donc avec raison que l'on doit faire la guerre à ces maudits insectes et ne pas détruire les nids.

En détruisant un seul nid on laisse vivre une certaine quantité de ces petits animaux qui portent grands désastres à nos cultures.

II. — *Autres animaux nuisibles.*

Parmi les autres animaux ou insectes nuisibles, nous citerons :

Les *Xylophages*, ou *mangeurs* de bois; les *Scolytes*, espèces d'insectes qui se logent sous l'écorce des ormes, des chênes, des vieux poiriers, pommiers, cerisiers. Ils ne font d'ailleurs

que s'attaquer aux arbres malades pour les aider à mourir ; ils ne touchent point à ceux qui se portent bien.

La *Teigne* est un petit papillon nocturne. On en compte un très grand nombre d'espèces. Parlons seulement de la *teigne des blés*, dont les ailes supérieures sont marbrées de brun, de noir et de gris.

Sa chenille, nommée vulgairement *fausse teigne des blés*, lie plusieurs grains avec sa toile et se construit ainsi un tube d'où elle sort de temps en temps pour les ronger.

Elle nuit ainsi beaucoup aux blés que l'on conserve dans les greniers.

Les larves des *Bostriches*, très petits insectes, quand elles sont multipliées, causent de grands dégâts aux forêts en vivant aux dépens de l'aubier, partie qui se trouve entre le cœur et l'écorce. Elles attaquent surtout les arbres résineux, tels que pins, sapins, etc.

Le *Cérambyx* nuit beaucoup aux chênes quand il est à l'état de larve dans les troncs desquels celle-ci creuse des trous très profonds.

L'*Acarus*, plus connu sous le nom de *mite*, est un petit insecte qui s'accroche aux corps des animaux et même de l'homme. L'acarus domestique s'attaque aux substances alimentaires, notamment à la farine, au fromage, etc., souillant, infectant ce qu'il ne peut entièrement consommer.

Qui n'a pas vu les *sauterelles* ? Il y en a de plusieurs espèces. Celles qui sont vertes dans les prés sont les *locustes*, celles qui sont vertes à longue taille, sur les treilles, sont les *phanéroptères ;* celles qui sont petites et dont les ailes au-dessous sont rouges, bleues, blanchâtres ou jaunes, sont les *criquets voyageurs*. Tous nous causent de grands ravages.

L'Afrique a presque exclusivement le triste privilège de grandes invasions de sauterelles, cette ancienne plaie dont le Seigneur frappa l'Égypte.

Ces insectes ne laissent pas un seul brin d'herbe, une seule feuille, où ils s'abattent en rangs si pressés.

En 1871, quelques nuées de ces insectes s'abattirent sur quelques pays de notre département. Tout fut rongé, les brins d'herbe, les racines de nos artificielles ainsi que leurs tiges, etc. Tout fut ravagé jusqu'aux branches des céréales qu'ils attaquèrent, même les feuilles des arbres.

Nous avons encore pour nos jardins de terribles ennemis; passons-les en revue. Parlons en premier lieu du *puceron*, ce

petit insecte au bec articulé souvent plus long que le corps et qui par moment suce la sève de nos plantes. Il y en a des noirs qui vont sur les fèves; des grisâtres qui se trouvent au revers des feuilles de chou; des verdâtres qui se trouvent sur les rosiers; d'autres sur les racines des artichauts; d'autres encore qu'on nomme *phylloxéra* sur les racines de la vigne, et enfin sur nos pommiers le terrible puceron lanigère.

Ceux qu'on nomme *phylloxéra* causent de grands dégâts à nos produits viticoles.

Une seule femelle de pucerons donne naissance à quatre-vingt-dix jeunes individus, et notez que ces insectes vont jusqu'à onze générations et toujours en doublant leur espèce, ce qui arrive à un chiffre bien plus élevé que les trillons.

Passons au *forficule* ou *perce-oreille*. Cet insecte n'est dangereux que pour les cultivateurs de fruits. Il affectionne les abricots, les pêches, les poires et les prunes; il attaque aussi les boutons des pêchers en espaliers, les tiges des œillets, les jeunes pousses de dahlia, les raisins mûrs.

Les *altises* vivent particulièrement sur les choux et autres plantes de la famille des crucifères. C'est au printemps surtout que cet insecte commence ses plus grands ravages, principalement sur le colza.

Les *criocères*, qui se rangent en plusieurs espèces, rongent nos feuilles de légumes.

Les *eumolpes*, insectes de couleur rousse avec la tête et le corselet noirs. Ils n'attaquent pas seulement les feuilles de nos treilles et de nos vignes, ils rongent encore les pousses et les grappes tendres.

La *bruche* place ses œufs sous les gousses des plantes légumineuses et cause à nos jardiniers des ravages incalculables.

Les insectes nous ont mené un peu plus loin que nous ne pensions, mes chers enfants. Cependant il faut que dans nos campagnes nous apprenions à connaître les vilains petits animaux avec lesquels on est condamné à vivre, et notez que nous ne parlons que des pires garnements et que pour un seul que l'on cite il y en a des centaines dont il n'est pas question.

III. — *Chenilles, papillons.*

Terminons par les papillons.

Nous pourrons dire hardiment que pas un de ces insectes

n'est inoffensif, attendu que tous engendrent des chenilles. Les plus dangereuses sont :

La chenille du *Bombyx chrysorrhé*, qui naît à l'approche de l'hiver et s'enveloppe de toiles grisâtres au sommet de nos arbres.

La *Phalène hiémale*, qui au mois de mai, tord les feuilles de nos poiriers, les lie en paquet pour se loger au milieu et y vivre doucement. C'est une de ces chenilles d'un vert pâle qu'on nomme arpenteuses, parce qu'en marchant elles ont l'air de mesurer l'espace.

Les *Tordeuses* ou *pyrales* qui tordent et lient les feuilles de différents arbres, tels que poirier, abricotier, pommier, cerisier, rosier, etc.

La plus dangereuse de toutes les tordeuses est la pyrale de la vigne, qui n'épargne pas plus les jeunes grappes que les jeunes feuilles.

Nous devons à ces maudites chenilles les fruits véreux. Une fois les pommes, les poires tombées, cet insecte en sort pour passer l'automne et l'hiver en terre. Vers la fin du printemps, le papillon sort, s'accouple et la femelle va pondre dans l'œil des pommes et un seul œuf pour chaque fruit.

C'est encore la pyrale qui rend les prunes véreuses, qui perce les châtaignes.

Après les pyrales viennent l'*yponomeute* du cerisier et l'*yponomeute* de l'aubépine. Ce sont ces insectes qui engendrent au commencement de juillet les petits papillons de nuit.

Un mot, sur les larves des *tenthrèdes* qui dépouillent les arbustes de leurs feuilles et causent des dommages pires que ceux des chenilles, auxquelles elles ressemblent au premier abord. Les unes filent des tentes de soie sur les arbres fruitiers, d'autres vivent à découvert sur les rosiers, par exemple, rongeant tout et ne laissant rien auprès d'elles.

Vous connaissez les papillons blancs qui voltigent dans nos jardins. Ce sont les *Piérides*. Il y en a de trois sortes : la piéride de la rave, du chou, et du navet ; Dieu sait ce qu'elles pondent d'œufs sur nos légumes et produisent de chenilles.

Nous avons encore les chenilles des *Noctuelles* des jardins et des maisons, chenilles qui se cachent dans la terre et coupent nos plantes au collet.

Pour se protéger contre ces chenilles, il faut premièrement protéger nos petits oiseaux, ensuite les détruire à mesure

qu'on les rencontre, ainsi que les papillons, sans exception; naturellement aussi les chrysalides.

IV. — *Apprenons à connaître et à respecter nos amis.*

J'ai cité tout à l'heure les moineaux comme ennemis acharnés aux hannetons, aux charançons, etc., etc. Bien d'autres oiseaux nous rendent de grands services en détruisant les milliers d'insectes nommés précédemment.

Par exemple l'*hirondelle*, qui détruit près de cinq cents insectes par jour, soit quatre-vingt-dix mille pendant les six mois environ qu'elle passe dans nos contrées.

Le *martinet* consomme également près de cinq cents insectes par jour.

Admettons que sur ces cinq cents insectes il y ait quarante charançons, c'est en moyenne 3000 grains de blé et 1100 grappes de raisin qu'en un seul jour ce petit oiseau vous aura sauvés.

Une seule *mésange* consomme plus de deux cent mille larves ou œufs d'insectes en une seule année. Et l'on a constaté qu'en vingt et un jours (temps nécessaire pour élever leurs petits), une seule nichée de ces oiseaux avait consommé quarante-cinq mille chenilles.

Le *tarin* nourrit ses petits d'insectes, parce que les organes de la jeune famille ne pourraient digérer des grains. Le corps mou de la chenille est pour eux comme une espèce de lait. Quand ils sont grands, ces oiseaux vivent en ramassant dans les champs les graines des raiforts, des sénevés, des rougeoles, des coquelicots, des nielles et d'une quantité de mauvaises herbes qui croissent avec nos moissons.

Les *alouettes* consomment aussi beaucoup de ces semences et devraient être épargnées; mais malheureusement les chasseurs leur font une guerre continuelle.

Le *chardonneret* qui, comme son nom l'indique, se nourrit de graines de chardon avant qu'elles se détachent et soient disséminées par les vents, empêche cette plante funeste d'envahir le sol.

Le *pic*, qui de son bec carré et solide frappe contre le tronc d'un vieux chêne et va de moment en moment regarder de l'autre côté de l'arbre, non pas pour voir s'il l'a percé mais bien pour piquer de sa langue acérée, comme un petit dard, les insecte-

que les coups retentissants appliqués sur l'arbre font sortir.

Cet oiseau n'attaque jamais un arbre sain et vigoureux, les arbres pourris au dedans peuvent seuls lui fournir une proie abondante. En les débarrassant des insectes qui les rongent, il en prolonge la durée. Le pic est donc un conservateur des forêts.

Il y a le *coucou*, qui vient saisir à terre ou sur les feuilles des arbres, de grosses chenilles toutes couvertes de longs poils, chenilles que les autres oiseaux ne mangent pas.

Nous avons encore le *grimpereau*, qui gravit contre un arbre de bas en haut, fouillant dans les plus petites fentes de l'écorce pour y saisir les œufs de papillon qui y sont déposés.

La *huppe*, qui se sert de son bec allongé et relevé en haut pour tirer à reculons les insectes redoutables qui se creusent des trous sous terre.

Le *roitelet*, qui mange les œufs de papillons et les chenilles.

La *mésange* se nourrit aussi d'œufs de papillons.

L'*étourneau* mange les limaces, les chenilles, les sauterelles.

Qui n'a pas vu la *bergeronnette* aller jusque sur le dos des bœufs et des vaches, happer les mouches qui les tourmentent.

Le *rouge-gorge* et la *fauvette* se nourrissent aussi de vers, de larves, de chenilles, de papillons, d'insectes de toutes sortes.

Ayez donc égard à ces destructeurs.

V. — *Autres amis.*

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des insectes nuisibles et de leurs destructeurs, passons aux petits mammifères et nous trouverons les *campagnols*, les *mulots*, les *loirs*, les *lérots* et bien d'autres. Quels ravages ne nous causent-ils pas? Ces animaux sont un véritable fléau pour l'agriculteur d'autant plus qu'ils pullulent dans une effroyable proportion.

Connaissez-vous leurs ennemis? Eh bien, c'est la *chouette*, le *hibou*, la *buse*, la *corneille*, l'*effraie*, etc., etc. Ces oiseaux nocturnes ont été créés pour nous débarrasser de cette plaie.

Citons en passant les *chats-huants* qui détruisent les rats, les souris, les loirs, les petits animaux qui occasionnent les plus grands dégâts dans nos greniers ainsi que dans les jardins et dans les champs.

Un naturaliste a trouvé près du lieu habité par un couple de chats-huants quinze litres et demi d'os de rats, de souris et de mulots, et il n'y avait pas plus d'un an que ces oiseaux s'étaient établis dans ce trou.

Vous pouvez juger par là de la quantité qu'ils détruisent.

D'après les calculs les plus modérés, il est certain qu'une seule chouette mange plus de six mille souris par an. Ajoutons à cela qu'elle consomme pour sa nourriture un grand nombre de papillons de nuit et de chenilles. Enfin on a reconnu qu'un nid de chats-huants dans une maison vaut mieux que dix chats.

Nous avons la *buse commune* et la *buse bondrée*, qui détruisent chacune environ six mille souris par an.

Un couple d'*effraies* détruit chaque jour au moins cent cinquante petits rongeurs.

La *corneille* suit le laboureur qui trace le sillon, pour dévorer les vers au fur et à mesure que le soc de la charrue les rejette de côté avec les mottes de terre.

Non seulement les oiseaux nous rendent d'utiles services, mais encore certains petits animaux, tels que la *chauve-souris*, la *taupe*, le *hérisson*, la *musaraigne*, etc., etc., qui se nourrissent d'insectes, de moucherons, de cousins, de papillons, etc.

Ainsi, la *chauve-souris*, armée de dents et couverte de poils, se nourrit d'insectes, de moucherons, etc., qui, ne volant que le soir ou pendant la nuit, échappent à la poursuite de l'hirondelle et autres oiseaux insectivores.

A l'époque où les hannetons sortent de terre, une seule chauve-souris en détruit au moins neuf cents dans l'espace d'un mois.

Sans la chauve-souris, l'intérieur de nos habitations serait envahi par des légions d'insectes crépusculaires, et les arbres de nos jardins et de nos bois seraient exposés à de grandes dévastations.

Dans certaines contrées de l'Allemagne, où l'on avait détruit un grand nombre de chauve-souris, on a constaté que les années suivantes toutes les feuilles des arbres dans les forêts avaient été rongées par des espèces de chenilles processionnaires.

Qui n'a pas vu le *hérisson* avec ses longues piques ? Cet animal fait sa principale nourriture de limaçons, d'escargots, de scarabées, de vers de terre, de grillons, et de plusieurs espèces d'insectes souterrains qu'il découvre aisément.

grâce à la finesse de son odorat et en fouillant la terre avec son nez. C'est aussi de cette manière qu'il se livre à la recherche des vers blancs et des œufs de hannetons dont il est très friand.

Il mange les cantharides, qui sont un poison pour les autres animaux.

En outre, il est l'ennemi le plus acharné des vipères, qu'il dévore sans ressentir aucun fâcheux effet du venin.

La *musaraigne* détruit une quantité considérable d'insectes nuisibles à notre culture.

En dernier lieu, citons la *taupe*, animal malheureusement trop détruit par nos cultivateurs et nos jardiniers. Ce petit destructeur fait une guerre incessante aux larves de hannetons et principalement à la *courtilière* ou *taupe-grillon*, ainsi appelée parce qu'elle a une certaine ressemblance avec le grillon.

La courtilière est une redoutable bête, dans les terres légères surtout. Elle est carnivore, vit d'insectes, de vers, mais au besoin elle ne dédaigne pas les légumes ; elle est principalement nuisible, parce qu'elle coupe les racines des plantes qu'elle rencontre sur son passage ; elle les scie avec ses pattes.

Chaque femelle pond trois ou quatre cents œufs vers la fin d'avril ou en mai. Les petits naissent au bout d'une quinzaine de jours et mettent trois ans à se développer.

La taupe dévore aussi les rats qui s'introduisent dans son souterrain.

Nul animal n'est doué d'un appétit plus formidable. La taupe consomme chaque jour une nourriture équivalente à trois ou quatre fois le poids de son corps.

Le seul dégât qu'elle commet (et il est bien léger) consiste à couper et à réunir quelques tiges de graminées pour en tapisser son nid.

Protégeons ces petits animaux qui rendent à l'agriculteur des services signalés.

VI. — *Des insectes utiles.*

Vous allez sans doute me dire que tous les insectes sont nuisibles. Non. Il y en a qui nous rendent de grands services. Ainsi le *carabe doré* ou *cheval à bon Dieu*, plus connu sous le non de *jardinière*, est un grand destructeur de

cloportes, de hannetons, d'escargots. Cet animal court parmi les planches du jardin et n'épargne aucun des insectes qu'il rencontre.

La *coccinelle* ou *bête à bon Dieu* se promène sur les plantes et sur les arbres et mange les pucerons qui rongent les jeunes pousses des rosiers, des chèvre-feuilles, des fèves et plusieurs autres plantes de nos jardins.

Les *nécrophores* sont aussi des insectes à ménager. Ce sont eux qui se chargent de creuser la fosse et d'y enterrer les petits animaux que l'on abandonne sur le sol.

Nous avons encore le *staphylin*, insecte noir, allongé, qui relève la queue à la manière des scorpions et qui est un intrépide mangeur des vers de terre.

L'*ichneumon* est une mouche. Il en existe de bien des sortes, des gros, des petits, des moyens, qui tous ont un peu de ressemblance avec les cousins, mais qui s'en distinguent par une sorte de tarière qui leur permet de trouer les corps des chenilles et de pondre un œuf dans chacune d'elles. L'œuf y éclot, le petit ichneumon se nourrit de la substance de cette chenille, et quand il est suffisamment développé pour abandonner son nid et sa proie, la chenille malade ne tarde pas à périr. Il y a aussi d'autres insectes qui sont utiles.

Les jardiniers et cultivateurs doivent s'attacher à les épargner et à les connaître.

VII. — *Autres insectes utiles.*

Des abeilles. — Vous tous, enfants, connaissez les abeilles, attendu que la majeure partie de vos parents en élèvent. Je n'entrerai donc dans aucun détail à ce sujet. Cependant je puis vous dire que l'abeille a non-seulement l'avantage de nous donner son miel et sa cire, mais elle aide encore les fleurs des plantes et des arbres à former des fruits ou des graines. En allant de l'une à l'autre, elle facilite la fécondation. Les fruits nouent plus sûrement dans un verger fréquenté par de nombreuses abeilles que dans un verger où l'on n'en voit guère.

Pourtant, à côté de l'avantage, il y a aussi un inconvénient. Les abeilles en allant d'une espèce, d'une variété à une autre, les marient entre elles et font des bâtards, ce qui rend difficile de conserver la pureté des races.

Des vers à soie. — Encore un mot sur les *vers à soie*, quoique nous en ayons parlé longuement dans notre cahier d'agriculture.

Ces insectes, introduits en France par M. Guérin-Meneville, ont produit une véritable révolution dans l'industrie des tissus.

Ces vers vivent des feuilles d'un arbre appelé *ailante* ou *vernis du Japon*, arbre qui pousse partout; d'autres, des feuilles du mûrier, arbre qui, en France, ne produit que dans le midi.

Ces animaux, qui représentent une chenille, changent de peau trois ou quatre fois dans l'intervalle de vingt à vingt-cinq jours.

A cette époque, c'est-à-dire environ trente à trente-cinq jours après leur naissance, ils commencent à filer leur cocon. Une fois le cocon terminé, les papillons sortent par le trou que le ver se fait en filant.

Ensuite chaque femelle pond ses œufs, au nombre de deux à trois cents, qui éclosent sous peu.

Nous devons donc à tous ces êtres une grande protection.

En nous engageant à traiter les animaux, les oiseaux utiles avec bienveillance et à leur épargner toutes souffrances inutiles, nous travaillerons à l'adoucissement des mœurs et nous chercherons à développer dans nos cœurs les sentiments de justice et de charité.

Suivons ainsi un des préceptes que nous a tracés M. Bourguin dans son livre intitulé : *Monsieur Lesage :*

La cruauté envers les animaux rend le cœur insensible aux souffrances des hommes.

VIII

Avant de terminer notre entretien, laissez-moi vous raconter quelques exemples rapportés par M. le docteur Blatin dans son volume intitulé : *Nos cruautés envers les animaux.*

En France, dit-il, je trouve à citer un acte public de compassion envers de pauvres oiseaux chassés par la famine des contrées méridionales où l'hiver sévit rarement et que la neige avait couvertes. Au mois de février 1864, autour de Clermont-Ferrand, des bandes nombreuses, composées de grives, de pinsons, de fauvettes et de quelques corbeaux, s'étaient réunies et prenaient leur vol pour essayer de gagner des régions tem-

pérées, mais la plupart, affaiblis, affamés, tombaient en route. De braves ouvriers eurent pitié de leur misère : ils balayèrent la neige sur une des places de la ville et y répandirent des graines. On vit bientôt arriver au festin des centaines de convives emplumés. La provision s'épuisa vite, on fit une souscription, chacun voulut apporter son obole pour le banquet des oiseaux.

Dans l'arrondissement de Montmédy, département de la Meuse, l'administration forestière interdit l'entrée des forêts pendant le printemps et les premiers mois de l'été afin d'éviter le dérangement des oiseaux et de déranger leur propagation.

Le jour de Noël, les paysans suédois et norvégiens jettent sur le toit de leurs maisons quelques gerbes d'orge et d'avoine pour ces pauvres oiseaux privés d'asile et de nourriture. D'autres attachent des javelles à de longues perches qu'ils dressent au milieu de leur cour. Le journalier qui n'a pas de récolte en grange n'est pas moins hospitalier ; il demande au maître qui l'occupe une gerbe non battue et la suspend au dehors de sa cabane.

Chez ce peuple humain et doux, la charité du jour de Noël, qui est passée en coutume et qui s'exerce aussi sur les autres animaux, devrait nous servir d'exemple. Quelques poignées de grains données au protecteur de nos maisons, c'est un placement à gros intérêts.

Dans diverses parties de l'Allemagne et de la Suisse, on voit un grand nombre de nids artificiels qui sont fixés aux arbres et dans lesquels des oiseaux viennent chaque année établir leur couvée.

Pendant l'hiver de 1867, un savant, un bon cœur, M. Victor Chastel, a plaidé chaleureusement la cause de nos petits destructeurs auprès des cultivateurs : « Au nom de l'intérêt agricole, leur a-t-il dit, nourrissez ces petits oiseaux créés par Dieu pour protéger vos moissons, vos légumes, vos arbres et vos fruits contre les attaques et les ravages des insectes.

» Ces petits auxiliaires vous demandent aujourd'hui, au moment de périr de froid et de faim, le petit salaire des services qu'ils vous ont rendus et une petite avance de payement pour ceux qu'ils vous rendront encore. »

En Saxe il est défendu, sous peine d'une forte amende, de prendre un rossignol, et il faut payer un impôt de cinq thalers (18 fr. 75) pour obtenir le droit d'en garder un captif.

Pour vous prouver que la présence des oiseaux est de toute utilité, je vais vous citer deux traits racontés par M. L. A. Bourguin dans le livre *Monsieur Lesage*, livre qui sert de lecture à la 4e division.

Vers la fin du siècle dernier, le roi de Prusse, persuadé que les oiseaux ne faisaient que du mal, sans aucune espèce de dédommagement, avait mis leur tête à bas prix. On leur fit une si bonne chasse, qu'ils disparurent des provinces de la Prusse, mais on fut bientôt obligé d'en faire venir des pays voisins, tant les ravages occasionnés par les hannetons et par les chenilles étaient devenus considérables.

Même fait s'est reproduit dans l'Autriche. Le gouvernement autrichien, pour mettre les environs de Vienne à l'abri des dégâts produits par les moineaux, s'était avisé d'ajouter aux contributions de chaque habitant deux têtes de moineaux. Jamais impôt ne fut payé plus exactement. Au lieu de deux têtes exigées, les cultivateurs en apportaient des douzaines. Qu'arriva-t-il ? Les moineaux disparurent, mais en revanche sur tous les arbres fruitiers, les feuilles et les fleurs furent dévorées.

On se hâta de rapporter le décret de proscription et il fallut favoriser, pendant plusieurs années, la multiplication des mêmes oiseaux dont on avait voulu se débarrasser.

Encore un dernier exemple que je tiens à vous signaler. Celui-ci est encore écrit dans un des prix que décerne la Société protectrice des animaux, intitulé *Jean le dénicheur ou misère et richesse*, par M. Aug. Humbert.

Le grand Frédéric, roi de Prusse, aimait beaucoup les fruits. Il lui en fallait de beaux et de bons et de toutes les espèces, en hiver comme en été. Il mangeait des fruits avant, pendant et après son dîner, depuis son réveil jusqu'à son coucher ; il en avait toute l'année dans des assiettes sur les consoles de toutes ses pièces, et il y portait sans cesse la main en marchant. Ces fruits lui faisaient autant de bien que de plaisir, parce qu'il avait le palais excessivement échauffé par le régime qu'il suivait.

Il avait surtout pour la cerise une affection ou plutôt un goût tout particulier. Voyant que les moineaux ne se gênaient pas pour les becqueter, ce qui diminuait d'autant sa consommation, il se prit d'une colère contre ces audacieux parasites et jura qu'il les ferait anéantir jusqu'au dernier. Des ordres furent donnés en conséquence, et pas un nid ne put échapper.

« Bon, se dit Frédéric, quand toutes ces victimes furent entassées à ses pieds, maintenant je mangerai des cerises tout à mon aise. »

Savez-vous ce qu'il arriva ? Au bout de deux ans, non seulement il n'y eut plus de cerises, mais encore il n'y eut presque point d'autres fruits, les chenilles les mangèrent tous.

Frédéric était désolé et ne savait à qui s'en prendre, lorsqu'un jour, au fond d'une assiette de fruits qu'on faisait venir à grands frais d'autres pays, il trouva cette étrange pétition :

« Sire,

» Trompé par de faux rapports, vous nous avez crus coupables et vous nous avez condamnés à la mort ou à l'exil. Mais voilà que vous avez bien moins qu'auparavant, je devrais dire que vous n'avez plus du tout de ces belles cerises que vous aimez tant. Laissez-nous venir sur ces vieux arbres qui nous sont chers, car ils ont été nos berceaux, et bientôt vos arbres se couvriront de nouveau des fruits les plus savoureux.

» Seulement ne nous chicanez plus à propos de ceux que nous goûterons. Considérez ce faible tribut comme le salaire légitime du service que nous allons vous rendre. Mieux vaut une bonne récolte avec quelques centaines de cerises de moins qu'une disette de fruits la plus absolue.

» Si tel est aussi votre avis, dites un mot, sire, et nous accourrons de notre aile la plus légère.

» *Un vieux moineau exilé.* »

Le grand Frédéric fut de l'avis de son pétitionnaire. Les moineaux revinrent gazouiller dans les arbres. Le roi revit sur chaque console ses assiettes garnies des plus beaux fruits. Les chenilles seules eurent à souffrir de ce revirement dans la royale décision, car les oiseaux les croquèrent toutes jusqu'à la dernière.

IX. — *Problèmes.*

Pour ensemencer un hectare de terre, il faut environ 3 hectolitres de grains. Si dans un litre il y a 16,000 grains de blé, quel sera le nombre répandu dans 5 hectares ?

Solution. — Si dans un litre il y a 16,000 grains de blé,

dans un hectolitre ou 100 litres il y en aura 100 fois plus ; dans trois hectolitres ou 300 litres, 300 fois plus ou 16,000 × 300 = 4,800,000 grains, nombre nécessaire pour la semence d'un hectare ; pour ensemencer 5 hectares, il en faudra 5 fois plus, c'est-à-dire 4,800,000 × 5 = 24,000,000.

Ainsi, dans 5 hectares de terre il doit y avoir 24,000,000 de grains de répandus.

On sait que le charançon dépose en moyenne un œuf dans un grain de blé. D'après cela dire combien d'œufs il entrerait dans la semence nécessaire à 10 hectares de terre ?

Solution. — D'après le problème précédent nous savons que la semence nécessaire pour 5 hectares de terre est de 4,800,000 grains. Pour 10 hectares il en faudra le double c'est-à-dire 2 fois plus ou 4,800,000 × 2 = 9,600,000 grains.

Par conséquent autant de grains de blé autant d'œufs de charançon ou 9,600,000 œufs.

Pour 5 hectares de terrain on a employé 24,000,000 de grains de blé. Combien faudrait-il de charançons pour produire le même nombre d'œufs, c'est-à-dire un œuf par chaque grain ?

Solution. — Un charançon pond en moyenne 80 œufs. Pour produire 24 millions d'œufs, il faudrait par consequent 300,000 charançons.

Si un couple de moineaux détruit par semaine pour se nourrir lui et sa couvée 3,000 vers, combien mettrait-il de temps pour détruire 30,000 charançons ?

Solution. — Si par semaine un couple de moineaux détruit 3,000 vers, autant de fois ce nombre sera contenu dans la totalité de charançons, c'est-à-dire dans 30,000, autant il faudra de temps.

Effectuant ainsi on trouve $\frac{30,000}{3,000} = 10$ semaines.

Et s'il y avait 200 couples dans le pays, quel serait le temps nécessaire pour obtenir complètement la destruction de 600,000 de ces maudits insectes ?

Solution. — Puisqu'un couple mange 3,000 vers, 200 couples en mangeront 200 fois plus ou 3,000 × 200 = 600,000.

Alors autant de fois 600,000 seront contenus dans le nombre d'insectes à détruire autant on aura de temps ou :

$$\frac{600,000}{600,000} = 1 \text{ semaine.}$$

En supposant que vous détruisiez par an 15 nichées d'oiseaux, combien d'insectes laissez-vous vivre en un mois aux dépens de l'agriculteur (la consommation d'un nid s'élevant environ à 428 insectes par jour) ?

Solution. — Nous savons qu'en un jour une nichée d'oiseaux détruit 428 insectes; 15 nichées en un jour en détruiront 15 fois plus, et en un mois ou 30 jours ces mêmes nichées en détruiront 30 fois plus ou $428 \times 15 \times 30 = 192,600$ insectes.

Une hirondelle détruit en moyenne 500 insectes par jour. Quelle sera la quantité d'insectes détruits par 500 hirondelles après un séjour de 6 mois dans nos contrées ?

Solution. — En un jour l'hirondelle seule détruit en moyenne 500 insectes ; 500 hirondelles en détruiront journellement 500 fois plus ou $500 \times 500 = 250,000$, et en six mois ou 180 jours ces mêmes oiseaux en détruiront 180 fois plus, ce qui donne un chiffre de $250,000 \times 180 = 45$ millions.

Jean le dénicheur.

Le petit Jean était un intrépide dénicheur de nids. Il grimpait aux arbres, pénétrait dans les haies, se déchirait aux épines, rompait les branches en s'y accrochant, tombait pour se relever, et rapportait de ses courses quelques petits œufs cassés en route et quelques petits nids qui ne servaient à rien.

Il était aussi un infatigable chasseur d'oiseaux; il les prenait au filet, à la glu, au miroir, avec tous les pièges possibles, et en faisait un plus grand massacre qu'un vrai chasseur avec un fusil.

Son père, le grand Jacques, était cultivateur.

Il encourageait son fils dans sa chasse et riait beaucoup quand l'enfant lui rapportait une douzaine d'oiseaux liés par le cou à une ficelle.

« Au moins, disait-il, ces bandits-là ne feront plus de dégâts dans mes champs. »

Un ami qui l'entendait lui dit :

« Vous vous trompez, voisin Jacques, les oiseaux ne faisaient pas de dégâts dans vos champs. C'est en les détruisant que vous nuisez à vos cultures. Ouvrez l'estomac d'un de ces petits êtres et vous le trouverez rempli d'insectes, dont l'oiseau vous a débarrassé.

» Les chenilles qui dévorent vos arbres et vos légumes, les vers qui rongent vos fruits et les racines de vos plantes, les insectes qui pénètrent dans votre grenier et se logent dans vos récoltes, voilà les ennemis que l'oiseau pourchasse, détruit et engloutit en masse tout le long du jour.

» Tenez, voilà un roitelet étranglé par le piège. Savez-vous ce que Jean a fait en le tuant. Il a sauvé la vie à une armée de petites bêtes qui vous en remercieront en se multipliant à vos dépens, dans vos terres et dans votre moisson.

» J'ai eu la patience de suivre pendant tout un jour le train-train d'un petit ménage de roitelets. Le père et la mère faisaient plus de cinquante voyages par heure et rapportaient chaque fois dans leur nid une chenille ou un insecte, c'est-à-dire quatre à cinq cents dans la journée.

» Pendant quinze jours ce fut une destruction de plus de sept mille animaux nuisibles.

» Vous savez vous-même combien d'œufs un papillon dépose, qui deviennent autant de chenilles.

» Allez, sans les oiseaux nous serions bientôt mangés tout vifs par les vers et les insectes.

» L'hirondelle qui bâtit sa demeure sur la nôtre, nous rend les plus grands services ; elle consomme par jour une quantité d'insectes qui pèsent autant que son corps.

» Trouvez-vous qu'il soit ingénieux de la tuer à coups de fusil pour le plaisir d'exercer son adresse ? n'est-ce pas un acte aussi ridicule qu'inhumain, puisque cet oiseau nous délivre des cousins, des charançons et de bien d'autres destructeurs de nos potagers, de nos moissons et de nos bois ? Vous ne le croyez peut-être pas, Jacques : eh bien ! on a remarqué que ces insectes se multipliaient d'autant plus dans un pays qu'on y faisait davantage la chasse aux hirondelles. Un simple calcul : l'estomac de l'hirondelle peut contenir cinq cent quarante insectes ; or, un seul cousin donne par an de père en fils neuf cent mille insectes. Il faut cinq cent quarante cousins

pour le repas convenable d'une hirondelle. Quand cet oiseau est rassassié, il a donc, par le fait, détruit cinq cent quarante fois neuf cent mille insectes, et cela en un seul repas ! Calculez maintenant, si vous le pouvez, le chiffre effrayant que cela donnerait, en comptant seulement un repas par jour et dix années d'existence, et vous verrez pour une hirondelle tuée à combien de milliards d'insectes l'agriculteur ignorant livre ses champs ! Avouez qu'il n'est pas à plaindre si les cousins l'empêchent de dormir et souvent de travailler, s'ils harcellent ses bœufs et ses chevaux.

» Le moineau, pour un grain qu'il nous mange, nous en sauve cent. Est-ce que c'est trop payé ? La mésange, le chardonneret, le bouvreuil, le grimpereau, qui se nourrit de chenilles, la fauvette qui tue les guêpes, l'engoulevent, le pic, sont tous des oiseaux utiles et nécessaires à l'agriculture. Quand on en tue un, c'est un écu qu'on jette à l'eau. Quand on détruit un de leurs nids, c'est une mesure de blé ou un sac de pommes qu'on sacrifie pour un pauvre plaisir.

» Il n'y a rien qui nous fasse plus de mal que les vers blancs, qui coupent les racines partout où ils passent. Quand vous labourez, une nuée de corbeaux vous suivent, ce n'est pas de grains qu'ils se soucient : ils cherchent les vers blancs que la charrue met à découvert.

» La bergeronnette suit les troupeaux, tient fidèle compagnie au berger, vole gaîment au milieu du bétail, et se considère comme faisant partie de la ferme à laquelle elle ne demande rien en échange des services qu'elle rend.

» Le rossignol nous donne gratis de charmants concerts sous la ramée, et quand il ne chante pas, il travaille pour nous en faisant la chasse aux insectes que ses yeux perçants découvrent là où nous ne saurions rien voir. »

Jacques et Jean restèrent interdits de ce qu'ils venaient d'apprendre. Ils ont renoncé à tuer les oiseaux et à détruire les nids.

Imitez-les.

20 octobre 1878. A. GRANDFOND.

Travail rédigé par M. A. Grandfond, instituteur à Méreau (Cher).

IX

TRAVAUX A L'AIGUILLE.

LES TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Les travaux à l'aiguille ont toujours été considérés comme l'apanage de la femme et une partie essentielle de son mérite. Je ne citerai ici ni les femmes chantées par le vieil Homère, ni les illustres matrones de Rome antique; mais volontiers, je citerai à des jeunes filles chrétiennes le beau portrait de la *femme forte* de notre livres saints.

Le Sage, comme pour nous montrer le rôle important que le travail des mains doit jouer dans la vie d'une femme, y revient à trois reprises, et ce n'est pas une simple répétition : il semble que ces trois textes marquent un progrès, une véritable gradation. D'abord il s'agit de *laine et de lin travaillés avec des mains habiles :* ce sont les premiers travaux de la jeune fille, les travaux élémentaires auxquels elle doit s'appliquer *avec activité.* Puis *elle met sa main aux ouvrages les plus rudes et ses doigts manient le fuseau ;* aussi *tous ses domestiques ont un double vêtement.* Enfin *elle fait des toiles et des ceintures qu'elle vend aux marchands de Chanaan.* Voilà la mère de famille, la femme de ménage, procurant aux siens, par le travail de ses mains, tout ce qui est nécessaire au moment présent; assurant leur avenir par les profits qu'elle retire des toiles et des ceintures : c'est-à-dire la confection et même le trafic, non seulement des objets les plus *nécessaires,* mais aussi des ouvrages *d'agrément :* les ceintures !

Qui pourrait, après cela, douter de l'importance des ouvrages à l'aiguille pour la femme? Les diverses positions sociales apportent sans doute de notables différences dans la manière d'envisager ce devoir; mais on peut dire en général qu'il est une *loi divine.* La profondeur de l'intelligence, les hautes conceptions, la hardiesse des entreprises, les obstacles vaincus par la force, voilà l'apanage de l'homme ; à la femme, Dieu a donné la délicatesse, l'adresse, la patience qui la rendent propre aux ouvrages des doigts. Sans doute on a vu des

femmes égaler presque des hommes par la force de leur intelligence et l'énergie de leur courage, mais ce n'est que par exception, et l'on sait que la célébrité n'est pas enviable pour elles. De l'aveu même d'une femme trop célèbre (1) : *La gloire, pour une femme, c'est le deuil de son bonheur !*

Il n'est pas difficile de faire ressortir l'utilité des travaux à l'aiguille : comment pourrions-nous nous vêtir sans eux ? Il faudrait remonter aux temps primitifs, avoir recours aux peaux de bêtes!... Encore nos premiers ancêtres sentirent-ils bien vite la nécessité des travaux manuels, car la Genèse cite, parmi les inventeurs des arts, une femme, Noéma, qui *fila la laine*. Les vêtements ne réclament pas seuls le travail de la femme : le linge de table ou de cuisine, diverses parties indispensables pour l'ameublement d'une maison, même la plus simple, le rendent impérieusement nécessaire. Certains articles de l'industrie ne peuvent s'en passer. Que feraient les fabricants de sucre, s'ils ne trouvaient pas les sacs cousus solidement ; les fabricants d'étoffe, sans les piqûrières (terme de pratique) ; les fabricants de bonneterie, si l'aiguille intelligente d'une femme ne remédiait aux mauvais points laissés çà et là par une machine aveugle ? Il serait fastidieux d'entrer dans de plus amples détails. L'utilité des ouvrages à l'aiguille est par trop évidente pour demander une démonstration. Leurs avantages peuvent se prouver aussi sans difficulté.

1° *Avantages matériels.* — Quels prodiges d'économie peut réaliser l'aiguille d'une femme adroite et active ! On l'a dit avec raison : C'est la femme qui fait la ruine ou la prospérité d'une maison. Sans doute, l'intelligence, la sagesse et l'ordre sont les grandes bases de la prospérité, surtout pour les conditions élevées, pour les maisons où le personnel est nombreux, les relations extérieures étendues et le gouvernement intérieur compliqué. Pour une femme de condition, l'adresse des doigts ne s'exerce guère d'habitude que pour *les ouvrages d'agrément*, mais elle-même ne devrait jamais négliger complètement les ouvrages utiles. N'a-t-on pas vu Marie-Antoinette, la reine malheureuse, être réduite à raccommoder elle-même ses bas dans la prison de la Conciergerie ? La roue de la Fortune tourne encore, et de nos jours peut-être plus vite que jamais !

(1) Mme de Staël. *Note de l'auteur.*

Mais pour les conditions ordinaires, pour les conditions ouvrières qui forment la grande masse et que j'ai ici plus spécialement en vue, quelle aisance ne procure pas l'activité laborieuse de la mère de famille? Les vêtements de tous sont raccommodés avec soin et exactitude, les petits enfants sont entretenus proprement, ils ont pour chaque saison le vêtement nécessaire. Il y a une différence frappante entre les enfants d'une femme qui manie habilement l'aiguille et ceux d'une femme *qui ne sait pas travailler :* un coup d'œil suffit pour en juger. Une aiguille exercée sait tirer parti de tout, fait durer plus longtemps, par l'entretien, ces vêtements journaliers si vite usés, quand ils ne sont pas raccommodés à temps. Avec moins de frais, le mari, les enfants sont toujours mieux habillés, et par conséquent plus joyeux, quand la mère de famille, active et dévouée, met son cœur au bout de ses doigts.

Dans nos grands centres manufacturiers, on a bien de la peine à retenir les enfants à l'école quand ils arrivent, trop tôt, hélas! à l'âge où la loi leur permet le travail de la fabrique. L'appât du gain les y pousse et leur fait paraître inutile tout ce qu'on voudrait leur apprendre. Que fera pourtant la pauvre ouvrière aux jours de chômage, quand le travail de l'atelier est suspendu, quand une maladie ou un accident l'empêche de s'y rendre? Elle serait heureuse alors de demander à son aiguille une ressource contre la misère et l'ennui.

Ce qui est dit pour la femme ouvrière peut s'appliquer avec une modification à la jeune fille, à la jeune mère pour lesquelles l'aiguille n'est pas le gagne-pain, mais qui doivent néanmoins viser à une sage économie. Les façons coûtent aujourd'hui si cher, et l'on trouve une si active auxiliaire dans la machine à coudre, que s'habiller soi-même est une affaire de goût et même de plaisir.

2° *Avantages moraux.* — Ils sont nombreux et importants, et, pour les étudier, il faut aussi distinguer deux catégories de personnes : d'abord celles qui ont besoin de travailler pour vivre, puis celles qui ne demandent à leur aiguille qu'une distraction ou un plaisir.

Pour l'ouvrière, le travail, amenant avec lui le salaire, procure l'aisance et par suite le bonheur. Quand rien ne manque, on a le cœur content, et d'autant plus content qu'on doit le bonheur à son travail. Dieu a donné cette saveur à la fatigue

afin de la rendre attrayante. L'ouvrière qui aime son aiguille en aimera d'autant moins tout ce qui est propre à lui faire *perdre du temps* et à mettre en péril son innocence. Son goût pour l'ouvrage lui fera éviter les promenades, les réunions, où la morale court de si grands dangers. La jeune ouvrière qui travaille à l'aiguille sera rangée et laborieuse, et elle promettra l'aisance et le bonheur à celui qui la choisira pour compagne. Elle lui fera un intérieur agréable qui le préservera lui-même de bien des dangers.

Pour la jeune fille de condition aisée, les avantages moraux sont peut-être plus importants encore: l'activité de son aiguille chassera l'ennui. Ma pensée se reporte encore, presque involontairement, sur l'illustre princesse citée plus haut. Marie-Antoinette tirait des fils aux lambeaux de tapisserie qui déguisaient mal les murs de sa prison; pour tromper l'inexorable ennui d'une inaction forcée, elle faisait un lacet qu'elle défaisait pour le recommencer. Celle qui avait été les délices de Versailles ne pouvait se résigner à *ne rien faire*. L'amour du travail préserve des lectures dangereuses, et qui peut compter le nombre d'âmes qui se sont perdues par de mauvaises lectures? Une jeune fille qui aime à travailler ne sera jamais une *liseuse de romans*. Ce genre d'occupation est en outre si agréable en société; il laisse toute latitude à l'esprit: on cause, on chante facilement et gaiement en tirant l'aiguille. Un ouvrage qu'on veut avoir fini pour telle fête, telle date, réclame l'assiduité à la maison; on sort moins, l'intérieur en est plus gai et aussi plus surveillé. Telle jeune fille a confectionné elle-même, toute seule, tout l'ameublement d'une maison qui faisait l'orgueil de son mari et l'envie de ses amies: il ne lui en avait coûté que l'étoffe. Chaque semaine, un jour est consacré au travail pour les pauvres; ce jour-là l'activité est plus grande encore et la joie plus complète.

De l'utilité incontestable des ouvrages à l'aiguille et des avantages si précieux qu'ils procurent, se déduit naturellement l'*importance* qu'ils ont parmi les différentes branches de l'enseignement, et la place qu'ils doivent occuper. Après la science de la religion, qui est aussi supérieure à toutes les autres que l'âme est supérieure au corps, on partagera les heures d'une journée de classe entre la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique d'une part, les ouvrages à l'aiguille de l'autre. Dès qu'une enfant est susceptible de tenir une plume, elle est capable de tenir une aiguille. La variété étant pour l'enfant

une des conditions indispensables de l'enseignement, l'enfant s'appliquera successivement à chacune de ces branches élémentaires. A moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, on ne sacrifiera jamais les ouvrages utiles, au moins dans ce qu'ils ont d'essentiel. Quant au temps qui doit leur être consacré, il varie avec l'âge, l'aptitude et la condition sociale de l'enfant.

Manière de procéder. — Ordre à suivre. — Dès l'âge de cinq ans, une petite fille est capable de tenir deux aiguilles à tricoter, bien inoffensives du reste pour ses doigts délicats; son plaisir est grand de les faire jouer, et sa *jarretière* avance à sa grande joie. Il y a bien, sur la route, quelques points perdus, mais peu importe : ces lacunes disparaîtront. Encourager toujours les premières tentatives, sourire aux premiers efforts et les récompenser, c'est là un des plus habiles moyens qu'on puisse employer auprès des enfants. J'ai vu des prodiges opérés par ce levier puissant de l'encouragement.

Dès que l'enfant fait le point de tricot avec assez de régularité, on peut entreprendre un *bas*, des *manches*, voire des *camisoles*.

A six ou sept ans, la couture est abordable : faire faire des *ourlets* qu'on plie à l'avance d'abord et que l'enfant apprend ensuite à plier elle-même. Des *surjets* et les différentes sortes de couture alternent avec le tricot, qu'on ne doit négliger que quand l'enfant sait *conduire un bas elle-même*.

A huit ou neuf ans, apprendre le point de marque, sur canevas d'abord, mais le plus tôt possible sur une grosse étoffe claire, afin que l'enfant arrive assez promptement à marquer elle-même les effets dont elle se sert. *Marquer* n'est vraiment qu'un jeu, une récompense d'un travail plus sérieux. A neuf ans, une enfant ordinaire est bien capable de *piquer* et d'apprendre à *froncer*. Elle pourra ensuite aborder les parties les plus compliquées, non-seulement d'une chemise de femme, mais même d'une chemise d'homme. Les boutonnières doivent être, pour la maîtresse, l'objet d'une sollicitude toute particulière, car elles offrent le plus souvent une véritable difficulté, quand l'étoffe a plusieurs doubles à cet endroit.

Vers dix ans, une enfant intelligente sera apte à *confection-*
er elle-même de petites blouses, des tabliers, des bonnets
ples.

sera temps alors de commencer le *remaillage du*

tricot, qui demande plus de rectitude et de jugement. Il est remarquable que les élèves qui réussissent le mieux l'arithmétique montrent aussi plus d'aptitude pour le remaillage. Ceci est un fait d'expérience.

A douze ans, on peut apprendre à appliquer les pièces et à raccommoder le *tulle* et la *dentelle*, à faire des *reprises* sur étoffe unie, sur serviette, sur mérinos, étoffe quadrillée.

Les différents *raccommodages* doivent se faire à mesure que la capacité de l'enfant se développe. Il est important de guider l'enfant, de suivre de près son travail, mais il ne faut pas trop l'aider. C'est là une véritable tentation pour une maîtresse chargée d'une classe nombreuse : en effet, on a beaucoup plus vite fait de faufiler, de commencer soi-même l'ouvrage, que de faire faire à l'enfant des essais qui réussissent plus ou moins vite, et qui amènent finalement un résultat moins satisfaisant pour l'amour-propre de la maîtresse. Cependant l'enfant saura bien mieux ce qu'elle aura appris à ses dépens, et quand, par exemple, au coin d'une pièce, elle voit la difficulté de *tourner*, elle sera ingénieuse à trouver le bon moyen pour en venir à bout.

La *broderie* et la *tapisserie* peuvent se commencer quand on veut, car il y a autant de nuances dans la difficulté de ces ouvrages que dans le degré d'aptitude des intelligences. Il faudrait y porter les enfants de bonne heure, si la broderie ou la tapisserie était un des articles de l'industrie locale.

Les autres ouvrages d'agrément proprement dit ne doivent s'enseigner, ce me semble, dans les écoles communales, que dans la mesure où ils pourraient être nécessaires à l'industrie spéciale du pays (fleuristes, brodeuses), ou réclamés par une vocation particulière. Ils peuvent offrir de véritables ressources pour les orphelinats de Paris, par exemple. Dans les pensionnats, ils occupent une certaine place dans l'enseignement, mais ce ne doit jamais être au détriment des ouvrages d'utilité.

En général, tout ce qui touche à la *lingerie* doit être l'objet d'une grande sollicitude : c'est une ressource intarissable, à l'abri des caprices et de la mode. Sans doute, la machine à coudre se propage et se propagera de plus en plus; il viendra peut-être un temps où elle devra faire partie du mobilier des classes, mais on aura toujours besoin de savoir coudre soi-même, car l'homme ne saura jamais créer une machine intelligente!... Et il est tant de choses que ne peut réaliser un mouvement mécanique!... L'entretien des effets et la confec-

tion, qui sont basés sur le goût, ne seront certainement pas l'œuvre d'une machine.

Quel temps faut-il consacrer aux ouvrages ?

Question importante et assez complexe. Jusqu'à l'âge de neuf ans, une heure et demie par jour, partagée en deux leçons, est à peu près tout ce qu'on peut exiger. L'enfant a tant besoin de mouvement, de variété, d'animation à cet âge, que violenter par trop la nature serait s'exposer à bien des inconvénients : à l'ennui, au dégoût, à la paresse.

Dès que la première communion est faite, deux heures pourraient être très avantageusement employées chaque jour aux travaux à l'aiguille. On devrait y consacrer plus de temps encore, bien entendu, s'il s'agissait d'entreprendre un état. Il est évident que les autres branches de l'enseignement perdraient ce que gagneraient les ouvrages. Dans ce cas, l'*ouvroir* a ses règles particulières et ses avantages.

Dans certaines maisons d'éducation, une lecture à haute voix est faite pendant la leçon d'ouvrage; on y trouve un moyen d'établir plus facilement l'ordre, l'attention, le silence. L'esprit est occupé à une lecture saine, agréable, utile, et l'intérêt qu'on porte à ce qui est lu abrège le temps que certaines élèves, peu aptes aux travaux à l'aiguille, seraient parfois tentées de trouver un peu long.

Reste un dernier point à traiter; nous ne ferons que l'effleurer, pour ne point trop allonger ce rapport.

Quels sont les moyens à employer pour arriver au meilleur résultat relativement aux ouvrages ?

D'abord *en inspirer le goût* en faisant ressortir aux yeux des enfants les avantages, les agréments, l'utilité des travaux à l'aiguille. *Faire connaître l'origine des produits mis entre leurs mains*, tels que coton, fil, etc., ce qui, en les instruisant, les intéressera vivement. *Récompenser les progrès*, en entrant encore dans plus de détails que pour toute autre branche : bons points, images, etc., voire même offrir, comme stimulant, un ouvrage plus difficile, et dont la difficulté augmente le mérite. *Faire travailler* pour la fête d'un père, d'une mère, pour une sœur, pour un petit frère, pour l'enfant elle-même....

Enfin, *exposer solennellement les ouvrages* faits dans le cours de l'année scolaire.

Sœur Marie de la Croix VALLEZ,
de la Congrégation de Notre-Dame.

23 mars 1877.

Travail rédigé par la sœur Marie de la Croix Vallez, institutrice communale au Cateau (Nord).

TRAVAUX MANUELS.

Leur importance. — Faut-il tolérer des travaux de luxe avant que les élèves soient bien exercées aux divers travaux de couture usuelle?

Le travail est d'une nécessité incontestable, puisqu'il nous a été imposé par Dieu comme une obligation. L'homme oisif devient inepte et s'appauvrit; celui, au contraire, qui est assidu au travail se procure l'aisance et quelquefois la richesse. La femme, aussi bien que l'homme, doit être instruite, son intelligence doit être développée; mais il faut surtout qu'elle soit bien exercée aux divers travaux que nécessite l'entretien d'un ménage. Quelle que soit la profession du mari, la femme doit toujours s'occuper d'entretenir la propreté et l'ordre dans la maison, de préparer les aliments, et surtout de tenir en bon état le linge et les vêtements de la famille.

Une femme peu exercée à la couture ne sera jamais économe, parce que, n'étant pas capable de raccommoder un vêtement déchiré ou à demi usé, elle devra en acheter un neuf pour le remplacer; de plus, on ne verra jamais régner sur elle ce cachet d'ordre et de propreté qui doit la distinguer tout particulièrement.

Où la femme acquerra-t-elle ces connaissances qui lui sont indispensables dans la famille? Hélas! nous savons par expérience que la plupart des mères ne s'en occupent pas, soit par incurie, soit par ignorance; elles se déchargent de ce soin sur l'institutrice, qui doit s'occuper de développer tout à la fois et l'intelligence et le goût des travaux manuels. Puisque ces derniers exercent une si grande influence sur la vie de la femme, il est de la plus haute importance d'y consacrer beaucoup de temps, parce que, si les jeunes filles sont bien exercées à la couture, elles en tireront un grand profit pour l'avenir.

Comment l'institutrice enseignera-t-elle les travaux manuels à ses élèves ?

Elle doit avant tout enseigner les travaux utiles. Aux plus jeunes élèves, elle leur dira d'apporter de la laine et deux aiguilles, elle commencera par leur faire faire un tricot uniforme, telles qu'une jarretière, une bretelle, etc.; les enfants sortiront par là de l'inaction dans laquelle elles sont quelquefois forcées de se trouver, surtout lorsque la maîtresse est chargée de plusieurs cours. Un peu plus tard, l'enfant pourra apporter quatre aiguilles et apprendre à faire un bas, à augmenter et à diminuer les points, à poser le talon et à renfermer le pied. Quand elle saura faire un bas d'un tricot uni, elle pourra en commencer un second et s'exercer à faire des côtes; cette variété dans le travail ranimera le courage de l'enfant et fixera davantage son attention.

Dès qu'une élève sera bien exercée au tricot, l'institutrice lui dira d'apporter du fil, une aiguille et un mouchoir ou un morceau de toile bien propre, afin d'y faire un ourlet. On peut ensuite couper l'étoffe en deux parties et les rejoindre par une couture rabattue dans le milieu. On rencontre quelquefois des élèves qui, tout en sachant tricoter, continuent à apporter du tricot en classe, sous prétexte qu'il n'y a rien à coudre chez elles. Cette excuse doit être réfutée par la maîtresse, car dans une maison il y a toujours quelque chose à faire, et les enfants qui tiennent ce raisonnement manquent de bonne volonté.

Aussitôt que l'enfant commencera à coudre, elle prendra un morceau de canevas sur lequel elle s'exercera à faire le point de marque, et un peu plus tard elle pourra le faire sur la toile, afin de s'habituer à marquer le linge. Quand les élèves seront un peu plus avancées, la maîtresse fera bien de leur donner à chacune un morceau de toile sur lequel elles feront d'un côté un ourlet ordinaire, de l'autre un ourlet piqué; elles couperont ensuite l'étoffe en trois parties qu'elles rejoindront ensemble par une couture rabattue et un surjet. Elles pourront aussi s'exercer à faire sur l'ourlet piqué une boutonnière et une bride, à mettre une pièce carrée dans le milieu et à marquer leur nom en bas. L'ouvrage étant ainsi bien distribué, les enfants le feront avec plus de goût, et, afin de les stimuler davantage encore, la maîtresse pourrait leur faire faire un ouvrage de ce genre pour une composition.

Dans les travaux à l'aiguille, comme dans les autres parties de l'enseignement, la marche doit être progressive; il faut

toujours aller du simple au composé, c'est le plus sûr moyen d'obtenir de rapides progrès de la part des élèves. Après la couture vient le remaillage ; pour y habituer les enfants, l'institutrice leur dira d'apporter chacune deux aiguilles et du coton, et après avoir tricoté une pièce carrée où il y aura d'un côté des points unis et de l'autre des côtes, la maîtresse y fera un trou de chaque côté et remettra ensuite l'ouvrage entre les mains de l'élève pour qu'elle commence à remailler. Si elle s'applique bien à ce genre d'exercice, plus tard elle sera capable de raccommoder un bas et d'y remettre un talon ou toute autre partie quelconque.

Il est aussi très-important qu'une jeune fille sache repriser, et comme il n'y a pas toujours du linge à repriser dans une maison, la maîtresse distribuera aux élèves les plus avancées de sa classe un morceau de mousseline sur lequel elles s'exerceront; elles s'habitueront ensuite à faire une reprise sur la toile, les serviettes et même le mérinos et le tulle.

Toutes les élèves d'une classe ne doivent pas s'occuper uniquement des petits ouvrages dont je viens de parler : il faut aussi qu'elles s'occupent de raccommodages divers ; car les habitudes de l'enfance se conservent toujours, et si les jeunes filles ne s'habituent pas à raccommoder leurs effets, elles ne le feront pas plus tard et elles devront dépenser beaucoup d'argent pour acheter des vêtements neufs.

Lorsque les élèves sont déjà assez avancées, elles peuvent entreprendre une chemise de femme d'abord, une chemise d'homme ensuite; la maîtresse pourra alors exiger qu'elles coupent, sous sa surveillance, différents petits vêtements qu'elles confectionneront elles-mêmes.

L'institutrice se gardera bien de tolérer dans sa classe des travaux de luxe avant que ses élèves soient bien exercées aux divers travaux de couture usuelle. Les ouvrages d'agrément doivent être des occupations récréatives pour les élèves qui se sont bien appliquées aux travaux utiles, et une jeune fille ne doit se livrer à un ouvrage de luxe que lorsqu'elle sait tailler et confectionner divers petits vêtements, tels qu'une chemise, un tablier, un bonnet, un caraco, etc.

Puisque les travaux à l'aiguille sont indispensables à la femme, l'institutrice doit y attacher une grande importance, car les jeunes filles qui leur sont confiées sont appelées à devenir des mères de famille, et si elles ne se sont pas exercées à la couture dès leur jeunesse, plus tard elles ne seront pas capa-

bles d'entretenir le linge d'une maison, qualité précieuse pour une personne qui veut avoir de l'ordre et de l'économie.

S. DUHEM.

Travail rédigé par Mlle S. Duhem, institutrice à Blaringhem (Nord).

ENSEIGNEMENT DE LA COUTURE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Pour qu'une jeune fille soit plus tard une bonne femme de ménage, il ne suffit pas qu'elle sache bien faire la cuisine, tenir en ordre sa maison ; il ne suffit pas non plus qu'elle soit aimable avec la société, qu'elle sache bien tenir ses comptes de ménagère, faire ses emplettes avec sagesse, habileté et économie, écrire à l'occasion une lettre avec facilité : il lui manquera une qualité essentielle si elle ne sait pas coudre ses vêtements et ceux de sa famille, entretenir le linge de sa maison de manière à ce qu'il soit toujours en ordre, non seulement très propre ; mais surtout bien raccommodé.

« Le raccommodage est le trésor du ménage, » a-t-on dit avec raison, et rien n'est plus vrai. Si une femme laisse le linge de sa maison se détériorer sans y porter remède immédiatement, qu'arrive-t-il ?... les trous, d'abord très petits, s'agrandissent, se multiplient, et bientôt il faut remplacer par du neuf un linge qui, bien soigné et bien raccommodé à temps, aurait pu durer longtemps encore. Si la mère de famille est obligée, faute de savoir le faire elle-même, de donner à la couturière ses vêtements et ceux de ses enfants, voilà une nouvelle dépense ajoutée à la première, et d'autant plus grande que les vêtements, mal tenus eux-mêmes, demanderont à être renouvelés plus souvent.

Je puis donc affirmer, sans être trop péremptoire, qu'une telle femme, loin d'être une aide pour son mari, devient au contraire une cause continuelle de dépenses, et qu'ainsi elle ne remplit pas entièrement le beau rôle que Dieu lui a assigné comme aide et compagne de l'homme. De plus elle donne un mauvais exemple à ses enfants, qui, ne voyant pas travailler leur mère, ne prendront pas eux-mêmes le goût du travail, ou qui la voyant s'occuper de choses futiles au lieu de travailler aux intérêts de sa famille, n'éprouveront aucun attrait pour les études sérieuses et pour les travaux du ménage, si

utiles, si nécessaires quoique parfois très humbles ; mais qui leur paraîtront dégradants ou inutiles, puisque leur mère ne daigne pas s'en occuper.

Je ne parle pas ici de la haute société : elle a ses exigences et ses usages qui retiennent la femme hors de sa maison, l'empêchent d'être une vraie mère pour ses enfants et de remplir dans son intérieur le rôle à la fois humble et sublime que le Créateur lui a donné à remplir dans sa famille. Ce serait sortir du sujet, et il ne m'appartient pas de signaler les abus qui se sont glissés petit à petit dans les relations sociales.

C'est surtout de la classe ouvrière que nous viennent nos élèves des écoles primaires, et en particulier des écoles rurales ; et ces élèves, qui deviendront plus tard des femmes d'ouvriers, de paysans, d'employés de commerce, etc., doivent recevoir une éducation en rapport avec leur position future.

Beaucoup de personnes ont pu constater avec moi que les jeunes filles ont une déplorable tendance à préférer les ouvrages d'agrément, de fantaisie, de luxe, aux travaux simples mais utiles du ménage. Ce n'est point que je veuille interdire à une jeune fille ou même à une mère de famille quelques petits travaux d'agrément pour se délasser quelquefois de ses pénibles occupations ; mais ce que je désirerais, c'est que ces ouvrages fussent regardés comme accessoires, comme extraordinaires ; n'apparussent que de temps à autre pour causer une surprise ou embellir un anniversaire, sans jamais prendre la place qui devait être occupée par un travail plus utile et plus urgent.

Pour que nos jeunes filles sachent bien employer leur temps quand elles seront mères de famille, il faut qu'elles apprennent de bonne heure à aimer les travaux de couture et de raccommodage, et si elles ne trouvent pas à la maison la direction et les encouragements nécessaires, elles doivent les rencontrer à l'école primaire. Les leçons de couture doivent donc tendre à faire de chacune d'elles une couturière passable, mais capable du moins de tenir en ordre le linge d'une maison, de raccommoder ses vêtements et les faire même à l'occasion. Pour cela, il faut que ces leçons soient méthodiques, régulières, suivies, et en même temps attrayantes pour que les enfants travaillent avec entrain et gaieté ; sans cela il n'y aurait pas de progrès possibles.

Après plusieurs essais demeurés infructueux, je suis parvenue à réaliser un peu, quoique pas autant que je le désirerais,

l'idéal que je m'étais fait des leçons de couture dans une école primaire.

Avant tout, il ne faut pas que les élèves puissent apporter un ouvrage quelconque à leur fantaisie ou selon leurs goûts avant d'avoir suivi tout le cours des leçons. On a quelquefois beaucoup de peine à obtenir ce résultat, surtout dans les écoles rurales, parce que souvent on est obligé de lutter avec la mère qui voudrait utiliser dès le commencement le peu de savoir en couture que son enfant a déjà acquis. Mais la règle une fois établie, si on la suit avec fermeté sans se laisser ébranler, les difficultés disparaîtront d'elles-mêmes et les mères les plus difficiles finiront bientôt par accepter sans réclamer la règle qui fait désormais partie de la discipline de l'école et dont elles ne tarderont pas à reconnaître l'efficacité.

Ce résultat une fois obtenu, le reste est facile et ne demande que de la persévérance. Chaque élève reçoit une bande de percale, une aiguille assortie à l'épaisseur de l'étoffe et du fil de couleur, elle s'arme de son dé et, sous la direction de la maîtresse, la leçon de couture commence. On fait d'abord les ourlets jusqu'à ce que la maîtresse ait déclaré qu'ils sont assez bien faits et assez réguliers pour passer à un autre point. Une fois que l'enfant sait ourler convenablement, on peut lui permettre d'apporter quelquefois le matin un mouchoir ou un fichu à ourler pendant la récitation. Cela exerce l'enfant à faire ses points plus réguliers, la rend habile, et l'ennuie moins que d'ourler une simple bande de calicot qui ne servira à rien. Elle se sent déjà utile, et c'est un encouragement pour elle.

Le point d'ourlet bien exécuté, bien régulier, on passe au surjet, puis aux piqûres, aux arrière-points, aux points coulés, coutures rabattues, fronces, etc. ; les boutonnières et les œillets terminent la série. Aucune élève ne passe à un autre point avant que la maîtresse lui en ait donné la permission, et il faut voir avec quelle ardeur, avec quel zèle, ces petites mains travaillent pour obtenir l'autorisation désirée. C'est ici que l'émulation est d'un grand secours ; on veut arriver aussi vite que sa voisine à faire un surjet, et l'on se donne une peine infinie pour bien ourler; une autre est arrivée à la fin du cours plus tôt que vous et l'on n'a point de repos jusqu'à ce qu'on l'ait rattrapée.

Pendant que chaque élève travaille à sa couture, et que la maîtresse visite les ouvrages et donne les indications néces-

saires, une des élèves, choisie à tour de rôle parmi les plus grandes, fait à haute voix une lecture à la fois amusante et instructive, ou bien la classe tout entière s'égaye en chantant quelque joyeux petit air qui les pousse au travail et empêche les causeries.

Lorsqu'une élève a bien fait tous les points ci-dessus mentionnés, on lui permet d'apporter à la leçon de couture un véritable ouvrage, une chemise pour elle ou pour sa sœur, quelque chose enfin qui, une fois terminé, montrera à la mère que son enfant, loin de perdre son temps à coudre dans une bande de calicot comme elle aurait pu être tentée de le croire au commencement des leçons, a au contraire appris à bien coudre, et que maintenant elle peut lui confier sans crainte les ouvrages les plus difficiles pourvu qu'ils soient bien préparés. Le plus souvent ces ouvrages sont taillés et bâtis à l'école sous les yeux de l'élève, qui peu à peu s'habituera à le faire elle-même pour les choses ordinaires, et apprendra ainsi à se tirer d'affaire toute seule.

Après avoir cousu quelques chemises, caleçons, camisoles, et autres objets de ce genre, on passe au raccommodage. Nous n'avons pas attendu jusqu'à ce moment pour apprendre à ravauder les bas; aussitôt que l'enfant a su tenir son aiguille convenablement, on lui a permis d'apporter le matin ses bas ou ceux de ses frères, pour les réparer pendant la récitation.

Mais le raccommodage du linge, savoir reprises et morceaux ajoutés, ne vient que lorsque l'enfant sait assez bien coudre les choses neuves et peut poser un morceau sur un trou sans qu'on ait besoin de le lui faufiler. Tous les raccommodages sont faits au surjet et rabattus à l'envers. Pour les reprises, les élèves s'exercent d'abord sur de petits morceaux de toile avant d'entreprendre un ouvrage de la maison.

Pour ce qui concerne le marquage du linge, qui peut très bien être rangé dans les leçons de couture, chaque élève, après s'être exercée le matin à marquer sur le canevas avec de la laine, fait un ou deux alphabets sur la toile jusqu'à ce qu'elle soit jugée capable de marquer le linge que sa mère lui a confié pour cela.

Maintenant il est un dernier point sur lequel je voudrais encore dire deux mots avant de terminer. Il n'est pas toujours facile d'obtenir que l'enfant apporte à l'école des aiguilles et du fil convenables; quelquefois les aiguilles se trouvent trop

fines, d'autres fois trop grosses, ou bien le fil ne convient pas à l'étoffe de la bande. Je suis parvenue à remédier à cet inconvénient en faisant payer à chaque élève une cotisation de 0 fr. 05 par mois. J'obtiens ainsi de quoi fournir à chaque élève autant de bandes, de fil, d'aiguilles et d'épingles qu'il lui en faut pendant le mois, ce que beaucoup d'entre elles n'auraient pu obtenir avec 0 fr. 05, mais qui m'est très facile, parce que j'achète en gros et que j'obtiens aussi plus de choses pour la même somme; de plus, les bobines de fil, employées pour toute la classe à la fois, sont, par conséquent, plus vite terminées, ce qui permet d'en varier souvent la nuance, et les enfants, on le sait, aiment beaucoup le changement.

Pour assujettir son travail, chaque élève a sa petite pelote qu'elle fixe au moyen d'une boucle de lacet à un clou planté dans la table devant elle; avec une épingle elle y croche sa bande, et elle peut travailler ainsi sans se baisser outre mesure, ce qui lui ferait mal à la poitrine.

Une élève qui aura suivi tout le cours des leçons et qui a voulu en profiter, doit sortir de l'école capable d'aider utilement sa mère dans les travaux de couture; ou si elle désire apprendre l'état de couturière, son apprentissage devra être moins long; elle sera plus tôt à même de se tirer d'affaire toute seule, parce qu'elle aura appris à faire bien et soigneusement tout ce qu'on lui aura donné à faire à l'école.

Émilie MARCONNET.

Travail rédigé par Mlle Emilie Marconnet, institutrice à Valentigney (Doubs).

X

LEÇONS DE CHOSES

MODÈLES DE LEÇONS.

NOTA. — Nous rappelons ici que nos leçons ne s'adressent qu'aux enfants de trois à neuf ans.

INTRODUCTION. — Lorsque les enfants entrent pour la première fois à l'école, ils sont timides et craintifs. Cela provient

de ce que tout dans l'école est nouveau, étranger pour eux, et que trop souvent à la maison, pour les corriger de certains défauts ou leur faire éviter quelque étourderie, on les avait menacés du maître et de l'école. Avant de commencer toute instruction avec ces enfants, l'instituteur doit faire disparaître cette timidité, cette crainte de prévention. Pour atteindre ce but, il recevra ses nouveaux jeunes élèves avec une affabilité et une bonté toutes paternelles. A cet effet, il pourra leur parler à peu près de la manière suivante :

Maître. — Mon enfant, comment vous appelez-vous ?

Élève.... — *M.* Vous vous appelez Joseph ? et vous ? — *E....* — *M.* Et vous ? et vous ? etc. — *E....* — *M.* Maintenant je sais comment vous vous appelez. Vous vous appelez Joseph, n'est-ce pas ? — *E....* — *M.* Eh bien, Joseph, dites-moi maintenant à qui vous êtes ? — *E....* — *M.* A votre père ? Et à qui encore ? — *E....* — *M.* Aussi à votre mère ? — *E....* — *M.* Comment s'appelle donc votre père ? — *E....* — *M.* Et votre mère ? — *E....* — *M.* Louis, dites-moi aussi le nom de votre père ? — *E....* — *M.* Et quel est donc le nom de votre mère ? — *E....* — *M.* Bien. Avez-vous aussi des frères, Louis ? — *E....* — *M.* Combien en avez-vous donc ? — *E....* — *M.* Avez-vous des sœurs ? — *E....* — *M.* Combien en avez-vous donc ? — (Le maître adresse des questions analogues aux autres élèves nouvellement arrivés.)

Maître. — Jacques, dites-moi où est votre maison ? — *E....* — M. Dans quelle rue habitez-vous ? — (Le maître questionne ainsi les autres enfants, puis s'adresse à tous.)

Maître. — Qui de vous s'appelle Joseph ? — *E....* — *M.* Vous ? Et vous ? Vous aussi ? Que de Joseph ici ! N'y a-t-il plus d'autres Joseph ? — *E....* — *M.* Puisqu'il y a tant de Joseph ici, il faut que je sache aussi votre autre nom, car, en disant simplement Joseph, vous ne saurez pas de qui je veux parler. Vous, Joseph, quel est votre autre nom ? — *E....* — *M.* Et vous, Joseph, dites-moi aussi votre autre nom ? — Etc., etc.

L'instituteur s'entretient ainsi ou d'une manière analogue avec les enfants. Il aura une bonne parole pour chacun, puis il les place dans les bancs. En les quittant, il pourra encore leur parler de la sorte : Maintenant, mes enfants, je vous connais ; je sais vos noms, à qui vous êtes, où est votre maison et dans quelle rue vous habitez. Vous viendrez maintenant toujours à l'école, n'est-ce pas ? Vous y aurez beaucoup de plaisir, vous y apprendrez beaucoup de belles choses ! Et joi-

gnant l'action à la parole, il leur montre des images, leur fait dire le nom des objets qu'elles représentent; ensuite il leur donne une ardoise et un crayon, et d'après des modèles aussi faciles que simples, qu'il dessine au tableau noir, il leur fait d'abord imiter des lignes, puis des objets usuels qu'il aura représentés par des lignes et des traits combinés aussi simplement que possible, tels qu'une épingle, une pointe, un crayon, une ardoise, une règle, etc., et seulement quand, par des exercices préparatoires de ce genre, leur intelligence, leur langue, leurs yeux et leurs mains auront été mis en jeu, il les met à la lecture. Mais n'anticipons pas sur l'organisation et l'enseignement proprement dits de l'école, et revenons au sujet que nous avons spécialement en vue.

1er *Modèle.*

Trouver, nommer et classer les objets.

Le Maître. — Mes enfants, vous n'avez pas encore bien examiné l'école; nous allons l'examiner ensemble. A l'école, il y a toutes sortes de belles choses. Regardez ici, là, et là, et ici. (Le maître montre ainsi plusieurs objets pour éveiller et exciter l'attention et la curiosité des enfants.) Montrant la table : Regardez-ici. Connaissez-vous cet objet? Avez-vous aussi un pareil objet chez vous? Bien; quel est le nom de cet objet?

Élève. Table. — *M.* Louis, dites haut : Ceci est une table — *E....* — *M.* Qui veut encore dire : *Ceci est une table?* Eh bien, Paul, dites-le, mais bien et clairement. — *E....* — *M.* Qui peut encore le répéter? Joseph, répétez-le aussi.

On fait ainsi répéter la même proposition par plusieurs enfants. — *M.* Dites-le maintenant tous ensemble comme moi : Ceci est une table. — *E....* — *M.* Jacques, qu'est ceci? (montrant la table). — *E....* — *M.* Pierre, où est la table? — *E....* — *M.* Montrez la table et dites : Je montre la table. Répétez encore une fois tous ensemble : Ceci est une table. — *E....* — *M.* Qu'est ceci? (montrant le banc.) — *E.* Un banc. — *M.* Émile, montrez le banc à tout le monde et dites : Ceci est un banc. Jacques, répétez cela aussi. — *E....* — *M.* Qui peut le dire mieux et plus haut? Vous? Vous aussi? Eh bien, dites-le. — *E....* — *M.* Bien. Répétez-le maintenant tous ensemble. Encore une fois, mais mieux. Encore mieux : *Ceci est un banc.* (Le maître fera bien de battre la mesure en pronon-

çant chaque mot de la proposition.) *M.* Quels sont les deux objets que nous avons déjà nommés ? Charles, le savez-vous encore ? — *E....* — *M.* Mais ne dites pas taable, dites table. — *E....* — *M.* Maintenant c'est bien. Frédéric, vous allez me nommer les objets que je vais vous montrer. — *E.* Ceci est une table. — *M.* (montrant le banc.) — *E.* Ceci est un banc. — *M.* Louis, faites la même chose. — *E....* — *M.* Dites-le tous ensemble. (Le maître bat la mesure.) — *E....* — *M.* Encore une fois, mais plus haut. Voilà qui est bien. Maintenant, nous allons passer à un autre objet. (L'instituteur prend un encrier et le pose sur la table de manière que tous les enfants puissent le voir, puis il demande :) Comment s'appelle cet objet ? Vous ne le savez pas encore bien dire. Un des plus grands élèves doit le dire. Ignace, comment s'appelle cela? (L'instituteur insiste pour qu'il prononce bien toutes les lettres, toutes les syllabes.)— *E....* — *M.* Avez-vous entendu comment on prononce ? Ignace, répétez-le encore une fois, très bien. — *E....* — *M.* Ainsi, Louis, qu'est-ce ? — *E....* — *M.* Vous, dites-le aussi ; et vous aussi, etc. Dites-le tous ensemble. (Le maître bat la mesure.) Encore une fois, vous, vous aussi, chacun seul, tous ensemble. (Récapitulation du tout.)

M. Je veux voir maintenant si vous vous rappelez tout ce que nous avons déjà appris. Mais il faut bien prononcer, absolument comme vous l'avez appris. Joseph, qu'est-ce que cela ? (Montrant la table.) — *E....* — *M.* Lucien, comment ceci s'appelle-t-il ? (Montrant le banc.) — *E....* — *M.* Charles, et ceci ? (Montrant l'encrier.) — *E...* — *M.* Quels sont les objets que vous connaissez déjà, Jacques ? — *E...* — *M.* André, nommez-les aussi, etc. — *E...* — *M.* Jean, où est la table? — *E...* *M.* Édouard, où est le banc ? — *E...* — *M.* Léon, où est l'encrier ? — *E...* — *M.* Nommez ces objets tous ensemble ! Encore une fois ! C'est bien, mes enfants; vous avez déjà appris quelque chose. Quand vous serez rentrés chez vous, et si le père ou la mère vous demandent ce que vous avez appris à l'école, que direz-vous ? Ce qu'il y a dans l'école. — Répétez encore une fois ensemble : Dans l'école est une table, un banc, un encrier, etc. Mais dans l'école il y a encore beaucoup d'autres choses; nous apprendrons à les connaître la première fois. Retenez bien ce que nous avons appris aujourd'hui ? Répétez-le encore une fois.

(C'est ainsi que l'on procédera pour nommer, montrer et classer les autres objets de la classe.)

2e *Modèle.*

Singulier, pluriel, nombre exact des objets.

Le Maître. — Vous connaissez maintenant tous les objets qui se trouvent dans l'école. Qui veut encore me les nommer dans l'ordre où nous les avons appris? — *E*... — *M*. Nommez-les tous ensemble! — *E*... — *M*. Louis, montrez-moi la table. — *E*... — *M*. Regardez s'il n'y a pas encore une autre table dans cette salle; cherchez bien. Vous n'en trouvez plus? — *E*... — *M*. Il n'y a donc qu'une table dans cette salle? Dans l'école il n'y a qu'une table. Répétez cela, Joseph! Vous aussi! Et vous aussi! Dites-le tous ensemble! — *E*... — *M*. Léon, combien de tables à l'école? — *E*... — *M*. Conrad, répétez ce que votre camarade vient de dire. — *E*... — *M*. Attention, maintenant! Qui d'entre vous peut me nommer un objet qui ne se trouve qu'une seule fois à l'école? — *E*. Le banc. — *M*. Vous croyez que le banc ne se trouve qu'une seule fois à l'école? Voici un banc, en voici un autre, en voici encore un, en voici encore un autre. Il faut me nommer un objet qui ne se trouve qu'une seule fois dans l'école. Georges, montrez-moi le fourneau? — *E*... — *M*. Y a-t-il encore un autre fourneau dans l'école? Vous n'en trouvez plus? — *E*... — *M*. Combien de fourneaux y a-t-il donc dans l'école? — *E*... — *M*. Ensemble. Dans l'école il y a un fourneau! — *E*... — *M*. Dites cela aussi, Paul; vous aussi, Louis, etc., etc. Nous avons déjà nommé un objet qui ne se trouve qu'une seule fois dans l'école, lequel? — *E*... — *M*. Combien de fourneaux? — *E*... — *M*. Écoutez bien ce que je vais vous dire : Dans l'école il y a une table et un fourneau. Répétez cela, Jules. Vous aussi, et vous aussi, etc. (On le fait répéter par tous les enfants.) Dites-le tous ensemble. (Le maître bat la mesure.) Il y a encore d'autres objets qui ne se trouvent qu'une seule fois dans l'école. Qui peut m'en désigner un? (On passe ainsi en revue tous les objets qui ne se trouvent qu'une seule fois dans la salle.)

Nous allons maintenant nommer tous les objets qui ne se trouvent qu'une seule fois à l'école. Joseph, qu'est-ce qui ne se trouve qu'une fois dans l'école? — *E*... — (On exerce tous les enfants à dire : à l'école il y a une table, un fourneau.) — *M*. Vous connaissez les objets qui ne se trouvent qu'une seule fois à l'école. Pouvez-vous aussi me nommer des objets

qui sont plusieurs fois à l'école? — *E*... — *M*. Oui! le banc est plusieurs fois à l'école. Charles, montrez-moi un banc? Encore un? Émile, n'y a-t-il qu'un banc à l'école? — *E*... — *M*. Dans l'école, il n'y a pas un banc, il y a des bancs. Qu'y a-t-il à l'école, Jules? — *E*... — *M*. Dites cela aussi, Adolphe? Vous aussi, etc. Tous ensemble. Regardez bien autour de vous, ne voyez-vous pas d'autres objets qui se trouvent ici plus d'une fois? — *E*. La fenêtre. — *M*. Alfred, montrez-moi une fenêtre. Encore une! Encore une! — *E*... — *M*. Y a-t-il plus d'une fenêtre à l'école? — *E*... — *M*. Dans l'école il y a des fenêtres. (On fait répéter.) Vous connaissez déjà deux objets qui se trouvent plus d'une fois à l'école. Lesquels? — *E*... — *M*. Dans l'école il y a des bancs et des fenêtres. Qu'ai-je dit, Antoine? — *E*... (On cherchera de la même manière les autres objets qui se trouvent plus d'une fois dans l'école, puis on récapitulera.) — *M*. Nommez encore les objets qui ne se trouvent qu'une fois à l'école. — *E*... — *M*. Nommez ceux qui s'y trouvent plusieurs fois. — *E*... — *M*. Bien, n'oubliez pas cela. La prochaine fois, je verrai qui pourra me nommer les objets qui ne se trouvent qu'une fois et ceux qui se trouvent plusieurs fois dans l'école.

(On procédera de la même manière pour trouver et nommer les objets qui sont au nombre de deux, trois, etc.)

3e *Modèle.*

Description de l'ardoise.

M. Mes enfants, vous savez nommer tous les objets de l'école, maintenant nous allons les examiner de plus près et vous y découvrirez bien des choses. (Tenant une ardoise à la main, le maître dit) : Voici une ardoise. Dites-moi tout ce que vous y remarquerez. — *E*... — *M*. Vous y voyez quelque chose en bois. Montrez-moi, Louis, ce qui est fait de bois. — *E*... — *M*. Oui, tout autour de l'ardoise il y a du bois. Ici, le milieu, est-il aussi fait de bois, Jules? — *E*... — *M*. Qu'est-ce donc, Léon? — *E*... — *M*. Albert, montrez-moi la pierre. Aussi le bois! (S'adressant à un élève plus avancé.) Comment s'appelle le bois qui entoure l'ardoise? — *E*... — *M*. (S'adressant à un des plus jeunes.) Qu'est cela? — *E*... — *M*. Dites : Ceci est le cadre. Où est le cadre, Joseph? — *E*... — *M*. Bernard, dites à ces petits comment s'appelle cette pierre? Comment s'ap-

pelle-t-elle? — *E*... — *M*. (Aux plus petits.) Comment s'appelle cela? — *E*... — *M*. Que savez-vous déjà de l'ardoise? — *E*... — *M*. (Le maître enlève le cadre, il le montre seul aux enfants.) Qu'est ceci? — *E*... — *M*. Le cadre forme-t-il à lui seul l'ardoise? — *E*... — *M*. Que lui manque-t-il? — *E*... — *M*. Vous voyez, le cadre seul ne forme pas notre ardoise, il n'en est qu'une partie. Répétez : Le cadre n'est qu'une partie de l'ardoise. (L'instituteur met de côté le cadre, et montrant l'ardoise seule.) Qu'est ceci? — *E*... — *M*. Cette pierre est-elle toute notre ardoise? — *E*... — *M*. Que manque-t-il encore? — *E*... — *M*. Cette pierre n'est donc qu'une partie de notre ardoise? — *E*... — *M*. Vous connaissez maintenant les deux parties de notre ardoise. Lesquelles? — *E*... (On fait répéter la réponse plusieurs fois.) — *M*. Antoine, quelle est cette partie de l'ardoise? — *E*... — *M*. Comment s'appelle celle-ci? — *E*... — *M*. Montrez les deux parties. Comment s'appellent-elles? — *E*... — *M*. Retenez bien tout cela! Que devez-vous retenir? Dites-moi, Louis, ce cadre forme-t-il à lui seul notre ardoise? — *E*... — *M*. Que lui manque-t-il? — *E*... — *M*. Si je tiens le cadre comme ça, que dois-je faire pour avoir une ardoise complète? — *E*... — *M*. Bien, je veux le faire tout de suite. (Le maître assemble les deux pièces.) Voici notre ardoise refaite. Voyez-vous encore les deux parties de l'ardoise, Jules? — *E*... — *M*. Venez ici, montrez les deux parties et nommez-les. — *E*... — *M*. Regardez bien, le cadre est-il comme l'ardoise? — *E*... — *M*. Oui; l'ardoise est noire. Comment est le cadre? — *E*... — *M*. Vous savez déjà quelque chose de plus sur le cadre. Comment est-il? — *E*... (On fait répéter plusieurs fois.) — *M*. Nous allons encore apprendre toutes sortes de choses sur le cadre. Vous savez déjà ce que c'est qu'un angle (coin); qui peut donc me montrer un angle à ce cadre? — *E*... — *M*. Le cadre a-t-il encore d'autres angles? — *E*... — *M*. Qui peut les compter? — *E*... — *M*. Venez ici, Charles, et comptez-les! — *E*... — *M*. Combien d'angles a donc le cadre? — *E*... — *M*. Puisque le cadre a quatre angles, on dit qu'il est *quadrangulaire* (carré). Comment est-il? — *E*... — *M*. Dites-moi maintenant comment est le cadre? Je vais vous le dire : le cadre est blanc et carré. Répétez-le. Encore! Encore!

Le maître ôte le cadre et, tenant l'ardoise seule, il dit : Je ne voudrais pas laisser tomber cela par terre! Pourquoi? — '... — *M*. Il y a encore beaucoup d'autres choses qu'on ne

peut laisser tomber sans les briser. Avez-vous déjà laissé tomber quelque chose qui s'est brisé ? Quoi donc ? — *E*... — *M*. Tout ce qui se brise facilement est fragile.

Le maître prend le cadre et dit : Si je le laisse tomber sur le plancher, se brisera-t-il aussi facilement que l'ardoise ou le verre ? — *E*... — *M*. Puisqu'il ne se brise pas si facilement, comment est-il ? — *E*... (On fait répéter plusieurs fois.) — *M*. Qui peut maintenant me dire quelque chose du cadre ? — *E*... — *M*. Qui peut encore me dire quelque chose ? — *E*... — *M*. Qui peut dire tout cela ? Tous ensemble. Mais vous, savez-vous encore quelque chose du cadre ? — *E*... — *M*. Dites cela aussi, Joseph ! — *E*... — *M*. Dites-le tous ensemble ! — *E*... — *M*. Qui donc a fait ce cadre de bois, Paul ? — *E*... — *M*. Répétez cela ! Vous ! Vous ! Tous ! — *E*... — *M*. Savez-vous encore tout ce que nous avons appris de l'ardoise ? Voyons cela. Félix, quelles sont les parties de l'ardoise ? — *E*... — *M*. Joseph, de laquelle de ces deux parties avons-nous dit le plus ? — *E*... — *M*. Comment est donc le cadre, Pierre ? — *E*... — *M*. Comment encore, Louis ? — *E*... — *M*. Comment encore, Charles ? etc. — *E*... — *M*. De quoi est fait le cadre ? — *E*... — *M*. Qui l'a fait, Jules ? — *E*... — *M*. Répétez-le tous ensemble ! — Bien. Il faut bien retenir tout cela. Répétez-le encore une fois. — *E*... — *M*. Eh bien, il faut savoir le dire comme cela la prochaine fois.

M. Pierre, que savez-vous maintenant de l'ardoise ? — *E*... — *M*. Que savez-vous du cadre, Jules ? — *E*... — *M*. Louis, répétez tout cela ! — *E*... — *M*. Vous aussi ! Vous ! Tous ensemble ! Quelle est l'autre partie de l'ardoise ? — *E*... — *M*. (Le maître tient l'ardoise à côté du cadre.) Quelle couleur a le cadre ? — *E*... — *M*. Comment est l'ardoise ? — *E*... — *M*. A-t-elle aussi des angles (coins) ? — *E*... — *M*. Comptez-les. — *E*... — *M*. Comment, quatre ? Alors, comment est-elle ? — *E*... — *M*. L'ardoise casse-t-elle facilement ? — *E*... — *M*. Comment est-elle alors ? — *E*... — *M*. Répétez ce que nous avons dit de l'ardoise ! — *E*... — *M*. Nous pouvons encore apprendre davantage. Alfred, venez ici et passez la main sur le plancher. — *E*... — *M*. N'est-ce pas, vous ne voudriez pas souvent faire cela ? Pourquoi donc ? — *E*... — *M*. Pourquoi la main vous fait-elle mal ? — *E*... — *M*. Le plancher est rude ! Passez maintenant la main sur l'ardoise ! Cela va mieux, n'est-ce pas ? L'ardoise est-elle aussi rude ? — *E*... — *M*. Comment est-elle donc ? — *E*... — *M*. Bien ; répétez cela,

Jules! Vous aussi! Vous tous! — *E*... — *M*. Dites-moi, Joseph, quand vous passez la main sur le fourneau chaud, comment devient-elle? — *E*... — *M*. Mettez votre main sur l'ardoise. Comment devient-elle? Qu'éprouve-t-elle? — *E*... — *M*. Pourquoi devient-elle froide? — *E*... — *M*. Comment est donc l'ardoise? — *E*... — *M*. Vous savez maintenant toutes sortes de choses sur l'ardoise. Quoi donc? — *E*... — *M*. Dites-moi encore une fois ce que vous avez appris de l'ardoise (cadre et pierre)? Que savez-vous du cadre, de l'ardoise? — *E*... — *M*. Que voulez-vous me dire du cadre? — *E*... — *M*. Et vous? — *E*... — *M*. Et vous? Mais toujours autre chose! — *E*... — *M*. Qui sait quelque chose de l'ardoise? — *E*... — *M*. Qu'en savez-vous? Et vous? Et vous? — *E*... — *M*. Dites tous ensemble ce que vous savez de l'ardoise! — *E*... — *M*. Que savez-vous du cadre? — *E*... — *M*. Que savez-vous de l'ardoise? — *E*... — *M*. Si l'on vous demande à la maison ce que vous avez appris aujourd'hui, vous pourrez raconter beaucoup de choses. Mais il faut encore savoir tout cela à la prochaine leçon, ne l'oubliez donc pas.

4e *Modèle.*

Les couleurs.

Le maître, tenant en main deux feuilles de papier, l'une blanche et l'autre rouge : Voici deux feuilles de papier, laquelle vous plaît le plus? — Celle-ci. — Comment est-elle? Oui, elle est rouge, et celle-ci est blanche. Quand tous les enfants savent bien distinguer la couleur blanche et la couleur rouge, le maître montre, l'une après l'autre, un certain nombre de feuilles de papier de couleur différente. Les enfants répondent d'abord individuellement, puis en chœur : Cette feuille est blanche, rouge, bleue, verte, noire, jaune. Lorsque chaque enfant sait bien distinguer et nommer toutes ces couleurs, on les exerce à les chercher et à les indiquer sur les objets qui se trouvent dans la salle, ou sur ceux que l'on peut avoir sous la main, tels que pains à cacheter, du coton à tricoter, des morceaux d'étoffe, des fleurs, etc.

On mélangera quelques couleurs, et l'on fera voir que le vert est le produit du bleu et du jaune; le gris, du blanc et du noir, etc.

Sans explication, les enfants apprendront vite à reconnaître

les couleurs claires, sombres, pâles, pures, propres, mates, sales, etc.

Il est très important que les enfants sachent bien les nuances diverses des couleurs.

Ces différents exercices se termineront par la recherche et l'indication d'objets.

1° *Blancs :* La neige, le lait, la craie, le papier à écrire, le coton, le linge, l'argent, etc.

2° *Rouges :* Le sang, la tuile, le feu, le coquelicot, la rose, le cuivre, des cerises, du vin, la pourpre, la garance, etc. — Formation d'adjectifs, s'il y a lieu, sanguin, rose, cuivre, pourpre.

3° *Verts :* L'herbe, les feuilles des arbres, l'eau de la mer, etc.

4° *Bleus :* Le ciel, la violette, le lilas, etc.

5° *Bruns :* La châtaigne, le marron, la noix, le café, etc.

6° *Jaunes :* L'or, le citron, l'orange, la paille, le canari, etc.

7° *Noirs :* Le corbeau, le charbon, la poix, la nuit, etc.

5e *Modèle.*

[Qualité des objets.

Le maître prend deux objets qui ont des qualités contraires, et il joint toujours le geste à la parole afin de se faire bien comprendre des enfants.

M. Ceci est un fil, ce fil est *long*. Ce fil-ci est court. — *E*... — *M.* Cette baguette est *longue*... Celle-ci est courte... — *E*... — Etc., etc.

M. Ce papier est propre. — *E*... — *M.* (Secouant la tête.) Celui-ci n'est pas propre, il est *malpropre*, sale. — *E*... — *M.* Comment est ce livre ? — *E*... — *M.* Et celui-ci ? — *E*... — *M.* Cette plume est-elle propre ? — *E*... — *M.* Et celle-ci ? — *E*... — Etc., etc.

Le maître, glissant la main sur la règle : Cette règle est *polie*. — *E*... — *M.* Cette tuile est *rude*. — *E*... — *M.* Dites-moi si le plancher est *rude* ou *poli ?* — *E*... — *M.* Et le tableau noir ? — *E*... — *M.* Nommez des objets polis, rudes. — *E*... — Etc., etc.

C'est ainsi, ou d'une manière analogue, que l'on donnera une idée nette et juste sur les qualités de : dur et mou, grand et petit, lourd et léger, épais et mince, mobile et fixe, liquide

et solide, neuf et vieux, vide et creux, droit et courbe, fendu, cassé, déchiré, tranchant, flexible, etc.

6e *Modèle.*

Les formes. — Le cube.

Ceci est un *mètre*. Comme vous voyez, il est divisé en dix parties égales; chacune de ces parties s'appelle un *décimètre*. A son tour, le décimètre est divisé en dix parties égales qu'on appelle *centimètres*. Dans le mètre il y a donc dix décimètres ou cent centimètres. (Nombreuses questions.) — Le mètre et ses parties servent à mesurer. Voyez plutôt : Je pose mon mètre sur ce bloc de bois, de cette manière, et j'apprends qu'il mesure partout un décimètre ou dix centimètres. Un pareil bloc qui a *même longueur*, *même largeur* et *même hauteur* est un *cube*. Répétez...

Je place maintenant ce cube sur la table; il peut être posé sur n'importe lequel de ses côtés, mais toujours un côté est en haut, un en bas, un devant, un derrière, un à droite, un à gauche. Chaque côté est uni, plan, c'est une *face*, une *surface*. Le cube a six côtés ou *surfaces*. Voici la surface supérieure du haut, inférieure du bas, de devant, de derrière, de droite, de gauche. (Nombreuses questions.) Regardez, je mesure ces côtés avec mon mètre, et je trouve qu'ils sont tous *égaux*, c'est-à-dire qu'ils sont aussi longs que larges. L'endroit où une face se termine et où une autre face commence, c'est-à-dire où deux faces se rencontrent, s'appelle *arête*. Le maître passe avec la craie sur les arêtes et dit : Ceci est une arête, ceci aussi, etc. Chaque surface a quatre arêtes, est limitée par quatre *lignes*. Quelle est la direction des quatre arêtes de la surface supérieure? Quelles autres arêtes ont la même direction? (On fera les mêmes questions sur la direction des quatre arêtes des surfaces inférieures, de devant, de derrière, de droite et de gauche.) Comptons maintenant les arêtes. Combien y en a-t-il? Oui, le cube a en tout douze arêtes. Quatre vont de haut en bas, quatre d'avant en arrière et quatre de droite à gauche ; quatre forment des lignes verticales et huit des lignes horizontales.

Répétition. — Un cube est haut, long et large, — il a hauteur, longueur et largeur, — trois dimensions; il est un *corps*,

un *solide*, limité par six surfaces égales. Tous les solides, corps, sont limités par des surfaces. — Chaque surface du cube est limitée par quatre lignes. Une surface est longue et large, — a longueur et largeur, — deux dimensions, l'épaisseur manque.

Regardez bien maintenant et suivez mon doigt. Vous voyez que les lignes qui limitent chaque surface du cube se rencontrent *deux à deux*. Marquons cet endroit avec la craie. Cette rencontre de deux lignes s'appelle *point*. Vous voyez à chaque surface du cube quatre points, et à chaque ligne deux points. Ces points indiquent le *commencement* et la *fin* de la ligne ; ils en sont les limites.

Répétition. — Un corps solide est limité par des surfaces, une surface par des lignes, et une ligne par des points. Un corps a trois dimensions, une surface en a deux, et une ligne n'en a qu'une. — Laquelle ? — Et le point ? — S'il avait longueur, il formerait une ligne. Je marque maintenant à la craie les deux lignes qui se rencontrent ici. Elles forment ce que l'on appelle un *angle*.

Chaque surface du cube a quatre de ces angles, ce qui fait vingt-quatre pour le cube entier. Chacun des quatre angles de la surface de devant est formé par une *ligne verticale* et une *ligne horizontale :* on le nomme *angle droit*. Chacune des surfaces du cube a quatre angles droits. (On comprend que ce n'est pas ici le moment d'entrer dans plus de détails sur les angles.)

Si nous inclinons légèrement le cube, vous voyez que trois arêtes ou trois angles se rencontrent ici. Cette rencontre s'appelle *angle solide*. Le cube a huit angles solides.

Récapitulation générale. — Le cube est un corps, un solide, qui a les trois dimensions égales, il est limité par six surfaces égales et à angles droits, il a douze arêtes et huit angles solides.

On procédera de la même manière pour donner aux enfants une idée du *parallélipipède* (une poutre ou une règle carrée), du *prisme*, du *cône*, de la *pyramide*, du *cylindre* (rouleau), de l'*ovale* (œuf).

S. Stolz.

Extrait du travail de M. S. Stolz, inspecteur primaire à Cosne (Nièvre), ayant pour titre : *Guide théorique et pratique de l'enseignement par les yeux, ou Leçons de choses.*

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Leçon de choses.

Le Maître. — Vous êtes éloignés de quelqu'un, d'un parent, d'un ami ; c'est votre frère qui est soldat, c'est un de vos camarades qui habite Paris, et vous avez quelque chose à lui demander, à lui communiquer : comment vous y prendrez-vous ?

Les Elèves. — Nous lui écrirons une lettre.

Le Maître. — Et cette lettre, comment lui parviendra-t-elle ?

Les Elèves. — Par la poste.

Le Maître. — Très bien. Grâce aux chemins de fer, la poste transmet rapidement les nouvelles; mais il est parfois nécessaire que la lettre ou la dépêche arrive plus vite encore à destination, que faire alors ?

Les Elèves. — On envoie une dépêche télégraphique.

Le Maître. — Pourquoi cette dépêche s'appelle-t-elle ainsi ?

Les Elèves. — Parce qu'elle part par le télégraphe.

Le Maître. — Le télégraphe, voilà une chose dont vous avez souvent entendu parler, ce que ce peut bien être ?

Les Elèves. — Nous savons ce que c'est, Monsieur, ce sont des fils de fer qui suivent le long des chemins de fer ou des routes.

Le Maître. — En effet, ces fils de fer qui ont attiré votre attention servent pour les télégraphes actuels, mais ces télégraphes comprennent bien d'autres appareils que je désire vous faire connaître. Je vous dirai d'abord ce qu'en général on appelle télégraphe.

Ce nom, mes amis, signifie appareil servant à écrire de loin, il désigne donc tout appareil qui transmet, avec une grande rapidité, des dépêches quelconques au moyen de signaux.

L'invention du télégraphe électrique ne date pas de loin : c est à peine depuis trente ans que l'usage s'en est introduit en France.

Mais auparavant, n'existait-il pas d'autres télégraphes.

Les Elèves. — Pardon, Monsieur, vous nous avez dit l'autre jour qu'il y en avait sur les hauteurs.

Le Maître. — Oui, mes amis, et ces télégraphes élevés qui faisaient des signaux en l'air portaient le nom de télégraphes...

Les Elèves. — Télégraphes aériens.

Le Maître. — C'est bien cela. Pour créer un télégraphe

aérien, on choisissait entre deux villes, Paris et Lille, par exemple, les lieux les plus élevés, distants d'environ 12 à 15 kilomètres. Sur chacune de ces hauteurs, on établissait une station télégraphique. C'était bien simple : un mât ou un gros poteau de bois s'élevait de 4 à 5 mètres au-dessus du toit d'une tourelle. Tout au haut, et en travers de ce mât, était une pièce de bois qui, par son milieu, pouvait tourner à volonté. Cette pièce s'appelait le régulateur. Enfin, à chaque bout de ce régulateur, était un bras en bois nommé indicateur, mobile autour du régulateur.

(Le maître dessine au tableau noir les diverses parties du télégraphe.)

L'employé du télégraphe ou le guetteur, placé dans la tourelle, faisait prendre à volonté au régulateur et aux indicateurs des positions différentes, dont chacune avait sa signification particulière : c'étaient là les signaux. Ces signaux étaient parfaitement distingués du télégraphe voisin par le guetteur qui s'y tenait, muni d'une longue-vue ; ce guetteur répétait les signaux et les transmettait ainsi à la station suivante, et toujours de même jusqu'à l'extrémité de la ligne. Une dépêche pouvait être transmise de Paris à Lille (222 kilomètres) en deux minutes. Ce furent les frères Chappe, fils d'un astronome, qui inventèrent le télégraphe aérien à signaux. « Claude, l'aîné, était dans un séminaire, ses trois frères faisaient leurs études dans un pensionnat situé à deux kilomètres environ, en face du séminaire. Se trouvant très malheureux d'être séparés les uns des autres, nos écoliers se creusèrent la tête pour inventer un moyen de correspondre à travers l'espace. Leur père leur avait laissé de bonnes lunettes d'approche, qui leur permettaient de s'apercevoir d'une fenêtre à l'autre. L'aîné imagina de faire des signaux à ses frères au moyen de trois règles longues et larges : l'une occupait le milieu, les deux autres formaient aux extrémités deux bras mobiles. Les diverses positions des trois règles pouvaient former deux cents signes distincts. » (*Francinet*, par G. Bruno.)

En 1793, le gouvernement français, auquel l'abbé Chappe avait offert son heureuse invention, établit des signaux de clocher en clocher, depuis Paris jusqu'à la frontière du Nord. La première dépêche transmise par le télégraphe annonçait une victoire remportée sur les Autrichiens. La réponse suivante du gouvernement arriva quelques heures après au général de l'armée victorieuse :

« L'armée du Nord a bien mérité de la Patrie. »

Le télégraphe aérien rendait de grands services, mais il avait deux défauts; ne les devinez-vous point?

Les Élèves. — Pardon, Monsieur; il ne pouvait marcher pendant la nuit, ni même parfois le jour, quand la pluie ou les brouillards empêchaient de voir les signaux.

Le Maître. — Revenons au télégraphe électrique, dont la première ligne a été inaugurée aux États-Unis en 1844. Vous savez sans doute pourquoi l'on a donné ce nom au nouveau télégraphe?

Les Élèves. — Oui, Monsieur, c'est parce qu'il marche par l'électricité.

Le Maître. — Et qu'est-ce que l'électricité?

Les Elèves. — C'est quelque chose qui est dans l'air, dans les nuages; elle est absolument partout, même en nous, mais elle se tient si tranquille, que nous ne la sentons pas. On ne peut la voir ni la saisir, et pourtant elle existe.

Le Maître. — Cela vous étonne; ne connaissez-vous donc rien autre chose qui existe et que pourtant vous ne voyez point, vous ne pouvez saisir?

Les Elèves. — Pardon, Monsieur, l'air, la chaleur.

Le Maître. — Eh bien! l'air est-il visible? n'est-il pas insaisissable? et, s'il était toujours en repos, en soupçonneriez-vous jamais l'existence? Mais prenez un éventail, votre cahier par exemple, ou votre chapeau; agitez-le près de votre visage, aussitôt l'air se fait sentir, vous ne doutez plus qu'il existe, et cela pour l'avoir mis en mouvement. Le vent n'est-il pas d'ailleurs de l'air qui coule avec plus ou moins de violence d'un pays dans un autre? Il en est de l'électricité comme de l'air. L'électricité est-elle en repos, rien ne dévoile sa présence; mise en mouvement, elle produit de tels effets qu'on est obligé d'y croire.

Tenez, voici un bâton de cire d'Espagne; je le frotte sur le drap de ma manche, et je l'approche de ces petites parcelles de papier : qu'arrive-t-il?

Les Élèves. — Eh! voilà que les petits bouts de papier se soulèvent tout seuls et vont se coller au bâton.

Le Maître. — C'est cette chose invisible qui attire le papier après qu'elle a été mise en mouvement, par le frottement, que l'on nomme l'électricité.

Mais comment cette électricité, qui habite tous les corps, peut-elle être mise en mouvement? C'est que, mes amis, il y

a deux sortes d'électricité : quand elles sont réunies, on ne les voit pas, on ne les sent pas ; mais dès qu'on les sépare, soit par le frottement, soit de toute autre manière, elles cherchent à se réunir de nouveau. Elles courent alors avec une vitesse prodigieuse à travers les corps, et suivent de préférence les métaux, le fer, le cuivre, etc. Puis, quand elles sont assez rapprochées, elles s'élancent au-devant l'une de l'autre en jetant une flamme, c'est l'éclair dans l'orage, et en produisant en même temps une explosion ou un grand bruit : c'est le tonnerre. Après bien des recherches, bien des essais, les savants ont trouvé plusieurs moyens de séparer les deux électricités et de les réunir ensemble.

De plus, ils ont fait une découverte importante qui a amené la construction des télégraphes électriques. Voici ce qu'ils ont reconnu. Si l'on fait courir l'électricité dans un fil de cuivre enveloppé de soie et enroulé autour d'un barreau de fer pur ou fer doux, ce barreau s'aimante aussitôt. Mais comment peut-on faire courir l'électricité dans un fil métallique ? On y arrive de plusieurs façons, je me contenterai de vous en indiquer une. On a un vase en faïence qui contient de l'eau, à laquelle on a mêlé un liquide, nommé acide sulfurique ou huile de vitriol ; on plonge dans ce vase un cylindre creux ou gros tuyau de zinc ; puis dans ce cylindre on place un vase poreux en terre et plein d'un liquide appelé acide azotique ou eau-forte ; enfin, dans ce liquide plonge une plaque épaisse de charbon.

Cet appareil porte le nom de pile, parce que le premier qu'on a fait se composait de rondelles de cuivre et de zinc rangées en pile les unes sur les autres.

Si l'on attache un fil métallique au charbon, un autre fil au cylindre de zinc, dans la pile que je vous ai décrite, l'électricité de la pile se met en mouvement, les deux sortes d'électricités se séparent, l'une va dans le premier fil, l'autre dans le second fil, et si l'on rattache l'une à l'autre les extrémités des fils, le courant électrique circule dans le fil, sans s'arrêter.

Qu'arrivera-t-il donc si ce fil, dans sa route, s'enroule autour d'un morceau de fer ?

Les Elèves. — Le fer sera aimanté.

Le Maître. — Et si l'on arrête le courant ?

Les Élèves. — Il n'y aura plus d'aimantation.

Le Maître. — Supposez maintenant que la pile soit à Nancy,

que l'un des fils, celui qui part du charbon, aille s'enrouler à Lunéville sur un électro-aimant, et qu'il retourne ensuite à Nancy où il se rattache au zinc de la pile. Supposez encore qu'à Lunéville, un peu au-dessus de l'électro-aimant, on dispose une plaque de fer retenue par un ressort qui la ramène toujours à la même place, quand on la lâche après l'avoir tirée en bas.

Les choses ainsi arrangées, que se passe-t-il à Lunéville dès qu'à Nancy on fait partir le courant électrique?

Les Élèves. — La plaque de fer se précipite sur l'électro-aimant.

Le Maître. — Et si à Nancy on interrompt le courant?

Les Élèves. — L'aimantation cesse, et le ressort ramène la plaque à sa première condition.

Le Maître. — Parfaitement. Ainsi la plaque peut être attirée et repoussée à Lunéville, comme on le veut à Nancy; elle peut être retenue plus ou moins longtemps contre l'électro-aimant. Comprenez-vous qu'il soit possible de faire à Nancy des signaux qui se répètent tout de suite à Lunéville?

Les Élèves. — Oh! mais oui, Monsieur.

Le Maître. — Allons, voilà que nous sommes sûrs que par l'électricité il devient possible de communiquer rapidement d'une ville à une autre. Vous devinez bien déjà, qu'outre la pile, il faut un appareil qui produise les signaux dans la station de départ et un autre appareil qui reçoive ces signaux à la station d'arrivée. Le premier de ces appareils s'appelle le manipulateur, le second le récepteur.

Reprenons Nancy pour la station de départ, et Lunéville pour la station d'arrivée. Entrons donc au bureau télégraphique de Nancy. Une dépêche va être envoyée à Lunéville. Voici l'employé qui s'approche du manipulateur : il appuie sur une poignée qui en fait partie, le courant est établi et part pour Lunéville. Si vous étiez en ce moment au bureau de Lunéville, le bruit d'une sonnerie que le courant fait marcher frapperait vos oreilles : elle avertit l'employé de Lunéville qu'il va recevoir une dépêche; cette sonnerie lui dit : « Attention! » Mais voilà qu'une sonnerie se fait entendre près de nous; ne vous étonnez point : c'est l'employé de Lunéville qui répond : « Allez, dit-il, je suis là. » Regardez bien, l'employé envoie la dépêche qu'il a sous les yeux; le voilà qui pousse sur la poignée : il la quitte, la presse de nouveau pour la quitter encore, et toujours ainsi, en appuyant alors plus ou moins longtemps. Presse-t-il

sur la poignée? le courant passe; cesse-t-il de presser? le courant est interrompu.

Et que se passe-t-il à Lunéville pendant ce temps? voyons, dites-le moi vous-mêmes?

Les Élèves. — Quand on presse à Nancy sur la poignée, l'électro-aimant attire à Lunéville la plaque de fer; quand on ne presse plus, la plaque repart à sa place.

Le Maître. — Et ces signaux se produisent tellement vite, qu'un loustic voulant donner une idée originale de cette vitesse prodigieuse à un ami qui le questionnait : « Tu ne sais pas, lui dit-il, ce que c'est que le télégraphe? Eh bien! figure-toi un grand chien dont la tête serait à Lunéville et la queue à Nancy : quand on lui marche sur la queue à Nancy, il aboie à Lunéville. » Pour parler plus sérieusement (car il ne faut pas toujours rire en classe), je vous dirai qu'en une seconde le courant électrique ferait trois fois le tour de la terre.

Mais voyons, comment peut-on comprendre à Lunéville ce qui est indiqué à Nancy? C'est ici l'affaire du récepteur établi à la station d'arrivée. La plaque de fer qui va et vient au-dessus de l'électro-aimant est remplacée par une barre de fer ou levier. Ce levier est assez long et peut osciller comme le fléau d'une balance : il comprend donc deux branches, dont l'une s'élève quand l'autre s'abaisse. Une des branches ou bras est au-dessus et rapprochée de l'électro-aimant; l'autre, dont l'extrémité porte une pointe en acier relevée en l'air, est attirée en bas par un ressort. A peu de distance et un peu au-dessus de la pointe d'acier passe une bande de papier qui se déroule toujours avec la même vitesse.

On vient d'appuyer à Nancy sur la poignée du manipulateur, le télégraphe joue; vite au récepteur! La première branche du levier s'abaisse et frappe l'électro-aimant; l'autre branche se relève, et la pointe d'acier venant appuyer sur la bande de papier y laisse une trace, une ligne plus ou moins longue, suivant la durée de l'aimantation, c'est-à-dire que l'on presse plus ou moins longtemps sur le manipulateur. Si le courant n'agit qu'un instant, un point seulement est indiqué sur le papier. L'employé de Nancy trace donc à volonté des points ou des traits sur la bande de papier du récepteur de Lunéville.

Reste maintenant à déchiffrer la dépêche écrite en traits et en points. On est convenu de ne se servir que du point et d'un trait toujours égal.

Un point et un trait représentent la lettre *a* (· —);

Un trait et deux points, la lettre *b* (— · ·), etc.

On figure aisément, de cette manière, toutes les lettres et tous les chiffres, et une fois la dépêche transmise en points et en traits, c'est bientôt fait de l'exprimer en écriture ordinaire. Vous ne tomberez plus, n'est-ce pas, dans cette erreur de certaines gens qui croient que l'on envoie par le télégraphe des lettres, des paquets, etc., et, à ce propos, je me rappelle une petite anecdote que je veux vous conter.

Un brave paysan, une paire de bottes neuves à la main, se tenait près du poteau d'une ligne télégraphique. Il paraissait très embarrassé. Enfin, il avise un monsieur et lui dit très poliment : « Pourriez-vous me renseigner, Monsieur? je voudrais envoyer des bottes à mon fils qui est soldat, il en est pressé, et l'on dit qu'il n'y a rien qui aille si vite que le télégraphe. — Parbleu, lui répond l'autre, attachez vos bottes à ce poteau, et votre fils les aura bientôt. »

Le paysan s'empresse de suivre ce malin conseil, va faire un tour en ville et repasse plus tard près du poteau si complaisant. O surprise! deux vieux souliers tout usés, tout déchirés, se balancent à la place où il avait laissé les bottes neuves. Un passant mal chaussé et peu scrupuleux avait profité de la circonstance pour faire un heureux échange : « Diable! s'écrie notre homme, ça va vite tout de même, v'là déjà mon gaillard qui a renvoyé ses vieux souliers. »

Nous avons vu comment, à l'aide du manipulateur établi à Nancy, et d'un récepteur établi à Lunéville, on expédie une dépêche de la première de ces deux villes à la seconde; mais pourrait-on en envoyer une de Lunéville à Nancy?

Les Élèves. — Non, Monsieur, pour cela, il faut un manipulateur à Lunéville et un récepteur à Nancy.

Le Maître. — Il nous reste à parler des fils conducteurs, qui vont d'une station à l'autre; ils sont de fer et recouverts d'une mince couche de zinc qui les préserve de la rouille. Et par quoi sont-ils soutenus en l'air?

Les Élèves. — Par des poteaux de sapin plantés en terre à une certaine distance les uns des autres.

Le Maître. — Sont-ils en contact avec ces poteaux?

Les Élèves. — Non, Monsieur, les fils passent dans des crochets fixés dans le creux de petites cloches en porcelaine, attachées elles-mêmes aux poteaux.

Le Maître. — Oui, et en voici la raison. La porcelaine ne

conduit pas, comme le fer, le bois, etc., l'électricité ; sans ces cloches de porcelaine, une partie du courant électrique quitterait les fils conducteurs, et se perdrait en passant dans les poteaux.

Le télégraphe que nous avons décrit se nomme le télégraphe écrivant, savez-vous pourquoi ?

Les Élèves. — C'est parce qu'il écrit tout seul sur la bande de papier.

Le Maître. — Vous avez deviné juste. D'autres télégraphes sont aussi en usage, il y a le télégraphe à cadran et le télégraphe à signaux. Les appareils sont toujours les mêmes ; ainsi on retrouve...

Les Élèves. — La pile, le manipulateur, le récepteur et les fils conducteurs.

Le Maître. — Dans le télégraphe à cadran, le manipulateur et le récepteur sont munis chacun d'un cadran portant les vingt-cinq lettres de l'alphabet, et sur ce cadran se meut une aiguille. L'employé qui envoie la dépêche fait tourner l'aiguille en s'arrêtant un instant sur les lettres composant les mots de la dépêche. Alors que se passe-t-il sur le cadran du récepteur ? Ai-je besoin de vous le dire ?

Les Élèves. — Nous le devinons bien. L'aiguille du récepteur marche toute seule sur le cadran, s'arrête sur les mêmes lettres, et l'employé n'a qu'à les écrire les unes après les autres, il en forme des mots, et il a la dépêche.

Le Maître. — Très bien. Enfin, dans le télégraphe à signaux, le récepteur est muni d'une boîte sur le devant de laquelle est appliquée une plaque blanche. Sur cette plaque est tracée une bande noire qui est fixe ; aux deux extrémités de cette bande sont deux rayons mobiles qui servent d'indicateurs, comme dans le télégraphe aérien. Ces rayons marchent par l'électricité et font quarante-neuf signaux différents.

J'allais oublier de vous dire que le retour du fil conducteur du récepteur au manipulateur est tout à fait inutile ; il suffit, après l'avoir fait passer autour de l'électro-aimant du récepteur, à Lunéville, d'enfoncer ce fil dans le sol. On a mis aussi à Nancy, en communication avec le sol, le fil de la pile qui n'est pas conduit à Lunéville. N'avez-vous jamais entendu parler des télégraphes sous-marins, c'est-à-dire...

Les Élèves. — Sous la mer.

Le Maître. — Ces télégraphes ne diffèrent des autres que par les fils conducteurs. Les fils ordinaires ne suffisent plus :

plongés sous les eaux, ils seraient bientôt brisés par les agitations de la mer. On les remplace par des câbles faits de quatre fils de cuivre, entourés de dix très gros fils de fer. Ces câbles pèsent plus de 4000 kilogr. par kilomètre.

Le premier télégraphe sous-marin fut établi en 1851 entre Douvres (Angleterre) et Calais (France). Trois câbles renfermant des fils télégraphiques, jetés au fond de l'Océan, relient l'Europe à l'Amérique ; deux partent de l'Angleterre et le troisième part de la France. Celui de l'Irlande à Terre-Neuve a une longueur de 3000 kilomètres. L'Europe peut ainsi communiquer avec l'Amérique et à travers l'Océan, en quelques secondes. Voulez-vous savoir, mes enfants, quelle fut la première de toutes les dépêches envoyées par l'Amérique à l'Europe après la pose du câble qui traverse l'Atlantique? Ce furent des paroles de piété envers Dieu et de charité envers les hommes :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre » aux hommes de bonne volonté!

» Ce noble monument de la science et de l'industrie sera » sacré pour tous les peuples, fût-ce dans le cours de la plus » cruelle guerre, ou plutôt, annonçant la fin de la guerre, il » sera un lien d'amitié et de paix entre les deux mondes, il » servira à répandre dans l'univers entier la fraternité, la » justice et la civilisation. »

Voilà, mes amis, que vous connaissez une des merveilleuses applications de l'électricité ! Le télégraphe électrique est une de ces inventions qui font honneur à l'intelligence humaine. Mais que d'études, que d'essais n'a-t-il pas fallu avant d'atteindre à des résultats aussi surprenants ! La nature, mes enfants, est avare de ses secrets ; elle ne les révèle qu'à ceux qui ne se lassent point de chercher, et qui, à une intelligence supérieure, savent unir un travail persévérant et un ardent désir d'être utiles à la Société. Honneur donc aux savants qui consacrent leur vie aux études et aux recherches laborieuses dont plus tard nous recueillerons les fruits !

Ch. Dubois.

Travail rédigé par M. Ch. Dubois, instituteur à l'école municipale Didion, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

XI

EDUCATION PHYSIQUE — GYMNASTIQUE

DU DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation.

Il est impossible de concevoir l'homme sans envisager son âme et son corps ; la tâche de l'instituteur consiste à les cultiver tous les deux parallèlement. Loin de se nuire, ces deux éducations se prêtent un mutuel appui ; il est facile, en effet, de se convaincre que la pensée n'entre dans l'esprit des enfants que par les sens : c'est là un des grands motifs qui obligent l'instituteur à cultiver les sens qui sont en quelque sorte les producteurs de la pensée, ou au moins la voie qu'elle suit pour parvenir à l'âme. L'éducation physique joue aussi un grand rôle dans l'éducation morale : *une âme saine dans un corps sain*, a-t-on dit ; cela est souvent vrai. Aussi les éducateurs de la jeunesse ne doivent pas négliger l'éducation physique des enfants, ni même la reléguer au second plan, sans courir le risque d'aboutir à une éducation tronquée, incomplète, bâtarde, qui n'atteindrait certainement pas au but que se propose toute bonne éducation, c'est-à-dire à faire des hommes.

Il n'y a pas longtemps encore on se bornait à enseigner la lecture, l'écriture et l'arithmétique ; or il arrivait que par suite du vice des méthodes employées, peu d'enfants parvenaient à acquérir ces trois connaissances, et que ceux qui les avaient acquises, à leur sortie de l'école finissaient par les oublier. Et pourtant, lire, écrire, calculer ne sont pas à proprement parler une science, mais le moyen d'acquérir des connaissances. Qu'a-t-on fait alors pour les enfants, lorsqu'on leur a appris ces trois choses ? On leur a procuré des outils dont ils ne sauront jamais se servir. « Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève ? cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps pour le rendre

sage et raisonnable; qu'il soit homme par la vigueur, et il le sera bientôt par la raison. »

Dans quelle mesure l'instituteur, dans les campagnes, aura-t-il à développer les forces physiques des enfants? Le temps ne le lui permet guère, et d'ailleurs, ce soin serait inutile : nos jeunes paysans travaillent dès l'âge le plus tendre; dès huit ou neuf ans, on les emploie à la culture; ils sont constamment dans la campagne, ils grimpent sur les chevaux et les arbres, ils portent de petits fardeaux, ils luttent de force et de vitesse dans leurs jeux; dès que leurs petits bras le leur permettent, on les arme des instruments pénibles du travail, et ce qui leur fait surtout défaut c'est le temps d'assister à l'école; pendant les quelques mois qu'ils y passeront, le maître devra-t-il s'occuper de développer leurs muscles, leurs forces physiques?

Tout le monde sait que nos petits paysans sont robustes, mais qu'ils ne sont ni lestes, ni adroits, ni habiles; les travaux pénibles auxquels ils sont astreints développent leurs forces, les endurcissent à la fatigue et à la souffrance; mais aussi ils déforment le corps, ils lui donnent cette lourdeur, cette gaucherie qui caractérisent ces enfants; la tâche du maître consiste alors à équilibrer leurs forces, à enseigner aux enfants à s'en servir, à en avoir conscience, à réagir contre cette épaisseur.

Le but à atteindre ne sera pas le même pour des enfants livrés à des travaux sédentaires qui développent démesurément certaines parties du corps et laissent s'atrophier les autres. Dans ce cas, le maître doit savoir ce que chaque organe possède de puissance ou de force, pour donner, par la culture, le développement des muscles et des os aux organes qui en sont privés.

Il ne sera pas non plus le même pour les enfants qui ne se livrent à aucune espèce de travail; alors chacun des organes physiques doit recevoir une part mesurée des mouvements qui lui sont indispensables pour le développement harmonique de ses facultés corporelles.

L'éducation est le développement de la nature dans ce qu'elle a de bon; l'éducation physique, loin de nuire aux progrès intellectuels et moraux, les prépare et en est une des plus sûres garanties, lorsque cette éducation est bien dirigée. « C'est une erreur bien pitoyable, a-t-on dit, d'imaginer que l'exercice du corps nuise aux opérations de l'esprit, comme si ces deux ac-

tions ne devaient pas marcher de concert. » J'ajouterai que l'éducation ne se borne pas à étendre les facultés humaines, elle les affermit. S'en tenir à cultiver les facultés intellectuelles, aboutirait à asseoir la raison et le jugement des enfants sur l'imagination et la mémoire ; on devine à quelle somme d'erreurs on les exposerait pour la suite.

L'enfant pour apprendre doit voir : on ne sait bien que ce qu'on a vu. L'enfant, comme l'homme d'ailleurs, ne pense, ne porte un jugement qu'en comparant les hommes aux hommes, les choses aux choses. Au lieu donc de transporter l'enfant partout où il n'est pas, appliquons-nous à le tenir dans le milieu où il se meut ; apprenons-lui à juger par ce qu'il voit, et c'est là seulement qu'on peut exiger du raisonnement de la part de l'enfant. Mais pour voir avec fruit, il faut se déplacer ; et même pour une grande partie des enfants perdus au fond des campagnes, le déplacement ne variera pas beaucoup pour eux les objets soumis à leur observation. C'est fâcheux, mais cela n'empêche pas que les promenades ne soient très utiles ; j'en ai la preuve dans mes souvenirs sur les promenades de M. Viguier avec ses élèves, publiées dans le *Manuel général ;* que de choses à apprendre aux enfants dans ces causeries entre l'instituteur et les élèves : ce sont des accidents de terrain, des cours d'eau, des montagnes, qui servent de thème à une leçon de géographie ; c'est un monument public, ce sont les ruines d'un château fort, qui amènent une dissertation sur l'histoire ; ce sont les cultures, les récoltes plus ou moins abondantes, qui permettent de parler d'agriculture, et ainsi de suite.

Quant aux enfants qui habitent aux environs ou à l'intérieur des villes, ils auraient l'avantage d'avoir sous les yeux les merveilles de l'art et de l'industrie qu'on y rencontre. Et croyez-vous que ces leçons ne vaillent pas celles qu'on prend dans les livres que l'élève ne comprend pas, qu'il ne retiendra jamais, et qui lui inspireront le dégoût de l'étude ; car la science des livres seule est une science froide et sans attrait. Qui pourrait dire alors que les promenades ainsi entendues ne profiteraient pas à l'intelligence ? Elles concourront au développement physique, pourvu que le maître permette aux enfants de courir, de sauter, de grimper, etc.

La promenade n'est pas le seul moyen de déplacement utile aux enfants ; sans compter que ce moyen n'est pas toujours praticable et qu'il ne reviendrait qu'à de trop longs interval-

les. Les élèves ont besoin de mouvement; rien n'est plus contraire à leur développement physique que de les tenir trois heures rivés à leur table de travail. Aussi a-t-on scindé ces classes par une petite récréation : c'est ce moment qu'il serait convenable de choisir pour s'occuper des facultés corporelles, tandis que l'esprit est en repos.

A l'heure qu'il est, le vent est à la gymnastique; un des inconvénients, c'est que les maîtres n'ont pas été formés eux-mêmes à cet art, et qu'ils en sont réduits à tâtonner avant d'arriver à des résultats satisfaisants. Toutefois, nous croyons que, malgré les erreurs inévitables que ce manque de premières notions entraîne, les maîtres devraient s'en occuper. Il ne s'agit pas de faire des acrobates ou des bateleurs avec nos élèves, mais d'équilibrer leurs forces, de régler leur activité, de leur donner l'agilité, la souplesse qui manquent à nos petits paysans, de leur apprendre à obéir au commandement; et pour cela que faut-il? des appareils embarrassants et coûteux? des dépenses considérables? des places arrangées à cet effet? Nullement.

Pour la plus grande partie des écoles, il faut un espace pour marcher au pas et faire les premiers exercices de l'école de peloton, un espace pour courir, un fossé pour sauter, un bâton, quelques perches et quelques cordes. Avec cela un maître intelligent saura faire beaucoup, car les élèves se livrent avec ardeur à ces exercices. Il est évident que le maître devra savoir quels sont ceux qui conviennent à ses élèves et dans quelle mesure, car cet art est tout individuel : ainsi la gymnastique pour les écoles rurales ne doit pas être la même que pour les écoles urbaines; elle ne peut être la même pour les garçons et pour les filles.

Eh quoi! va-t-on s'écrier, la gymnastique aux filles! Vous n'y pensez pas!

N'a-t-on pas cru longtemps, n'y a-t-il pas des personnes qui pensent encore que l'instruction est inutile aux filles? Je n'écris pas pour ces gens-là; mais à ceux qui sont persuadés que la jeune fille a besoin d'une éducation soignée pour être une bonne mère de famille, je dis : Oui, il faudrait soigner l'éducation physique des jeunes filles; est-ce en laissant s'atrophier leurs organes que vous espérez avoir des générations fortes et viriles? Il faut que la jeune fille s'épanouisse dans toute sa force, car « l'organisation physique de la mère fait la race ».

Après les exercices de gymnastique, nous mentionnerons le

chant comme devant concourir à l'éducation physique aussi bien qu'à l'éducation morale. Et à ce sujet, il est triste de constater que l'on n'a encore rien fait en France à cet endroit. Nous n'avons pas de chants nationaux simples et faciles, pouvant être chantés par la majorité des élèves des écoles. Monsieur le ministre lui-même s'en plaint; nous en sommes réduits à emprunter ce genre à la Suisse, et même à l'Allemagne. L'entrée en classe, la sortie, les divers mouvements s'exécuteraient au pas et en chantant; ce serait un délassement pour les élèves, car le silence prolongé nuit aux enfants, les organes de la respiration en souffrent; l'ordre, la discipline y gagneraient; j'ajouterai que la musique agit puissamment sur le moral de l'homme, elle adoucit les mœurs, elle développe les facultés douces et intelligentes, « elle réjouit l'enfance et devient pour l'âge mûr une source de plaisirs sans regrets ».

La direction générale de l'école s'améliorera aussi, parce que le commandement s'exerçant avec la précision militaire, l'intelligence, le corps même, prennent l'habitude de la docilité et de la discipline si difficiles à obtenir quand on n'y a pas été préparé ; il en résultera un ordre parfait qui inspirera aux enfants le respect de la classe, du maître, d'eux-mêmes, et aura la plus salutaire influence sur leur âme, car l'ordre vient de Dieu et conduit à Dieu.

Il m'est impossible de ne pas parler de la propreté, car elle a la plus grande influence sur le corps et sur l'âme. La propreté est une demi-vertu ; elle est utile à tout le monde et toujours; elle est surtout indispensable dans les classes où les enfants, réunis souvent en trop grand nombre, vicient l'air avec rapidité par la respiration. Si à cette cause de viciation que l'on ne peut éviter on ajoute que les enfants arrivent en classe couverts de vêtements salis depuis longtemps; si pendant l'été les élèves négligent de se laver, et que la sueur forme tant sur leur peau que sur leurs vêtements une crasse qui exhale des gaz méphitiques, alors l'école devient un milieu insalubre, véritable foyer pestilentiel, où le maître et les élèves peuvent contracter le germe de maladies terribles.

L'instituteur doit réagir de toute sa force contre la négligence que les habitants des campagnes mettent à se laver. Il n'aura pas trop de toute son autorité pour exiger que les élèves se présentent en classe proprement vêtus, lavés et peignés convenablement. Et quand les circonstances le lui per-

mettent et qu'il espère qu'un bon conseil sera bien accueilli, qu'il ne le néglige pas pour engager à changer souvent de linge de corps.

L'usage des bains est encore fort peu répandu dans les campagnes ; et c'est précisément ceux qui se livrent à un travail pénible qui en auraient le plus besoin. Là encore, il usera de son autorité morale avec prudence et discernement pour conseiller la propreté du corps tout entier, car la propreté est le commencement de la moralité.

Pour que le corps et l'âme soient dans un état normal, il faut qu'il y ait équilibre entre leurs facultés respectives, qu'elles puissent se développer sans contrainte et d'une manière harmonique. « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, a dit Montaigne, c'est un homme ; il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également. »

Veillons, instituteurs, avec sollicitude à l'éducation physique et à l'éducation morale des enfants ; mais que celle-ci ne nous fasse pas négliger celle-là. Donnons dans nos classes de l'air, de la lumière à profusion ; n'imposons pas aux enfants des postures gênantes, et ne souffrons pas de leur voir des vêtements qui étreignent les membres et entravent l'organisme. Il est inutile d'ajouter que nous ne leur infligerons pas de punitions qui puissent nuire à leur développement physique, en même temps qu'elles émoussent leur sens moral, telles que la mise à genoux, surtout pendant longtemps, les bras étendus en croix, voire les mains chargées de livres : ces punitions ne sont plus dans nos mœurs.

Veillons avec un soin constant sur ces enfants que nous confient les familles et l'État, car la France nous en demandera compte un jour. Elle nous réclamera dans chacun d'eux un homme honnête, laborieux, utile à son pays pendant les jours de paix ; un citoyen ferme, énergique et respectant la loi pendant les jours de crise que traverse si souvent notre chère patrie ; un électeur éclairé et consciencieux lorsqu'il sera en face de l'urne électorale ; enfin, un soldat vigoureux et patriote au jour de la Revanche.

J.-B. PIQUET.

Travail rédigé par M. Piquet, instituteur à Loison, par Spincourt (Meuse).

XII

PROMENADES SCOLAIRES

PROMENADES SCOLAIRES MENSUELLES (CHAMBÉRY.)

1° L'enseignement élémentaire doit devenir une leçon vivante basée sur les faits et sur la réalité (Bréal).

2° Comment apprécier tout le bien que l'on retirera pour la santé de l'enfant d'une bonne promenade au grand air, dans un champ où les élèves pourront jouer, sauter, courir au soleil et à la lumière, ces merveilleux agents de la santé que Dieu donne à tous pour rien, mais dont la famille n'a pas le loisir ou l'intelligence de faire profiter l'enfant des écoles, le jour où la classe est fermée (Dr Riant).

3° Il faut montrer à l'enfant des hommes occupés autour de lui et pour lui, vivants exemples du travail. S'il a vu ainsi les hommes travailler, si des promenades nombreuses et variées l'ont fait assister à une partie de ce labeur, il n'oubliera point la leçon, il sera porté par là à aimer tous les hommes et à accepter lui-même de bon cœur sa part dans le travail de tous (Bruno).

Donner à l'enfant une demi-journée de véritable et utile récréation, d'exercice physique et de grand air, l'initier à une foule de notions instructives, quoique enfantines, lui faire enfin saisir la beauté du devoir et la moralité du travail : tel est le triple but de ces promenades, de ces exercices mixtes où l'intelligence ne trouve pas moins son compte que l'organisme. Conduire les élèves en promenade, c'est encore pour le maître faire de l'enseignement.

Le choix du sujet et du jour est laissé au maître, mais il doit en prévenir le directeur le matin même au plus tard.

Tous les élèves de la classe doivent y assister. Selon le lieu choisi pour la promenade, les élèves devront s'endimancher.

Pour le premier cours, comme distance à parcourir, on ne devra pas aller à plus de 3 kilomètres de l'école; jamais pour ces élèves le pas de course et le pas de gymnastique ne seront commandés.

Pour le deuxième cours, on pourra aller à 5 kilomètres de l'école ; pour ces élèves et pour ceux du troisième et quatrième cours, on devra au retour leur donner comme devoir écrit le compte rendu de la promenade.

En hiver le départ aura lieu à une heure et demie du soir, en été à quatre heures.

PREMIER COURS.

Élèves de six à huit ans.

Il faut que les enfants de ce cours soient *conduits à observer*, ainsi que l'a si bien dit M. Pélissier dans sa *Gymnastique de l'esprit*.

Où ?

A l'école, dans la maison, dans l'église, à la ville, aux champs.

Quoi?

Les choses, les êtres.

Les qualités sensibles des choses et des êtres.

Les éléments ou parties des choses ou des êtres.

La matière première des choses et des êtres.

Les causes et auteurs des choses.

Les outils et instruments.

L'utilité des choses et des êtres.

Le temps et la vie.

Tout en laissant les maîtres juges de l'opportunité de ces promenades, des circonstances qui peuvent les faire naître et du lieu qu'elles doivent avoir pour but, voici cependant l'itinéraire de quelques-unes qui pourront être faites aux élèves de ce cours.

1° *Promenade à l'église de Jacob, à 2 kilomètres.*

Objets que l'on voit dans une église : croix, lampe, autel, bénitier, flambeaux, chaire, encensoir, chaises, bancs, confessionnal, tableau, bannière, clocher, cloches, sonnettes, sacristie, tombe, tombeau, cimetière, harmonium, etc. De la tenue et du maintien dans l'église.

2° *Promenade à Cognin, à 2 kilomètres.*

Objets que l'on voit dans un jardin : 1° instruments aratoires, râteau, pelle, bêche, sécateur, faux, arrosoir, faucille,

herse, cordeau. 2° Fleurs : rose, œillet, pensée, tulipe, jacinthe, dahlia, lis, géranium. 3° Potager : chou, carotte, pois, navet, haricot, oignon, poireau, persil, asperge. 4° Fruits et arbres fruitiers : poirier, pêcher, abricotier, prunier, amandier, figuier, groseillier, tamarinier, fraise, framboise, la treille.

3° *Promenade au bois du Petit-Barberoz ou au Bois Tordu, à 2 kilomètres et demi à travers champs.*

1° Céréales : froment, seigle, orge, avoine, sarrasin, lin, chanvre, colza, navette, maïs. 2° Fleurs : bleuet, marguerite, coquelicot, colza, aubépine, chèvrefeuille, liseron, le bouton d'or, le mouron, la violette. 3° Le trèfle, la luzerne, le mûrier, la treille.

4° *Promenade à un verger aux Charmettes ou à Bellecombette, à 2 kilomètres.*

Arbres fruitiers : pommier, poirier, prunier, cerisier, noyer, châtaignier, le néflier, le cognassier; et tout à côté dans la forêt : le sapin, le hêtre, le pin, le bouleau, le charme, l'orme, le peuplier, le frêne, le noisetier.

5° *Promenade à une ferme près du pont d'Hyères, à 2 kilomètres et demi.*

Basse-cour : le dindon, le poulet, le coq, la poule, les poussins, l'oie, le canard, le pigeon, le paon. — Écurie : le cheval, l'âne, le mulet. — Étable ou bergerie : le taureau, le bœuf, la vache, la génisse, le veau, la chèvre, le bouc, le chevreau, le mouton, le bélier, la brebis, l'agneau. — Produits : œufs, lait, fromage, beurre, lait de beurre, laine.

6° *Promenade à une ferme à Bissey ou à Cognin, à 3 kilomètres.*

Animaux : 1° chien, chienne, chien de chasse et de garde, chat, chatte, porc. 2° Le grenier, sortes de graines. 3° La cave : tonneau, cuve, pressoir, baril. 4° La cuisine : marmite, bouilloire, fourneau, bassin, terrine, seau, gril, chaudron, verre, salière, pot, bouteille, cruche, fourchette, cuillère, assiette, plat, balai. 5° La grange : le froment, la paille, le

foin, le van, la batteuse, le hache-paille. 6° Le hangar : la charrue, la herse, le rouleau, le tombereau, la brouette, la civière, le chariot, les harnais, la bride, le collier.

7° *Promenade au pont des Chèvres, à 2 kilomètres.*

Le long de la Heysse (rivière) : 1° Poissons que l'on trouve dans les rivières : carpe, brochet, truite, anguille, goujon, perche, l'ombre-chevalier ; ligne, hameçon, filet. 2° Rive droite d'une rivière, rive gauche, confluent, affluent, le lit, les digues, le pont, arches, îles. 3° Les eaux de rivière : sable, cailloux, bains, natation.

8° *Promenade chez un menuisier de la banlieue, à 2 kilomètres.*

Outils : rabot, scie, marteau, clous, vrilles, ciseaux, tenailles, colle, établi, compas, équerre. Meubles : portes, fenêtres, planche, armoire, buffet, chaise, table. Bois de construction : sapin, noyer, poirier, cerisier, chêne, frêne, mélèze.

9° *Promenade chez un serrurier de la banlieue.*

Outils : marteau, étau, enclume, forge, lime, pince, ciseau. Matière : le fer, clefs, serrure, balustrade, espagnolette.

10° *Promenade près d'une maison en construction.*

Outils du maçon : auge, truelle, fil à plomb, pelle, règle. Parties de la maison : toit, murs, fenêtres, portes, fondations, cave, cuisine, chambre, escalier, grenier, plancher, plafond, cheminée.

DEUXIÈME COURS.

Élèves de huit à dix ans.

On reprendra, mais en les développant, les sujets du premier cours.

On pourrait encore faire faire à ces élèves les promenades suivantes :

1° Promenade à travers les champs au moment des semailles;

2° Promenade à travers les prés au moment de la fenaison;

3° Promenade à travers les champs au moment de la moisson;

4° Promenade à la campagne au moment de la vendange.

Dans le premier cours, l'enfant est exercé à regarder et à nommer; dans le deuxième cours il définit, pose des principes et en tire des conséquences. (Pélissier, *Gymnastique de l'esprit.*)

TROISIÈME COURS.

Élèves de dix à douze ans.

1° Faire des promenades destinées à régler l'imagination.

2° Faire alterner ces promenades avec des visites aux différentes usines de Chambéry et de ses environs.

Visite à la papeterie de M. Forest, à Leysse.
Id. à la chamoiserie de M. Chapot, à la Révériaz.
Id. à la tannerie de M. Bal, à la Révériaz.
Id. à l'usine à gaz de Chambéry.
Id. à la brasserie de M. Perret, au Bocage.
Id. à la fabrique de chapeaux, à Cognin.
Id. à la fabrique de draps, à Mérande.
Id. à la fabrique de soie, à Cognin.
Id. à la fabrique de gants de M. Sorbon.
Id. à l'imprimerie de M. Bonne.
Id. à la lithographie de M. Champot.
Id. à la fabrique de gaze de Chambéry, à la Calamine, etc.

COURS SUPÉRIEUR.

Élèves au-dessus de 13 ans.

1° Les promenades ci-dessus;

2° Promenades topographiques;

3° Promenades sous bois;

4° Promenades en montagnes;
5° Promenades le long des rivières.

GRANDES PROMENADES SCOLAIRES ANNUELLES

Chaque année une promenade d'une journée entière a lieu à titre de récompense exceptionnelle.

Y sont admis :

1° Les élèves ayant eu dans l'année trois inscriptions au tableau d'honneur;

2° Les élèves ayant passé avec succès les épreuves du certificat d'études primaires;

3° Les élèves du cours spécial de musique.

Les frais sont à la charge de la ville (art. 70 du budget communal : 200 francs).

En 1871, cette promenade eut lieu à la Cascade de Couz, à 8 kilomètres de la ville;

En 1872, au Bourget, à 11 kilomètres;

En 1873, à Montélimart, à 14 kilomètres;

En 1875, au fort de Barrau, à 19 kilomètres;

En 1876, à Pontcharra (Isère), à 21 kilomètres;

Et en 1877, à Marlioz, Aix et Hautecombe.

Promenade de Pontcharra (Isère).

Ce lieu avait été choisi, soit à cause de ses importantes usines, soit à cause du souvenir historique qui s'y rattache, car à vingt minutes du bourg s'élèvent encore les ruines du château où naquit, en 1476, le chevalier Bayard. C'est pourquoi, sitôt après que la colonne se fut rafraîchie, en arrivant à Pontcharra, divisée en trois groupes, elle avait envahi les usines : les uns étaient admis à visiter celles de M. Oriolli et s'extasiaient devant les transformations que l'industrie fait éprouver à la paille et au bois afin d'en retirer une pâte qui, mêlée à la pâte de chiffons, donnera le papier; les autres visitaient l'usine de M. Tholosan, pour la fabrication du vinaigre, la fabrication d'alambics, la briqueterie, etc.

Enfin, vers midi, les jeunes promeneurs gravissaient la route ombragée qui conduit de Pontcharra au château de Bayard, du chevalier sans peur et sans reproche. A leur arrivée, grâce à l'affabilité toute paternelle avec laquelle ils furent reçus par le

digne ecclésiastique gardien de ces ruines intéressantes, ils purent les visiter tout à leur aise. On y voit encore les écuries, la cave et les cuisines assez bien conservées, quoique ces constructions, qui datent du XIIIe siècle, aient été bien longtemps abandonnées. La salle d'armes sert aujourd'hui de cabinet de lecture. De la terrasse du château la vue s'étend sur la magnifique vallée du Grésivaudan. En face du château, sur la rive droite de l'Isère et sur un mamelon à peu près semblable à celui sur lequel est bâti le château de Bayard, on aperçoit le fort de Barreaux, construit par le duc Philibert-Emmanuel ; plus bas, dans la plaine, les champs où, en 1591, Lesdiguières était vainqueur du même duc. Vers deux heures, après avoir chanté deux chœurs dans la chapelle, ils prenaient congé du vénérable curé et se rendaient, en traversant tout le bourg au pas et en chantant les marches apprises pour la circonstance, à l'hôtel Dominjon pour y dîner.

La récitation de morceaux choisis, Bourbon et Bayard, les chœurs, les chansonnettes, vinrent égayer le dîner. M. Giraud, maire, et plusieurs membres du conseil municipal de Pontcharra, M. Dominjon, président de la Fanfare, et plusieurs autres personnes notables de la localité, qui avaient pu remarquer la bonne discipline des élèves, étaient venus les en féliciter, ainsi que sur l'exécution de leurs chants.

Voici d'ailleurs les bonnes paroles prononcées par M. le maire de Pontcharra et qui ont été chaleureusement applaudies par tous les assistants :

« Mes chers enfants,

» Au nom de la population de Pontcharra, dont je crois être en ce moment l'interprète, je vous adresse mes biens vifs remercîments pour vos jolis chants ; vous possédez, à n'en pas douter, le sentiment de l'harmonie.

» Permettez-moi aussi de vous faire mes compliments bien sincères sur votre attitude, votre tenue, votre discipline. On voit bien que vous êtes les dignes enfants d'hommes libres. Persévérez dans cette voie.

» Vos chers maîtres, avec une intention intelligente et patriotique, vous ont amenés à Pontcharra, pour y faire un pèlerinage pieux au berceau de celui qui aima tant son pays, du Chevalier sans peur et sans reproche. Comme lui, jeunes élèves, aimez votre patrie, aimez-la toujours cette France si

chère à laquelle vous appartenez depuis peu, mais qui est justement fière de vous compter au nombre de ses enfants. Un jour peut-être, vous pourrez être appelés à la défendre. Oh! qu'alors le portrait du Chevalier vous soit présent à la mémoire, et, comme lui, tâchez d'être sans peur et sans reproche.

» Et vous, Messieurs, qui dirigez ces chers enfants dans cette bonne voie, veuillez bien agréer mes éloges et mes applaudissements les plus chaleureux. »

Une institutrice irlandaise, miss Helena Lofroy, qui avait assisté à cette scène intéressante, pour marquer sa satisfaction, a offert au directeur un petit souvenir pour l'élève qui s'était le mieux conduit pendant la journée.

Enfin, à cinq heures, après avoir pris congé de la sympathique population de Pontcharra, la petite troupe s'acheminait sur Sainte-Hélène où elle devait prendre le train et rentrer ainsi à Chambéry, heureuse et satisfaite de sa petite excursion.

Promenade d'Aix-les-Bains.

Les élèves étaient au nombre de 140. Le trajet de Chambéry au Viviers se fit en chemin de fer et à prix réduit. Du Viviers, la colonne se dirigea à pied sur Aix (4 kilomètres), où elle arriva vers neuf heures, après avoir visité l'établissement thermal de Morlioz. M. Mottet, maire d'Aix, qui en est l'administrateur, avait envoyé, à l'entrée du parc, son fils pour recevoir les élèves et pour leur faire visiter l'établissement. A Aix, ils purent voir le parc, le casino, les bains, l'arc romain. Le déjeuner eut lieu sur la place du Gigot, puis ils se dirigèrent vers Fort-Puer, où les attendait *la Ville d'Aix*, bateau à vapeur qui devait leur faire faire le tour du lac. Du bateau, ils virent successivement Saint-Innocent, Grésine et son ause, Brisson, Châtillon, Saint-Pierre de Curtille, et Hautecombe où ils débarquèrent afin de visiter l'abbaye, cette nécropole des princes de la maison de Savoie, et la fontaine intermittente. Dès qu'ils eurent dîné ils continuèrent leur promenade en bateau, et passèrent près du Bourdeau, du Bourget et de Tresserve; et enfin vinrent débarquer à Cornin d'où ils se hâtèrent de regagner la station du Viviers pour rentrer à Chambéry. On trouvera, dans les comptes rendus de la promenade, un résumé de cette promenade fait par quelques-uns d'entre

eux, et l'on verra combien cette course d'agrément leur fut profitable sous tous les rapports.

Il faut ajouter que, quelques jours avant le départ pour la promenade, les deux premières classes furent conduites au Musée départemental où elles reçurent de M. Perrin, conservateur du Musée, une leçon des plus intéressantes sur les cités lacustres. Le Musée de Chambéry renferme une collection très importante, peut-être même la plus riche que l'on connaisse, d'objets se rapportant aux temps préhistoriques. La plus grande partie de ces débris antiques ont été pêchés dans le lac du Bourget qui comptait sept stations lacustres, les stations de Tresserve, Grésine, Châtillon, etc., appartenant toutes à l'époque du bronze.

GAUTHIER, professeur.

Mémoire rédigé par M. Gauthier, professeur à l'École municipale de Porte-Reine, à Chambéry (Savoie).

XIII

MUSÉES SCOLAIRES

DES MUSÉES SCOLAIRES.

La création d'un musée scolaire est la conséquence nécessaire, le corollaire obligé d'une leçon de choses.

L'originalité des idées, le pittoresque des expressions, la clarté et l'heureux choix des termes intéresseront sans doute les enfants. Ce sont des qualités indispensables à une bonne leçon de choses; mais toutes ces qualités réunies ne suffiront pas pour graver l'objet dans la mémoire et laisser une impression durable, si l'on n'a soin en même temps de faire appel aux sens.

Lorsqu'un industriel, un maître de forge, un ingénieur quelconque, veut donner à un ouvrier le détail d'une nouvelle pièce à construire, il commence par lui en présenter un dessin; il étudie séparément les différentes parties, il fait ensuite voir leur agencement, leur mécanisme. Peu à peu la lumière se fait

autour du travail et l'ouvrier finit par se rendre compte et par comprendre.

C'est par les yeux que la lumière s'est faite dans son esprit. C'est aussi l'organe de la vue que nous devons intéresser, si nous voulons permettre à nos enfants de tirer une application pratique de ce qui aura fait l'objet de la leçon.

De tous les organes de l'homme, c'est l'œil qui trompe le moins. Nous pouvons mal entendre, nous pouvons mal comprendre, nous pouvons mal juger; mais les perceptions qui nous viennent par la vue *sont certaines et infaillibles*, et les objets dont la mémoire des yeux nous laisse le souvenir se conservent si bien et si longtemps, que les années ne sauraient les effacer.

L'éducation par les yeux est aussi celle qui fatigue le moins l'intelligence et qui cause e plus de plaisir. De là vient le penchant des enfants pour les images. Ne négligeons pas cette source d'instruction. Ornons nos classes de gravures, de cartes géographiques, de sentences morales, afin que tout parle aux yeux et au cœur. Mais si les gravures sont utiles, elles ne peuvent donner qu'une idée imparfaite de la nature et de la qualité des objets. Autre chose est de voir les Alpes ou les Pyrénées sur une carte en relief, ou de gravir le sommet de ces montagnes, de respirer l'air frais qui les entoure, de fouler aux pieds la neige qui couvre leurs flancs. Autre chose est de voir une cascade sur le papier, ou de contempler le magnifique spectacle d'une de ces merveilles de la nature. Aussi les voyages sont, dans la jeunesse, le complément de toute bonne éducation, comme ils forment dans la vieillesse, selon la pensée de Bacon, une partie de l'expérience.

Nos enfants ne peuvent pas voyager. Suppléons à ce besoin en offrant à leur vue des spécimens des différents produits de la nature, ou des simples productions de l'art.

On a fait la remarque que le gamin de Paris est au-dessus des autres enfants pour la vivacité de l'intelligence, la finesse des saillies et cette variété de connaissance qui en font un type. Il est blasé sur les choses qui émerveillent les autres enfants et même les hommes faits.

Que les élèves de nos écoles rurales ne soient pas des délaissés. Offrons à leur curiosité tout ce qui peut intéresser, instruire, élever l'intelligence.

Comment donc l'instituteur peut-il se créer un musée scolaire? Ce mot de musée est si sonore, il renferme une si

haute idée de science, de patientes recherches, de laborieuses investigations, que ce nom seul inspire l'effroi et fait croire à l'impossible.

Ne nous illusionnons pas. Bien des choses ont paru difficiles dans le début et sont aujourd'hui regardées comme faciles et indispensables. Le tout est de vouloir.

Le musée scolaire n'est pas destiné à renfermer les trésors de l'archéologie, ni de la paléontologie, ni de la numismatique; il ressemblera plutôt au laboratoire d'un chimiste, ou à l'officine d'un praticien.

Tout d'abord on cherchera à obtenir une vitrine, ou simplement un placard vitré, ce qui constitue une minime dépense. Puis, à l'aide de petits bocaux, on réunira des échantillons de différentes cultures indigènes et exotiques: blé, orge, avoine, maïs, seigle, fèves, fèveroles, œillette ; en un mot les semences de toutes les plantes, depuis les céréales et les plantes oléagineuses jusqu'aux plantes industrielles et commerciales : houblon, chanvre, lin, chicorée, betteraves, thé, café, poivre, cannelle, noix de muscade, clous de girofle, etc.

On aura des échantillons des principales substances colorantes : indigo, pastel, garance, bois de campêche, kermès, noix de galle, gaude, brou de noix, écorces d'aulne et de chataignier, comme aussi les bois industriels les plus employés : le peuplier, l'érable, le sapin, cèdre, palissandre, acajou, chêne, chêne-liège, charme, noyer, hêtre, tilleul, etc.

Rien n'empêcherait de composer un petit herbier des plantes usuelles et médicinales: la fumeterre, le pavot, la violette, la bourrache, la consoude, le mille-feuilles, le bouillon-blanc, le coquelicot, la mauve, les racines de guimauve, les racines de chiendent, les fleurs de sureau.

Toutes ces plantes donnent de précieuses recettes et qui ne coûtent rien à la bourse.

Dans le règne animal on possèdera les différents minerais: minerai de fer, de cuivre, de zinc, de plomb, d'antimoine, les différents calcaires, les marbres, les ardoises, la pierre lithographique, le grès, la pierre à bâtir, le silex, le granit, les quartz, la pierre ponce, les craies, la chaux, les asphaltes, les sels, la potasse, la soude.

Dans le règne animal, on pourra avoir des échantillons d'insectes nuisibles et d'insectes utiles représentés sur gravures; différents groupes de papillons, les os et les squelettes de

divers animaux, un gâteau de miel, les oiseaux empaillés les plus connus de l'espèce insectivore.

On pourra joindre à cela les différents objets en usage dans l'économie domestique : aiguilles, épingles, pointes, clous, boutons en nacre, en ivoire, en os.

Tous ces objets, précisément étiquetés, en même temps qu'ils donneront à la classe un aspect agréable, développeront l'intelligence des enfants et laisseront dans leur mémoire un souvenir agréable et toujours frais.

C'est ainsi que l'instituteur trouvera sous la main une mine féconde et inépuisable d'objets qui lui permettront, à peu de frais et à l'aide des livres de la bibliothèque, de faire d'utiles et d'intéressantes leçons de choses.

31 mai 1877. C. BRUNCEL.

Travail rédigé par M. Bruncel, instituteur à Préseau (Nord).

LE MUSÉE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DE PORTE-REINE.

Son but.

La création récente du musée scolaire à l'école municipale de Porte-Reine a été sans contredit l'amélioration la plus féconde que l'école ait pu recevoir. Son but pourrait se résumer en deux mots : *Servir ou donner lieu aux leçons de choses.* « La nature, a-t-on dit, est le premier livre de l'homme. » Et, en effet, qui ne voit immédiatement que pour l'enfant, comme pour l'adulte, la connaissance d'une chose ou d'un fait matériel sera infiniment plus nette, plus vraie, dans son esprit, si elle provient de l'examen de la chose elle-même ou de l'observation directe du phénomène, que si elle est acquise par une explication, fût-elle la plus claire qu'il soit possible de donner.

Qu'on nous permette une comparaison : Demandons au meilleur élève d'une classe la position d'un pays, d'une contrée de l'Europe, par exemple, par rapport aux contrées environnantes. Immédiatement il se formera dans le cerveau de l'élève une image très-nette de la situation demandée, et il sera à même de répondre convenablement. Demandez-lui, (sans sortir de son programme), de nous faire connaître une époque historique

sans lui demander même ses rapports avec l'époque antérieure, alors l'idée de la chose sera infiniment moins précise, et ce ne sera qu'au prix de pénibles efforts de mémoire que l'élève parviendra à saisir la véritable physionomie du fait qui lui est demandé. Cette différence de conception provient simplement, comme on le voit, de ce que, dans le premier cas, elle est produite dans le cerveau par une sensation matérielle fixée par la mémoire, tandis que dans le second, l'esprit est obligé de se créer en lui-même, comme le dit Descartes, une sorte de sensation fictive dont la netteté sera forcément bien inférieure à la précédente.

Le but du musée scolaire est donc de favoriser et de répandre ce que l'on est convenu d'appeler « l'enseignement par les yeux ».

Sa composition.

Si le musée n'était composé que d'objets d'ailleurs remarquables mais choisis et placés au hasard, il n'aurait qu'une bien médiocre importance ; mais ce qui fait surtout son mérite, c'est l'ordre dans lequel figurent les objets et les collections qui le composent. Il faut que l'élève à qui l'on a fait observer un objet et les propriétés dont il jouit, soit amené à trouver à quoi il a donné naissance, ce qu'on a pu obtenir en utilisant ou en détruisant telle ou telle propriété ; il faut, par exemple, que si je mets sous les yeux de l'élève un morceau de calcaire argileux et que je lui fasse remarquer les crevasses qui le sillonnent sous l'action de la chaleur, puis que je lui en montre un autre à côté, sillonné de veines semblables, il soit amené à me dire que la terre a été primitivement à une haute température; et si je lui fais remarquer que le morceau de calcaire précédent, après avoir subi l'action de la chaleur, devient très avide d'eau et qu'il forme avec le sable un mélange qui durcit à l'air, il sera facile d'amener l'élève à reconnaître que la chaux à bâtir s'obtient en chauffant du calcaire. De la diminution du poids qu'éprouve le calcaire, on l'amènera à constater le dégagement du gaz; de l'action de l'acide carbonique sur les plantes et de sa surabondance dans certaine époque géologique, il arrivera à expliquer la formation de la houille; de la houille on passera au gaz d'éclairage, du gaz d'éclairage aux essences, goudrons, etc.

Tous ces objets, autant que possible rangés dans l'ordre de

la leçon, constituent les tableaux de leçons de choses. Les tableaux qui entrent, pour une large part, dans la composition du musée, sont portatifs; ils consistent en une planchette de 1 mètre de long sur 0m,40 de large, sur laquelle sont fixés les objets qui doivent servir pour la leçon. Au-dessous de chaque objet se trouve une petite étiquette explicative. Les principaux sujets traités dans ces tableaux sont : les métaux usuels, le blé et le pain, les plantes aromatiques, la fabrication du papier, la chamoiserie et la mégisserie, les tissus, etc., etc.

Ces tableaux sont faits par les maîtres de l'école; leur nombre s'accroît chaque année. Ainsi pour l'année prochaine sont en préparation ou à l'étude les tableaux devant traiter de :

1° La coutellerie, dans lequel les élèves seront menés du simple morceau de minerai de fer, aux articles les plus délicats de la coutellerie fine;

2° Fabrication des aiguilles et des épingles;

3° Fabrication des chapeaux;

4° Tableau des couleurs;

5° Fabrication du sucre;

6° Tableau de la teinture;

7° Tableau des bois et de leurs produits;

8° Tableau des terrains et de leurs produits;

9° Tableau des os et des produits fournis;

10° Le lait, produits fournis.

En outre, le musée possède une collection minéralogique de 1100 échantillons, dans lesquels figurent à peu près toutes les variétés minérales de la Savoie. De plus, la plupart des espèces paléontologiques qui caractérisent les divers étages sédimentaires forment la collection des fossiles, composée surtout des espèces particulières aux terrains de la Savoie : Urgonien, Néocomien, etc. Cette collection est composée de 600 échantillons; on lui a annexé provisoirement des échantillons d'ostéologie qui, lorsqu'il seront complets, formeront une collection distincte.

Viennent ensuite des collections industrielles parmi lesquelles se trouvent toutes les industries de la Savoie; nous citerons, par exemple, les gazes de Chambéry, les clous des Bauges, la vaisselle de bois des environs de Chambéry, les jouets d'enfants de la Maurienne, etc.

Les petits modèles de machines industrielles ou agricoles exécutés par quelques-uns des maîtres et fonctionnant de manière à pouvoir fournir un travail réel, forment aussi une

section intéressante du musée; on y remarque entre autres : le métier à la Jacquart, le métier à dentelles, la roue de carrières, le rouet vertical, l'araire de Dombasle, etc. Plusieurs herbiers et tableaux de plantes forment la section si agréable de la botanique; les plantes médicinales ont été rangées à part et sont l'objet d'une étude spéciale. D'ailleurs, à la demande de M. le directeur, la municipalité s'occupe de l'établissement d'un petit jardin botanique, dans la dépendance de l'école; ce petit jardin, où une serre-chaude sera installée, forme le complément des cabinets de physique et de chimie que possède déjà l'école.

Les insectes utiles et les insectes nuisibles figurent au musée en tableaux comme ceux déjà cités pour les leçons de choses.

Divers échantillons empaillés complètent les collections. Il faut y joindre également les principaux reptiles du pays qui sont conservés dans l'alcool.

Enfin la série des tableaux d'histoire naturelle de Deyrolle termine l'ensemble des objets matériels dont se compose le musée.

Mais comme beaucoup d'objets qui y seraient nécessaires n'ont encore pu y trouver place (la création du musée est toute récente), on a dû y suppléer par l'emploi de tableaux lithographiés ou faits à la main.

A tout ce que nous venons d'énumérer, il faut encore joindre le matériel des cabinets de physique et de chimie qui intervient très fréquemment aussi dans les leçons de choses.

GAUTHIER, professeur.

Mémoire rédigé par M. Gauthier, professeur à l'École municipale de Porte-Reine, à Chambéry (Savoie.)

XIV

NOTICES HISTORIQUES

EXTRAIT D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LA COMMUNE DE COLOMBE-LE-SEC.

Chapitre II. — *Les locaux mis à la disposition des instituteurs.*

Il paraît à peu près certain que primitivement les recteurs d'école enseignaient dans une maison qu'ils louaient à un particulier et qui n'était nullement disposée pour une maison d'école sous le rapport de la distribution, pas plus que sous le rapport du mobilier scolaire. Mais aucune pièce aux archives communales n'indique que la commune leur accordait une indemnité de logement.

A une époque plus récente, la paroisse manquant de prêtre et étant desservie par des prêtres étrangers, le presbytère fut habité par l'instituteur, en même temps qu'il y tenait son école. Cet état de choses dura, paraît-il, un temps assez long. Fatiguée d'un binage qui se prolongeait toujours, la commune voulut avoir son curé comme les autres. Une démarche de l'autorité municipale à l'évêché aboutit, et en 1827 la paroisse avait un prêtre chez elle.

L'instituteur avait dû quitter la cure; mais la commune avait pourvu au logement de son instituteur; elle avait fait l'acquisition d'une maison particulière qui, par son ancienneté, sa mauvaise distribution, n'était guère convenable pour faire une maison d'école. L'administration municipale voulut aller à l'économie; avec quelques réparations à l'intérieur, le logement de l'instituteur se trouvait tout fait et se composait de deux pièces, une cuisine et une chambre à coucher. Mais excepté les murs, la salle d'école était à faire; on dut y pratiquer des fenêtres, faire les planchers, enduire les murs, replacer le vieux mobilier de l'école après l'avoir réparé.

Depuis cette époque on n'y a fait que des réparations de la plus grande urgence et pas toujours en temps opportun. Les tables de la salle d'école ont été refaites à neuf, il y a environ vingt-cinq ans. Jusqu'à l'année 1859, la maison manquait de

latrines. De là résultait un grand inconvénient pour la tenue de la classe; à des heures fixes les enfants se rendaient chez leurs parents, où souvent ils s'amusaient à perdre un temps précieux, ou bien encore s'en allaient de côté et d'autre et ne rentraient pas à l'heure indiquée.

A part le logement de l'instituteur et la salle d'école, cités plus haut, la maison d'école a pour dépendances une cave sous la salle d'école, à laquelle on arrive par un bûcher qui se trouve à côté, et au fond duquel se trouve un four qui ne peut plus servir. Devant la maison est une cour de 70 mètres carrés et un jardin, dont une partie fait retour d'équerre au pignon à l'aspect du midi, d'une contenance de 1 are 76.

En 1865, la toiture de toute la maison a été retenue à ciel ouvert, quelques réparations de première nécessité ont été faites à l'intérieur et un enduit appliqué sur la façade principale. Depuis cette époque, les dépenses qui ont été faites pour l'entretien de la maison ne méritent pas, en quelque sorte, d'être mentionnées. Aussi est-elle aujourd'hui dans un état complet de délabrement sous tous les rapports; les murs menacent de jour en jour de s'écrouler, la toiture de s'effondrer; les planchers sont disjoints, les vitres ne tiennent plus aux fenêtres; ajoutons que la cour est en contre-bas avec la rue, ce qui en fait un étang dans les temps pluvieux; que la salle d'école est plus basse que le niveau de la cour et que dans les pluies très abondantes l'eau y entre quelquefois, et l'on jugera combien il est urgent que cette maison soit refaite dans d'autres conditions.

Le Conseil municipal le comprend bien. Sur son avis, le maire a fait dresser un plan de reconstruction à neuf, l'an dernier: mais il a trouvé que la dépense, qui monte à 12 000 francs suivant le devis, est trop élevée pour la commune, et les plan et devis cités n'ont pas été approuvés par lui. Il a dans le commencement de l'année projeté de faire d'importantes réparations, notamment de reconstruire à neuf la salle d'école seulement. Nouveau plan et nouveau devis de l'architecte. Ce dernier présente une dépense qui s'élève de 7000 à 8000 francs. A la vue de cette dernière dépense, les opinions se sont partagées, et, pas plus que le premier, ce devis n'a été approuvé. La chose est en souffrance; combien de temps durera-t-elle? c'est ce qui est difficile à prévoir.

P. TINTURIER.

Travail rédigé par M. Tinturier, instituteur à Colombe-le-Sec (Aube).

EXTRAIT D'UNE HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE DANS LA COMMUNE DE CROUY-SUR-OURCQ

. . . . . .

. . . Un ouvrage cependant est conservé à la mairie. C'est une grammaire composée par un instituteur de Crouy, M. Jean Joannes, et portant la date de 1691. Elle a pour préface une lettre fort élogieuse à l'illustrissime et révérendissime B. Bossuet, évêque de Meaux, conseiller du roy en ses conseils, premier aumônier de feue Madame la dauphine.

Voici la copie textuelle de cette lettre :

« Monseigneur,

» Ce petit ouvrage que je prends la liberté de présenter à » Votre Grandeur, est quelque chose de bien bas pour vous » qui êtes la source inépuisable de toutes les sciences. Mais » comme tout le monde sçait aussi bien que moi que vous » prenez un soin particulier que les enfants soient bien ins- » truits et qu'il faut apprendre les sciences basses auparavant » d'être en état de parvenir aux élevées, et que dans la cam- » pagne peu de personnes ont l'avantage d'étudier en la langue » latine, et bien souvent en douze ou quinze paroisses il n'y » a pas un enfant qui ait cet avantage, ce qui fait que c'est » beaucoup pour ces pauvres enfans quand ils sçavent lire et » écrire, et qu'en la plus grande partie des lieux ils n'appren- » nent que par routine, ce qui est cause qu'ayant été plusieurs » années aux petites écoles, ils ne sont bien souvent pas en » état d'écrire un mot que comme leur génie leur inspire, et » que la plupart après tant de temps ne peuvent écrire que » leurs noms; s'ils écrivent autres choses il faut deviner la » plus grande partie des mots faute d'ortographe, Monsei- » gneur, plusieurs personnes de divers endroits qui m'ont fait » la grâce de me confier l'éducation de leurs enfants pendant » l'espace de vingt-huit ans que j'ay eu l'honneur (quoy qu'in- » digne) d'enseigner en votre diocèse, et autres personnes » m'ont excité de mettre en lumière les règles contenues au » petit ouvrage que j'ose présenter sous l'appuy de votre illus- » trissime nom, connu par tout le monde, d'autant que vous » êtes un des grands princes et défenseurs de l'Église, par les » vertus et sciences qui reluisent en vous.

» Ne pouvant, Monseigneur, le produire sans le rendre en-

» tièrement public, c'est ce qui m'a fait prendre la hardiesse » de me retirer sous la protection de votre grandeur dans » l'espérance que j'ay toujours eue que vous l'auriez agréable, » comme étant très-utile, puisqu'une personne peut en appren- » dre aisément toutes les règles y contenues en un jour, pourvu » qu'elles soient bien enseignées. J'y joins un dictionnaire pour » les personnes qui n'ont pas l'avantage de connaître la langue » latine.

» C'est pourquoi, Monseigneur, m'octroyant cette grâce, » sera un surcroît d'obligation que j'aurai de prier Dieu pour » votre prospérité si nécessaire à l'Eglise et à l'État, par les » grands soins et travaux que vous vous donnez pour le salut » des âmes, et les saints conseils que tout le monde reçoit de » vous, et de prendre le titre,

» Monseigneur, de votre très-humble et très-obéissant » serviteur,

» JOANNES. »

Cette grammaire ne comprend que cinq parties : substantif, adjectif, pronom, verbe, adverbe. Le participe, la préposition et l'interjection sont appelés adverbes parce qu'ils ne changent pas. Quant à l'article et à la conjonction. il n'en est pas fait mention.

Comme le prouve la lettre ci-dessus relatée, l'enseignement de la langue était nul à cette époque dans les écoles, et l'enfant apprenait tout juste à signer son nom. Ceci donne une juste idée de l'état de l'instruction populaire à cette époque.

De l'instituteur. — L'instituteur était désigné sous le titre de « clerc et maistre d'escolle ». Il remplissait, en outre, les fonctions de clerc paroissial. Chaque dimanche matin, avant la messe, il allait porter l'eau bénite dans les maisons, et recevait un morceau de pain ou autre substance alimentaire, quelquefois c'était une pièce de monnaie. Il recueillait ainsi du pain pour nourrir sa famille toute la semaine.

Généralement l'instituteur était un homme peu instruit. Un jeune homme qui se voyait un peu plus avancé en instruction que ses condisciples se faisait maître d'école. Bien souvent il ne savait que les règles les plus élémentaires de la langue, et les quatre règles de l'arithmétique. Mais c'était surtout par une belle écriture qu'il devait flatter le vulgaire; et on peut dire que c'était la condition *sine qua non* pour être autorisé

à faire l'école. A cela il suffisait de joindre quelques connaissances en plain-chant et surtout une forte voix. On peut donc dire que le mérite de l'instituteur était mesuré sur le volume de sa voix et la beauté de son écriture. C'est pourquoi il est surprenant de voir, eu égard à l'importance exclusive qu'on attachait à une belle écriture, si peu de personnes savoir signer leur nom.

Mais hâtons-nous de dire que parmi ces anciens maîtres de l'enfance, plusieurs eurent une instruction assez développée. Nous voyons, en effet, pour n'en citer qu'un exemple, que dans sa lettre à Bossuet, J. Joannes, qui fut instituteur à Crouy de 1664 à 1699, parle de la langue latine avec une autorité qui atteste assez qu'il a eu, comme il le dit, l'avantage de l'étudier.

On ne peut dire si véritablement l'instituteur aimait son état; mais on peut être autorisé à croire que, sauf quelques exceptions, il n'avait guère d'attrait pour une profession qui ne lui offrait pas une juste rémunération de son travail. D'un autre côté, il était peu considéré; car autrefois, comme aujourd'hui, on avait d'autant plus d'estime pour une personne que la profession qu'elle exerçait était bien rétribuée. Or, il n'en était malheureusement pas ainsi pour l'instituteur. Il n'avait pour toutes ressources que le produit de la rétribution scolaire de ceux des enfants dont les parents avaient la charité de payer exactement l'écolage. Mais combien oubliaient d'acquitter ce modique tribut? Et l'instituteur n'avait pas le percepteur pour faire recouvrer sa rétribution. D'un autre côté, s'il voulait se montrer exigeant, il craignait de perdre quelque chose de l'aumône du dimanche ou d'essuyer quelque reproche; car on profitait justement de sa visite hebdomadaire pour lui faire toutes les observations qu'on avait à lui adresser.

Sa manière de vivre était donc des plus modestes, et calculée sur ses faibles ressources; aussi, pour peu que son extérieur, ses manières, ou quelque défaut malheureusement trop commun dans ces temps-là (je veux parler de l'excès de boisson), vînt compliquer sa déplorable situation, sa condition morale était des plus mauvaises.

Aussi, peu d'instituteurs destinaient leurs enfants à la carrière de l'enseignement: ils leur faisaient apprendre un métier quelconque. Le personnel enseignant se recrutait donc, comme je l'ai déjà dit, dans les classes les plus humbles de la société, souvent chez les agriculteurs.

On n'a aucune notion sur les épreuves qu'on faisait subir aux aspirants, ni sur leur mode de nomination ; mais il y a lieu de croire que les formalités étaient des plus simples et les exigences des plus modestes, car le recrutement devait être assez difficile dans ces temps où la plèbe était dans une ignorance complète, et où les classes aisées dédaignaient naturellement un état si peu rétribué et en même temps si peu considéré.

École gratuite ou payante. — L'école était payante et a toujours été tenue par un laïque. On ne peut savoir au juste quel était le taux de la rétribution scolaire ; mais ce qui est certain, c'est que les élèves qui ne faisaient qu'apprendre à lire payaient 25 centimes par mois. Ceci est attesté par les vieillards qui, pour s'excuser de ne pas savoir signer, disent n'avoir toujours été qu'à l'école à 5 sous.

On ne retrouve aucun programme ni aucune instruction sur la manière d'enseigner ; néanmoins on sait que le mode était individuel.

Surveillance des écoles. — Quant à la surveillance des écoles, on ne peut dire comment elle s'exerçait. On ne peut dire non plus quels étaient les vœux de la population touchant l'enseignement.

MAVRÉ.

Travail rédigé par M. Mavré, instituteur à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne).

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCHE-COMTÉ. (*Fragments.*)

I. — Organisation générale des écoles, de 1600 à 1789.

En Franche-Comté, dès le commencement du dix-septième siècle, on trouve des écoles établies dans la plupart des centres paroissiaux. Bien que la masse des documents historiques n'existe plus, on peut néanmoins tenter encore de reproduire la physionomie des anciennes écoles à l'aide du petit nombre de titres qui subsistent. D'ailleurs, ce qui se pratiquait dans le bourg devait se répéter au village, de même que l'exemple d'une grande ville devait servir de modèle à la province.

Comme de nos jours aussi, les écoles d'une même région différaient peu; alors, en connaître quelques-unes, c'est approximativement en connaître l'ensemble.

....Pendant longtemps, les écoles réunirent les *enfants des deux sexes;* elles étaient confiées à des hommes, appelés *recteurs*, *régents* ou *maîtres d'école*. Les documents sur les écoles de filles sont presque tous du dix-huitième siècle. — Elles seront traitées à part.

Le recteur dirigeait alors une véritable école communale, entièrement à la charge de la commune et des habitants. Si les ressources manquaient totalement, il n'y avait pas d'école, et les enfants se rendaient à la plus voisine. Ce cas se présentait même très fréquemment. Ainsi, en 1779, le recteur de Saint-Sauveur recevait les écoliers de Luxeuil, Froidecouche, Esboz-Brest, Baudoucourt et Saint-Vulbert. Aujourd'hui chacune de ces communes possède au moins deux écoles.

On installait le recteur aux fêtes de la Toussaint, et il ne recouvrait sa liberté qu'à Pâques, jour de véritable résurrection pour lui. En effet, les classes ne vaquaient jamais pendant le semestre d'hiver, où chaque jour les élèves se rendaient à l'école dès l'angelus du matin, pour ne rentrer dans leurs familles qu'après l'angelus du soir. En outre, cette mortelle journée n'était interrompue que pendant la messe et le frugal repas de midi. De congés, point; le lundi ressemblait au jeudi; cependant, dans les cas graves, le recteur pouvait s'absenter avec la permission du curé. Nous verrons plus loin comment ces longues séances étaient remplies.

Le printemps venu, l'école était fermée, et le recteur reprenait son premier état, cultivateur ou artisan dans la plaine, fromager dans les montagnes du Jura, tout en continuant à remplir les nombreuses fonctions accessoires auxquelles il s'était engagé.

II. — Conditions requises des recteurs; recrutement, nomination.

Le choix des recteurs ne dépendait pas toujours de leur degré d'instruction; la conduite, la moralité, les principes religieux passaient avant tout. Mais ces qualités essentielles n'excluent pas un certain savoir qu'on est en droit d'exiger de tous ceux qui ont reçu la grande mission d'enseigner. On semblait l'ignorer alors; d'autre part, si on leur demandait peu de science, en échange on exigeait de leur part une très

grande soumission et beaucoup de bonne volonté. Il n'est pas besoin d'ajouter que les titres de capacité étaient inconnus. Toutefois, vers la fin du dix-huitième siècle, on commence à faire subir un semblant d'examen aux concurrents, sur la lecture, l'écriture, le calcul et le chant, la préférence étant toujours réservée d'avance (c'était convenu) à celui qui se distinguerait le plus au lutrin en présence de la paroisse réunie.

....Voici des détails sur la manière dont on choisissait un instituteur.

Extrait des archives du village de Chaffois (Doubs) :

« L'an 1771, le 14 septembre, nous (12 membres, dont 7 notables) étant assemblés à la réquisition du sieur A. J. Grandvoinnet, procureur de la commune, *après billet affiché deux dimanches de suite à la porte de l'église* pour choisir un maître d'école, et étant assemblés, *l'on a entendu les montes au rabais*, et les dernières ont été faites par J. F., fils de P. A. Vuitteney. »

Vuitteney fut choisi *pour avoir fait le plus fort rabais*. Il coûtait peu ; c'était l'essentiel.

Les choses se passèrent de même à Aubonne (Doubs), le 27 mars 1785 ; seulement on a soin de noter que *l'assemblée délibéra à la grange du sieur Petite, à cause de la rigueur de la saison*.

Dans la Haute-Saône, qui jouit d'un climat plus doux, les assemblées se tenaient sur la place publique, et étaient annoncées au son de la cloche.

Généralement le recteur n'était engagé que pour un temps déterminé. A Aubonne, le marché fut conclu pour trois, six ou neuf années : c'était la formule ordinaire.

Surtout, n'oublions pas de mentionner ici l'habitude « de payer à boire aux recteurs en les marchandant ».

Un compte figure pour ces objets, en 1627, aux archives de Morteau. De plus, le 12 octobre 1739, les échevins du bourg se font rembourser « six livres de dépense faite et payée en marchandant le maître d'école ».

.... En résumé, le recteur tenait son mandat des représentants de la commune, assistés de notables ; quant au titre de possession, il résidait dans le contrat intervenu, appelé *écrit* ou *marché*, entre lui et les échevins. Toutefois, le choix des autorités communales était restreint, et toujours subordonné à l'approbation du curé, conformément à l'ordonnance de 1633, ainsi que le prouvent amplement les titres suivants :

Marché du sieur Dupain, à Chargey-lès-Port (Haute-Saône), de l'année 1785 :

« ..... Le tout ainsi fait entre les parties, sous la promesse que fait ledit Dupain de se faire approuver par le sieur curé, se déchargeant lesdits habitants de ce, *faisant seulement le présent marché que sous la condition que ledit sieur curé l'approuvera*, et en cas s'il ne le faisait pas, ledit Dupain ne pourrait demander aucun dommage et intérêts contre lesdits habitants. »

En 1656, à Jussey (Haute-Saône), le marché du sieur Sabrasas, qui fut renouvelé pour chacune des années 1653, 1654 et 1656, spécifie :

« Que le recteur d'école est présenté à chaque fois par le curé, puis agréé par lui, *et doit demeurer sous sa surveillance immédiate.* »

En 1761, à Vitrey (Haute-Saône), le marché porte :

« Que le sieur Sacley a promis et s'est obligé de venir recteur d'école audit Vitrey *pendant trois ou six années entières.... sous le gré, vouloir et consentement* de messire Claude Bucquet, prêtre et curé dudit Vitrey, doyen de Pierrefaite. »

Hâtons-nous d'ajouter que l'approbation du curé était toujours accordée d'avance, puisque c'était sur ses indications mêmes que portait l'élection ou le choix du pauvre recteur d'école. Nulle part assurément on n'eût osé délibérer sans ses ordres. C'était donc, en définitive, le curé qui nommait le recteur, qui le surveillait, le conservait ou le congédiait. Les actes précédents ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

III. — Programmes, méthode, discipline.

Nous avons dit que l'école n'était généralement ouverte que pendant le semestre d'hiver; mais déjà elle avait ses programmes, réglés et arrêtés par la municipalité et le clergé. Dès lors, il convient d'examiner ce qu'ils comprenaient.

Rappelons d'abord que l'ordonnance archiépiscopale de 1633 prescrit d'enseigner aux enfants la *lecture*, l'*écriture* et le *chant*, qui étaient le fond de l'enseignement obligatoire des écoles.

En 1736, on convient à Pontarlier que « le sieur Perrin enseignera en honneur et conscience, bien et dûment, les jeunes gens de cette ville, à *lire*, *écrire*, tant sur les livres

imprimés que sur les écritures à la main, l'*arithmétique* et le *plain-chant.* »

En 1730, le même programme avait déjà été tracé par M. Rouget, curé; seulement il réservait expressément que *l'arithmétique ne comprendrait pas l'arpentage.*

En 1771, à Chaffois, il est dit que le sieur Vuitteney recevra des rétributions pour les enfants qui *liront, chiffreront* et *chanteront.*

En 1785, à Aubonne, le marché portait :

« Ledit recteur enseignera à lire suivant les nouveaux principes, à écrire en gros et en fin, à calculer toutes les règles de *la ritemétique* (*sic*), et à chanter le *plein-champ* (*sic*), — *à la satisfaction de M. le curé ou M. son vicaire desservant*, ainsi que des principaux habitants du lieu. »

Eu 1790, à Augicourt (Haute-Saône), « le recteur est tenu d'enseigner l'alphabet, *à lire, écrire, l'arithmétique*, le *plain-chant*, catéchisme et prières. »

Nous nous bornerons à ces citations, le même programme existant partout.

En résumé, les *prières*, la *lecture*, *l'écriture* et le *chant*, telles étaient les branches d'enseignement avant 1789.

C'est ici le lieu d'examiner comment se donnait cet enseignement restreint.

La *lecture*, toute mécanique, s'enseignait sur les *tablettes*, les *Heures de Besançon*, écrites en latin, et le catéchisme. On avait la réputation d'habile lecteur dès qu'on parvenait à débiter sans s'arrêter, et sur un ton criard, une page de la Bible; de même qu'on passait pour savant quand on pouvait déchiffer, tant bien que mal, un vieux papier de famille, contrat, marché ou vente, etc.

L'écriture était apprise en vue de pouvoir signer et tracer quelques mots de suite. Alors l'orthographe était du luxe, mais on soignait la calligraphie.

Le *calcul*, tout machinal aussi, se bornait aux quatre règles; toutefois, il était de mode alors d'apprendre *aux forts* à résoudre quelques problèmes un peu embrouillés, mais nullement pratiques, pour en faire montre et embarrasser *d'autres malins* à l'occasion.

Quant à la méthode, voici en quoi elle se résumait :

Une fois en séance, chaque élève passait à son tour devant le fauteuil rustique du recteur pour *dire sa leçon*, se faire donner une *exemple d'écriture* ou *corriger sa chiffre.* Comme

on le voit, c'était le mode individuel le plus absolu. Pendant ce défilé, les grands copiaient ou se dissipaient, tandis que les jeunes, blottis et abandonnés dans un coin obscur de la salle, s'ennuyaient et prenaient les livres et la classe en dégoût.

Au milieu de ce petit monde mal ordonné, la discipline se trouvait souvent en péril; mais, qu'on se rassure, le recteur ne rendait la place qu'après avoir usé, abusé souvent de corrections corporelles assez dures, qu'il pouvait varier selon les cas: le fouet, la verge, la mise à genoux, avec accompagnement d'accessoires très incommodes, voire même la prison et le cachot.

Le titre curieux qu'on va lire prouvera que les punitions corporelles étaient on ne peut plus de mode, et, de plus, légalement autorisées :

« Messieurs du Magistrat de la ville de Pontarlier,

» Supplie humblement J.-B. Couret, garde de police de ladite ville, et dit : A ce qu'il vous plaise, Messieurs, lui accorder mandement de la somme de *six livres* pour ses peines qu'il s'est transporté pendant l'espace de six mois aux ordres de Messieurs les Régents des classes latines du collège pour fustiger les enfants toutes les fois qu'ils le demandaient, — ce que le suppliant n'a fait ainsi qu'en suite de vos ordres, et il ne cessera de continuer ses vœux au ciel pour la conservation de vos santés.

» Signé, J.-B. Couret. — Approuvé, le 17 septembre 1786. Signé, Blondeau. »

S'il était dans les mœurs du collège de recourir ainsi à la *fustigation officielle et salariée*, on peut en conclure sûrement que toute latitude était laissée aux recteurs des petites écoles à cet égard; il ne pouvait y avoir qu'une différence : c'est que ces derniers faisaient leur besogne eux-mêmes, sans avoir à compter sur un aide salarié; mais ils suffisaient à tout.

IV. — Ecoles de Filles.

Les documents sont à peu près muets sur les écoles de filles pendant toute la durée du dix-septième siècle; ce n'est qu'à partir du suivant qu'on trouve quelques rares renseignements sur ces établissements. Nous allons les résumer ici.

Les comptes du curé Destrie, de Selles (Haute-Saône), contiennent les indications ci-après :

« 1° Donné à la maîtresse d'école quarante sols pour avoir fait le catéchisme pendant l'été de 1738;

» 2° Donné à la maîtresse d'école Charlotte Heureaux, le 6 mai 1742, douze livres pour son gage des deux premières années, qui finissent en mai 1742, pour avoir fait le catéchisme le dimanche.

» A la Toussaint, on donnera trente livres à ladite Heureaux pour enseigner les petites filles pendant six moix. »

En 1746, le même curé dépense cent sept livres neuf sols pour des réparations à la maison qu'il a donnée pour l'école de filles; de plus, il paie quatre livres quinze sols pour une table de classe « qui sera tant qu'elle durera à l'usage de la maîtresse et des filles qu'elle enseignera. » En outre, il donne trente-six sols pour six chaises achetées à la foire de la Pentecôte pour la maîtresse d'école. »

La maîtresse Heureaux dirigea l'école de Selles, depuis 1738 jusqu'en 1768, avec un traitement invariable de trente livres par semestre.

En 1763, Vitrey fait choix d'une maîtresse d'école, la nommée Catherine Moreau, mariée, demeurant au dit lieu :

« Ladite Moreau, approuvée du sieur curé, a promis et s'oblige à faire les fonctions de maîtresse d'école audit Vitrey pendant l'espace d'une année, à commencer au 8 décembre prochain, pour finir audit jour, à charge à elle de bien et dûment enseigner les petites filles qui seront envoyées à son école, qu'elle tiendra régulièrement matin et soir en tout temps; leur apprendra la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme; fera la congrégation après midi les dimanches et fêtes exactement; leur fera entendre la messe les jours de classe. »

Le traitement de la maîtresse est fixé à trente-six livres par an, plus un écolage de quatre sols pour les jeunes filles, cinq sols pour les écrivantes, et six sols par mois pour les autres.

Le 12 février 1765, la nommée Catherine Girardin, de Cemboing (Haute-Saône), s'engage à servir en qualité de *rectrice d'école* pendant trois années, moyennant la somme de soixante-douze livres par an, et trois, quatre et six sols par mois d'écolage pour les élèves qui apprendront à lire écrire et calculer. Elle aura droit à une part de bois; mais « elle se logera comme bon trouvera convenir, à ses frais, les habitants la déchargeant de toute autre imposition, corvée et chemins royaux. »

En 1773, à Baulay (Haute-Saône), sur la place publique, on

fait choix de la nommée Marguerite Prévot, de Contréglise, pour maitresse d'école :

« Elle recevra six livres et la jouissance de trois quarts de faux de prez, qui peut valoir quatorze livres par chaque année, ce qui fait en tout vingt livres, et sera exempte de toute imposition. »

En 1778, un nouveau marché est passé avec ladite Prévot, moyennant trente livres de gages, et trois et quatre sols par mois d'écolage.

Quelle était à la même époque la situation dans les montagnes du Doubs?

Les sœurs Ursulines, non cloîtrées, chargées de l'instruction, furent installées à Pontarlier, le 13 mai 1636, « tant pour l'instruction des jeunes filles qu'autres nécessités ».

De 1645 à 1658, une pauvre femme, la nommée Antonia Barthelet, donna l'instruction aux petits enfants de Morteau, et fit preuve du plus beau dévouement. On est vraiment touché en lisant le placet qui suit, écrit de sa propre main, le 17 décembre 1646:

« Echevins du val de Morteau et de ce les supplie très humblement Antonia Barthelet, que leur bon plaisir soit luy donnez quelque somme d'argent par charitez pour la peine qu'elle a d'enseigné pour un premier commencement les petits enfants, ce faisant, elle sera obligez de prier Dieu pour votre santé et prospéritez. »

Cette supplique reçut un accueil favorable. On lit en marge :

« Es comptes généraux du d. Morteau tenus le 17 décembre 1646, les sieurs échevins accordons pour le contenu du présent placet, quatre livres et demie, monnoye de Bourgogne. »

En 1665, elle reçut dix livres, et cinq livres en 1658 « pour la peine qu'elle a d'enseigner les petits enfants ».

Au procès-verbal qui précède l'ouverture des comptes généraux de l'année 1637, à Morteau, il est dit :

« Qu'on n'a pas pu vaquer en temps ordinaire aux jets ou repartements d'usage, par suite des misères des guerres qui affligent la contrée, étant continuellement en alarmes et obligés d'avoir sans cesse les armes à la main. »

Toutes les écoles alors furent fermées. Le pays, en effet, fut si horriblement ravagé par les troupes de Bernard de Saxe-Weimar, qu'il fallut bien des années pour réparer tant de ruines, pendant lesquelles l'enseignement fut suspendu ou

considérablement restreint dans tous les cantons du Haut-Jura.

De ce qui précède, on peut conclure que l'instruction des filles fut on ne peut plus négligée pendant la longue période de 1600 à 1789. A peine si l'on découvre çà et là quelques tentatives provoquées par les donations du clergé, le dévouement de quelques femmes d'élite et les premiers efforts des municipalités. Mais, si faibles qu'ils soient, ces essais n'en sont pas moins des plus louables, et méritent à ce titre d'être signalés.

V. — Gratuité.

Pendant toute la durée des dix-septième et dix-huitième siècles, on voit que partout les enfants pauvres étaient admis gratuitement aux écoles. Ils avaient donc les mêmes moyens d'instruction que les riches, pour qui la rétribution scolaire restait obligatoire. Nous nous bornerons à constater le fait.

Voici maintenant quelques-uns des rares documents existants à l'appui de la gratuité.

En 1736, à Pontarlier, il est entendu « que le recteur ne pourra exiger ni recevoir aucune rétribution pour les enseignements qu'il donnera à quinze enfants de la ville qui seront nommés et retenus par MM. du Magistrat de la ville et par le sieur curé de la paroisse de Notre-Dame. »

A Bouverans, 1753 :

« Je lègue au dit sieur Courtet (J.-B.), mes deux maisons de la cour du village, à la charge par lui d'acquitter à la fabrique une redevance de quatorze livres par chacune maison, *pour subvenir à l'instruction des enfants pauvres de ma paroisse*, et ce à perpétuité.

» Signé : JEUNET, curé. »

A Selles, le curé Destrie fait trois mémorables donations, en 1738, 1747 et 1756, en faveur de l'instruction des pauvres de la paroisse. La donation de 1747 concerne plus spécialement l'école des filles.

Par un testament en date du 16 juin 1775, la veuve Détroye, de Comboing, lègue une somme de 500 francs « pour être mise en contribution de rentes au profit de six pauvres petites filles de l'école ».

A la Rivière, une délibération, en date du 17 novembre 1788, porte :

« Le premier dimanche de novembre de chaque année, il se tiendra une assemblée dans laquelle *seront inscrits les enfants pauvres dans le cas d'être enseignés aux frais de l'établissement de charité du bouillon*, par les maîtres et les maîtresses du lieu, à l'exclusion de tous autres. »

Bien que les titres soient rares, la gratuité n'en existait pas moins partout, la charité, la justice et la tradition pouvant en fournir des preuves au besoin. Ce n'est donc pas par ce côté que l'enseignement péchait le plus; ce qui manquait surtout alors, c'étaient des maîtres plus nombreux, plus capables, plus indépendants, mieux rétribués et mieux considérés. Le dix-neuvième siècle a recueilli la gloire d'opérer ces réformes que réclamait l'éducation d'un grand peuple. Surtout l'année 1878 restera une date ineffaçable dans les annales de l'instruction primaire en France et du monde entier accouru à son incomparable Exposition universelle. Nos maîtres se souviendront et agiront, et le progrès se fera.

C. Dubois.

Extrait d'une Notice historique sur l'enseignement primaire en Franche-Comté, par M. Constant Dubois, inspecteur primaire à Lons-le-Saulnier (Jura).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE V

PREMIÈRE PARTIE

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE

L'amour des enfants et le respect de soi-même, premières qualités de l'instituteur, par M. Thiéry, instituteur à Saint-Laurent (Meuse) 1

L'instituteur, sa vocation, ses joies et ses peines, par M. Stolz, inspecteur primaire à Cosne (Nièvre) 9

Des rapports des maîtres avec les parents, par M. Faidherbe, instituteur à Roubaix (Nord) 11

Discipline des écoles primaires, par M. Pierre, instituteur à Revigny (Meuse) 18

De la femme; son influence, sa formation par l'école, par Mlle Nizart, institutrice à Merville (Nord) 20

Éducation des filles de la campagne, par Mlle Millot, institutrice à Dogneville (Vosges) 25

Enseignement par l'aspect, par M. Sucher, instituteur à Colligis (Aisne) 33

De l'utilité des bibliothèques scolaires, par M. Renaud, instituteur à Saint-Loup-sur-Sémouse (Haute-Saône) 40

Préparation des classes, avantages, par M. Cousy, instituteur à Mounec (Aveyron) 42

Du choix des ouvrages dans les bibliothèques scolaires, par M. Fion, instituteur à Foameix (Meuse) 45

DEUXIÈME PARTIE

PÉDAGOGIE SPÉCIALE

I. — MORALE.

De l'enseignement de la morale dans les écoles primaires, par M. Masson, instituteur à Saint-Jean-du-Marché (Vosges).... 47

II. — LECTURE ET RÉCITATION.

Enseignement de la lecture, par M. Godart, instituteur à Saulxures (Vosges)..... 57

Explication d'une lecture, par M. Martin, instituteur à Saint-Jean-Chevelu (Seine-Inférieure)..... 61

La récitation, par M. Roustit, instituteur à Saint-Sernin (Aveyron)..... 72

III. — GRAMMAIRE ET COMPOSITION.

Enseignement de la langue française, par M. Droz aîné, instituteur à Montbéliard..... 76

Remarques sur l'enseignement du style dans les écoles primaires, par M. Menneglier, instituteur à Navenne (Haute-Saône) ... 97

La composition française dans les écoles primaires, par M. Clerc, instituteur à Mainville (Seine-et-Oise)..... 102

L'enseignement de la langue française dans les écoles primaires, par M. Paget, instituteur à Guyans-Vennes (Doubs)..... 118

IV. — ARITHMÉTIQUE.

Fractions ordinaires, par M. Minaux, instituteur à Caudry (Nord). 125

V. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Enseignement de l'histoire de France, par M. Thuillier, instituteur à Laduz (Yonne)..... 127

Enseignement de l'histoire et de la géographie, par M. Duchanoy, instituteur à Jussey (Haute-Saône)..... 133

Étude de la commune et du canton, comme point de départ de l'enseignement géographique, par M. Roum, instituteur à Montbré (Marne)..... 141

Tracé des cartes murales, par M. Sion, instituteur à Masny (Nord)..... 146

VI. — DESSIN.

Enseignement simultané de l'écriture et du dessin, par M. Bridoux, instituteur à Gaillefontaine (Seine-Inférieure) 149
Le dessin dans les écoles primaires, par M. Freger, instituteur-adjoint et professeur de dessin à l'École industrielle du Havre. 152
Enseignement du dessin au point de vue de la vie, par M. Thuillier, instituteur à Laduz (Yonne) 164

VII. — AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

De l'organisation de l'enseignement agricole dans les écoles rurales, par M. Plisson, instituteur à Janvry (Seine-et-Marne). 173
Enseignement de l'agriculture, par M. Thuillier, instituteur à Laduz (Yonne) 178
Du rôle de la femme en agriculture, par M. Plisson, instituteur à Janvry (Seine-et-Marne) 183
L'art de tenir une maison ou le rôle des femmes en agriculture, par Mme Bergeron, institutrice à Cerbois (Cher) 191
Le jardin d'expérimentation, par M. Sion, instituteur à Masny (Nord) 203

VIII. — SOCIÉTÉS AGRICOLES ET PROTECTRICES.

Enseignement agricole; société protectrice; insectologie agricole, par M. Clerc, instituteur à Baume-les-Dames (Doubs) 205
Société protectrice des oiseaux et insectes utiles, par M. Pudepièce, instituteur à Foreste (Aisne) 212
Insectologie, par M. Grandfond, instituteur à Méreau (Cher)... 219

IX. — TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Les travaux à l'aiguille, par sœur Marie de la Croix Vallez, institutrice au Cateau (Nord) 238
Travaux manuels, par Mlle Duhem, institutrice à Blaringhem (Nord) 245
Enseignement de la couture dans les écoles primaires, par Mlle Émilie Marconnet, institutrice à Valentigney (Doubs)... 248

X. — LEÇONS DE CHOSES.

Modèles de leçons, par M. Stolz, inspecteur primaire à Cosne (Nièvre) 252
Le télégraphe électrique, par M. Dubois, instituteur à Nancy... 264

XI. — ÉDUCATION PHYSIQUE. GYMNASTIQUE.

Du développement physique des enfants dans les écoles primaires, par M. Piquet, instituteur à Loison (Meuse)..... 273

XII. — PROMENADES SCOLAIRES.

Promenadès scolaires mensuelles, par M. Gauthier, professeur à l'école de Porte-Reine, Chambéry..... 279

XIII. — MUSÉES SCOLAIRES.

Des musées scolaires, par M. Bruncel, instituteur à Préseau (Nord)..... 287

Le musée scolaire de l'école de Porte-Reine, par M. Gauthier, professeur, Chambéry..... 290

XIV. — NOTICES HISTORIQUES.

Extrait d'une notice historique sur l'instruction primaire dans la commune de Colombe-le-Sec, par M. Tinturier, instituteur à Colombe-le-Sec (Aube)..... 294

Extrait d'une histoire de l'enseignement populaire dans la commune de Crouy-sur-Ourcq, par M. Mavré, instituteur à Crouy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)..... 296

Extraits d'une notice historique sur l'enseignement primaire en Franche-Comté, par M. Dubois, inspecteur primaire à Lons-le-Saulnier..... 299

ERRATUM. — P. 133, ligne 17, au lieu de : « M. N. Thuillier, instituteur à Joigny (Yonne), » lisez : « M. N. Thuillier, instituteur à Laduz, arrondissement de Joigny (Yonne). »

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

NOTICE

DE

LIVRES ÉLÉMENTAIRES

A L'USAGE

1° DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES SALLES D'ASILE

2° DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

3° DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ET PROFESSIONNEL

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

Mai 1879

TABLE DES MATIÈRES

Pages

ENSEIGNEMENT DANS LES SALLES D'ASILE..... 3

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

1° Méthodes d'enseignement, Pédagogie, Législation..... 5
2° Cours d'éducation et d'instruction pour les enfants des deux sexes de 5 à 14 ans..... 5
3° Manuels des aspirants aux brevets de capacité d'enseignement primaire et des candidats au volontariat d'un an..... 6
4° Instruction morale et religieuse, Livres d'offices..... 6
5° Méthodes de lecture..... 7
6° Livres de lecture courante..... 8
7° Écriture..... 12
8° Étude de la langue française..... 12
9° Géographie..... 13
10° Histoire..... 15
11° Arithmétique, Poids et mesures, Tenue des livres..... 16
12° Géométrie, Arpentage, Topographie, Dessin..... 17
13° Agriculture, Histoire naturelle, Physique, Chimie..... 18
14° Musique..... 19
15° Notions de droit, Tenue des actes de l'état civil..... 19
16° Gymnastique, Hygiène..... 19

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ET PROFESSIONNEL..... 20

MANUEL GÉNÉRAL de l'instruction primaire..... 24

On adressera franco aux personnes qui en feront la demande :

Le catalogue des livres d'éducation et d'enseignement ;
Le catalogue des livres de littérature générale et de connaissances utiles ;
Le catalogue des livres reliés pour les distributions de prix ;
Le catalogue des livres reçus en dépôt ;
Le catalogue des livres à l'usage des bibliothèques populaires ;
Le catalogue des livres pour étrennes ;
Le catalogue des fournitures de classes ;
Le catalogue du matériel nécessaire pour l'enseignement pratique des sciences.

ENSEIGNEMENT DANS LES SALLES D'ASILE

Livres, Tableaux, Images, Registres

Alphabet mural en caractères romains. 26 lettres de 16 centimètres de hauteur sur 12 centimètres de largeur. 1 fr.
Les 26 lettres collées isolément sur carton pour être suspendues. 4 fr.

Alphabet des salles d'asile, 20 tableaux de 50 centimètres de hauteur sur 32 centimètres de largeur. 2 fr.
Les 20 tableaux collés sur dix cartons. Prix. 4 fr. 50 c.

Cerise (Dr). *Le médecin des salles d'asile*, ou manuel d'hygiène et d'éducation physique de l'enfance, destiné aux médecins et aux directeurs de ces établissements, 2e édition. 1 vol. in-8, broché. 3 fr. 50 c.

Chansons à l'usage des salles d'asile, sur des airs connus. Brochure in-8. 75 c.

Chevreau-Lemercier (Mme). *Chants pour les enfants des salles d'asile*, avec les airs notés par MM. Defresne et de la Gastine; 4e édition. 1 vol. in-8. 2 fr.
— *Petites histoires* pour les enfants des salles d'asile, avec un questionnaire à l'usage des maîtres. Gr. in-18. 1 fr. 50 c.

Chiffres arabes destinés à être collés sur mur. 10 chiffres de 16 c. sur 12 c. 50 c.
Les dix chiffres collés isolément sur carton pour être suspendus. 1 fr. 50 c.

Chiffres romains destinés à être collés sur mur. 7 chiffres de 16 centimètres de hauteur sur 12 centim. de largeur. 50 c.
Les sept chiffres collés isolément sur carton pour être suspendus. 1 fr.

Enseignement par les yeux, nouvelles images tirées en couleur par la chromolithographie, accompagnées d'histoires et leçons explicatives:
Les images ont 35 centimètres de hauteur sur 50 centimètres de largeur.
Le collage sur carton de chaque image et le vernissage se payent en sus, 50 c.

ANIMAUX. 1re *série*, 10 sujets : singe; ours; blaireau; loutre; lion; tigre; chat; hyène; loup et renard; chien. 5 fr.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in 18, illustré. 1 fr. 25 c.
2e *série*, 10 sujets : castor; lièvre; vache et bœuf; mouton; chèvre; chamois; cerf; renne; chameau; girafe. 5 fr.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in-18, illustré. 1 fr. 25 c.
3e *série*, 10 sujets : porc; sanglier; hippopotame; cheval; âne; rhinocéros; éléphant; kangouroo et sarigue; phoque; baleine. 5 fr.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in-18, illustré. 1 fr. 25 c.
Les 30 images des 3 premières séries se vendent aussi divisées en : *Animaux domestiques*, 10 sujets, 5 fr., et *Animaux sauvages*, 20 sujets, 10 fr.
4e *série*, 10 sujets : aigle; hibou; perroquet; hirondelle et moineau; coq et poule; dinde et dindon; autruche; héron et cygne; canard et oie; pélican et manchot. 5 fr.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in-18, illustré. 1 fr. 50 c.
5e *série*, 10 sujets : chauve-souris; paresseux et écureuil; oiseau-mouche; paon; vipère, lézard, tortue et grenouille; carpe, cyprin doré et anguille; araignée et scorpion, ver à soie, abeille, libellule; écrevisse, sangsue et lombric, huître, moule et coraux. 5 fr.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in-18, illustré. 2 fr.

CULTURE ET EMPLOI DU BLÉ, 6 sujets : le labour; les semailles; la moisson; le battage; le moulin; la boulangerie. 3 fr. 50 c.
Texte explicatif, par Mme Pape-Carpantier; gr. in-18, cart. 1 fr.

HISTOIRE SAINTE, 1re partie, 25 sujets d'après les tableaux des grands maîtres. 15 fr.

HISTOIRE SAINTE, 2e partie, 25 sujets d'après les tableaux des grands maîtres. 15 fr.

HISTOIRE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, 25 sujets d'après les tableaux des grands maîtres. 15 fr.
Texte explicatif pour les deux parties de l'histoire sainte et pour l'histoire de N. S. Jésus-Christ, par Mme Monternault, née Chevreau-Lemercier; gr. in-18, avec 75 vignettes, cartonné. 1 fr. 50 c.

HISTOIRE DE LA SAINTE-VIERGE MARIE, 20 sujets d'après les tableaux des grands maîtres. 12 fr.
Texte explicatif, par la Sœur Elisabeth, gr. in-18, illustré, cart. 1 fr.
Recommandé par plusieurs prélats.

HISTOIRE DE FRANCE, 20 sujets d'après les peintres les plus renommés. 15 fr.

HOMMES ILLUSTRES : 12 sujets de 68 cent. de hauteur sur 47 de largeur; Charlemagne; Saint Louis; Du Guesclin; Gutenberg; Jeanne d'Arc; Christophe

Colomb; Bernard Palissy; Saint Vincent de Paul; Jean Bart; Fénelon; l'abbé de l'Epée, Parmentier 10 fr.
Texte explicatif, par Mme Kergomard. 1 vol. grand in-18, avec 12 vign. 2 fr.

Forney (Mme). *Récits enfantins*, 1 vol. grand in-18, avec 31 vignettes, broché. 1 fr.

Gaudon (Mlle), directrice de salle d'asile à Paris. *Premiers exercices de calcul* et petits problèmes raisonnés, accompagnés de questionnaires. Grand in-18, br. 1 fr.

Images pour les salles d'asile, de 35 centimètres de hauteur sur 50 centimètres de largeur environ :
Le collage sur carton de chaque image et le vernissage se payent en sus, 50 c.
ARBRES, ARBUSTES, PLANTES, 6 sujets.
En noir. 2 fr. 50 c.
Coloriés. 5 fr.
ARTS ET MÉTIERS, 10 sujets : le maçon, le menuisier, le serrurier, le charron, le cordonnier, le tisserand, le vannier, le potier, l'imprimeur typographe, l'imprimeur lithographe. En noir. 5 fr.
Coloriés. 10 fr.
HISTOIRE DE FRANCE, 20 sujets en noir, par J. Gérard. 9 fr.
NOTIONS INDUSTRIELLES, 10 sujets : forges, verrerie, mines, machine à vapeur, chemins de fer, fabrique de papier, fabrique d'épingles, filature mécanique, atelier de monnayage, fabrique de savon.
En noir. 5 fr.
Coloriés. 10 fr.
Sept (les) couleurs principales du spectre solaire. 1 feuille. 1 fr.

Mallet (Mme Jules). *Chants pour les salles d'asile*, comprenant des cantiques et des chansons, avec les airs notés; 9e édition. 1 vol. grand in-8, broché. 1 fr. 50 c.

Monternault (Mme), née Chevreau-Lemercier, inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Doual : *Nouveau Manuel des comités de patronage et des directrices des salles d'asile*, contenant les lois, décrets, règlements et circulaires concernant ces établissements, et des moyens pratiques pour leur organisation pédagogique et matérielle. 1 vol. in-8, br. 3 fr.

Pape-Carpantier (Mme). *Conseils sur la direction des salles d'asile*; 4e édit. in-18, broché. 1 fr. 50 c.
Ouvrage couronné par l'Académie française et autorisé par le Conseil de l'Instruction publ.

— *Enseignement pratique dans les salles d'asile*, ou premières leçons à donner aux petits enfants, suivies de chansons et de jeux pour les récréations de l'enfance; 5e édition. In-8, avec planches, br. 6 fr.
Ouvrage approuvé par le Saint-Siége et couronné par l'Académie française.
— *Histoires et leçons de choses*, pour les enfants; 9e édition. 1 vol. in-12, avec vignettes, broché. 2 fr. 25 c.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
— *Lectures et travail* pour les enfants et les mères, 1 vol. in-12, avec vignettes. 1 f. 25.
— *Jeux gymnastiques* avec chants pour les enfants des salles d'asile; 2e édition. 1 vol. in-8, avec musique et gravures, br. 2 fr.
— *Enseignement de la lecture*, à l'aide du procédé phonomimique de M. Grosselin. 1 vol. gr. in-18, cartonné, 50 c.
— *Tableaux* reproduisant la méthode. 30 tableaux de 50 centimètres de hauteur sur 32 cent. de largeur, 3 fr.
Le collage des 30 tableaux sur 15 cartons se paye en sus, 1 fr. 75
— *Nouveau syllabaire des salles d'asile*, 32 tableaux de 50 centimètres de hauteur sur 32 centim. de largeur, avec un Manuel grand in-18. 3 fr. 50 c.
Le collage des 32 tableaux sur 16 cartons se paye en sus, 4 fr.
On vend séparément :
Chacun des 32 tableaux, 15 c.
Le Manuel, contenant la matière des 32 tableaux reproduits dans le format grand in-18, broché. 25 c.

Régimbeau, ancien instituteur. *Syllabaire-atlas*, méthode de lecture pour l'enseignement collectif, à l'usage des salles d'asile et des écoles. (Voir *Enseignement primaire*, page 7.)

Registres prescrits par le règlement des salles d'asile :
1° *Registre des admissions :*
25 feuilles in-folio, cartonné. 3 fr.
40 feuilles, *idem*. 7 fr. 50 c.
2° *Registre du médecin :*
25 feuilles in-folio, cart. 3 fr.
40 feuilles, *idem*. 7 fr. 50 c.
3° *Registre des visites d'inspection :*
25 feuilles in-folio, cart. 3 fr.
40 feuilles, *idem*. 7 fr. 50 c.
4° *Liste mensuelle de présence des enfants*, chaque feuille. 10 c.

Théodore. *Histoires d'enfants*, à l'usage des salles d'asile. 1 vol. gr. in-18, avec 71 vign. dans le texte, broché. 2 fr.

Voir, pour le matériel des salles d'asile, le Catalogue spécial.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1° Méthodes d'enseignement, Pédagogie, Législation.

Barrau. *Direction morale pour les instituteurs*; 10e édit. Grand in-18, 1 fr. 25 c.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

Bréal (Michel), inspecteur général de l'Instruction publique. *Quelques mots sur l'École.* 1 vol. in-12, br. 1 fr. 25 c.

Brouard et **Defodon.** *Inspection des écoles primaires;* ouvrage destiné aux aspirants aux fonctions d'inspecteur primaire, aux inspecteurs primaires, aux délégués cantonaux et généralement aux personnes chargées de la direction et de la surveillance des écoles; 3e édit. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50 c.

Conférences pédagogiques faites aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de 1878; 2e édition. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50 c.

Delon (M. et Mme). *Méthode intuitive,* selon les méthodes et les procédés de Pestalozzi et de Frœbel. 1 vol. in-8 avec 24 planches, br. 7 fr.

Devoirs d'écoliers américains recueillis à l'Exposition de Philadelphie (1876), par M. F. Buisson, inspecteur général de l'enseignement primaire, et traduits par M. Legrand. 1 fort vol. in-12, avec figures et planches, br. 4 fr.

Devoirs d'écoliers français et étrangers recueillis à l'Exposition de Paris (1878), et mis en ordre par MM. de Bagnaux, Berger, Brouard, Buisson et Defodon. 2 vol. in-12 broché. 7 fr.

On vend séparément :
Devoirs d'écoliers français. 3 fr. 50 c.
Devoirs d'écoliers étrangers. 3 fr. 50 c.
Voir *Travaux de maîtres.*

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de M. F. Buisson, par une réunion de membres de l'Université. 2 vol. grand in-8, à 2 colonnes,
Ce dictionnaire se publie par livraisons à 50 centimes.

Manuel général de l'instruction primaire, journal hebdomadaire des instituteurs et des institutrices; rédacteur en chef, M. Defodon. Prix de l'abonnement pour une année. 6 fr.
Voir, pour plus de détails, page 24.

Mariotti, directeur de l'école normale de Versailles. *Conférences de pédagogie;* 3e édition. 1 vol. in-12, br. 3 fr.

Pichard. *Nouveau code de l'instruction primaire;* 7e édition, donnant l'état de la législation au 1er juin 1878. 1 volume in-18, broché. 2 fr. 50 c.

Regnard (Mme). *Manuel des travaux à l'aiguille;* 2e édition. 1 vol. in-12, avec 90 vignettes dans le texte, br. 2 fr.

Simon (Jules). *L'école;* 9e édition mise au courant des dernières statistiques et de l'état actuel de la législation. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50 c.

Travaux de maîtres recueillis à l'Exposion de 1878, par MM. de Bagnaux, Berger, Brouard, etc. 1 vol. in-12, br. » »

2° Cours d'éducation et d'instruction pour les enfants des deux sexes de 5 à 14 ans

A L'USAGE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES

Par Mme **PAPE-CARPANTIER,** avec la collaboration de professeurs de lettres et de sciences.

Ce cours est divisé en trois périodes : 1° Elémentaire. — 2° Moyenne. — 3° Complémentaire, précédées de deux années préparatoires.

Les volumes sont imprimés dans le format grand in-18, contiennent des vignettes intercalées dans le texte et se vendent cartonnés.

Première année préparatoire
(de 5 à 7 ans)

Manuel des maîtres, comprenant l'exposé des principes de la pédagogie et le guide de la première année. 2 fr. 50

Enseignement de la lecture, à l'aide du procédé phonomimique de M. Grosselin. 50 c.

Tableaux (30) reproduisant la méthode. 3 fr.

Petites lectures morales; premières notions de grammaire, 50 c.

Premières notions d'arithmétique, de géométrie et du système métrique. 50 c.

Premières notions de géographie et d'histoire naturelle. 75 c.

Deuxième année préparatoire
(de 7 à 8 ans.)

Manuel des maîtres, comprenant : l'application des principes pédagogiques et le guide de la deuxième année. 2 fr. 50

Lectures morales et instructives; grammaire. 1 fr.

Arithmétique; géométrie; système métrique. 1 fr.

Géographie ; premières notions sur quelques phénomènes naturels. 75 c.

Histoire naturelle, leçons préparatoires à l'étude de l'hygiène. 1 fr.

Période élémentaire
(de 8 à dix ans)

Manuel des maîtres, guide pratique de la période élémentaire. 2 fr. 50

Grammaire avec exercices, lectures et dictées. 1 fr. 50 c.

Arithmétique; géométrie appliquée; système métrique. 1 fr. 50 c.

Premiers éléments de cosmographie ; géographie. 1 fr. 50

Histoire naturelle. 1 fr. 50

Premières notions d'hygiène, de physique et de chimie. 1 fr.

Période moyenne
(de 10 à 12 ans)

Grammaire, accompagnée de dictées-exercices. 1 fr. 50

Éléments de cosmographie; géographie de l'Europe. 2 fr. 50

Hygiène, physique et Chimie. 2 fr.

Arithmétique ; système métrique; géométrie; dessin. 2 fr.

Histoire naturelle, sous presse.

La période complémentaire est en préparation.

3° Manuels

A l'usage des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité d'enseignement primaire et des candidats au volontariat d'un an.

Manuel d'examen pour les brevets de capacité d'enseignement primaire, rédigé conformément à la loi du 14 mai 1850 et de l'arrêté ministériel du 3 juillet 1868, par MM. Berger, inspecteur primaire à Paris; Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire ; Defodon, professeur à l'École normale primaire de la Seine ; Demkès et Devic.

Partie obligatoire. Petit in-16, cart. 5 fr.
Partie facultative. Sous presse.

Manuel d'examen pour le volontariat d'un an, rédigé d'après les dernières instructions ministérielles :

I. *Instruction primaire*, par MM. Berger, Brouard, Defodon et Demkès. 1 vol. petit in-16, cartonné en percaline. 4 fr.

II. *Instruction professionnelle* (Commerce. — Industrie. — Agriculture), par MM. Brouard, Coupin, Poire et Poirson. 1 vol. petit in-16. 4 fr.

4° Instruction morale et religieuse, Livres d'offices.

Abrégé de l'histoire sainte, par demandes et par réponses. Édition revue et annotée par M. l'abbé Doubet. In-18, cartonné. 50 c.

Épîtres et Évangiles des dimanches et fêtes de l'année. Édition revue par M. l'abbé Legravereng. 1 vol. in-18, cartonné. 50 c.

Édition approuvée par Mgr l'év. de Coutances.

Épîtres et Évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année, *extraits des traductions de Bossuet*, mis en ordre, complétés et accompagnés de notes prises en partie du même auteur; par M. Wallon, membre de l'Institut. In-18, cartonné. 75 c.

Ouvrage approuvé ou recommandé par un grand nombre de prélats et adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

Fleury. *Petit catéchisme historique*, avec les demandes et les réponses. In-18. 30 c.

Édition approuvée par Mgr l'arch. de Cambrai.

— *Mœurs des israélites et des chrétiens.* Edition revue et annotée par M. l'abbé Legravereng. In-12, cart 1 fr. 20 c.

Édit. recommandée par Mgr l'év. de Coutances

Histoire abrégée de l'Ancien Testament, avec celle de N. S. Jésus-Christ, où sont contenues ses principales actions. Edition revue et annotée par M. l'abbé Legravereng. In-12, cart. 90 c.

Édit. recommandée par Mgr l'év. de Coutances.

Lhomond. *Doctrine chrétienne* en forme de lectures de piété. Edition revue par M. l'abbé Delacouture. In-12. 1 fr. 10 c.

— *Histoire abrégée de la religion* avant la venue de Jésus-Christ. Edition revue par M. l'abbé Doubet. In-12, cart. 1 fr. 10 c.

— *Histoire abrégée de l'Église.* Édition revue et continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé Doubet. In-12, cart. 1 fr. 10 c.

Monternault (Mme), inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Douai. *Simples récits sur l'ancien et le nouveau Testament.* 1 vol. grand in-18 avec 75 vignettes, cartonné. 1 fr. 50 c.

Ouvrage approuvé par plusieurs prélats.

Paroissien romain à l'usage des pensionnats et des communautés, contenant les offices des dimanches et fêtes de l'année, *avec les plains-chants en notation moderne* et dans un diapason moyen, par M. F. Clément. 1 vol. in-18, br. 2 f. 50

La reliure, en basane gaufrée, tranche marbrée, se paye en sus 1 fr.; avec tranche dorée, 1 f. 75; la reliure, en chagrin, tranche dorée, 4 fr. 50.

Approuvé par plusieurs prélats.

Ségur (comtesse de). *Évangile d'une grand'mère.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Ouvrage approuvé par plusieurs prélats.

Wallon, membre de l'Institut. *Vie de N. S. Jésus-Christ* selon les quatre Évangélistes. Livre de lecture courante à l'usage des écoles primaires; 3e édition. 1 volume in-12, cartonné. 1 fr.

Ouvrage approuvé ou recommandé par un grand nombre de prélats.

5° Méthodes de Lecture.

Alphabet et premier livre de lecture. 1 vol. grand in-18, avec figures, broché. 30 c.
Cartonné. 35 c.

L'*Alphabet* seul, br. 10 c.; cart. 15 c.

Le premier livre de lecture seul. Grand in-18, broché, 20 c. : cartonné. 25 c.

Régimbeau, ancien instituteur. Nouvelle méthode simplifiant l'enseignement de la lecture par la décomposition du langage en sons purs et en sons articulés.

Cette méthode a été adoptée pour les écoles communales de la ville de Paris, couronnée par la Société pour l'Instruction élémentaire, honorée d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1878.

— *Syllabaire,* avec 33 vignettes intercalées dans le texte. In-12, cartonné. 60 c.

Ce syllabaire, pouvant se diviser en trois livrets qui se vendent séparément chacun 20 cent., est ainsi à la portée des plus petites écoles.

— *Syllabaire-atlas pour l'enseignement collectif,* à l'usage des écoles et des salles d'asile, 72 tableaux imprimés en caractères de grande dimension, pour être lus à longue distance par tous les élèves d'une même classe. Lesdits tableaux réunis et cart. en 1 vol. in-folio. 10 fr.

Le même, en feuilles, permettant d'appliquer lesdits tableaux de lecture à l'*enseignement par groupes* dans les écoles et les salles d'asile. 6 fr.

Le collage sur 36 cartons se paye en sus, 9 fr.

— *Petit syllabaire,* reproduisant textuellement, ligne par ligne, la matière des 72 tableaux du *Syllabaire-atlas.* 1 vol. in-18, cart. 30 c.

Le *petit syllabaire* est l'instrument de l'élève comme le *syllabaire-atlas* est l'instrument du maître. Le *petit syllabaire* a été disposé pour que l'élève suive des yeux et indique du doigt, sur son propre livre, les différentes parties de la leçon, au fur et à mesure que le maître les explique sur le *Syllabaire-atlas.*

— *Tableaux de lecture spécialement destinés à l'enseignement par groupes,* 38 tableaux contenant des exercices plus nombreux et plus variés que ceux des tableaux précédents, mais imprimés en caractères moins gros. 3 fr.

Le collage sur 19 cartons se paye en sus, 4 f. 75.

— *Grand tableau mural méthodique,* composé pour faciliter l'enseignement de la lecture dans les classes nombreuses et représentant en très gros caractères les divers éléments de la lecture, groupés dans un ordre gradué. Dimension : 1 m. 60 c. de hauteur sur 2 m. 40 c. de largeur. 5 fr.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus 12 fr.

Le même tableau, format réduit, pour les petites écoles, à 1 m. 20 c. de hauteur sur 1 mètre 80 c. de largeur. 2 fr. 50 c.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se ye en sus, 6 fr.

Schüler. *Enseignement simultané de la lecture et de l'écriture : Livre de l'élève.* 1re partie, caractères d'écritures, in-8, avec vignettes, cartonné. 30 c.

2e partie, caractères imprimés, in-8, cartonné. 30 c.

Livre du maître, in-8, cartonné. 40 c.

Tableaux in-folio. » »

Tableaux de lecture, avec ou sans épellation par MM. Lamotte, Perrier, Meissas et Michelot. 50 tableaux. 3 fr.

Les mêmes, augmentés de 16 tableaux supplémentaires. 66 tableaux. 4 fr.

Les 16 tableaux supplémentaires. 1 fr.

Manuel des tableaux de lecture, à l'usage des maîtres. In-8o, br. 1 fr.

Le même, à l'usage des élèves. Grand in-18, broché, 25 c. ; cart. 30 c.

Tableaux de lecture, extraits de l'*Alphabet* et *Premier livre de lecture.* 24 tableaux. 1 fr.

6o Livres de Lecture courante.

§ 1. *Écoles primaires de garçons et de filles.*

Altemont (d'). *Choix de poésies* propres à être apprises par cœur, extraites de divers auteurs et accompagnées de notes. 1 vol. in-18. 75 c.

Aulard, inspecteur d'académie. *Premières leçons de lecture courante.* Grand in-18, avec vignettes, cart. 60 c.

— *Deuxièmes leçons de lecture courante.* Grand in-18, avec vignettes, cart. 60 c.

— *Nouvelles leçons de lecture courante.* Grand in-18, avec vignettes, cart. 1 fr.

Barrau. *Devoirs des enfants envers leurs parents.* In-18, avec vignettes, cart. 50 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique.

— *Félix*, ou le jeune cultivateur. 1 vol. in-18 avec 4 vignettes, cart. 50 c.

— *Livre de morale pratique*, ou choix de préceptes et de beaux exemples. In-12 de près de 500 pages, avec vignettes, cartonné. 1 fr. 50 c.

Approuvé par un grand nombre de prélats.

— *La patrie*, description et histoire de la France. In-12, avec vign., cart. 1 fr. 50 c.

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le Conseil de l'Instr. publique.

Barrau-Heuzé : *Simples notions sur l'agriculture.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c. Voir *Agriculture*, page 18.

Bibliothèque manuscrite des écoles primaires, ou exercices de lecture dans les manuscrits :

1re PARTIE : *Choix gradué de 50 sortes d'écritures* pour exercer à la lecture des manuscrits. 1re édition. 4 cahiers composés chacun de 32 pages grand in-8, et contenant :

Le cahier no 1. *Préceptes de conduite pour les enfants, et anecdotes instructives.*

Le cahier no 2. *Principaux événements de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne.*

Le cahier no 3. *Modèles d'actes et de factures. Notions industrielles.*

Le no 4. *Modèles de style épistolaire.*

Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30 c.

Chaque cahier. La douzaine, 3 fr. 90 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Reproduction du texte des écritures en caractères typographiques, à l'usage des maîtres. In-8o, br. 1 fr. 30 c.

Le même ouvrage. Nouvelle édition refondue par M. Barrau. 4 cahiers composés chacun de 32 pages, grand in-8.

Cartonné, 1 fr. 30 c.

Chaque cahier. La douzaine, 3 fr. 90 c.

Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

Reproduction du texte des écritures en caractères typographiques, à l'usage des maîtres. In-8o, br. 1 fr. 30 c.

2e PARTIE : *Premières notions d'histoire naturelle et d'économie domestique*, 4 cahiers ornés de 40 dessins ou vignettes, composés chacun de 32 pages grand in-8, et contenant :

Le no 1. *Culture et emploi du blé.*

Le no 2. *Plantes, arbres et arbustes.*

Le no 3. *Animaux sauvages.*

Le no 4. *Animaux domestiques.*

Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30 c.

Chaque cahier. La douzaine. 3 fr. 90 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

3e PARTIE : *Histoire sainte et histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ*, par M. H. Wallon, membre de l'Institut, 4 cahiers, ornés de vignettes, composés chacun de 32 pages grand in-8, et contenant :
Le no 1. *Histoire sainte*, 1re partie.
Le no 2. *Histoire sainte*, 2e partie.
Le no 3. *Histoire sainte*, 3e partie.
Le no 4. *Histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30 c.
Chaque cahier. La douzaine. 3 fr. 90 c.

4e PARTIE : *Manuel épistolaire*, ou lettres choisies de grands écrivains et de personnages célèbres : 4 cahiers composés chacun de 32 pages in-8, et contenant :
Le no 1. *Lettres morales et instructives.*
Le no 2. *Lettres historiques et littéraires.*
Le no 3. *Lettres badines et familières.*
Le no 4. *Lettres de genres et de styles divers.*

Les 4 cahiers réunis, cart. 1 fr. 30 c.
Chaque cahier. La douzaine. 3 fr. 90 c.

Calemard de La Fayette. *Petit Pierre* ou le bon cultivateur. 1 vol. in-12, avec vignettes, cart. 1 fr. 10 c.
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'Instr. publique.

Carraud (Mme). *Contes et historiettes* à l'usage des jeunes enfants qui commencent à savoir lire. 1 vol. in-12, avec 21 vignettes, cart. 1 fr. 10 c.
Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Maurice ou le travail.* 1 vol. in-12, avec 8 vignettes, cart. 1 fr. 10 c.
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles publiques est autorisée par le ministre de l'instruction publique et approuvé par plusieurs prélats.

— *La petite Jeanne ou le devoir*, livre de lecture courante, à l'usage des écoles primaires de filles. 1 vol. in-12, avec 9 vignettes, cart. 1 fr. 10 c.
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'Instruction publique, couronné par l'Académie française et approuvé par plusieurs prélats.

Choix de fables *de la Fontaine, Florian* et autres auteurs. Nouvelle édition augmentée et annotée, par A. Desportes. In-18, cart. 50 c.

Choix de fables tirées de la Fontaine, de Florian et autres fabulistes, par M. Delapalme. Grand in-18, broché, 15 c.; cart. 20 c.

Civilité chrétienne (petite), ou règles de la bienséance, imprimée en caractères gradués. In-18, broché 20 c.; cart. 25 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Cortambert. *Les trois règnes de la nature*, simples lectures sur l'histoire naturelle; nouvelle édition, avec 213 vignettes intercalées dans le texte. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Cuir, instituteur. *Les petits écoliers*, lectures courantes sur les défauts et les qualités des enfants. 5e édit. Grand in-18, avec 38 vignettes, cart. 90 c.

Daniel (Mgr), ancien évêque de Coutances. *Choix de lectures* en prose et en vers, extraites des auteurs classiques, ou leçons abrégées de littérature et de morale. Nouvelle édition avec 32 vignettes. 1 vol. in-18, cart. 1 fr. 60 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Delapalme. *Premières lectures dans les manuscrits.* Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c.; cart. 20 c.

— *Le premier livre des petits enfants.* 1 vol. in-18, avec 28 vignettes, cart. 50 c.

— *Premier livre de l'enfance*, ou exercices de lecture et leçons de morale, à l'usage des très-jeunes enfants. 1 vol. grand in-18, imprimé en très-gros caractères, avec vignettes, cart. 60 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et adopté pour les écoles de la ville de Paris.

— *Premier livre de l'adolescence*, ou exercices de lecture et leçons de morale. 1 vol. grand in-18, imprimé en caractères gradués, avec vignettes, cartonné. 60 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instruction publique et adopté pour les écoles de la ville de Paris.

Delon. *Lectures expliquées;* tableaux et récits. 1 vol. in-12, avec 81 vignettes, cartonné. 1 fr.

Du Bos d'Elbhecq (Mme). *Le père Fargeau*, ou la famille du peigneur de chanvre, précédé d'une préface par M. l'abbé Faudet. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 25 c.
Autorisé par le ministre de l'Instruction publique, et approuvé ou recommandé par un grand nombre de prélats.

Durand, inspecteur d'académie. *Lectures choisies sur l'histoire de notre patrie.* 1 vol. in-12, avec vignettes, cart. 1 fr. 50 c.

Fénelon. *Les aventures de Télémaque.* 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 25 c.

— *Fables*, par M. Ad. Regnier. 1 vol. petit in-16, avec vignettes, cart. 75 c.

— *Morceaux choisis*, à l'usage des enfants, publiés par M. Ad. Regnier. 1 vol. in-18, cartonné. 80 c.

Figuier. *Les grandes inventions modernes* dans les sciences, l'industrie et les arts. 1 vol. in-12 av. grav., cart. 1 fr. 50 c.

Florian. *Fables*, suivies des poèmes de Ruth et de Tobie, avec des notes de M. Geruzez. Petit in-16, cart. 75 c.

Garrigues et Boutet de Monvel. *Simples lectures sur les sciences, les arts et l'industrie.* Nouvelle édition refondue et accompagnée de 157 figures dans le texte. 1 fort vol. in-12, cart. 1 fr. 80 c.

Guérin. *Premières lectures*, contenant : des lectures morales et des premières notions sur toutes choses ; des fables et des poésies diverses. 1 vol. in-12 avec vignettes, cartonné. 1 fr. 20 c.

— *Introduction à la lecture courante.* In-12, avec vignettes, cart. » »

Jost, inspecteur primaire, et **Humbert.** *Lectures pratiques.* 1 vol. in-12 avec vignettes, cart. 1 fr. 10 c.

La Fontaine. *Choix de fables*, avec une notice bibliographique et des notes tirées de l'édition classique publiée par M. Geruzez. In-18, cart. 1 fr.

Lebrun, ancien inspecteur des écoles primaires de la Seine. *Livre de lecture courante*, en quatre parties, contenant la plupart des notions utiles qui sont à la portée des enfants de huit à douze ans, 4 vol. in-18, avec vignettes, cartonnés :

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'instruction publique et adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

Chaque volume se vend séparément et contient une lecture pour chacun des jours de classe du trimestre.

1re partie (janv., fév., mars), 1 fr. 10 c.
2e partie (avril, mai, juin), 1 fr. 10 c.
3e partie (juil., août, sept.), 1 fr. 10 c.
4e partie (octob., nov., déc.), 1 fr. 10 c.

Monternault (Mme), inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Douai. *Les saisons*, ou simples causeries pour les petites filles de 7 à 10 ans ; 3e édition. Gr. in-18, avec vignettes, cart. 90 c.

Ouvrage approuvé par un grand nombre de prélats.

Pape-Carpantier (Mme). *Lectures et travail* pour les enfants et les mères. In-12, avec 64 vignettes, cart. 1 fr. 25 c.

Parent, ancien inspecteur de l'instruction primaire. *Premières lectures courantes*, comprenant : des lectures sur les connaissances à la portée des enfants ; des récits moraux et instructifs ; des morceaux de poésie ; des préceptes de religion, de morale et de civilité. 1 vol. in-12, avec 33 vignettes, cart. 90 c.

Pellissier. *La gymnastique de l'esprit*, modèles et sujets d'exercices oraux et écrits, format grand in-18, cartonné.

Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

1re partie : Observation des choses et des êtres, pour les enfants de 5 à 8 ans. 1 vol. avec figures, 60 c.

2e partie : Jugements et raisonnements sur les choses et les êtres, pour les enfants de 7 à 10 ans. 1 vol. 80 c.

3e partie : Directions pour la mémoire et l'imagination, pour les enfants de 9 à 13 ans. 1 vol. 60 c.

4e partie : Education du sens moral et religieux, pour les enfants de 10 à 16 ans. 1 vol. 1 fr. 40 c.

5e partie : Education du goût, pour les enfants, de 13 à 18 ans. 1 vol. 1 fr. 40 c.

Poiré. *Simples lectures sur les principales industries.* 1 vol. in-12, avec 163 vignettes dans le texte, cart. 1 fr. 50 c.

— *Premières notions sur l'industrie*, extraites du précédent ouvrage. 1 vol. in-18, avec vignettes, cartonné. 80 c.

Psautier de David, en latin, avec une instruction sur la manière de prononcer le latin. Nouvelle édition revue par M. l'abbé Doubet. In-18, cart. 60 c.

Édition approuvée par Mgr l'archevêque de Paris.

Soulice. *Premières connaissances.* 1 vol. grand in-18, avec vignettes, cart. 30 c.

Wirth (Mlle). *Le livre de lecture courante des jeunes filles chrétiennes :*

1re partie, à l'usage des classes élémentaires ; 3e édition. 1 v. in-18, cart. 90 c.

2e partie, à l'usage des classes supérieures. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 40 c.

§ 2. *Classes d'adultes*

Bibliothèques populaires et Récompenses.

Chaque volume, format in-12, se vend : broché, 1 fr. 25 c.; cartonné en percaline gaufrée, avec titre doré, 1 fr. 75 c.

Agassiz (M. et Mme). *Voyage au Brésil.* 1 vol.
Aunet (Mme d'). *Voyage d'une femme au Spitzberg.* 1 vol.
Badin. *Duguay-Trouin.* 1 vol.
— *Jean Bart.* 1 vol.
Baines. *Voyage dans le sud-ouest de l'Afrique.* 1 vol.
Baker. *Le lac Albert,* nouveau voyage aux sources du Nil. 1 vol.
Baldwin. *Du Natal au Zambèse.* 1 vol.
Barrau. *Conseils aux ouvriers.* 1 vol.
Bernard. *Vie d'Oberlin.* 1 vol.
Bonnechose (É. de). *Bertrand du Guesclin.* 1 vol.
— *Le général Hoche.* 1 vol.
Burton. *Voyage à la Mecque, aux grands lacs d'Afrique et chez les Mormons.* 1 vol.
Calemard de La Fayette. *La prime d'honneur.* 1 vol.
— *L'agriculture progressive.* 1 vol.
Carraud (Mme). *Une servante d'autrefois.* 1 vol.
— *Les veillées de maître Patrigeon,* entretiens familiers sur l'impôt, le travail, la richesse, la propriété, l'agriculture, la famille, la tempérance, etc. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Charton. *Histoire de trois enfants pauvres.* 1 vol.
Corne. *Le cardinal Mazarin.* 1 vol.
— *Le cardinal de Richelieu.* 1 vol.
Corneille (Pierre). *Chefs-d'œuvre.* 1 vol.
Deherrypon. *La boutique de la marchande de poissons.*
Duval (Jules). *Notre pays.* 1 vol.
Ernouf (le baron). *Histoire de trois ouvriers français :* Richard Lenoir, Bréguet, Brézin. 1 vol.
— *Deux inventeurs célèbres.* Philippe de Girard, Jacquart, 1 vol.
— *Denis Papin,* sa vie et son œuvre. 1 vol.
— *Les inventeurs du gaz et de la photographie :* Lebon d'Humbersin, Nicéphore Niepce, Daguerre. 1 vol.
Flammarion et **Delon.** *Petite astronomie descriptive,* adoptée aux besoins de l'enseignement. 1 vol. avec 100 figures.
Fonvielle (de). *Le glaçon du Polaris.* Aventures du capitaine Tyson. 1 vol.
Franck (Ad.). *Morale pour tous.* 1 vol.
Franklin. *Œuvres,* traduites et annotées par M. Ed. Laboulaye. 5 vol
Mémoires. 1 vol.
Correspondance. 3 vol.
Essais de morale. 1 vol.
Gœpp et **Ducoudray.** *Le patriotisme en France.* 1 vol.
Guillemin *La lune.* 1 vol. illustré.
— *Le soleil.* 1 vol. illustré.
— *Les étoiles.* 1 voi. illustré.
— *La lumière et les couleurs.* 1 vol. illustré.
— *Le son.* 1 vol. illustré.
Hauréau. *Charlemagne et sa cour.*
Hayes. *La mer libre du pôle.* 1 vol.
Joinville. *Histoire de saint Louis,* texte rapproché du français moderne, par Natalis de Wailly, 1 vol.
Jonveaux. *Histoire de quatre ouvriers anglais:* Henri Maudslay, G. Stephenson, W. Fairbairn, James Nasmyth. 1 vol.
— *Histoire de trois potiers célèbres :* Bernard Palissy, Wedgwood, Böttger. 1 vol.
Jouault. *Abraham Lincoln.* 1 vol.
— *George Washington.* 1 vol.
Labouchère. *Oberkampf.* 1 vol.
Lacombe. *Petite histoire du peuple français.* 1 vol.
La Fontaine. *Choix de fables.* 1 vol.
Lanoye (de). *Le Nil et ses sources.* 1 vol.
Le loyal serviteur. *Histoire du gentil seigneur de Bayart,* abrégée par A. Feillet. 1 vol.
Lescure (de). *Vie de Henri IV.* 1 vol.
Livingstone. *Explorations dans l'Afrique australe.* 1 vol.
— *Dernier journal.* 1 vol.
Mage. *Voyage dans le Soudan occidental.* 1 vol.
Meunier (Mme). *Entretiens familiers sur l'hygiène.* 1 vol.
— *Entretiens familiers sur la botanique.* 1 vol.
Milton et **Cheadle.** *Voyage de l'Atlantique au Pacifique.* 1 vol.
Molière. *Chefs-d'œuvre.* 2 vol.

Mouhot. *Voyage dans le royaume de Siam.* 1 vol.
Müller. *La boutique du marchand de nouveautés.* 1 vol.
— *La machine à vapeur.* 1 vol.
Palgrave. *Une année dans l'Arabie.* 1 vol.
Perron D'Arc. *Aventures d'un voyageur en Australie.* 1 vol.
Pfeiffer (Mme). *Voyages autour du monde.* 1 vol.
Piotrowski. *Souvenirs d'un Sibérien.* 1 v.
Poirson. *Guide de l'orphéoniste.* 1 vol.
Racine (Jean). *Chefs-d'œuvre.* 2 vol.
Reclus (Elisée). *Les phénomènes terrestres.* 2 vol.
Rendu (V.) *Principes d'agriculture.* 2 vol.
— *Mœurs pittoresques des insectes.* 1 vol.
Shakspeare. *Chefs-d'œuvre.* 3 vol.
Schweinfurth. *Au cœur de l'Afrique.* 1 vol.
Speke. *Les sources du Nil.* 1 vol.
Stanley. *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* 1 vol.
Vambéry. *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale.* 1 vol.

7° Écriture.

Nouvelle méthode d'écriture des frères Maristes. Guide pratique, sûr, prompt et facile, pour arriver à une bonne et belle écriture; 12 cahiers in-4° couronne à l'italienne (8 cahiers d'anglaise, 2 de ronde, 1 de gothique et 1 de bâtarde et de française), avec couverture. Chaque cahier. 9 c.

Taupier. *Nouveaux cahiers d'écriture cursive*, destinés à être repassés à l'encre par les élèves. 10 cahiers. Chaque cahier. 9 c.

— *Nouveaux cahiers d'écriture bâtarde, ronde et gothique;* 6 cahiers in-8 oblong (2 cahiers de chaque sorte). Prix de chaque cahier. 15 c.

— *Guide des nouveaux cahiers pour les écritures bâtarde et ronde.* 1 cahier de 32 pages in-8 oblong. 75 c.

— *Guide des nouveaux cahiers pour l'écriture gothique.* 1 cahier de 32 pages in-8 oblong. 75 c.

Thiolat : *L'enseignement de l'écriture par les procédés combinés de l'imitation et du calque.* Huit cahiers gradués de 20 pages in-4° couronne. Chaque cahier. 9 c.

8° Étude de la langue française.

Altemont (d'). *Narrations et lettres* (sujets et corrigés). 1 vol. in-12, br. 2 fr. 50 c.

— *Choix de poésies*, propres à être apprises par cœur, extraites de divers auteurs et accompagnées de notes. In-18, cart. 75 c.

Barrau. *Méthode de composition et de style*, ou principes de l'art d'écrire en français, suivis d'un choix de modèles en prose et en vers; 11e édition. 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr. 75 c.

Bonnaire. *Cours de thèmes français* ou exercices d'orthographe, de syntaxe, d'analyse et de ponctuation. In-12, cartonné. 1 fr. 20 c.
Corrigé des thèmes. In-12, br. 1 fr. 50 c.

Brachet, lauréat de l'Académie française, et **Dussouchet**, agrégé de grammaire. *Petite grammaire française*, fondée sur l'histoire de la langue. 1 vol. in-12, cartonné. 80 c.

Ouvrage adopté par les écoles communales de la ville de Paris.

Voir *Dussouchet* pour les Exercices.

Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire, et Mme **Berger**, *Cours élémentaire de grammaire française.* 2 vol. in-12, cartonnés :
Livre du maître. 1 vol. 1 fr. 50 c.
Livre de l'élève. 1 vol. » »

Carraud (Mme). *Lettres de familles*, ou modèles de style épistolaire pour les circonstances ordinaires de la vie; 4e édition. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 10 c.

Defodon, rédacteur en chef du Manuel général de l'instruction primaire. *Cours de dictées*; 8e édition. In-12 cart. 2 fr.

Dussouchet. *Exercices sur la petite grammaire française* de MM. Brachet et Dussouchet. *Livre de l'élève.* 1 vol. in-12, cartonné. 80 c.
Livre du maître. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Lhomond. *Eléments de la grammaire française.* In-12, cart. 30 c.

— *Abrégé de la grammaire française.* Grand in-18 de 36 pages, br., 15 c.; cartonné, 20 c.

Littré et **Beaujean**, inspecteur de l'Académie de Paris. *Abrégé du dictionnaire de la langue française de Littré*, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie

et l'explication des locutions proverbiales et des difficultés grammaticales. 1 fort vol. in-8 de 1300 pages, broché. 12 fr.; cartonné en toile verte, 13 fr. 50 c.; relié en demi-chagrin. 16 fr.

Le même ouvrage, augmenté d'un supplément mythologique, historique, biographique et géographique, broché, 13 fr.; cartonné en toile, 14 fr. 50 c.; relié en demi-chagrin. 17 fr.

— *Petit dictionnaire universel*, comprenant un abrégé du dictionnaire de la langue française de Littré, une partie mythologique, historique, biographique et géographique. 1 fort vol. grand in-16 de 908 pages, cart. 3 fr.

Le même ouvrage, sans la partie mythologique, historique, biographique et géographique. 1 vol. grand in-16 de 686 pages, cartonné. 2 fr. 75 c.

La partie mythologique, historique, biographique et géographique se vend séparément sous le titre de *Petit Dictionnaire d'histoire et de géographie*. 1 vol. grand in-16, cart. 1 fr. 25 c.

Regnard (Mme). *Cours de dictées* à l'usage des jeunes filles. In-12. 1 fr. 80 c.

— *Compositions françaises*, à l'usage des jeunes filles. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Sardou. *Traité de la conjugaison des verbes*. In-12, cart. 50 c.

Sommer. *Grammaire des écoles primaires*, avec de nombreux exercices; 6e édition. 1 vol. in-12, cartonné. 80 c.

— *Grammaire des jeunes filles*, avec des exercices spécialement rédigés par Mme Cécile Reguard. 1 vol. in-12, cart. 80 c.

— *Manuel de l'art épistolaire;* 4e édit. 2 vol. grand in-18, brochés. 3 fr. 25 c.

On vend séparément :

Sujets et préceptes de lettres, à l'usage des élèves. 1 vol. 1 fr. 25 c.

Modèles de lettres, à l'usage des maîtres. 1 vol. 2 fr.

— *Manuel de style*, ou préceptes et exercices sur l'art d'écrire et de composer en français, contenant des morceaux écrits en vieux style à rajeunir, des vers à mettre en prose, des exercices sur les homonymes et les synonymes, des sujets de fables, lettres, narrations et discours; 7e édition. 2 vol. grand in-18, br. 3 fr.

On vend séparément :

Préceptes et exercices, à l'usage des élèves. 1 vol. 1 fr. 50 c.

Modèles, à l'usage des maîtres. 1 volume. 1 fr. 50 c.

— *Petit dictionnaire des synonymes français*, avec 1o leur définition; 2o de nombreux exemples tirés des meilleurs écrivains; 3o l'explication des principaux homonymes français. 1 vol. in-18, cartonné. 1 fr. 80 c.

Soulice. *Petit dictionnaire de la langue française*, à l'usage des écoles primaires. Nouvelle édition entièrement refondue. 1 vol. in-18, cart. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, suivi d'un *complément historique et géographique*, par M. Soulice fils. 1 vol. in-18, cart. 1 fr. 80 c.

Soulice et Sardou. *Petit dictionnaire raisonné des difficultés et exceptions de la langue française*. In-18, cart. 2 fr.

9o Géographie.

§ 1er. *Livres, Atlas.*

Ansart. *Petite géographie moderne;* 38e édition avec 30 vignettes dans le texte. 1 vol. in-18, cart. 80 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Atlas départemental de la France (Petit), contenant 102 cartes coloriées. 1 vol. petit in-8o, cartonné. 1 fr.

Belin de Launay, inspecteur honoraire d'académie. *Petite géographie de la France*. Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c.; cartonné. 20 c.

Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire : *Leçons de géographie*. 4 vol. in-12, avec vignettes :

Cours élémentaire. — Livret de l'élève, pouvant servir en même temps de livre de lecture dans les petites classes. 1 vol. 75 c.

Livre du maître, pouvant en outre servir de livre de lecture dans les classes moyennes et supérieures. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 50 c.

Cours moyen, préparatoire au certificat d'études. 1 fr. 20 c.

Cours supérieur. 1 vol. 1 fr. 20 c.

Cortambert. *Petite géographie illustrée du premier âge*, à l'usage des écoles et des familles, présentée sous forme d'entretiens, 5e édition. 1 vol. in-18, avec 88 vignettes ou cartes; cart. 80 c.

— *Petite géographie illustrée de la France*, à l'usage des écoles primaires, 1 vol. in-18,

contenant 75 vignettes dans le texte, cartonné en percaline gaufrée. 80 c.

— *Petit atlas primaire*, composé de 15 cartes tirées en couleur. 1 volume petit in-8, broché. 50 c.

— *Petit atlas élémentaire de géographie moderne*, à l'usage des écoles et des familles, composé de 22 cartes tirées en couleur. 1 vol. in-4, br. 90 c.

Le même, accompagné d'un texte explicatif en regard de chaque carte. 1 vol. in-4, cart. 1 fr. 10 c.

L'Atlas. sans texte, suivi d'une carte du département demandé, br. 1 fr. 15 c.

L'Atlas, avec texte, suivi d'une carte du département demandé, cart. 1 fr. 35 c.

— *Petite géographie* à l'usage des écoles primaires; 10e édition. 1 vol. in-18, avec 24 vignettes, cartonné. 60 c.

— *Petit atlas géographique du premier âge*, contenant 9 cartes coloriées, et précédé d'un texte explicatif. Grand in-18, cartonné. 80 c.

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par M. le ministre de l'instruction publique.

— *Petit cours de géographie moderne*, contenant de nombreux exercices; 18e édition. In-12, avec 63 vignettes dans le texte, cartonné. 1 fr. 50 c.

utorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

— *Petit atlas de géographie moderne*. Nouvelle édition gravée sur acier. Grand in-8, contenant 20 cartes imprimées en couleur, cartonné. 2 fr. 50 c.

— *Petite géographie générale*. Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c.; cartonné, 20 c.

— *Le globe illustré*, géographie générale à l'usage des écoles et des familles. In-4o, avec 130 vignettes et 16 cartes tirées en couleur, cart. 4 fr.

Fillias. *Géographie de l'Algérie*. 1 vol. in-12, avec une carte, cartonné. 1 fr. 25 c.

Joanne (A.). *Géographies des départements de la France*, contenant la liste complète des communes du département et un dictionnaire alphabétique des localités les plus remarquables.

Chaque département, accompagné de vignettes intercalées dans le texte et d'une carte du département tirée en 4 couleurs, forme un volume in-12 élégamment cartonné et se vend séparément 1 fr.

En vente : *Ain; Aisne; Allier; Ardèche; Aube; Basses-Alpes; Bouches-du-Rhône; Cantal; Charente; Charente-Inférieure; Corrèze; Côte-d'Or; Côtes-du-Nord; Deux-Sèvres; Dordogne; Doubs; Drôme; Finistère; Gironde; Hautes-Alpes; Haute-Saône; Haute-Savoie; Hte-Vienne; Ille-et-Vilaine; Indre; Indre-et-Loire; Isère; Jura; Landes; Loire; Loir-et-Cher; Loire-Inférieure; Loiret; Maine-et-Loire; Meurthe; Morbihan; Nord; Oise; Pas-de-Calais; Puy-de-Dôme; Pyrénées-Orientales; Rhône; Saône-et-Loire; Savoie; Seine-et-Marne; Seine-et-Oise; Seine-Inférieure; Somme; Vendée; Vienne; Vosges.*

— *Petit dictionnaire géographique, administratif, postal, télégraphique, statistique et industriel de la France, de l'Algérie et des colonies*; 2e édition. 1 vol. in-12, cartonné. 6 fr.

Meissas et **Michelot.** *Petit atlas de géographie moderne* (Atlas A), huit cartes coloriées, gr. in-8, cart. 2 fr. 50 c.

Le même (atlas B), avec les 8 cartes muettes. Cartonné. 3 fr. 50 c.

— *Petite géographie méthodique*, à l'usage des jeunes enfants. In-18, cartonné. 60 c.

— *Géographie sacrée*. In-18, cart. 1 fr. 25 c.

— *Manuel de géographie*. In-18, cart. 75 c.

§ 2. *Cartes murales par MM. Meissas et Michelot.*

Chaque carte est accompagnée d'un questionnaire qui est donné gratuitement aux acquéreurs de la carte à laquelle il se réfère. Chaque questionnaire se vend en outre séparément 30 c.

GRANDES CARTES MURALES

Les cartes en 16 feuilles ont 1 mètre 80 centimètres de hauteur sur 2 mètres 30 cent. de largeur. Celles en 20 feuilles ont 1 mètre 80 cent. de hauteur sur 2 mètres 80 cent. de largeur. Le collage sur toile, avec gorge et rouleau se paye en sus : 1o pour les cartes en 16 feuilles 12 fr.; — 2o pour les cartes en 20 feuilles, 14 fr.

Géographie ancienne.

Empire romain écrit. 16 feuilles. 10 fr.

Italie et Grèce anciennes écrites. 16 feuilles. 10 fr.

Géographie moderne.

Afrique écrite. 16 feuilles. 10 fr.
Amériques septentrionale et méridionale écrites. 20 feuilles. 12 fr.
L'Amér. septentrionale, séparément, 12 f^lles. 8 fr.
L'Amér. méridionale, séparément, 8 f^lles. 6 fr.
Asie écrite. 16 feuilles. 10 fr.
Europe écrite. 16 feuilles. 9 fr.
France écrite par départements, *Belgique et Suisse;* nouvelle édition, où l'on a ajouté la division de la France en bassins et la division en gouvernements avant 1789. 16 feuilles. 9 fr.
Mappemonde écrite. 20 feuilles. 12 fr.
Mappemonde muette. 20 feuilles. 10 fr.

NOUVELLES CARTES MURALES.

Ces cartes imprimées en couleurs sur 12 feuilles jésus mesurent ensemble 2 mètres de hauteur sur 2 mètres 10 centimètres de largeur; elles indiquent le relief du terrain.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus, 12 fr.

France écrite, 20 feuilles. 15 fr.
Europe écrite, 20 feuilles. 15 fr.

PETITES CARTES MURALES ÉCRITES.

La *France*, l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique* et la *Palestine* ont 1 mètre de hauteur sur 1 mètre 30 c. de largeur: la *Mappemonde* a 1 mètre 10 centimètres de hauteur sur 1 mètre 70 cent. de largeur; l'*Amérique* a 1 mètre de hauteur sur 1 mètre 95 centimètres de largeur.

Le collage sur toile, avec gorge et rouleau se paye en sus : 1° pour la *France*, l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique* et *la Palestine* 5 fr.; 2° pour la *Mappemonde* et l'*Amérique*, 7 fr.

Afrique, 4 feuilles jésus. 5 fr.
Amériques septentrionale et méridionale, 6 feuilles jésus. 6 fr.
Asie, 4 feuilles jésus. 5 fr.
France, en 89 départements, *Belgique* et *Suisse*, 4 feuilles jésus. 4 fr. 50 c.
Europe, 4 feuilles jésus. 4 fr. 50 c.
Mappemonde, 8 feuill. grand raisin. 6 fr.
Palestine, 4 feuilles jésus. 6 fr.

§ 3. *Grandes cartes murales par M. Erhard.*

Ces cartes sont imprimées en couleurs, sur 4 feuilles grand-monde, et ont 1 mètre 60 cent. de hauteur sur 1 mètre 78 de largeur. Elles indiquent par des teintes graduées la configuration du sol et rendent facile l'étude de la géographie physique.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus, 12 francs.

France écrite, d'après la carte oro-hydrographique, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, pas la commission de la topographie der Gaules. 20 fr.

France physique, sans les divisions administratives, publiée d'après la même carte. 20 fr.

Europe, *muette* ou *écrite*. 20 fr.

Amérique du Nord, *écrite*, en préparation.

§ 4. *Petites cartes murales par M. Erhard.*

Ces cartes sont imprimées en couleurs avec teintes graduées sur une seule feuille mesurant 70 cent. de hauteur sur 1 mètre de largeur.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus 4 francs.

France muette ou *écrite*, réduction de la grande carte murale. 6 fr.

Europe muette ou *écrite*, 6 fr.

D'autres cartes sont en préparation.

§ 5. *Petites cartes murales écrites par M. E. Cortambert.*

Ces cartes sont imprimées en couleurs sur un seul morceau de toile de 95 centimètres de hauteur sur 1 mètre 20 cent. de largeur et ne se vendent que montées sur gorge et rouleau.

Prix de chaque carte. 7 fr.

En vente : *France*. — *Europe*. — *Palestine*.

En préparation : *Asie*. — *Afrique*. — *Amérique du Nord*. — *Amérique du Sud*. — *Océanie*. — *Planisphère*.

10° Histoire.

Brouard, inspecteur général de l'enseignement primaire. *L'histoire de France racontée aux enfants des petites classes.* 2 vol. in-12, cartonnés :
Livre de l'élève, 1 vol. avec vign. 60 c.
Livre du maître, 1 vol. 1 fr. 50 c.

Daniel (Mgr), ancien évêque de Coutances. *Abrégé chronologique de l'histoire universelle.* Nouvelle édition, continuée jusqu'à nos jours par M. Ch. Marie. 1 fort vol. in-12, cartonné. 3 fr. 50 c.

Ducoudray. *Premières leçons d'histoire de France.* Ouvrage rédigé conformément aux programmes de la ville de Paris et du ministère de l'instruction publique (premier degré). 1 vol. in-18, avec vignettes, cartonné. 60 c.

— *Nouvelles leçons d'histoire de France* (2e degré). 1 vol. in-18 avec vignettes. 1 fr.

Ouvrages adoptés pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Leçons complètes d'histoire de France* (3e degré), 1 vol. in-12 avec vignettes, cartonné. » »

— *Cent récits d'histoire de France.* 1 vol. in-4o avec 100 vign., cart. 4 fr.

Duruy (V.). *Petit cours d'histoire universelle*, format in-18, cartonné :

Petite histoire sainte. 80 c.
Petite histoire ancienne. 1 fr.
Petite histoire grecque. 1 fr.
Petite histoire romaine. 1 fr.
Petite histoire du moyen âge. 1 fr.
Petite histoire des temps modernes. 1 fr.
Petite histoire de France, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à nos jours. 1 fr.
Petite histoire générale. 1 fr.

Ferté. *Petite histoire sainte*, comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament ; 8e édition. 1 vol. in-12 avec vignettes, cart. 70 c.

Ouvrage approuvé par plusieurs prélats.

Geruzez. *Petit cours de mythologie.* Nouvelle édition, avec 48 vignettes. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 25 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Lesieur. *Petite histoire sainte.* Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c.; cart. 20 c.

— *Petite histoire ancienne.* Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c. ; cart. 20 c.

— *Petite histoire romaine.* Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c. ; cart. 20 c.

— *Petite histoire moderne.* Grand in-18 de 36 pages, broché, 15 c. ; cart. 20 c.

— *Les rois de France* et la chronologie des principaux événements de leur règne. Grand in-18 de 36 pages, br. 15 c., cart. 20 c.

— *Petite mythologie.* Grand in-18 de 72 pages, broché, 25 c. ; cartonné. 30 c.

Meissas et **Michelot.** *Tableaux d'histoire de France.* 36 tableaux in-folio. 3 fr. 50 c.

— *Manuel d'histoire de France.* In-18. 75 c.

Saint-Ouen (Mme L. de). *Histoire de France*, depuis l'établissement des Francs dans les Gaules jusqu'à nos jours. In-18, cartonné. 80 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Wallon, membre de l'Institut. *Abrégé de l'Histoire sainte* (Ancien et Nouveau Testament). 1 vol. in-18, cart. 75 c.

Ouvrage approuvé par Mgr l'archevêque de Paris, recommandé par un grand nombre d'autres prélats et adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Petite histoire sainte*, extraite de la précédente, avec questionnaire. 1 vol. in-18, cart. 50 c.

11e Arithmétique, Poids et Mesures, Tenue des livres.

Cadrès Marmet. *Principes de tenue de livres très simplifiée*, à partie simple et à partie double. In-18, cartonné. 60 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Cirodde (P. L.). *Abrégé d'arithmétique.* In-18, cartonné. 75 c.

Courcelle-Seneuil. *Traité élémentaire de comptabilité et de tenue des livres.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr.

Degranges (Edmond). *Éléments de la tenue des livres.* 1 vol. In-12, cart. 90 c.

Garriques. *Le système métrique*, avec fig. dans le texte. 1 vol. in-18, cartonné. 75 c.

Lamotte. *Système légal des poids et mesures.* In-18, br. 30 c.

Maire, instituteur à Paris : *Problèmes d'arithmétique.* 2 vol. in-12 :

On vend séparément :

Énoncés, à l'usage des élèves. 1 volume cart. 1 fr. 50 c.

Solutions, à l'usage des maîtres. 1 vol. » »

Ritt, ancien inspecteur général de l'instruction primaire. *Nouvelle arithmétique des écoles primaires*, divisée en deux parties : 1o *Théorie et pratique du calcul ;* 2o *Applications ;* contenant environ 1200 exercices et problèmes. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

— *Réponses et solutions raisonnées* des exercices de calcul et problèmes contenus dans la *Nouvelle Arithmétique des écoles primaires.* In-12. broché. Prix. 1 fr. 50 c.

Saigey. *Problèmes d'arithmétique et exercices de calcul du premier degré.* In-18, contenant plus de 1300 problèmes. 75 c.

— *Solutions raisonnées des problèmes d'arithmétique du premier degré.* In-18, broché. 1 fr. 50 c.

— *Problèmes d'arithmétique et exercices de calcul du second degré*, avec leurs solutions raisonnées. In-18, br. Prix. 50 c.

— *Les poids et mesures du système métrique.* Grand in-18, br., 15 c.; cart. 20 c.

— *Tableau des poids et mesures du système métrique*, avec 30 figures enluminées, 3 feuilles ayant ensemble 1 mètre de hauteur sur 1 mètre 49 centimètres de largeur. 1 fr. 50 c.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus. 5 fr.

Tarnier, ancien inspecteur primaire à Paris. *Nouvelle arithmétique théorique et pratique;* 8e édition. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Applications de l'arithmétique aux opérations pratiques.* Recueil de 1000 questions modèles pour l'enseignement élémentaire; 4e édition. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Solutions raisonnées* des exercices compris dans le précédent ouvrage; 3e édit. 1 vol. in-12, cart. 3 fr.

— *Petite arithmétique des écoles primaires*, 8e édition. In-18, cartonné. 1 fr.

Ouvrage adopté pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Carte murale du système métrique.* Mesures légales, effectives et de grandeur naturelle. 9 feuilles coloriées mesurant 1 m. 60 cent. de hauteur sur 2 mètres 15 de largeur. 10 fr.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus. 12 fr.

Carte adoptée pour les écoles communales de la ville de Paris.

— *Petit tableau du système métrique*, imprimé en couleurs sur une seule feuille mesurant 90 centim. sur 1 mètre 20 centimètres. 3 fr.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus. 3 fr.

— *Petit manuel raisonné du système métrique*, complément de toutes les arithmétiques et de toutes les cartes murales du système métrique. 1 vol. in-12, br. 1 fr.

Tarnier et Bos. *Problèmes d'arithmétique* à l'usage des commençants (*Énoncés*). 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr.

— *Solutions raisonnées* desdits problèmes. 1 vol. in-12, cart. 3 fr.

12° Géométrie, Arpentage, Topographie, Dessin.

Bouillon. *Principes de dessin linéaire;* 6e édition. 24 planches in-4, avec un texte explicatif, broché. 2 fr.

Briot et Vacquant. *Arpentage, levé des plans, nivellement;* 5e édit. 1 vol. in-12 avec planches, broché. 3 fr.

Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'Instr. publique.

Cabuzel, professeur de perspective dans les écoles de la ville de Paris. *Cours de perspective.* 27 planches in-folio. 7 fr.

Henriet (d'). *Cours rationnel de dessin :*

1re partie, *Dessin d'imitation.* 1 vol. in-8 de texte, avec 206 figures et un album in-4° de 44 modèles lithographiés applicables au crayonnage, au dessin usuel, etc. 8 fr.

2e partie, *Dessin linéaire.* 1 vol in-8° de texte, avec 351 figures et un album in-4 de 48 modèles lithographiés : tracés géométriques, projection, tracé des ombres, etc. 8 fr.

3e partie, *Dessin d'ornement.* 1 vol in-8° de texte et un album in-4° de modèles lithographiés : les arts et l'ornement dans l'antiquité et aux grandes époques de l'histoire de France. 10 fr.

Lamotte. *Traité élémentaire d'arpentage.* In-12, avec planches, broché. 2 fr. 25 c.

— *Cours méthodique de dessin linéaire et de géométrie usuelle :*

1re partie : *Cours élémentaire*, composé d'un atlas de 19 planches, grand in-4, et d'un vol. in-8 de texte. 4 fr.

2e partie : *Cours supérieur*, composé d'un atlas de 15 planches, gr. in-4, et d'un vol. in-8 de texte. 4 fr.

— *Le dessin linéaire des demoiselles*, 1 vol. in-8, avec un atlas de 15 planches, grand in-4. 5 fr.

Ottin, inspecteur du dessin dans les écoles de la ville de Paris. *Méthode élémentaire du dessin*, texte et planches. In-8o.

Première partie : *Abécédaire du dessin ;* 2e édit. 1 vol. in-8, avec figures. 80 c.

Deuxième partie : *Perspective élémentaire.* 1 vol. in-8, avec figures. 60 c.

La première partie est accompagnée :

1o De trois séries d'exercices, composées chacune de 16 planches de modèles. Prix de chaque série. 25 c.

2o De trois cahiers quadrillés en bleu se rapportant à chaque série de modèles et destinés aux exercices des élèves. Prix de chaque cahier. 15 c.

La 2me partie est accompagnée d'une série d'applications formant 6 planches. Prix. 25 c.

Sonnet. *Premiers éléments de géométrie*, contenant les principales applications à l'architecture, au levé des plans, à l'arpentage, etc. ; 10e édition. 2 vol. in-12, texte et planches, br. 2 fr. 50 c.

— *Cours élémentaire de topographie.* 1 vol. in-12, avec 92 figures, cart. 2 fr.

13o Agriculture, Histoire naturelle, Physique, Chimie.

Barrau-Heuzé. *Simples notions sur l'agriculture*, les animaux domestiques, l'économie agricole et la culture des jardins. Nouvelle édition refondue conformément au programme pour l'enseignement agricole dans les écoles, par M. G. Heuzé. 1 vol. in-12, avec 78 vignettes et 1 carte de la France agricole, cart. 1 fr. 50 c.

Boutet de Monvel. *Notions de physique ;* 8e édition. 1 vol. in-12, avec des figures dans le texte, br. 3 fr. 50 c.

— *Notions de chimie ;* 10e édition. 1 vol. in-12 avec figures dans le texte. 2 fr. 50 c.

Cortambert. *Les trois règnes de la nature*, simples lectures d'histoire naturelle. 1 v. in-12, avec 213 vignettes. 1 fr. 50 c.

Delafosse. *Notions élémentaires d'histoire naturelle.* 3 vol. in-18, avec figures dans le texte, cart. 3 fr. 75 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

On vend séparément :

La *zoologie.* 1 fr. 25 c.
La *botanique.* 1 fr. 25 c.
La *minéralogie.* 1 fr. 25 c.

Girard. *Catalogue raisonné des animaux utiles et nuisibles.* 2 vol. in-8. 4 fr.

Heuzé, inspecteur général de l'agriculture.

La France agricole. 3 vol. in-12 avec fig.
Région du sud. 1 vol. 1 fr. 25 c.
Région du sud-ouest. 1 vol. 1 fr. 25 c.
Région de l'ouest. 1 vol. 1 fr. 25 c.

Menault : *Le berger*, 1 vol. in-32, avec 23 vignettes, br. 50 c.

— *Le vacher* et *le bouvier.* 1 vol. in-32, avec 23 vignettes, br. 50 c.

Neveu-Derotrie. *Veillées villageoises*, ou entretiens sur l'agriculture moderne, à l'usage des écoles primaires rurales. In-12, cart. 1 fr. 25 c.

Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

Rendu (Victor), ancien inspecteur général de l'agriculture. *Notions élémentaires d'agriculture*, à l'usage des écoles primaires. 1 volume grand in-18 avec 20 vignettes, cart. 75 c.

Ouvrage couronné par la Société centrale d'agriculture.

— *Petit traité de culture maraîchère.* 1 vol. in-32, avec 38 vignettes, br. 50 c.

— *La basse-cour.* 1 vol. in-32, avec 6 vignettes, br. 50 c.

— *Les abeilles*, leurs mœurs, leur industrie, leur culture. 1 vol. in-32 avec 17 vignettes, br. 50 c.

— *Les insectes nuisibles à l'agriculture*, aux jardins et forêts de la France. 1 vol. in-12, avec 47 figures, broché. 3 fr.

Rey (Mme, née Périer). *Simples entretiens sur la physique et la cosmographie ;* 2e édition. 1 vol. in-12, avec 60 figures, cart. 1 fr. 25 c.

Saffray (Dr). *La physique des champs.* 1 vol in-32, avec 95 vignettes, br. 50 c.

— *La chimie des champs.* 1 vol. in-32, avec 65 vignettes, br 50 c.

14° Musique et plain-chant.

Clément (Félix). *Le paroissien romain*, avec les plains-chants en notation moderne et dans un diapason moyen. 1 vol. in-18, br. 2 fr. 50 c.

— *Méthode complète de plain-chant*, d'après les règles du chant grégorien, à l'usage des séminaires, des chantres, des écoles normales primaires et des maîtrises. 1 vol. in-12, br. 2 fr. 50 c.
Relié en basane. 3 fr. 50 c.

— *Tableaux de plain-chant*, 16 tableaux. 4 fr.
Manuel des tableaux de plain-chant. In-12, broché. 75 c.

— *Méthode d'orgue, d'harmonie et d'accompagnement*, comprenant toutes les connaissances nécessaires pour devenir un organiste habile. 1 vol. in-4, br. 12 fr.

Papin, professeur et maître de chapelle au lycée Saint-Louis. *Méthode pratique de musique vocale*, à l'usage des orphéons et des écoles. Ouvrage divisé en trois parties qui se vendent séparément :
Chaque partie, 1 vol. in-8, broche. 1 fr.
Il existe deux éditions de la première partie, l'une transcrite en *clef de fa* pour les voix graves, l'autre en *clef de sol* pour les voix aiguës. Avoir soin de désigner dans les demandes l'édition spéciale que l'on désire recevoir.

— *Les solfèges classiques*. Recueil de leçons de grands maîtres italiens et français, disposé à deux parties, voix égales, à l'usage des orphéons et des écoles. Cet ouvrage, complément de la *méthode* du même auteur, est divisé en deux parties qui se vendent séparément :
Chaque partie. 1 vol. in-8, br. 1 fr.

Quicherat (L.). *Traité élémentaire de musique*, contenant 180 exemples imprimés dans le texte. In-12 broché 1 fr. 50 c.

Roques (Léon). *L'accompagnement du plain-chant*, mis à la portée de tout le monde. 1 vol. in-12, broché. 60 c.

Savard, professeur au Conservatoire de musique de Paris. *Principes de la musique et méthode de transposition*. In-8, broché. 4 fr.
Ouvrage approuvé par l'Académie des beaux-arts et adopté par le Conservatoire de musique.

— *Premières notions de musique*, extraites de l'ouvrage précédent. In-12, br. 50 c.

15° Notions de droit, Tenue des Actes de l'état civil.

Delacourtie, avocat, docteur en droit. *Eléments de législation usuelle*; 1 volume in-12, br. 2 fr.

— *Eléments de législation commerciale et industrielle*. 1 vol. in-12, br. 3 fr.

Grün. *Guide et formulaire pour la rédaction des actes de l'état civil et des procès-verbaux, certificats, déclarations et actes divers*, à l'usage des secrétaires de mairie. Grand in-18, br. 1 fr. 50 c.
Autorisé par le Conseil de l'instr. publique.

16° Gymnastique, Hygiène.

Riant (Dr), médecin de l'École normale du département de la Seine. *Hygiène scolaire*, influence de l'école sur la santé des enfants. 1 vol. in-12, avec 42 figures, br. 3 fr.

— *L'hygiène et l'éducation dans les internats* (grandes écoles, pensionnats, maisons d'éducation). 1 vol. in-12 br. 3 fr. 50 c.

— *Le café, le chocolat, le thé*. 1 vol. in-32 avec 30 vignettes, br. 50 c.

— *L'alcool et le tabac*. 1 vol. in-32, avec 35 vignettes, broché. 50 c.

Saffray (le Dr). *Les remèdes des champs*, herborisations pratiques à l'usage des instituteurs; 2e édition. 2 vol. in-32 avec 60 vignettes, broché. 1 fr.

— *Les moyens de vivre longtemps*, principes d'hygiène. In-32 avec vig., br. 50 c.

— *Le médecin du foyer*. In-32 avec 60 vignettes, broché. 50 c.

Soubeiran (Dr). *Hygiène élémentaire* répondant aux programmes des écoles normales. In-12. 1 fr. 50 c.

Vergnes, ex-capitaine instructeur de gymnastique. *Manuel de gymnastique*, à l'usage des écoles primaires, des écoles normales primaires, etc.; 5e édit. 1 vol. in-12 avec 170 fig. et 4 planches d'appareils gymnastiques, cartonné. 2 fr. 25.
Ouvrage conforme aux programmes officiels

Voir, pour le Matériel des écoles, le Catalogue spécial.

2e partie
atlas
vol. in
— Le dessin
in-8, avec
in-4.

Ottin, in
de la vil
taire du
Premiè
2e édit
Deuxième
taire
La prend
1o De troi

13o

Barrau
gricul
conomie
Nou vell
au proj
cole
1 vol
de la
Bout
que
figu re
— Noti
in-12
Corta
ture
1 v
Delaf
toir
dan
Autc

La
La
La

Gir
m

He
L
1
1
1

M

Ouvrages destinés aux écoles et aux cours pour les professions agricoles, industrielles.

Revue de l'Enseignement secondaire spécial et de professionnel, par une Société de professeurs et de membres de l'Université. Il paraît un numéro le 15 de chaque mois depuis le 15 mai. Chaque numéro est composé de 16 pages in-8°, et protégé par une couverture.

Prix de l'abonnement : 8 fr. par an. — On ne reçoit que des abonnements.

LANGUE FRANÇAISE.

Barrau. *Méthode de composition et de style*, ou principes de l'art d'écrire en français, suivis d'un choix de modèles en prose et en vers. In-12, cart. 2 fr. 75 c.

Demogeot, agrégé de la Faculté des lettres de Paris. *Textes classiques de la littérature française*, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques, appréciations littéraires bibliographiques, et notes explicatives (3e année). 2 vol. in-12, cart. 4 fr. 50 c.

Tome I. *Moyen âge, renaissance*, XVIIe *siècle*. 3 fr.

Tome II. XVIIIe *et* XIXe *siècles*. 1 fr. 50

Lelion-Damiens. *Lectures ou dictées* (année préparatoire et 1re année), 2 vol. in-12, cart.

Tome I, à l'usage des contrées agricoles. 1 fr. 50 c.

Tome II, à l'usage des contrées commerciales. 1 fr. 50 c.

Pellissier, professeur au collége Chaptal et à Sainte-Barbe. *Premiers principes de style et de composition* (2e année), 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

— *Morceaux choisis des classiques français*, en prose et en vers, adaptés au précédent ouvrage, 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

— *Sujets et modèles de composition française* destinés à servir d'application aux *principes de composition* 1 vol. in-12, cart. 1f.50.

— *Principes de style*. 1 vol. in-12, cart. 1f.50. (3e année) 1 vol. in-12, cart. 2 fr. 50 c.

— *Morceaux choisis des classiques français*, en prose et en vers, adaptés au précédent ouvrage. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

— *Sujets et modèles de composition française*, destinés à servir d'application aux *principes de rhétorique*. 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr. 50 c.

Sommer. *Grammaire* spécial, avec de nom 3e édition. In-12, cart.

GÉOGRAPHIE ET H

Cortambert. *Géographie* (année préparatoire), 1 cartonné.

— *Atlas* correspondant. Gr. in

— *Géographie des cinq parties* (1re année), 1 vol. in-12, cart.

— *Atlas* correspondant. Grand

— *Géographie agricole, industrielle et commerciale de la France et de* (2e année), 1 vol. in-12, cart.

— *Atlas* correspondant. Grand in-

— *Géographie commerciale des cinq parties du monde* (3e année), 1 vol. cart.

Ducoudray et **Feillet.** *Simple d'histoire de France* (année préparatoire) 1 vol. in-12, cart.

— *Simples récits d'histoire ancienne grecque, romaine et du moyen âge* (2e année). 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Ducoudray (G.), **agrégé** d'histoire. *Histoire de la France depuis l'origine jusqu'à la Révolution française, et faits de l'histoire moderne, de 1453 à* (2e année), 1 vol. in-12 cart. 2 fr.

— *Histoire de France et histoire générale depuis 1789 jusqu'à nos jours* (3e année) 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Joanne. *Géographies des départements de la France*. Voir *Enseignement primaire*, page 14.

Sardou. *Abrégé de géographie commerciale et industrielle*: 6e édition. 1 vol. in-12, broché.

ATION, MORALE, ÉCONOMIE
OLITIQUE, INDUSTRIE.

tie, avocat, docteur en droit. *de législation usuelle* (3e année), 1. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.
ts de législation commerciale et ille (4e année), 2e édition. 1 vol. rtonné. 3 fr.

(L.). *Les grandes inventions mo-* dans les sciences, l'industrie et (4e année). 1 vol. in-12 avec 138 dans le texte, cart. 1 fr. 50 c.

(Ad.), membre de l'Institut. *nts de morale* (3e et 4e années); lon. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

eur, membre de l'Institut. *Cours omie rurale, industrielle et com- ale* (4e année), 1 volume in-12, car- . 3 fr.

(P.). *Simples lectures sur les princi- industries* (4e année), 1 vol. in-12, avec gnettes dans le texte, cart. 1 fr. 50

ÉTIQUE ET APPLICATIONS, TENUE LIVRES, CORRESPONDANCE COMMER- E.

ar-Lapierre, ancien professeur de hématiques à l'École normale de Cluny. *hmétique* (année préparatoire et 1re ée). In-12, cart. 2 fr. 50 c.
Traité d'arithmétique commerciale année), 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

pin, directeur de l'École commerciale Bordeaux. *Cours raisonné d'arithmé- ique commerciale.* 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

rcelle-Seneuil. *Cours de comptabi-* (1re, 2e, 3e et 4e années). 4 vol. in-12, rtonnés : chaque vol. se vend séparé- ent. 1 fr. 50 c.

puis (J.), proviseur du lycée de Bour- es. *Tables de logarithmes* à cinq déci- nales, d'après J. de Lalande. Édition stéréotype disposée à double entrée et contenant les logarithmes de 1 à 10 000, les logarithmes des sinus et des tangentes des arcs, calculés de minute en minute dans la supposition de R = 1, et un très-grand nombre de tables usuelles. 1 vol. gr. in-18, broché. 2 fr.
Cartonné en percaline gaufrée. 2 fr. 50 c.

Boujon et **Sardou.** *Cours complet de tenue de livres et d'opérations commer- ciales*, comprenant : — l'analyse des opé- rations du commerçant et les premières écritures qui servent à les constater ; — la théorie des comptes courants ; — les comptes d'intérêts par toute les méthodes; — la tenue des livres en partie simple et en partie double ; — la correspondance : — les effets publics ou rente sur l'Etat; les matières d'or et d'argent — les changes et les arbitrages; — les comptes en participation; — les actes de société; — les écritures des sociétés par actions, etc.; 5e édition, 1 vol. in-8, br. 5 fr.
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'Instruction publique.

— *Solutions des exercices* contenus dans le Cours complet de tenue de livres et d'opérations commerciales. 1 vol. in-8, broché. 2 fr. 50 c.

Jeanne, directeur de l'École de commerce de Toulouse. *Cours d'arithmétique commerciale* (2e année), 1 vol. in-12, cartonné. 3 fr.

Pichot, censeur du lycée Fontanes. *Eléments d'arithmétique* (année préparatoire et 1re année); 3e édition. 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr. 50 c.

Sonnet. *Problèmes et exercices d'arithmétique et d'algèbre* sur les principales questions usuelles relatives au commerce, à la banque, aux fonds publics, aux établissements de prévoyance, à l'industrie, aux sciences appliquées, etc. 2 vol. in-8, brochés. 5 fr.
On vend séparément :
1re partie : *Énoncés.* 1 vol. 2 fr.
2e partie : *Solutions raisonnées.* 1 volume. 3 fr.

GÉOMÉTRIE, ARPENTAGE ET TOPOGRAPHIE.

Bezodis, professeur au lycée Henri IV. *Notions sur les courbes usuelles* (4e année). 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Briot et **Vacquant.** *Arpentage, levé des plans, nivellement* ; 4e édition, 1 vol. in-12, avec 194 figures dans le texte et des planches, broché. 3 fr.
Ouvrage dont l'introduction dans les écoles est autorisée par le ministre de l'Instruction publique.

Saint-Loup, professeur à la Faculté des sciences de Besançon. *Géométrie plane* (année préparatoire) ; 4e édition. 1 vol. in-12, avec 90 figures, cart. 1 fr.

— *Géométrie plane* (1re année), 2e édition. 1 vol. in-12 avec 394 fig., cart. 2 fr.

— *Géométrie dans l'espace* (2e année); 3e édit. 1 vol. in-12, avec 144 fig., cart. 1 fr. 50 c.

Sonnet. *Géométrie théorique et pratique*, contenant de nombreuses applications au dessin linéaire, à l'architecture, à l'ar-

pentage, au levé des plans, à la perspective, aux ombres, etc., et les premiers éléments de la géométrie descriptive ; 7e édition. 2 vol. in-8, texte et planches, brochés. 6 fr.
Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

— *Premiers éléments de géométrie*, extraits du précédent ouvrage ; 10e édition, 2 vol. in-12, texte et planches, br. 2 fr. 50 c.
Autorisé par le Conseil de l'Instr. publique.

— *Cours élémentaire de topographie.* 1 vol. in-12 avec vignettes, cart. 2 fr.

ALGÈBRE, TRIGONOMÉTRIE, GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE.

Bezodis. *Notions élémentaires de trigonométrie rectiligne* (4e année), 2e édition. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 50 c.

Kiæs. *Cours élémentaire de géométrie descriptive* (3e et 4e années); 5e édition. 2 vol. in-12, texte et planches, cart. 5 fr.

Sonnet. *Principes d'Algèbre*, mis en harmonie avec les programmes officiels de l'enseignement spécial par M. Jeanne. (3e et 4e années), 1 vol. in-12, cart. 2 fr. 50 c.

MÉCANIQUE.

Collignon, répétiteur à l'École polytechnique. *Cours élémentaire de mécanique:*
Troisième année (1re partie, *cinématique*). 1 vol. in-12. 1 fr. 80 c.
Troisième année (2e partie, *statique*). 1 vol. in-12. 2 fr. 20 c.

Dessins muraux pour l'enseignement de la mécanique dans les lycées et colléges d'enseignement spécial (arrêté ministériel du 27 octobre 1867) imprimés en couleur sur 4 feuilles colombier mesurant ensemble 1 mètre 45 de longueur sur 1 mètre de hauteur.

Roue en dessous; roue de côté; roue en dessus ; turbine Fontaine ; turbine Jonval; bélier hydraulique; locomobile; locomotive.

Prix de chaque dessin mural. 6 fr.
Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus. 7 fr.

Mondiet et **Thabourin** : *Cours élémentaire de mécanique.* 3 vol. in-8 :
Tome Ier. *Principes*, contenant 175 énoncés de problèmes et 200 figures intercalées dans le texte. 1 vol. 4 fr.
Tome II. *Mécanismes.* 1 vol. 2 fr.
— III. *Moteurs.* 1 vol. 5 fr.

Morin (le général), membre de l'Institut (Académie des sciences). *Aide-mémoire de mécanique pratique;* 6e édition. 1 vol. in-8, broché. 9 fr.

— *Notions géométriques* sur les mouvements et leurs transformations, ou éléments de *cinématique;* 4e édition. 1 vol. in-8, broché. 5 fr.

— *Notions fondamentales de mécanique et données d'expérience;* 3e édition. 1 vol. in-8 avec des figures dans le texte et des planches, broché. 7 fr. 50 c.

Morin et **Tresca.** *Dessins coloriés pour l'enseignement de la mécanique* publiés sous la direction du général Morin et par les soins de M. Tresca. 30 planches de 49 centimètres sur 64 centimètres. Prix. 40 fr.

Les 30 planches se divisent en quatre séries qui se vendent comme suit :
1o Organes de transmission du mouvement. 12 planches. Prix, 18 fr.
2o Roues hydrauliques et autres récepteurs. 6 planches. Prix, 10 fr.
3o Machines hydrauliques. 7 planches. Prix, 12 fr.
4o Machines à vapeur. 5 planches. Prix, 10 fr.
Chaque planche se vend séparément. 2 fr.

Robinet. *Cours complet de dessin des machines*, appliqué à la construction. Voir ci-après page 23.

PHYSIQUE, CHIMIE, AGRICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, COSMOGRAPHIE.

Dehérain, professeur au collège Chaptal, et **Tissandier** : *Eléments de chimie.* 4 vol. in-12, avec des figures intercalées dans le texte, cartonnés :
Première année. 1 vol. 1 fr. 50 c.
Deuxième année. 1 vol. 2 fr. 50 c.
Troisième année. 1 vol. 3 fr.
Quatrième année. 1 vol. 2 fr. 50 c.

Gervais, membre de l'Institut. *Eléments de zoologie*, avec des figures intercalées dans le texte. 5 vol. in-12 cartonnés :
Année préparatoire : *Notions préliminaires.* 1 vol. 1 fr. 25 c.
Première année : *Notions générales et histoire des mammifères.* 1 fr. 25 c.
Deuxième année : *Vertébrés, ovipares, animaux sans vertèbres.* 1 v. 2 fr. 50 c.
Troisième année : *Anatomie et physiologie des animaux.* 1 vol. 2 fr. 50 c.